



Rapport de gestion

2019

swisscom

Compte rendu d'activité



Le rapport de gestion, le rapport de développement durable et 2019 en bref font partie du compte rendu d'activité 2019 de Swisscom. Les trois publications sont disponibles en ligne: [swisscom.ch/rapport2019](https://www.swisscom.ch/rapport2019)

Concept «Profiter des opportunités, tous simplement»

A la ville ou la campagne, chez soi ou en déplacement, tout le monde en Suisse peut profiter partout des innombrables possibilités du monde interconnecté. Swisscom veut connecter la Suisse et permettre à ses habitants de saisir les opportunités offertes par la numérisation.

Les photos du compte rendu d'activité 2019 illustrent la variété des besoins numériques et la manière dont les gens peuvent saisir tout simplement les opportunités qui se présentent à eux.

Un grand merci à tous ceux qui ont pris le temps de participer aux séances photos: Nina et Louis de la 5^e année de l'école primaire Hagen à Altdorf, Dominique Bausback, Malik Hashim, Claudia Lenzi, Nils Kessler, Patric et Tatjana Fischli avec Anais ainsi que Laurence Brun de la Clinique de Genolier (groupe suisse de cliniques privées Swiss Medical Network) et Gérard Fornerod de la confiserie Fornerod.

Table des matières

Introduction	1–11
Rapport annuel	12–65
Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération	66–107
Comptes annuels consolidés	108–179
Informations complémentaires	180–190

L'année 2019 de Swisscom

Chiffre d'affaires

mrd CHF

11,5

▼ 2,2%

EBITDA

mrd CHF

4,4

▲ 3,4%

Investissements

mrd CHF

2,4

▲ 1,4%

Bénéfice net

mrd CHF

1,7

▲ 9,7%

Dette nette y compris
engagements de
leasing/EBITDA

2,0



Quote-part de
capitaux propres

%

36,6

▲ 0,3 pp

Collaborateurs
à temps plein

19 317

▼ 2,7%

Dividende par action

CHF

22



Action Swisscom
Rendement global

%

14,3

▲ 19,5 pp

Numéro 1 confirmé par des tests



Swisscom a remporté

- pour la dixième fois le test de réseaux réalisé par le magazine spécialisé connect, obtenant l'évaluation «exceptionnel» en 2019;
- pour la quatrième fois consécutive le test des réseaux de communication mobile du magazine spécialisé CHIP;
- le Speedtest d'Ookla dans les catégories réseau mobile le plus rapide et meilleure couverture.

5G

en Suisse

Le 17 avril 2019, Swisscom a été le premier opérateur en Europe à mettre en service le réseau 5G.



Encore plus de protection

pour les PME

Grâce à la nouvelle solution globale Managed Security et Managed Backup, les PME se protègent efficacement contre les attaques du réseau et contre la perte de données.

Swisscom TV avec

assistant vocal

L'assistant vocal de la nouvelle Swisscom Box commande aussi des accessoires Smart Home.

L'abonnement

inOne mobile

permet de téléphoner, de surfer et d'envoyer des SMS de manière illimitée dans 39 pays d'Europe.

En exclusivité

UEFA Champions League

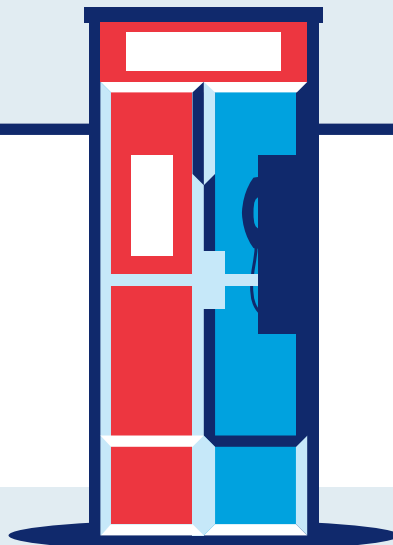
Teleclub diffuse aussi tous les matchs de football de la saison 2021/2022 en exclusivité.

Nouveau partenariat en Italie

Fastweb coopère avec WindTre pour développer son offre de communication mobile.

138 ans de Publiphone

La dernière cabine téléphonique publique Swisscom a entamé son dernier voyage vers le Musée de la communication de Berne.



Chiffres clés du groupe Swisscom

En mio. CHF ou comme indiqué		2019	2018	Variation
Chiffre d'affaires et résultats¹				
Chiffre d'affaires net		11 453	11 714	-2,2%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) ²		4 358	4 213	3,4%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net		38,1	36,0	
Résultat d'exploitation (EBIT)		1 910	2 069	-7,7%
Bénéfice net		1 669	1 521	9,7%
Bénéfice par action		32,28	29,48	9,5%
Etat de la situation financière et flux de trésorerie¹				
Capitaux propres		8 875	8 208	8,1%
Quote-part de capitaux propres ²		36,6	36,3	
Operating free cash flow proxy		1 626	1 809	-10,1%
Investissements		2 438	2 404	1,4%
Dettes nettes y compris engagements de leasing ²		8 785	7 393	18,8%
Données opérationnelles				
Raccordements téléphoniques réseau fixe en Suisse	En milliers	1 594	1 788	-10,9%
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	En milliers	2 033	2 033	0,0%
Raccordements Swisscom TV en Suisse	En milliers	1 555	1 519	2,4%
Raccordements réseau mobile en Suisse	En milliers	6 333	6 370	-0,6%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) en Suisse	En milliers	11 515	11 710	-1,7%
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	En milliers	515	481	7,1%
Raccordements à haut débit en Italie	En milliers	2 637	2 547	3,5%
Raccordements réseau mobile en Italie	En milliers	1 806	1 432	26,1%
Action Swisscom				
Nombre d'actions émises		51 802	51 801	-
Capitalisation boursière		26 553	24 331	9,1%
Cours de l'action à la clôture de l'exercice		CHF 512,60	469,70	9,1%
Cours de l'action haut		CHF 523,40	530,60	
Cours de l'action bas		CHF 441,10	427,00	
Dividende par action		CHF 22,00	22,00 ³	-
Collaborateurs				
Effectif en équivalents plein-temps		19 317	19 845	-2,7%
Effectif moyen en équivalents plein temps		19 561	20 083	-2,6%

1 Swisscom utilise divers indicateurs de performance alternatifs. Les définitions ainsi que le rapprochement avec les valeurs conformes aux IFRS sont présentés au chapitre Marche des affaires.

2 Depuis le 1^{er} janvier 2019, Swisscom applique la norme IFRS 16 «Contrats de location». Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés. Des engagements de leasing et des droits d'utilisation supplémentaires ont été

comptabilisés pour CHF 1 238 mio. lors de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, pour conséquence une baisse de la quote-part de capitaux propres à 34,4% au 1^{er} janvier 2019. L'EBITDA de l'exercice précédent comprend des charges de CHF 207 mio. au titre de la location simple selon IAS 17.

3 Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Tour d'horizon des activités

Swisscom Suisse

Clients privés

La division opérationnelle Clients privés propose des services de réseau mobiles et fixes.

En font partie, les offres de téléphonie, de haut débit, de télévision et de communication mobile ainsi que les solutions TIC pour PME.

Enterprise Customers

Qu'il s'agisse de la communication de la voix ou des données, du réseau mobile ou du réseau fixe, de produits individuels ou de solutions globales: Enterprise Customers planifie, met en place et gère l'intégralité de l'infrastructure TIC pour les grandes entreprises.

IT, Network & Infrastructure

La division IT, Network & Infrastructure planifie, assure l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure de réseau et de l'infrastructure IT en Suisse.

Wholesale

Le segment Wholesale met à disposition d'opérateurs de télécommunications tiers l'utilisation des réseaux fixe et mobile de Swisscom.

Fastweb

Fastweb est l'un des plus importants prestataires de services à haut débit en Italie. Son portefeuille de produits englobe: services voix, données, haut débit et TV ainsi que vidéo à la demande pour clients privés et commerciaux. Fastweb propose, en outre, des services de communication mobile. A cela s'ajoutent des solutions spécifiques et des services Wholesale aux clients commerciaux.

Autres secteurs opérationnels

Par ses participations dans le domaine de la construction et de la maintenance de réseaux (cablex) et des services de radiodiffusion (Swisscom Broadcast), Swisscom complète son activité de base dans des champs d'activité connexes. Le secteur Digital Business se concentre sur des domaines de croissance dans les services Internet et les modèles commerciaux numériques, et inclut, en outre, les activités liées aux annuaires en ligne et aux annuaires téléphoniques (localsearch).

Chiffre d'affaires

8,6 mrd CHF

Chiffre d'affaires

2,5 mrd CHF

Chiffre d'affaires

0,9 mrd CHF

EBITDA

3,5 mrd CHF

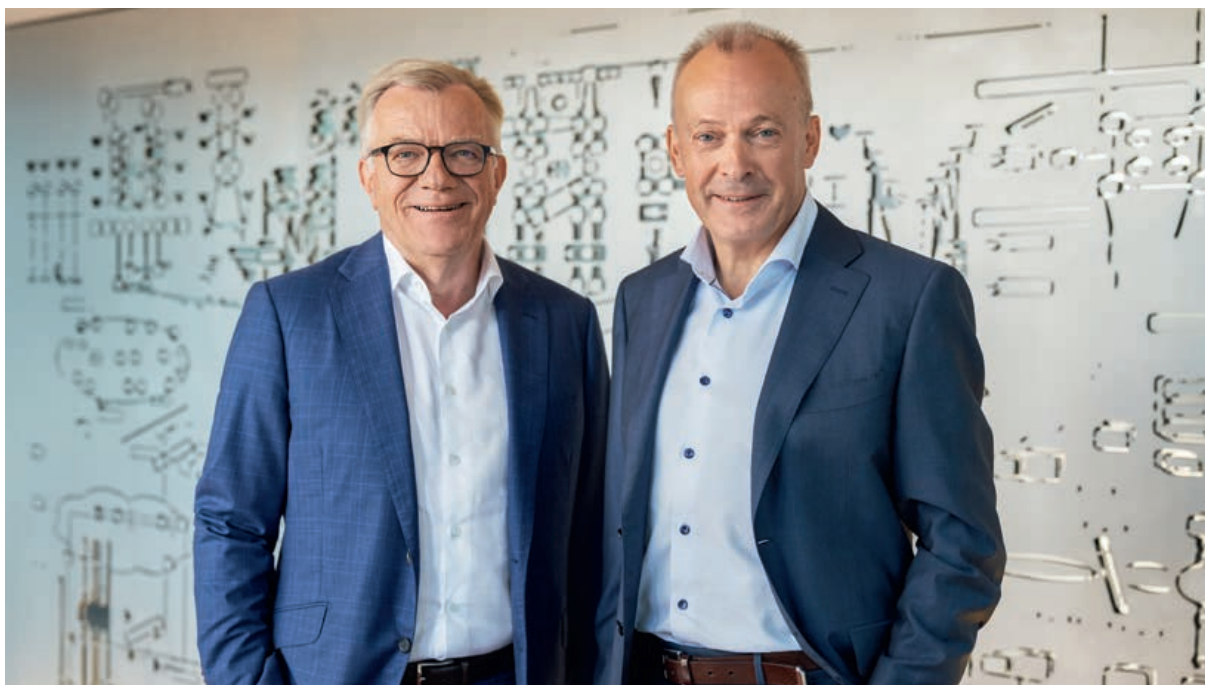
EBITDA

0,8 mrd CHF

EBITDA

0,2 mrd CHF

L'année des innovations dans un environnement de marché difficile



Hansueli Loosli, Président du Conseil d'administration Swisscom SA et Urs Schaeppi, CEO Swisscom SA

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

En 2019, Swisscom a exploité de manière impressionnante les opportunités que la numérisation nous offre à tous. Le lancement de nouvelles offres et l'extension de nos réseaux sont et restent notre réponse à l'environnement toujours difficile. Swisscom a convaincu le marché par ses innovations dans les secteurs TV et communication mobile et dans le domaine des abonnements. En termes financiers, Swisscom a réalisé un solide résultat. Le chiffre d'affaires du groupe a reculé comme attendu tandis que le résultat d'exploitation consolidé avant amortissements (EBITDA) s'est maintenu au niveau de l'exercice précédent. Notre filiale italienne Fastweb a poursuivi sa croissance tant dans le segment des clients privés que dans celui des clients commerciaux.

Objectifs financiers atteints

En 2019, Swisscom a dégagé un chiffre d'affaires net de CHF 11 453 mio. Le résultat d'exploitation consolidé avant amortissements (EBITDA) s'est établi à CHF 4358 mio, en hausse par rapport à l'exercice précédent mais inchangé en termes ajustés. Le bénéfice net était de CHF 1669 mio.

Swisscom investit aujourd'hui dans les réseaux de demain

Le marché suisse est saturé dans les secteurs de la communication mobile et de la TV et le nombre de raccordements à haut débit reste constant en raison de la forte pénétration du marché. En même temps, la croissance des données ne ralentit pas. Rien que dans la communication mobile, l'utilisation des services de données mobiles a été multipliée par 40 au cours des sept dernières années. De plus, les consignes de sécurité s'intensifient sans relâche. Nous relevons ces défis avec des réseaux qui sont systématiquement étendus et continuellement développés.

Swisscom consacre plus des deux tiers des investissements réalisés à l'infrastructure de télécommunication suisse. En 2019, elle a investi quelque CHF 2,4 mrd dans l'extension du réseau, dont environ CHF 1,8 mrd en Suisse.

Fin 2019, Swisscom avait installé quelque 3,9 mio. de raccordements à très haut débit à plus de 80 Mbit/s. Dans les années à venir, Swisscom continuera d'investir massivement dans ses infrastructures afin de garantir la meilleure expérience à ses clients.

En effet, les investissements dans l'infrastructure suisse portent leurs fruits, comme en témoignent les excellents classements obtenus lors de tous les tests de réseau significatifs pour Swisscom. Ainsi, Swisscom a remporté pour la dixième fois le test des réseaux de communication mobile réalisé par le magazine spécialisé connect, obtenant même l'évaluation «exceptionnel» en 2019. Swisscom a gagné le test CHIP pour la quatrième fois consécutive. Pour le Speedtest d'Ookla, Swisscom a également remporté la première place dans les catégories réseau mobile le plus rapide et meilleure couverture.

Avenir de la communication mobile

En février 2019, Swisscom a participé avec succès à la vente aux enchères des fréquences 5G. En avril, elle a été le premier opérateur en Europe à introduire la nouvelle norme de communication mobile sur le marché. Swisscom a franchi l'étape suivante à la fin de 2019: 90% de la population suisse est couverte par une version de base de la 5G. La version complète de la 5G est cependant nécessaire pour que les données soient transmises jusqu'à 1000 fois plus efficacement – et donc en consommant moins d'énergie. Faisons une analogie: le développement du réseau 5G correspond à l'ajout de voies supplémentaires sur l'autoroute des données: afin que le trafic de données soit fluide et pour éviter les bouchons et congestions de données à l'avenir, de nouveaux emplacements d'antennes ou la transformation d'installations existantes sont indispensables. Mais la 5G inquiète une partie de la population. Swisscom n'en est que plus consciente de sa responsabilité et s'implique dans les débats sociaux sur la communication mobile et l'environnement. Bien entendu, tous les systèmes de communication mobile exploités par Swisscom respectent en tout temps les valeurs limites très strictes de la Suisse.

Swisscom TV, bien plus que la télévision

La nouvelle Swisscom Box offre non seulement une meilleure expérience télévisuelle, elle met aussi en réseau des équipements domotiques tels que des lampes. Tout comme la télévision, ces objets peuvent être contrôlés à l'aide de l'assistant vocal intégré. Au total, 1,56 mio. de clients utilisent Swisscom TV, ce qui correspond à une part de marché de 36%. Swisscom TV reste donc la télévision la plus appréciée en Suisse. La filiale de Swisscom Teleclub a aussi franchi une étape importante en obtenant les droits de la Ligue des champions de l'UEFA à partir de la saison 2021/2022. Cela signifie que Teleclub continuera de diffuser tous les matchs de football en exclusivité.

La famille inOne s'agrandit

L'offre combinée inOne, disponible depuis 2017, continue de rencontrer un vif succès. inOne associe en toute flexibilité la communication mobile, le haut débit, le service TV et la téléphonie fixe. L'offre inOne mobile, lancée en avril 2019, permet de téléphoner, de surfer et de rédiger des SMS de manière illimitée dans 39 pays d'Europe. Fin 2019, 1,15 mio. de clients avaient opté pour ce nouvel abonnement. Swisscom compte un total de 2,75 mio. de clients inOne.

Concurrence intensive dans le secteur des grandes entreprises

Le marché des grands clients est très concurrentiel et la pression sur les prix reste élevée. Par rapport à l'année précédente, le chiffre d'affaires généré par les services de télécommunication a diminué de 10,9%, soit CHF 112 mio, pour s'établir à CHF 919 mio. Swisscom occupe une position solide au titre de fournisseur de services complet. Son offre répond aux besoins et la satisfaction de la clientèle reste élevée. La demande de solutions de cloud, de sécurité informatique et de solutions IoT a continué à croître. De plus, Swisscom a de nouveau réussi à prolonger les contrats avec de nombreux clients existants en 2019. Le chiffre d'affaires du secteur des solutions est resté presque stable à un niveau de CHF 1 021 mio. (-0,6%).

Pour les PME, Swisscom a ajouté Managed Security et Managed Backup à son portefeuille au printemps. Ces deux nouveaux modules de produits protègent les entreprises contre les pertes et les attaques sur Internet et les déchargent des tâches liées à la sécurité. Afin d'offrir à tous ses clients commerciaux une expérience client axée sur leurs besoins, Swisscom a regroupé les segments PME et Grands clients.

Fastweb poursuit sur la voie du succès en Italie

Fastweb a de nouveau enregistré une croissance du nombre de clients, aussi bien privés que commerciaux, en 2019. Dans les activités réseaux fixes, la clientèle est passée à 2,64 mio. de clients à haut débit. Dans le domaine de la communication mobile, Fastweb a enregistré une croissance de 26,1% à un total de 1,81 mio. de clients. Par ailleurs, Fastweb et WindTre ont signé un accord stratégique pour construire un réseau 5G à l'échelle nationale. Les deux opérateurs unissent leurs forces pour accélérer le développement d'un réseau 5G de pointe à l'échelle nationale. Ainsi, Fastweb mise toujours plus sur la convergence: déjà 34% des clients utilisent une offre combinant téléphonie fixe et communication mobile. Le segment de la clientèle commerciale continue aussi d'évoluer de manière positive, avec une croissance du chiffre d'affaires d'EUR 82 mio. (+10,5%). Au total, Fastweb a augmenté son chiffre d'affaires à EUR 2 218 mio. (+5,4%). Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a progressé à EUR 750 mio. (+5,2% sur base ajustée).

Saisir tout simplement les opportunités

Notre environnement évolue constamment. Swisscom ne peut donc pas se reposer sur ses lauriers. Au contraire, nous tenons notre promesse: nous donnons à notre clientèle la possibilité de profiter des opportunités qu'offre l'avenir interconnecté, tout simplement. Qui plus est, nos collaborateurs et l'entreprise elle-même continuent de s'engager pour nos valeurs et d'être dignes de confiance et curieux. C'est pourquoi nous avons regroupé nos forces au sein du Customer Field Service. Depuis janvier 2020, quelque 1 000 collaborateurs travaillent désormais pour la filiale cabling. Grâce à ce regroupement, les clients bénéficient d'un service sur place d'un seul tenant, par exemple pour des installations, des travaux de maintenance ou des dépannages. Toujours à compter de 2020, nous avons regroupé les secteurs Sales & Services et Products & Marketing pour former la nouvelle unité Residential Customers. Ensemble, nous nous orientons vers nos trois ambitions stratégiques, sur lesquelles nous travaillons intensément avec nos collègues.

Proposer les meilleures expériences

Pour enthousiasmer nos clients, nous voulons leur offrir le meilleur, en toute circonstance. Comme par exemple, dans nos boutiques. Depuis la fin 2019, nous testons un nouveau concept de boutique. A Uster et à Thoun, nous conseillons les clients privés et commerciaux dans une ambiance de salon agréable, nous les inspirons en leur présentant des innovations technologiques et nous nous occupons de leurs problèmes au bar.

Excellence opérationnelle

La numérisation induit un changement dans notre branche. En même temps, Swisscom subit une concurrence toujours plus forte d'entreprises mondiales basées sur Internet qui profitent de coûts bas. Nous controns cette évolution par une gestion rigoureuse des coûts. En 2019, nous avons dépassé notre objectif, annoncé en 2016, de réduire chaque année notre base de coûts de CHF 100 mio. De 2020 à 2022, nous prévoyons aussi de baisser les coûts à hauteur de CHF 100 mio. par an.

Nouvelle croissance

Swisscom entend développer son activité de base et des domaines proches de son activité de base, par exemple dans le domaine du divertissement, du cloud, de l'Internet des objets, du marché Wholesale et de la sécurité numérique. Dans quelques domaines, Swisscom commercialise des services numériques dont certains reposent sur des modèles commerciaux inédits, basés sur Internet. Elle met ici l'accent sur les services numériques pour les PME, les services de marketing numérique, ainsi que Swisscom Blockchain SA et le secteur fintech.

Fastweb apporte une contribution essentielle. En Italie, Swisscom entend donc poursuivre sur la voie de la croissance et continuer à développer l'entreprise de manière rentable.

Rendement de l'action

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable. Elle a versé un dividende ordinaire de CHF 22 par action en 2019. L'indice suisse des actions (SMI) a gagné 26% par rapport à l'année précédente. Durant la même période, le cours de l'action Swisscom a progressé de 9,1% pour s'établir à CHF 512.60.

Perspectives

Pour 2020, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net d'environ CHF 11,1 mrd, un EBITDA d'environ CHF 4,3 mrd et des investissements de quelque CHF 2,3 mrd. Si les objectifs sont atteints, l'entreprise entend à nouveau proposer à l'Assemblée générale 2021 le versement d'un dividende inchangé attrayant, de CHF 22 par action, au titre de l'exercice 2020.

Un grand merci!

Forger l'avenir en tant que numéro un sur le marché signifie se développer et constamment saisir comme des chances les opportunités qui se présentent. Avec nos collègues, nous avons géré l'année avec succès et accompli beaucoup de choses. Pour tout cela, nous aimerions remercier chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs. C'est grâce à leur engagement, leurs connaissances et leur motivation que Swisscom est ce qu'elle est aujourd'hui: un partenaire fiable pour notre clientèle, un investissement solide pour nos actionnaires et un pionnier dans la mise en réseau de la Suisse moderne. Vous aussi, précieux actionnaires, nous tenons à vous remercier ici de la confiance et de la fidélité que vous témoignez à notre entreprise.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, chers actionnaires, à l'expression de notre parfaite considération.



Hansueli Loosli
Président du Conseil d'administration
Swisscom SA



Urs Schaeppi
CEO Swisscom SA



Avec Thymio, les enfants apprennent comment fonctionnent les ordinateurs et les robots. Les élèves développent de manière ludique les compétences nécessaires pour évoluer dans le monde numérique et le façonner activement.

Cinq classes de 100 élèves de cinq cantons participent au projet pilote «Thymio va en montagne».



Les formateurs de la Swisscom Academy accompagnent et assistent tous ceux qui souhaitent simplifier leur vie quotidienne à l'aide de smartphones, tablettes et produits Swisscom.

En 15 ans, 580 000 participants ont suivi les cours de la Swisscom Academy.

Rapport annuel

Stratégie et environnement	Stratégie d'entreprise14
	Objectifs et réalisation des objectifs17
	Conditions-cadres18
	Protection des données22
Infrastructure	Infrastructure en Suisse23
	Infrastructure en Italie26
Collaborateurs	Collaborateurs en Suisse27
	Collaborateurs en Italie29
Marques, produits et services	Marques de Swisscom32
	Produits et services en Suisse33
	Produits et services en Italie34
	Satisfaction de la clientèle35
Innovation et développement	L'innovation, un moteur essentiel38
	Orientation thématique de l'innovation38
Marche des affaires	Indicateurs de performance alternatifs44
	Résumé47
	Développement des secteurs48
	Amortissements et résultats non opérationnels52
	Flux de trésorerie53
	Investissements54
	Patrimoine55
	Gestion de l'entreprise axée sur la valeur58
	Compte de création de valeur59
	Perspectives financières60
Marché des capitaux	Action Swisscom61
	Politique de distribution62
	Notation de crédit et financement62
Risques	Situation en matière de risques63
	Facteurs de risque63

Stratégie et environnement

La numérisation a des implications toujours plus importantes dans tous les domaines de la vie. L'augmentation de la mise en réseau, l'évolution des attentes de la clientèle ainsi que les progrès technologiques caractérisent notre environnement de marché. Leader du marché, de la technologie et de l'innovation, Swisscom entend défendre sa position dans son activité principale très disputée et conquérir de nouveaux secteurs de croissance. Afin de réaliser cette vision, elle a défini trois ambitions clés dans sa stratégie d'entreprise: une meilleure expérience client, l'excellence opérationnelle et une nouvelle croissance. Swisscom veut ainsi conforter sa position sur le marché et permettre à ses clients de profiter en toute facilité des opportunités que leur offre le monde interconnecté.

Stratégie d'entreprise

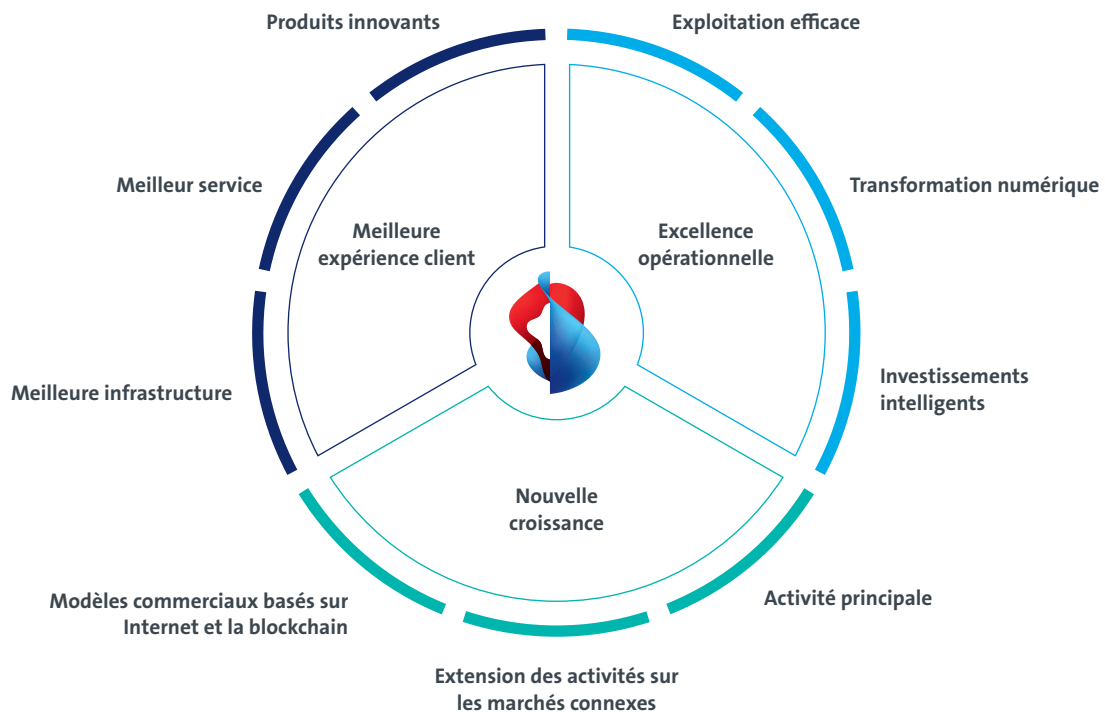
Swisscom est leader du marché dans les domaines de la communication mobile et fixe et de la télévision en Suisse. Elle occupe en outre une position clé dans divers champs d'activités liés à l'informatique. La filiale Fastweb est un opérateur alternatif disposant de sa propre infrastructure, qui propose ses services aux clients privés et commerciaux en Italie. Outre ses services de réseau fixe, son offre comprend des services de téléphonie mobile.

Des tendances de fond, telles que la numérisation et la mise en réseau, la personnalisation ou l'évolution démographique marquent et modifient durablement notre société et notre économie, exerçant à long terme une influence sur les activités de Swisscom. La généralisation de l'Internet des objets, l'introduction de la norme de communication mobile de cinquième génération (5G), l'importance croissante de la reconnaissance vocale ainsi que les progrès réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle sont autant de tendances qui, à court et moyen termes, influenceront elles aussi les activités de Swisscom.

Swisscom et son environnement connaissent une mutation fulgurante. On assiste notamment à une augmentation de la mise en réseau, à une forte croissance des données, à une évolution des besoins de la clientèle, à une importance grandissante des logiciels, des contenus, de la sécurité et de la protection des données, ainsi

qu'à une progression de la technologie. La numérisation est toujours plus présente dans tous les domaines de la vie et donne naissance à de nouveaux modèles d'affaires qui évoluent à une vitesse fulgurante. L'activité principale se caractérise par une concurrence d'éviction acharnée avec une forte pression sur les prix. Le marché global des prestations de services relatives à la connectivité se contracte. Les sociétés Internet mondiales exploitent leurs économies d'échelle et s'implantent sur les marchés locaux des TIC pour les clients privés et commerciaux.

Leader suisse du marché, de la technologie et de l'innovation visant une qualité élevée, Swisscom relie tant les clients privés que les clients commerciaux. Elle joue un rôle central dans la numérisation et offre à ses clients la possibilité de profiter aisément des opportunités que recèle le monde interconnecté. Swisscom oriente toutes ses activités sur les besoins de la clientèle et ses collaborateurs s'emploient à proposer des expériences qui suscitent l'enthousiasme. Digne de confiance et engagée, Swisscom se développe continuellement en faisant preuve de curiosité et poursuit ses objectifs en se concentrant sur l'essentiel. Pour elle, la confiance que lui témoignent ses clients est déterminante. Celle-ci est consolidée par la fiabilité et la durabilité élevées des activités de Swisscom. En tant que numéro un sur le marché, Swisscom entend forger l'avenir et susciter l'enthousiasme de tous dans un univers interconnecté. Pour réaliser cette vision, elle a défini trois ambitions clés qui concrétisent sa stratégie.



Stratégie de Swisscom

Meilleure expérience client

Pour susciter l'enthousiasme de ses clients, Swisscom cherche à leur offrir systématiquement le meilleur, partout et à tout moment. Or, l'expérience client s'appuie sur une infrastructure performante: Swisscom propose à ses clients une infrastructure informatique et de communication des plus modernes, qu'elle développe constamment. Les attentes de la clientèle concernant la capacité des réseaux ne cessent de croître. C'est la raison pour laquelle Swisscom construit et exploite des réseaux qui se distinguent par leur sécurité, leur disponibilité et leurs performances élevées. Swisscom étend son infrastructure de réseau, tant fixe que mobile, ce qui lui permet d'offrir à ses clients la meilleure expérience possible lors de l'utilisation des offres. Elle mène notamment de manière systématique le déploiement du réseau mobile 5G en Suisse. Après avoir participé avec succès à la vente par voie d'enchères des fréquences 5G au printemps 2019, elle a mis en service le premier réseau 5G d'Europe avec des offres commerciales et des terminaux.

Swisscom Cloud constitue la base sur laquelle viennent s'appuyer de nouvelles offres modulables, développées en Suisse. Swisscom complète son propre cloud par des solutions globales (tels que les Amazon Web Services ou Microsoft Azure). Elle agit comme un fournisseur de services qui intègre des solutions dans des environnements hybrides.

Le succès de Swisscom repose sur la relation qu'elle entretient avec ses clients. Proposer le meilleur service et offrir des expériences suscitant l'enthousiasme, telles sont les

priorités que s'est fixées l'opérateur. Les clients de Swisscom sont accompagnés avec compétence et bénéficient d'un service flexible, individuel et personnalisé à tous les points de contact. Pour offrir encore davantage d'expériences positives, Swisscom a regroupé les Customer Field Services au sein de sa filiale cablex à partir du 1^{er} janvier 2020. Swisscom réduit la complexité et élabore des offres pertinentes et novatrices. Avec l'offre inOne mobile go, les frais, souvent critiqués, prélevés pour l'utilisation des téléphones mobiles dans l'UE ne s'appliquent plus: les clients de Swisscom peuvent désormais surfer avec la même insouciance dans les pays de l'UE que ce qu'ils font en Suisse. La nouvelle génération de Swisscom TV propose directement sur son écran d'accueil l'accès aux meilleurs contenus du portefeuille Teleclub, à Netflix et à d'autres applications TV populaires. Swisscom a par ailleurs étoffé son offre pour inclure en particulier des applications de gaming. Grâce à un assistant vocal, la nouvelle Swisscom Box facilite considérablement l'accès aux contenus, aux informations, ainsi que la mise en réseau de la maison. Les petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient notamment d'un soutien compétent, personnalisé et local reposant sur un réseau national de spécialistes PME et de partenaires certifiés. Depuis le printemps 2018, Swisscom propose aux PME des solutions complètes d'outsourcing informatique avec Smart ICT. Ces services déchargent considérablement les entreprises concernées. Dans le segment de la clientèle commerciale, les besoins des clients évoluent vers des produits standardisés. Afin de répondre encore mieux à la demande du marché, Swisscom regroupe le segment des PME et celui des grandes entre-

prises en une seule organisation (Business Customers) à partir du 1^{er} janvier 2020. Cette réorganisation permet d'offrir aux clients commerciaux une expérience produit et client encore plus cohérente. Toujours à compter du 1^{er} janvier 2020, les divisions opérationnelles Sales & Services et Products & Marketing de Swisscom Suisse sont regroupées au sein de la division Residential Customers.

Excellence opérationnelle

Conséquence directe de la concurrence d'éviction intense qui sévit, les chiffres d'affaires dans l'activité principale subissent une forte pression. Swisscom entend compenser le recul de ces chiffres d'affaires par de la croissance dans de nouveaux secteurs, mais aussi, autant que possible, par une gestion rigoureuse des coûts. Elle veut par ailleurs réduire encore sa base de coûts ces prochaines années afin d'assurer une rentabilité durable. Cela lui permettra aussi de dégager des fonds pour le développement de nouvelles opportunités commerciales et de procéder aux investissements nécessaires à sa future prospérité. Pour optimiser les coûts, Swisscom mise en premier lieu sur une gestion encore plus rationnelle et une amélioration des procédures d'exploitation. Elle vise notamment la simplification et la mise à jour du portefeuille de produits, la réduction des interfaces, le recours à des méthodes de développement agiles, la modernisation et la consolidation des plateformes informatiques, une affectation plus judicieuse du personnel et l'optimisation des processus, favorisée notamment par la migration vers le tout IP. La transformation numérique interne et l'augmentation du degré de numérisation sont aussi essentielles pour Swisscom. Dans ce contexte, Swisscom entend notamment virtualiser les fonctions de réseau, renforcer et développer le canal en ligne, automatiser toujours plus les processus et utiliser de manière accrue l'intelligence artificielle et les analyses. Swisscom conçoit en outre ses activités d'investissement de manière plus efficace, par exemple en combinant judicieusement les technologies ou en orientant l'extension du réseau sur la valeur.

Nouvelle croissance

Le marché des télécommunications en Suisse connaît une saturation croissante, notamment pour le haut débit et la télévision. Swisscom s'attend néanmoins à une nouvelle croissance, modérée, des volumes dans le segment Post-paid de la communication mobile. La pression sur les prix reste élevée sur tous les marchés, si bien que Swisscom s'attend globalement à un léger recul du chiffre d'affaires sur le marché des télécommunications. Elle prévoit en revanche une nouvelle croissance du marché en Italie, particulièrement dans le secteur du haut débit, d'autant plus que la pénétration du haut débit reste relativement faible dans ce pays. Selon les experts, le marché des services informatiques devrait continuer à croître modéré-

ment ces prochaines années, alimenté par l'utilisation croissante des TIC dans de nombreux secteurs.

Swisscom entend saisir les opportunités de croissance qui se présentent dans son activité principale et les secteurs connexes – par exemple en étoffant son offre de TV et divertissement, en développant le secteur Wholesale, le cloud, Smart ICT pour les petites et moyennes entreprises ou le secteur des solutions ayant trait à la sécurité numérique. Dans quelques domaines, Swisscom commercialise des services numériques dont certains reposent sur des modèles commerciaux inédits. C'est notamment le cas de Digital Business (DBU), qui se concentre sur les services numériques pour les PME tels que localsearch (Swisscom Directories SA), Swisscom Blockchain SA, les activités dans le domaine des technologies financières (Fintech) et les services de marketing numérique. Pour sélectionner les secteurs de croissance, l'entreprise tient compte des besoins futurs de la clientèle. Elle s'appuie en outre sur des modèles commerciaux porteurs d'avenir, gages de croissance, et s'emploie à conclure de nouveaux partenariats.

Fastweb contribue de manière significative à la croissance en Italie, dans le segment du haut débit et de la communication mobile, aussi bien dans le segment de la clientèle privée que commerciale. Swisscom procède à des investissements ciblés, en particulier dans la communication mobile, pour renforcer la position de Fastweb sur le marché. Elle entend ainsi poursuivre sur la voie de la croissance et continuer à développer l'entreprise de manière rentable. La stratégie de Fastweb repose sur des offres convergentes qui se distinguent par la transparence, l'équité et la simplicité, ainsi que par une qualité de service élevée et le recours aux partenariats. Dans le segment de la clientèle commerciale, Fastweb étend stratégiquement son portefeuille à des solutions horizontales axées sur le cloud et la sécurité numérique. Le partenariat stratégique conclu à l'été 2019 avec Wind Tre et l'acquisition d'une gamme de fréquences constituent aussi d'importants piliers du futur développement de Fastweb. L'opérateur italien renforce ainsi ses offres de communication mobile et de convergence et développe encore sa position sur le marché.

Transformation

Afin de faire face aux changements permanents et de mettre en œuvre avec succès sa stratégie, Swisscom s'oriente systématiquement sur le client dans toutes les interactions avec celui-ci. Elle mise de plus sur des formes agiles d'organisation et de travail et réduit en permanence la complexité en encourageant la simplicité. Le changement d'attitude souhaité est favorisé, au sein de l'organisation, par des mesures de formation et de communication ciblées.

Stratégie en matière de développement durable

La numérisation marque toujours plus de son empreinte l'économie et la société. Comptant parmi les leaders technologiques de Suisse, Swisscom porte une responsabilité particulière en la matière. Elle tient donc à identifier les opportunités et les risques de la numérisation et à contribuer autant que possible à façonner l'avenir du pays de manière digne de confiance, attentive et engagée. Elle a identifié trois champs d'action dans lesquels elle entend apporter sa contribution. Il s'agit de la promotion des compétences numériques, de la contribution à la protection climatique et d'une infrastructure TIC fiable et sûre. Pour agir dans ces trois champs d'action, Swisscom a formulé trois orientations stratégiques avec les objectifs correspondants. Plus pour les personnes, plus pour l'environnement et plus pour la Suisse. Ces objectifs représentent de plus une contribution aux 17 objectifs mondiaux de développement durable de l'ONU. Des informations complémentaires figurent dans le rapport sur le développement durable séparé.

© Voir sous www.swisscom.ch/durabilite

Promouvoir la culture numérique

Alors que la technologie progresse à un rythme effréné, il n'en va pas de même des capacités des utilisateurs. Dans tous les domaines de la vie, il est essentiel de savoir interagir intelligemment avec un outil numérique. Que ce soit à l'école ou au travail, en tant que parent, personnalité politique ou retraité, tout le monde a affaire à l'univers interconnecté et a intérêt à rester en phase avec les nouvelles exigences.

Plus pour les personnes

Swisscom va donner les moyens aux habitants de la Suisse de profiter des opportunités du monde interconnecté. D'ici 2025, elle va ainsi aider annuellement 2 mio. de personnes à augmenter leurs compétences numériques et à améliorer leurs conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement.

Contribuer à la protection du climat

Le changement climatique est un enjeu mondial de tout premier plan, qui se répercute sur la vie en Suisse. Tous les pays sont appelés à apporter leur contribution à la protection du climat. La numérisation offre de nombreuses pistes en la matière.

Plus pour l'environnement

Swisscom se préoccupe de l'environnement. Conjointement avec ses clients, elle va réduire de 450 000 tonnes ses émissions de CO₂, ce qui équivaut à 1% des émissions de gaz à effet de serre de la Suisse.

Une infrastructure TIC stable et fiable

Une infrastructure TIC stable et fiable forme le socle sur lequel reposent la compétitivité, la prospérité et la qualité de vie dans notre pays.

Plus pour la Suisse

Swisscom crée de la valeur ajoutée pour ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires, ses fournisseurs et l'ensemble de la Suisse, en déployant les meilleurs réseaux et en commercialisant des solutions d'avant-garde. Elle propose un réseau à très haut débit fiable à toutes les entreprises et à toute la population suisse, ce qui renforce ainsi la compétitivité et la qualité de vie en Suisse.

Objectifs et réalisation des objectifs

Se fondant sur sa stratégie, Swisscom s'est fixé divers objectifs à court et à long termes qui prennent en compte les aspects économiques, écologiques et sociaux.

Objectifs		Réalisation des objectifs 2019
Objectifs financiers		
Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires du groupe 2019 de quelque CHF 11,4 mrd	CHF 11 453 mio.
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	EBITDA 2019 de plus de CHF 4,3 mrd	CHF 4 358 mio.
Investissements	Investissements 2019 ¹ de quelque 2,5 mrd	CHF 2 438 mio.
Operational Excellence	Réduction base des coûts 2019 en Suisse de CHF 100 mio.	CHF 127 mio.
Autres objectifs		
Très haut débit Suisse ²	Couverture 90% d'ici fin 2021 avec plus de 80 Mbit/s	74%
Très haut débit Suisse ²	Couverture 75% d'ici fin 2021 avec plus de 200 Mbit/s	47%

¹ Incl. dépenses de CHF 0,2 mrd pour les fréquences de téléphonie mobile en Suisse.

² Base: 4,3 mio. de logements et 0,7 mio. de commerces (Office fédéral de la statistique – OFS).

Conditions-cadres

Environnement économique

Les trois facteurs macroéconomiques que sont la conjoncture (en Suisse et en Italie), les taux d'intérêt et les taux de change (EUR et USD) ont une influence considérable sur la situation de Swisscom en matière de patrimoine, de finances et de performances et, par conséquent, sur le rapport financier.

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Changement PIB Suisse	en %	1,2	1,4	1,0	2,8	0,9 ¹
Changement PIB Italie	en %	0,8	0,9	1,5	0,1	0,2 ²
Rendements d'obligations de la Confédération (10 ans)	en %	(0,04)	(0,14)	(0,07)	(0,24)	(0,46)
Taux de change CHF/EUR	en CHF	1,08	1,07	1,17	1,13	1,09
Taux de change CHF/USD	en CHF	1,00	1,02	0,98	0,99	0,97

1 Prévision SECO

2 Prévision Istat

Conjoncture

En 2019, la croissance économique s'est ralentie en Suisse comme dans le reste du monde. L'inflation reste toujours très faible. La situation conjoncturelle varie selon les segments de clientèle de Swisscom. Dans le segment de la clientèle privée, la part du chiffre d'affaires générée par des produits assortis d'une taxe mensuelle fixe est élevée, de sorte que la répercussion des variations conjoncturelles du chiffre d'affaires est très faible. Dans le segment de la clientèle commerciale, les activités de projet font apparaître une marche des affaires plus cyclique. Pour la filiale italienne Fastweb, les variations conjoncturelles ont tendance à se répercuter plus fortement sur le chiffre d'affaires, et ce tant dans le segment de la clientèle privée que dans celui de la clientèle commerciale.

Taux d'intérêt

Le niveau des taux d'intérêt exerce une influence sur le montant des coûts de financement et sur le calcul des provisions à long terme et des engagements de prévoyance dans les états financiers du groupe. Par ailleurs, les taux d'intérêt représentent une donnée clé pour la vérification du maintien de la valeur du goodwill et d'autres éléments des états financiers. Les rendements des obligations de la Confédération à dix ans ont continué à baisser en 2019 et demeurent à un niveau historiquement bas. En 2019, Swisscom a contracté deux emprunts obligataires d'un montant nominal total de CHF 405 mio. Fin 2019, les charges d'intérêts moyennes sur les dettes financières (hors engagements de leasing) s'élevaient à 1%. Sur ces dettes financières, 78% des engagements sont assortis d'un taux fixe. Leur durée moyenne est de 5,5 ans. Cette structure de financement offre une protection non négligeable contre une éventuelle hausse des taux d'intérêt.

Monnaies

Les répercussions directes des fluctuations de change sur la performance et la situation financière de Swisscom sont minimes. Des risques liés aux transactions sur le cash-flow opérationnel existent notamment pour l'achat de terminaux et d'installations techniques ainsi que pour l'acquisition de prestations d'exploitants de réseau à l'étranger (p. ex. pour l'itinérance). Dans les activités de base en Suisse, les paiements en devises étrangères sont supérieurs aux recettes dans les devises en question (principalement en USD). Les reflux nets d'argent en devises étrangères sont en partie couverts par des contrats à terme sur devises et les comptes consolidés utilisent la comptabilité de couverture. Swisscom opère ses financements essentiellement en francs suisses et, dans une moindre mesure, en euros. La part des financements en euros a atteint progressivement 43% au cours des dernières années. Dans les comptes consolidés, il existe par ailleurs un risque de conversion de monnaies étrangères sur les actifs nets de Fastweb et d'autres filiales étrangères. Fin 2019, les actifs nets de Fastweb s'élevaient à EUR 3,0 mrd. Les postes du bilan des filiales étrangères sont convertis en francs suisses au cours effectif à la date de clôture. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées sans incidence sur le résultat dans le capital propre. Fin 2019, les pertes de change cumulés des filiales étrangères s'élevaient à CHF 1,8 mrd. Une partie des dettes financières en EUR a été affectée comme couverture de change (hedging) des actifs nets de Fastweb.

Environnement juridique

Cadre juridique pour Swisscom

Swisscom est une société anonyme de droit public soumise au droit suisse. Pour le gouvernement d'entreprise, outre le droit des sociétés anonymes, c'est en première ligne la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) qui est déterminante. En tant que société cotée en

Bourse, Swisscom se conforme en outre au droit du marché des capitaux et aux dispositions en vigueur en matière de rémunération du management. Les conditions-cadres juridiques qui régissent les activités commerciales de Swisscom sont en premier lieu la loi sur les télécommunications (LTC) et la loi sur les cartels.

Loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) et lien avec la Confédération suisse (Confédération)

Conformément à la LET, la Confédération détient la majorité du capital et des voix de Swisscom. Si la Confédération voulait renoncer à sa position majoritaire, il faudrait procéder à une modification de la loi, modification qui serait soumise à un référendum facultatif. Le Conseil fédéral définit, pour une durée de quatre ans, les objectifs que la Confédération doit atteindre en tant qu'actionnaire principal. Ces objectifs portent sur la stratégie, les finances et la politique du personnel, mais aussi sur les coopérations et les participations. En 2017, le Conseil fédéral a adopté les objectifs pour la période de 2018 à 2021.

☉ Voir sous www.swisscom.ch/objectifs_2018-2021

Loi sur les télécommunications (LTC)

La LTC et les ordonnances afférentes règlent en premier lieu l'accès au réseau, le service universel et l'utilisation des fréquences de radiocommunication. Au cours de la période sous revue, le Parlement a débattu d'une révision de la LTC et adopté une version révisée qui entrera vraisemblablement en vigueur en 2021.

☉ Voir sous www.admin.ch

Accès au réseau

Selon la volonté du législateur, la réglementation de l'accès au réseau ne doit pas être étendue aux nouveaux réseaux fixes basés sur la fibre optique (pas de neutralité technologique de l'accès au réseau). Il en ressort que Swisscom n'est tenue d'assurer aux autres opérateurs que l'accès physique aux lignes de cuivre à des prix alignés sur les coûts. L'accès aux lignes basées sur la fibre optique fait l'objet d'accords commerciaux, comme jusqu'ici.

Service universel

Le service universel doit garantir une fourniture sûre des services de télécommunication à toutes les catégories de la population et dans tout le pays à un prix abordable. Le Conseil fédéral définit périodiquement l'étendue des prestations et les directives en matière de qualité et de prix. La concession en cours (2018 à 2022) inclut un raccordement téléphonique multifonctionnel, un accès Internet ainsi que divers services accessibles aux personnes handicapées, comme le service de transcription, de relais de SMS et d'annuaires. Durant la période sous

revue, le Conseil fédéral a décidé de relever à partir du 1^{er} janvier 2020 le débit de données minimal de 3 Mbit/s (descendant) et 300 kbit/s (ascendant) à respectivement 10 Mbit/s et 1 Mbit/s.

Concession de radiocommunication mobile

La Commission fédérale de la communication (Com-Com) attribue généralement les concessions de radiocommunication mobile dans le cadre d'un appel d'offres public. En 2012, toutes les fréquences disponibles pour l'utilisation de la communication mobile ont été vendues par voie d'enchères et Swisscom en a acquis 44%. Les concessions, qui courent jusqu'à fin 2028, ne sont pas liées à la technologie. D'autres fréquences de téléphonie mobile pouvant servir pour la nouvelle technologie 5G ont été vendues par voie d'enchères à Swisscom et à d'autres opérateurs en février 2019. Avec la gamme de fréquences déjà acquise en 2012, Swisscom détient aujourd'hui 45% de toutes les fréquences en service chez les opérateurs de communication mobile. La concession pour les fréquences mises aux enchères en 2019 est valable jusqu'en avril 2034.

Loi sur les cartels (LCart)

Le droit de la concurrence (loi sur les cartels) revêt une grande importance pour différents produits et services de Swisscom, notamment du fait de la position de cette dernière sur le marché. La loi sur les cartels prévoit la possibilité d'infliger des sanctions directes lorsqu'une entreprise occupant une position dominante sur le marché adopte un comportement illicite. Les autorités suisses compétentes en matière de concurrence (Comco) estiment que Swisscom occupe une position dominante dans divers segments de marché. Par le jugement du 9 décembre 2019, le Tribunal fédéral a rejeté la plainte de Swisscom en dernière instance et confirmé la sanction de CHF 186 mio. imposée par le Tribunal administratif fédéral en 2015. Celle-ci a déjà été payée par Swisscom en 2016. Le jugement prononcé par le Tribunal fédéral n'a donc aucune répercussion sur les états financiers 2019. Deux autres procédures sont actuellement en cours, dans le cadre desquelles la Comco, considérant que Swisscom abuse de sa position dominante, lui a infligé des sanctions financières directes. Les procédures concernent la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante et le raccordement à haut débit de sites postaux. L'avancement des procédures et les possibles répercussions financières sont décrites en détail dans les notes aux comptes consolidés du groupe (note 3.5).

Loi sur le droit d'auteur (LDA)

La loi sur le droit d'auteur protège les droits des auteurs tout en permettant une utilisation équitable des œuvres protégées. Ces dernières ne doivent être utilisées qu'avec l'accord du détenteur des droits et contre une indemnisation. L'utilisation privée et la copie d'une œuvre à des fins privées font exception. Les droits d'auteur négociés collectivement fixent l'indemnité versée pour certaines modalités d'utilisation protégées par le droit d'auteur (utilisation collective). Ces droits s'appliquent notamment à la diffusion des programmes ainsi qu'à l'offre et à l'utilisation des programmes de télévision en différé (Replay TV). Après un processus législatif qui a duré de nombreuses années, le Parlement a adopté un projet de révision de la LDA à l'automne 2019. Le projet de loi a pour principal objectif d'adapter la législation sur les droits d'auteur à l'ère de l'Internet et de lutter contre le piratage sur Internet. Nonobstant les exigences des chaînes de télévision, la révision de la LDA renonce à instaurer des restrictions en lien avec la télévision en différé.

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)

La loi fédérale sur la radio et la télévision régit la diffusion, le conditionnement technique, la transmission et la réception des programmes de radio et de télévision. Avec Swisscom TV, Swisscom est directement concernée par la réglementation visant la transmission et la diffusion de contenus médias. Pour elle, ce sont les privilèges dont bénéficient certaines chaînes (les dispositions must-carry) qui posent problème.

Loi sur la protection des données (LPD)

La LPD régit le traitement des données à caractère personnel. Le projet de révision de la loi sur la protection des données (LPD), qui a été publié en septembre 2017, est actuellement débattu au Parlement dans le cadre de la procédure législative. La date d'entrée en vigueur de la nouvelle LPD n'est pas encore définie. Swisscom part du principe que les dispositions de la LPD seront proches des exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne.

Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD)

Le RGPD, en vigueur depuis mai 2018, régit le traitement des données à caractère personnel. Pour Swisscom, le RGPD est important d'une part, dans le cadre de son offre de prestations aux clients privés dans l'EEE, et d'autre part, pour la fourniture de prestations et de services informatiques aux clients commerciaux soumis à ce règlement. Dans les cas où le RGPD a une incidence sur l'activité de Swisscom, celle-ci a pris en temps utile les mesures nécessaires pour garantir le respect des exigences légales.

Environnement légal et réglementaire en Italie

Le cadre légal dans lequel Fastweb mène ses activités commerciales est essentiellement déterminé par les législations italiennes et européennes relatives aux télécommunications. Sur la base d'une analyse de marché, l'autorité italienne de surveillance (AGCOM) a publié en août 2019 un arrêté concernant les services d'accès de Telecom Italia (TIM) au niveau du marché de gros Wholesale pour la période de 2018 à 2021. Cet arrêté comprend notamment une baisse des prix pour l'accès dégroupé virtuel (VULA) sur la base de la FTTS pour la période de 2019 à 2021. De plus, l'AGCOM a approuvé l'offre de référence de TIM pour les services d'accès via le réseau fixe pour 2018.

Développement du marché suisse des services de télécommunication et des services informatiques

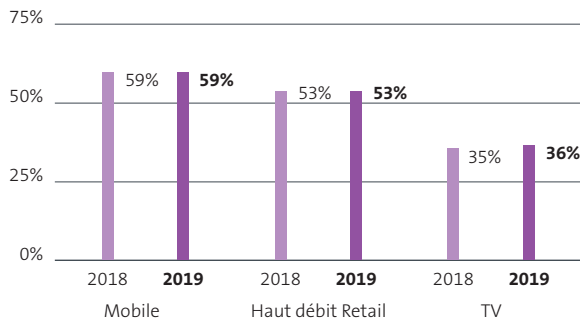
Le marché suisse des télécommunications se caractérise par la richesse de son offre de services ayant trait à la transmission de la voix et des données, ainsi que par la progression de la numérisation et de la mise en réseau. Outre les entreprises de télécommunications régionales et nationales établies, des opérateurs d'envergure internationale se sont implantés sur ce marché. Ces acteurs proposent des services basés sur Internet, gratuits ou payants, incluant téléphonie, services de messagerie ou services de streaming. Les solutions cloud jouent par ailleurs un rôle important, engendrant un phénomène de migration vers Internet des espaces de stockage, de la puissance de calcul, des logiciels et des services. Ces développements entraînent une hausse continue de la demande de bandes passantes élevées, en mesure d'offrir un accès à haut débit de qualité aux données et applications. La disponibilité permanente des données et des services ainsi que la sécurité des unes et des autres revêtent une importance cruciale et requièrent des infrastructures modernes et performantes. C'est pourquoi Swisscom investit dans les réseaux de demain, tant fixes que mobiles.

Le marché suisse des télécommunications s'articule autour des segments d'importance pour Swisscom que sont la communication mobile et le réseau fixe. Il génère globalement un chiffre d'affaires estimé à CHF 11 mrd, qui reste sous pression. Sur tous les marchés, la saturation entraîne une intensification de la concurrence d'éviction qui se traduit par un regain d'activité promotionnelle de la part des différents acteurs et par une pression en conséquence sur les prix. Dans ce contexte, les offres combinées jouent un rôle important car elles lient plus sûrement les clients à l'opérateur concerné. L'heure est aux offres convergentes qui, outre un raccordement à haut débit filaire pour la téléphonie, Internet et la télévision, peuvent également inclure un ou plu-

sieurs raccordements mobiles. Swisscom propose en outre des produits et services provenant des activités de base, commercialisés sous des marques secondaires et tierces.

Parts de marché Swisscom

au marché de télécommunication en Suisse



Marché de la communication mobile

En Suisse, il existe trois réseaux de communication mobile indépendants qui couvrent une vaste partie du pays et sur lesquels leurs exploitants respectifs commercialisent leurs propres produits et services. De plus, d'autres acteurs du marché proposent leurs offres de communication mobile en tant que mobile virtual network operator (MVNO). Swisscom met elle aussi son réseau de communication mobile à la disposition de certains opérateurs tiers, qui peuvent ainsi proposer leurs propres produits et services à leurs clients. Le développement des réseaux mobiles avec la nouvelle norme 5G, qui a commencé en 2019, augmente les possibilités techniques. La technologie 5G constitue la base pour des applications variées. Elle permet par exemple de remplacer une connexion filaire basée sur la fibre optique ou le VDSL par une connexion sans fil (Fixed Wireless Access) sur le dernier kilomètre. En raison de sa forte pénétration, le marché de la communication mobile en Suisse arrive à saturation. En conséquence, le nombre de raccordements mobiles (cartes SIM) en Suisse stagne à environ 11 mio. Le taux de pénétration des raccordements mobiles y est toujours d'environ 126%. Comme l'année précédente déjà, le nombre d'abonnements (formules Postpaid) a augmenté, tandis que celui des formules Prepaid s'inscrivait en recul: la part des abonnements Postpaid atteint maintenant environ 75% (environ 71% l'an passé). La part de marché de Swisscom se maintient à 59% (Postpaid 59%, Prepaid 58%).

Marché du réseau fixe

La Suisse est presque entièrement équipée de réseaux haut débit filaires. Les réseaux fixes des opérateurs de télécommunication y côtoient les réseaux de câblo-opérateurs. De plus, au niveau régional, des acteurs du marché, notamment les services industriels de certaines

villes et communes, construisent et gèrent eux-mêmes leurs propres réseaux à fibre optique. Ces infrastructures de réseau sont pour la plupart mises à la disposition d'autres acteurs afin qu'ils puissent à leur tour commercialiser leurs propres produits et services. Le raccordement à haut débit filaire est devenu le raccordement principal de nombreux clients. Il constitue le socle sur lequel repose une offre de produits variés, proposés par des concurrents suisses ou d'envergure mondiale. La concurrence dans le domaine du réseau fixe a été dynamisée par l'arrivée de nouveaux opérateurs.

Marché du haut débit

En Suisse, les infrastructures qui reposent sur les réseaux des opérateurs de télécommunication et sur ceux des câblo-opérateurs sont les technologies d'accès les plus répandues pour les raccordements à haut débit. Fin 2019, le nombre de raccordements à haut débit du segment Retail s'élevait à environ 3,8 mio., soit environ 85% des ménages et des commerces. En raison de la saturation du marché, le nombre de raccordements à haut débit est resté quasiment inchangé, comme l'année précédente. La croissance des raccordements à haut débit des opérateurs de télécommunication a eu pour corollaire une diminution des raccordements des câblo-opérateurs. La part de marché de Swisscom se maintient à 53%.

Marché de la télévision

La transmission des signaux TV en Suisse passe par le raccordement au réseau câblé, le raccordement à haut débit, la réception par satellite, ainsi que par le raccordement mobile. La transmission des programmes de télévision par antennes (terrestres) a été arrêtée au cours de l'année 2019. Les consommateurs ont donc la possibilité de regarder la télévision sur une grande diversité de terminaux. Le marché suisse de la télévision se caractérise en outre par la variété des offres proposées par les acteurs nationaux établis. Plusieurs sociétés nationales et internationales y sont implantées et commercialisent leurs offres. Elles proposent des services de télévision et de streaming qui peuvent être utilisés via un raccordement à haut débit existant, indépendamment du fournisseur d'accès. Alimentée par la multitude de différentes offres, la dynamique concurrentielle reste très forte sur le marché saturé de la télévision. 94% des raccordements TV sont mis à disposition via le réseau câblé ou le réseau haut débit. Swisscom a régulièrement augmenté sa part de marché ces dernières années grâce à son offre de télévision Swisscom TV. Leader sur ce marché, elle a réussi à conforter sa position avec 36% de part de marché fin 2019 (exercice précédent: 35%).

Marché de la téléphonie fixe

La téléphonie fixe repose essentiellement sur les raccordements au réseau fixe des opérateurs de télécommunication et des câblo-opérateurs. Or, le nombre de ces raccordements ne cesse de diminuer, tendance qui ne s'est pas démentie en 2019. Ainsi, le nombre de raccordements fixes de Swisscom a chuté de 11% à 1,6 mio, principalement en raison de la substitution de la téléphonie fixe par la communication mobile.

Marché suisse des services informatiques

En 2019, le marché informatique (services informatiques et logiciels) a atteint un chiffre d'affaires stable d'environ CHF 17 mrd, et devrait continuer de croître au cours des prochaines années. Swisscom estime que la plus forte croissance viendra des secteurs du cloud, de la sécurité, de l'Internet des objets et des applications pour entreprises. Cette croissance se nourrit des projets commerciaux TIC toujours plus nombreux, de la propension grandissante à acquérir des prestations externes, de la multiplication des menaces pesant sur la sécurité informatique et de la percée des prestations liées à l'IoT (p. ex. nouveaux capteurs et une meilleure connectivité). En l'occurrence, les clients s'attendent en général à pouvoir disposer de services spécifiques à leur branche ou à leurs processus, assortis d'un conseil approprié.

Dans le domaine des services informatiques Swisscom n'a pas enregistré la croissance souhaitée. Le repli du chiffre d'affaires a abouti à un recul de la part de marché au cours de l'exercice. Cette situation s'explique principalement par le transfert d'applications vers le cloud, une tendance qui se poursuivra dans les années à venir. En revanche, l'évolution est réjouissante dans les domaines porteurs comme le cloud, les centres de données et les services de sécurité, qui affichent des chiffres d'affaires en hausse.

Développement du marché italien des services de télécommunication

Marché italien du haut débit

Le marché italien du haut débit fixe, qui génère un chiffre d'affaires de EUR 15 mrd (services Wholesale inclus), est le quatrième plus important en Europe. La couverture haut débit dans les logements et les commerces a nettement augmenté au cours des dernières années. Le marché du haut débit compte plus de 16 mio. de raccorde-

ments répartis entre quatre principaux concurrents et plusieurs opérateurs plus petits. Fastweb, qui affiche une part de marché de 15% dans le segment de la clientèle privée, est le deuxième plus grand fournisseur de services à haut débit fixe.

Marché italien de la communication mobile

Le volume du marché italien de la communication mobile représente actuellement environ 82 mio. de cartes SIM avec un chiffre d'affaires agrégé d'environ EUR 15 mrd. La pression concurrentielle et tarifaire est énorme. Malgré ces conditions difficiles, Fastweb a augmenté sa base de clientèle en communication mobile à 1,8 mio. de clients.

Protection des données

Swisscom est très attachée à la nécessité de traiter les données à caractère personnel de manière responsable et conforme à la loi. Pour répondre à ses exigences en la matière, Swisscom a renforcé au cours de l'exercice écoulé le personnel de l'unité d'organisation responsable du respect de la protection des données et a pris de nombreuses mesures de protection. Les équipes responsables disposent désormais d'un outil avec lequel ils vérifient périodiquement la conformité de leurs produits et processus commerciaux en matière de protection des données. Swisscom a considérablement amélioré la transparence du traitement des données pour les nouveaux produits. Plusieurs formations ont permis de renforcer la sensibilisation des collaborateurs à la protection des données. En outre, de nouveaux rôles ont été créés et du personnel a été formé dans tous les domaines d'activité de Swisscom et dans les sociétés du groupe afin d'ancrer la protection des données au niveau opérationnel. Enfin, Swisscom a commencé très tôt à mettre en œuvre les exigences de la nouvelle loi sur la protection des données.

Swisscom s'emploie à étendre encore les mesures de protection des données. La gestion et la surveillance de la protection des données au sein de Swisscom sont assurées par un service central de Data Governance qui travaille en étroite collaboration avec toutes les divisions opérationnelles et autres départements.

© Voir sous www.swisscom.ch/protection-des-donnees

Infrastructure

La société de l'information en Suisse est portée par les réseaux de télécommunications. Swisscom continue d'investir massivement dans l'infrastructure afin de répondre aux attentes en matière de débit, sur les réseaux fixe et mobile. D'ici fin 2021, la majorité des habitants de chaque commune suisse devrait profiter de bandes passantes plus élevées; de plus la couverture en fibre optique aura presque doublé dans les logements et les magasins fin 2025. Fin 2019, Swisscom dessert 90% de la population du pays avec la version de base de la 5G. Swisscom poursuit ainsi la même stratégie, qui vise à développer et à exploiter les meilleurs réseaux et réunir ainsi les conditions nécessaires à la transformation numérique.

Infrastructure en Suisse

Infrastructure de réseau

Les réseaux de télécommunication constituent l'ossature de la société de l'information en Suisse. Swisscom est de loin le principal opérateur helvétique, tant sur le réseau fixe que sur le réseau mobile. Qu'il soit fixe ou mobile, elle tient à fournir le meilleur réseau et mise sur une combinaison intelligente de différentes technologies de réseau pour que, dans toute la Suisse, ses clients puissent profiter de toutes les possibilités de l'univers numérique. Aujourd'hui, Swisscom exploite trois réseaux: le réseau fixe, le réseau mobile et le Low Power Network.

Une nouvelle ère de la communication

Swisscom a remplacé la téléphonie fixe classique par le protocole Internet (IP) et prépare ainsi le réseau pour l'avenir. Toutes les communes de Suisse sont entretemps passées à la téléphonie IP. Les clients privés bénéficient d'une qualité de communication nettement améliorée, d'un affichage automatique du nom de l'appelant et de la possibilité de bloquer les appels publicitaires intempestifs. Swisscom souhaite terminer la migration des derniers sites de clients commerciaux vers la téléphonie IP d'ici la fin du premier trimestre 2020. Le démantèlement des anciennes installations TDM se poursuit et de grandes quantités de matériaux tels que le cuivre, l'aluminium et des métaux précieux sont recyclés.

Position de leader à l'échelon international grâce à un développement permanent

La Suisse possède l'une des meilleures infrastructures d'information et de télécommunication au monde. Des études menées par l'OCDE ou l'institut IHS (Information Handling Services) l'attestent régulièrement. Les régions rurales profitent tout particulièrement des investissements massifs, pris en charge à près de deux tiers par

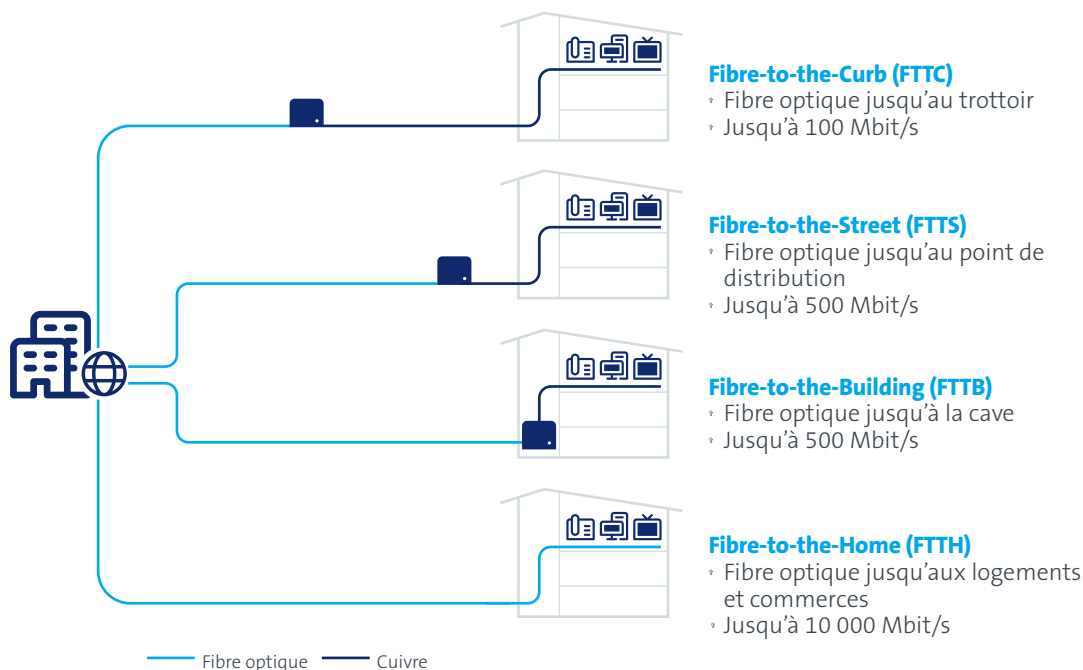
Swisscom. Une étude d'IHS (Broadband Coverage in Europe 2018) fait apparaître que la disponibilité du haut débit dans les régions rurales suisses y est deux fois plus élevée qu'en moyenne européenne.

Fin 2019, 74% des logements et commerces bénéficient déjà de débits de transmission de plus de 80 Mbit/s, 47% de plus de 200 Mbit/s et plus de 29% de débits pouvant atteindre 1 Gbit/s. Le réseau mobile de Swisscom compte parmi les plus performants en comparaison internationale. Il dessert aujourd'hui 99% de la population au moyen de la 2G, 3G et 4G. 97% de la population bénéficie de la 4G+ jusqu'à 300 Mbit/s, 72% de la 4G+ à 500 Mbit/s et 27% de la 4G+ jusqu'à 700 Mbit/s.

Développement du réseau

Les besoins en bande passante sur les réseaux fixe et mobile suisses ne cessent de croître. Pour se maintenir à un niveau élevé, des investissements supplémentaires dans les réseaux sont nécessaires. Swisscom investit donc de quelque CHF 1,6 mrd par an dans l'informatique et les infrastructures en Suisse.

Dans le réseau fixe, Swisscom poursuit le développement du très haut débit avec des bandes passantes minimales de 80 Mbit/s jusqu'à la fin 2021. Elle s'est également fixé de nouveaux objectifs de développement jusqu'à la fin 2025. Pour ce faire, elle table sur un mix de technologies à fibre optique ainsi que sur des approches convergentes, qui combinent intelligemment différentes technologies de fibre optique. Par technologies de fibre optique, Swisscom comprend, outre la fibre optique jusqu'aux logements et commerces (FTTH), les architectures réseau pour lesquelles des câbles en cuivre sont utilisés sur les derniers mètres, par exemple la fibre jusqu'au trottoir (FTTC), jusqu'au point de distribution (FTTS) ou jusqu'à la cave (FTTB). La fibre optique se rapproche ainsi toujours plus du client final.



D'ici fin 2021, la majorité des habitants de chaque commune suisse vont bénéficier de bandes passantes plus élevées. Avant la fin de l'année 2021, environ 90% des logements et commerces devraient disposer d'un haut débit minimum de 80 Mbit/s et près de 85% d'un débit de 100 Mbit/s ou plus.

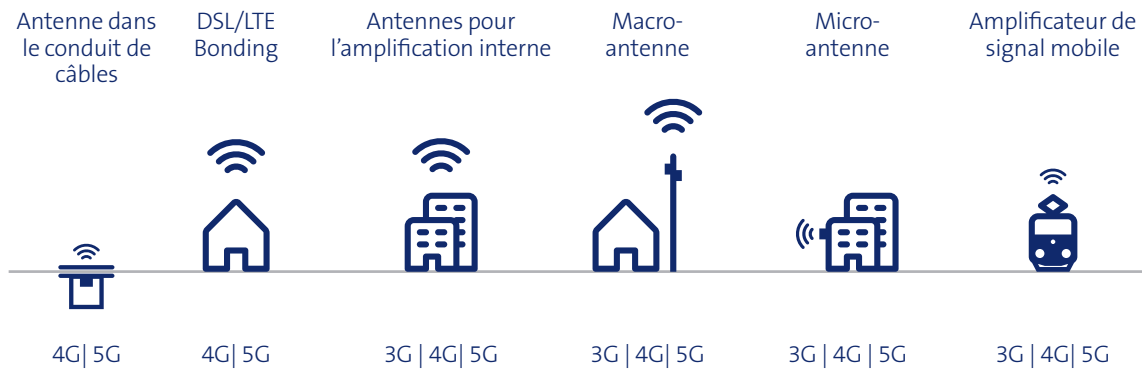
De plus, d'ici la fin 2025, la couverture de la fibre optique jusqu'aux logements et commerces (FTTH) devrait quasiment doubler par rapport à 2019. Ainsi, entre 50 et 60% des logements et commerces pourront profiter de débits allant jusqu'à 10 Gbit/s. Dans le même temps, Swisscom poursuivra dans les années à venir la modernisation de son réseau existant, ce qui permettra à 30 à 40% des logements et commerces de bénéficier d'une bande passante de 300 à 500 Mbit/s. Dans certaines régions, la nouvelle technologie Bonding permet d'améliorer sensiblement la couverture haut débit, en combinant la performance du réseau fixe à celle du réseau mobile et en offrant ainsi une meilleure expérience client.

Le volume de données qui transitent sur le réseau mobile augmente en permanence. Pour cette raison, mais aussi en raison des prescriptions légales strictes, il est nécessaire d'étendre le réseau à de nouveaux sites de communication mobile. Les microcellules peuvent compléter les

sites existants. Grâce à une innovation de Swisscom, elles peuvent être enterrées dans le sol. Des antennes peuvent également être installées dans les bâtiments commerciaux et les espaces publics couverts. Si le déploiement du réseau 4G+ se poursuit, le lancement de la 5G sera un thème central pour Swisscom au cours des années à venir. En février 2019, la Confédération a mis aux enchères les licences de téléphonie mobile pour des fréquences supplémentaires et Swisscom a participé avec succès à l'adjudication. Le 17 avril 2019, elle a été le premier opérateur suisse et l'un des premiers au monde à mettre en service un réseau 5G.

© Voir sous www.swisscom.ch/reseau

La 5G est la norme de communication mobile de la numérisation et revêt à ce titre une importance capitale pour la place économique suisse. Elle permet en effet d'atteindre des débits allant jusqu'à 10 Gbit/s, une réaction en temps réel et des capacités nettement supérieures. En déployant la première infrastructure 5G, Swisscom souligne son leadership technologique et pose la pierre angulaire sur laquelle s'appuiera le développement de nouvelles applications 5G. Depuis 2015 déjà, elle collabore avec Ericsson en vue du lancement de la 5G en Suisse. Elle estime que la technologie 5G accélérera la mise en réseau liée à l'Internet des objets.



Swisscom introduit la 5G sur différentes fréquences, la version intégrale s'appuyant sur les nouvelles fréquences 5G (3,5 GHz) et la version de base utilisant le spectre des fréquences existantes. Avec la version 5G de base, Swisscom a atteint son objectif de couvrir 90% de la population fin 2019. Ainsi, les équipements terminaux compatibles avec la technologie 5G seront vraisemblablement commercialisés au premier trimestre 2020. Malgré le déploiement rapide sur tout le territoire national, la 5G ne sera pas exploitée à son plein potentiel en raison des valeurs limites restrictives de l'ORNI. La 5G et la communication mobile suscitent par ailleurs des craintes au sein de la population que nous prenons au sérieux. Swisscom respecte à tout moment les valeurs limites préventives strictes en vigueur et informe le public sur les malentendus qui existent concernant la 5G et la communication mobile.

L'Internet des objets connecte d'innombrables objets et appareils entre eux et avec leurs utilisateurs. Swisscom a continué d'enrichir son portefeuille de services IoT. Les technologies IoT dédiées Narrow Band-IoT et LTE-M sont introduites dans toute la Suisse, tandis que le Low Power Network offre une couverture de 97%. L'arrivée d'opérateurs internationaux du cloud sur le marché IoT a donné un nouvel élan à la continuité et à l'extension de l'Internet des objets. Swisscom est bien positionnée à cet égard grâce à de solides partenariats avec Amazon et Microsoft. Elle est déjà le premier fournisseur pour les solutions IoT requises pour les applications cloud et analytiques, ainsi que leur exploitation.

Swisscom développe en permanence son réseau à haut débit, son offre de produits ainsi que le nombre d'emplacements d'antennes. Elle coordonne dans la mesure du possible les extensions de sites avec d'autres opérateurs, partageant avec différents fournisseurs près d'un quart de ses quelque 8 600 emplacements d'antennes. Fin 2019, Swisscom disposait de quelque 5 900 installations extérieures et 2 700 antennes de communication mobile dans des bâtiments. Avec quelque 5 900 hotspots en Suisse, elle se positionne en outre comme le leader des exploitants de réseaux publics locaux sans fil.

Fréquences de téléphonie mobile

Pour transmettre des signaux de téléphonie mobile, il est nécessaire de disposer de fréquences appropriées. En Suisse, ces fréquences sont attribuées indépendamment de la technologie: autrement dit, chaque technologie peut être transmise sur les fréquences mises à disposition. En 2012, la Commission fédérale de la communication (ComCom) a attribué les fréquences de 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz. Swisscom les utilise actuellement pour offrir à ses clients des services basés sur les technologies 2G, 3G et 4G. En février 2019, de nouvelles fréquences ont été attribuées, essentiellement pour permettre la transmission de signaux au moyen de la 5G. Il s'agit des fréquences de 700 MHz, 1400 MHz, 2600 MHz et 3500 MHz, que Swisscom utilise actuellement pour offrir à ses clients des services basés sur les technologies 5G, 4G, 3G et 2G, en se tenant toujours aux valeurs limites définies dans la loi. Ces dernières sont dix fois plus strictes en Suisse que ce que recommande l'Organisation mondiale de la Santé.

Infrastructure IT et plateformes

Comme le débit dans les réseaux mobiles, le recours aux services cloud ne cesse d'augmenter. Swisscom se positionne comme un solide prestataire de services cloud privés, publics et hybrides, et élargit son portefeuille grâce à des partenaires internationaux de renom.

Avec sa stratégie cloud, l'entreprise s'impose comme un partenaire informatique fiable, commercialisant une vaste offre de services. Les plateformes informatiques existantes de Swisscom, comme l'Enterprise Service Cloud, sont toujours plus présentes sur le marché suisse et sont complétées de manière ciblée par des solutions innovantes comme Container as a Service. De plus, Swisscom étoffe ses prestations avec des services cloud publics (comme Amazon Web Services ou Microsoft Azure) pour répondre de manière plus personnalisée aux besoins des clients.

Le passage à la transmission des données par le protocole Internet (All IP) et l'extension des services de connectivité augmentent les exigences envers les sites qui, par le passé, fournissaient seulement des services de téléphonie. Afin de répondre aux exigences supplémentaires, Swisscom a réparti la virtualisation des fonctions réseau sur quatre sites, ce qui permet de transférer d'importants volumes de données avec des temps de réaction très rapide.

Swisscom utilise ses plateformes cloud de manière systématique pour fournir des services de communication internes et externes. Elle les exploite dans ses propres centres de données géographiquement redondants, permettant ainsi une utilisation automatisée et efficace, garante d'une expérience client améliorée. Swisscom élargit son offre Connectivity existante pour y inclure un Software-Defined Networking (SDN) moderne, en accordant une attention particulière à la combinaison des services modernes et existants.

L'évolution perpétuelle sur le marché conforte Swisscom dans ses efforts visant à utiliser une technologie ultramoderne, en interne comme en externe, au profit des clients. Plutôt que de développer des infrastructures en régie propre, Swisscom a de plus en plus recours à des systèmes standardisés de partenaires. L'orientation sur le développement de services à valeur ajoutée spécifiques au marché, qui reposent sur de telles infrastructures, s'est révélée fructueuse. L'industrialisation de l'IT se poursuit et, dans son sillage, le développement d'applications modernes, qui profitent des possibilités offertes par les plateformes et contribuent à réduire les coûts et à permettre une sécurité maximale.

Cependant, les deux univers technologiques – ancien et nouveau – vont devoir cohabiter pendant plusieurs années encore. Swisscom se profile, dans ce contexte, en proposant des services spécifiques facilitant la transformation numérique, tels que le portefeuille «Journey to the Cloud». En réunissant diverses générations de technologies pour ses propres besoins, l'entreprise approfondit en permanence son expérience et son savoir-faire afin d'accompagner ses clients de manière optimale dans l'univers numérique.

Infrastructure en Italie

Infrastructure de réseau

En Italie, la couverture par les réseaux d'accès de dernière génération (NGA) s'est considérablement développée. Fastweb a largement contribué à cette progression en réalisant d'importants investissements dans son réseau. Quelque 8 mio. de logements et commerces, soit 30% de la population, sont actuellement desservis par l'infrastructure à très haut débit (FTTH et FTTS) de Fastweb. De plus, Fastweb fournit à 10 mio. de logements et commerces supplémentaires des services à très haut débit par le biais de services Wholesale. Ces prochaines années, Fastweb continuera d'améliorer et d'étendre la couverture du très haut débit, d'abord avec le développement d'un réseau fixe 5G (FWA) et ensuite avec une convention à long terme avec Open Fiber pour l'utilisation de l'infrastructure de réseau (FTTH). D'ici 2023 Fastweb atteindra avec son propre réseau une couverture en très haut débit de 60% ou de 90% jusqu'en 2026.

Dans le cadre d'une vente aux enchères, Fastweb a fait l'acquisition en 2018 de 200 MHz du spectre de fréquences 26 GHz et de 40 MHz du spectre de fréquences 3,5 GHz d'un autre opérateur. En 2019, elle a signé un accord global avec WindTre portant sur la construction et l'exploitation d'un réseau 5G national et s'est vu octroyer par les autorités italiennes la licence pour l'exploiter en tant qu'opérateur de communication mobile. En décembre 2019, Fastweb et Linkem ont conclu un accord sur une collaboration à long terme. L'objet de la collaboration est la poursuite du développement conjoint de l'infrastructure du réseau Fixed-Wireless-Access 5G dans les villes moyennes et petites en Italie et la fourniture mutuelle de services Wholesale.

Infrastructure informatique

Fastweb exploite quatre centres de données en Italie. L'infrastructure Informatique comprend environ 6 000 serveurs virtuels et physiques. Un centre de donnée est géré par un partenaire technologique qui est responsable de la mise en place et du développement du centre ainsi que des aspects opérationnels de l'infrastructure informatique de Fastweb. Deux centres de données sont utilisés principalement pour le segment de la clientèle commerciale, ce qui inclut housing, services cloud et autres managed services TIC.

Collaborateurs

Dans un environnement en pleine mutation, Swisscom est attentive aux nouvelles formes de travail. Elle investit de manière ciblée dans le développement professionnel de ses collaborateurs, afin de maintenir et d'accroître durablement non seulement leur employabilité mais aussi la compétitivité de l'entreprise. Swisscom accorde à ses collaborateurs cinq jours de formation continue par an. En tant qu'entreprise favorable à la famille, elle propose de nombreuses possibilités telles que le travail mobile et les horaires de travail flexibles. Fin 2019, Swisscom employait 19 317 collaborateurs en équivalent plein temps, dont 16 628, soit 86%, en Suisse. Swisscom forme en outre quelque 900 apprenants en Suisse.

Collaborateurs en Suisse

Introduction

La transformation numérique est omniprésente; elle est à la fois porteuse de multiples opportunités et de défis majeurs aussi bien pour les collaborateurs que pour les entreprises. Pour saisir ces opportunités ou maîtriser ces défis, il faut des collaborateurs motivés, capables de jouer de leurs compétences et de leurs expériences pour enthousiasmer jour après jour pour notre univers interconnecté. Swisscom accompagne ses collaborateurs pour qu'ils développent et complètent leurs compétences afin de disposer à l'avenir des capacités et des ressources nécessaires. Pour les collaborateurs, il est aussi important de toujours se former et se perfectionner. C'est pourquoi Swisscom accorde à tous ses collaborateurs cinq jours de formation continue par an et le fixe dans la convention collective de travail (CCT). Swisscom propose par ailleurs de nombreuses formations continues axées sur la promotion de l'employabilité des collaborateurs. Elle a en outre signé l'initiative «Lifelong Learning» de Digital Switzerland et soutient l'apprentissage tout au long de la vie.

Swisscom se positionne sur le marché des TIC comme un employeur de choix. Elle offre la possibilité à chacun d'assumer des responsabilités, d'exploiter son potentiel et de se perfectionner. Les collaboratrices et collaborateurs de Swisscom sont liés à l'entreprise par un contrat de droit privé fondé sur le Code des obligations. Des conditions générales d'engagement s'appliquent aux cadres de Swisscom, tandis que les autres membres du personnel sont soumis à une convention collective de travail (CCT). Les conditions d'engagement vont au-delà du standard minimal requis par le Code des obligations. En 2018, 98,7% de l'effectif en Suisse (exercice précé-

dent: 99,7%) étaient liés à l'entreprise par un contrat de travail de durée indéterminée. La part de collaborateurs à temps partiel s'élevait à 20,1% (exercice précédent: 20,2%). Le taux de fluctuation du personnel était de 6,1% en Suisse (exercice précédent: 6,8%). Des informations complémentaires sur les thèmes relatifs au personnel figurent dans le rapport sur le développement durable.

Convention collective de travail (CCT)

Swisscom entretient un dialogue constructif tant avec les partenaires sociaux (syndicat syndicom et association du personnel transfair) qu'avec les représentations du personnel (représentants du personnel des différentes divisions). La convention collective de travail (CCT) et le plan social, dont les dispositions équitables et élaborées en commun s'appliquent à tous les collaborateurs de Swisscom SA, sont négociés par Swisscom SA et les partenaires sociaux. Les filiales du groupe s'associent à la CCT par des conventions d'affiliation et reprennent celle-ci dans sa forme originale ou dans une forme modifiée, adaptée à la branche ou à l'activité. La société cablex SA négocie sa propre CCT avec les partenaires sociaux. L'actuelle CCT cablex est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), Swisscom a l'obligation de négocier la conclusion d'une convention collective de travail avec les associations du personnel. Pour toutes les questions litigieuses, une commission d'arbitrage qui soumettra des propositions de solutions aux partenaires sociaux doit être saisie. L'actuelle convention collective de travail (CCT) est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2018. Fin décembre 2019, 81% de l'effectif de Swisscom en Suisse étaient soumis à la CCT (exercice précédent: 82%).

La CCT Swisscom prévoit des conditions de travail et des prestations progressistes telles que cinq jours de formation continue par an, 18 semaines de congé de maternité et trois semaines de congé de paternité. Elle accorde par ailleurs aux partenaires sociaux et aux représentations du personnel un droit de participation échelonné, sous la forme d'information, de participation et de codécision, sur différents thèmes.

Plan social

Le plan social vise à prendre en compte les aspects sociaux lors de mesures de restructuration et à éviter les licenciements. Il règle les prestations accordées aux collaborateurs soumis à la CCT qui sont touchés par des mesures de suppression de postes. Il met par ailleurs en œuvre des instruments afin de renforcer l'employabilité des collaborateurs et prévoit des programmes de reconversion lorsque les restructurations sont planifiées à long terme. La responsabilité de son application a été confiée à Worklink AG, filiale de Swisscom, qui conseille et aide les collaborateurs dans leur recherche d'emploi ou leur propose des affectations en externe ou en interne, pour une durée limitée. Son offre aux collaborateurs comprend en outre des bilans de compétences, des conseils relatifs à la planification de carrière et du coaching. Swisscom privilégie en outre les solutions équitables en mettant sur pied des programmes d'occupation spécifiques comme la retraite partielle progressive ou les engagements temporaires dans des domaines d'activité similaires pour les collaborateurs plus âgés. En 2019, 83% (exercice précédent: 88%) des collaborateurs concernés par les suppressions de postes ont retrouvé un emploi avant la fin des mesures prévues par le plan social. Les cadres bénéficient d'un règlement comparable au plan social qui les soutient dans leur réorientation professionnelle.

Rémunération des collaborateurs

Système salarial

Un système de rémunération compétitif permet d'attirer des spécialistes et des cadres motivés et hautement qualifiés et de s'attacher leurs services à long terme. Le système salarial de Swisscom comprend le salaire de base, une part variable liée au résultat et des primes. Le salaire de base est calculé selon la fonction, les prestations individuelles et le marché du travail. La part variable liée au résultat dépend du résultat de l'entreprise et, pour les fonctions d'encadrement, de la prestation individuelle. Le succès de l'entreprise est mesuré à l'aune de l'atteinte de certains objectifs supérieurs, tels que des indicateurs financiers, la fidélité de la clientèle et la mise en œuvre de la stratégie du Groupe Swisscom. La prestation individuelle se mesure à l'aune des contributions fournies liées au résultat et au comportement.

Des informations détaillées sur la rémunération des membres de la Direction du groupe figurent dans le rapport de rémunération.

▢ Voir rapport page 96

Revue des salaires et évolution salariale

En 2019, Swisscom et les partenaires sociaux ont conclu un accord portant sur la revue des salaires au cours de l'exercice. Des augmentations de salaire équivalant à 1,4% de la masse salariale ont été décidées pour les collaborateurs soumis à la CCT et ont pris effet en avril 2019. Les salaires ont été adaptés en fonction des prestations: les collaboratrices et collaborateurs dont le salaire se situait dans la partie inférieure de la fourchette ou au niveau du marché ont obtenu une hausse salariale de 0,9% en cas de prestation conforme aux attentes, tandis que ceux dont le salaire se situait dans la partie supérieure ont bénéficié d'un versement unique. En l'occurrence, les salaires qui ont été adaptés sont ceux qui devaient être réajustés par rapport au marché. La masse salariale destinée aux cadres s'est accrue au total de 1,25% pour permettre des adaptations de salaire individuelles. En comparaison annuelle, la masse salariale en Suisse a diminué de 1% à CHF 2,0 milliards du fait de la réduction des effectifs.

Développement du personnel

L'environnement de marché dans lequel Swisscom déploie ses activités évolue en permanence. Aussi l'entreprise investit-elle de manière ciblée dans le développement professionnel de ses collaborateurs et de ses cadres, afin d'accroître durablement leur employabilité et la compétitivité de l'entreprise. Les collaborateurs ont la possibilité de se former en interne ou en externe. Dans son rôle de pionnière de la numérisation en Suisse, Swisscom s'intéresse de très près aux formes de travail de demain. Elle offre ainsi à ses collaborateurs et à ses cadres un terrain d'apprentissage qui leur permet de développer de nouvelles aptitudes et de concevoir leur propre évolution professionnelle. En 2019, chaque collaborateur de Swisscom a consacré 3,3 jours en moyenne à la formation et au perfectionnement.

Satisfaction des collaborateurs

Deux fois dans l'année, les collaborateurs Swisscom sont invités à donner leur avis sur différentes questions relatives à leur situation de travail dans le cadre d'un sondage Pulse. Les résultats et les commentaires qui accompagnent l'évaluation sont mis à la disposition de tous en temps réel. Ils permettent aux collaborateurs, aux équipes et à l'ensemble de l'organisation de réagir rapidement au feedback et d'ébaucher des améliorations. Cette forme d'enquête favorise une culture du feedback et de la transparence, qui constitue la base du développement commun de l'entreprise. Le taux de

retour de l'enquête de satisfaction augmente continuellement: en moyenne, 70% des collaborateurs au total (2018: 67%) ont pris part aux deux enquêtes menées en 2019. Quelque 90% des collaborateurs ayant participé au sondage ont affirmé qu'ils recommanderaient très probablement Swisscom comme employeur. Les résultats obtenus par Swisscom pour les aspects étudiés sont généralement supérieurs aux valeurs de référence du secteur.

Diversity

La multiplicité des opinions, des expériences, des idées et des compétences qui sont partagées chaque jour entre les collaborateurs contribue au succès et à la force d'innovation de Swisscom. Afin de promouvoir la diversité, Swisscom accorde une grande attention aux notions telles que le genre, l'inclusion, les générations et les régions linguistiques dans l'exercice de ses activités. En ce qui concerne le genre, Swisscom s'engage notamment en faveur de la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille. Les modèles de travail flexibles et la possibilité de réduire son temps de travail à titre d'essai augmentent le taux d'acceptation du travail à temps partiel. Swisscom s'engage en outre à mettre des postes de travail à la disposition de personnes présentant un handicap physique ou psychique (inclusion) afin de les intégrer ou de les réintégrer au marché du travail. Par rapport à l'année précédente, la part des postes de travail dans ce domaine est passée de 0,93% à 0,97%, l'objectif étant de réserver au moins 1% des postes de l'entreprise pour cette stratégie d'inclusion. Swisscom adopte aussi une approche intégrative lorsqu'il s'agit de la gestion générationnelle: les modèles de travail flexibles et la diversité des offres de développement aident les collaborateurs plus âgés à rester le plus longtemps possible actifs dans les processus de travail. Swisscom est représentée dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Elle attache une grande importance à la représentation équitable des différentes langues au sein des instances dirigeantes.

Collaborateurs en Italie

Convention de travail au sein du secteur des télécommunications

En Italie, les conditions de travail prévues par la loi reposent sur le Contratto Collettivo Nazionale di Lavoro (CCNL), une convention collective étatique. Le CCNL définit les conditions de travail entre la filiale italienne Fastweb et ses collaborateurs. Il contient également des clauses régissant les relations entre Fastweb et les syndicats. Fastweb entretient le dialogue avec les syndicats et les représentants du personnel et les associe suffisamment tôt au processus lors de réorganisations importantes dans la société.

Convention-cadre collective pour les collaborateurs

Le temps de travail des collaborateurs soumis au CCNL s'élève à 40 heures par semaine. Ce document fixe en outre cinq semaines de vacances, un congé de maternité de 20 semaines et un jour de congé de paternité. En cas d'incapacité de travail suite à une maladie ou à un accident, Fastweb garantit le versement intégral du salaire pendant 180 jours, puis la moitié du salaire pendant 185 jours.

Modèle de temps de travail

Les conditions de travail qu'applique Fastweb permettent à ses collaborateurs de trouver un bon équilibre entre exigences professionnelles et besoins privés. Y contribuent en particulier les mesures suivantes, convenues avec les syndicats et consignées dans la Conciliazione famiglia e lavoro de 2001: horaires de bureau souples, possibilité pour les mères de choisir leurs tours de service ou de travailler provisoirement à temps partiel.

Rémunération des collaborateurs

L'octroi de salaires compétitifs fidélise les cadres et les spécialistes hautement qualifiés. Le système de rémunération englobe un salaire de base, une part variable collective liée au résultat pour les collaborateurs et, pour les cadres, une composante variable liée à la prestation, qui dépend de la réalisation d'objectifs individuels et des objectifs de l'entreprise. Le salaire de base est fixé d'après la fonction, la prestation individuelle et la situation sur le marché de l'emploi. La part variable liée au résultat est déterminée sur la base du Premio di Risultato convenu séparément avec les syndicats. Fastweb respecte le salaire minimal légal défini par le CCNL.

A young man with a backpack is standing on a grassy hillside, holding up a smartphone to take a selfie. The background features rolling green hills, dense forests, and a clear blue sky. The scene is bright and sunny, suggesting a pleasant day outdoors.

Etre bien connecté même dans les régions éloignées et faire participer vos proches à votre vie.

Swisscom améliore la couverture du haut débit dans chaque commune en développant continuellement le réseau et en combinant de plus en plus les performances du réseau fixe à celles du réseau mobile.

Le meilleur réseau

Partager les meilleurs moments
à tout moment – peu importe quand,
où et avec qui.

Swisscom investit chaque année
environ 1,6 milliard de francs suisses
dans les infrastructures suisses.

Marques, produits et services

La marque Swisscom crée un lien entre le connu et l'inédit. Elle réunit sous un même nom tous les produits et services relevant de l'activité principale. Swisscom adapte en permanence son portefeuille d'offres aux attentes de la clientèle. Les clients aussi bien privés que commerciaux ont ainsi pu bénéficier des améliorations et innovations, apportées notamment à inOne et à Swisscom TV. Fastweb renforce la base de clientèle avec des offres convergentes.

Marques de Swisscom

Actif incorporel et élément capital de la gestion du risque de réputation, la marque Swisscom fait l'objet d'une gestion stratégique. Elle soutient les activités commerciales de Swisscom de manière optimale et donne une orientation à ses clients comme à ses partenaires. Elle est en outre un pôle d'attraction et une motivation pour ses collaborateurs actuels et potentiels.

La marque Swisscom est mise en valeur de manière cohérente dans tous les domaines. Elle doit parallèlement aussi disposer d'une grande flexibilité. Elle établit un lien entre le connu et l'inédit, elle symbolise aussi bien le réseau et l'infrastructure que les meilleures expériences et le divertissement ou encore les TIC et la numérisation.

Les produits et services relevant de l'activité principale sont proposés sous la marque Swisscom. Mais elle exploite aussi la marque secondaire Wingo et les marques tierces Coop Mobile et M-Budget. Dans son portefeuille, elle possède encore d'autres marques qui illustrent d'autres thèmes et secteurs d'activité. Ainsi, les marques Teleclub, Kitag et Cinetrade exploitées par Swisscom contribuent à profiler le groupe dans le secteur du divertissement. A l'étranger, le groupe est essentiellement représenté en Italie par la marque Fastweb. Le développement stratégique et la gestion de l'ensemble du portefeuille de marques font partie intégrante de la communication d'entreprise.



Extrait du portefeuille de marques

Société, technologie et environnement économique changent à un rythme toujours plus rapide. Une marque doit être capable de refléter ces changements tout en maintenant le cap sur son orientation en toute stabilité. Swisscom attend de ses collaboratrices et collaborateurs qu'ils soient dignes de confiance, engagés et curieux dans toutes leurs activités. Avec leur concours, elle se présente sur le marché comme un fournisseur fiable, assied sa position de leader et prospecte de nouveaux champs d'activité. Swisscom offre à ses clients l'opportunité de profiter très simplement de l'avenir interconnecté.

L'année sous revue a été marquée par les décisions stratégiques prises l'année précédente. Le nouveau Corporate Design a été étendu aux touch points les plus variés. Plus flexible et avec une orientation plus marquée sur les applications numériques, il vise à mettre davantage en avant les clients et les possibilités qui s'offrent à eux. Ainsi, le design et la promesse de Swisscom sont désormais visibles et présents dans toutes ses offres et tous ses produits ainsi que dans toutes ses mesures de communication.

La confiance et le service demeurent des éléments essentiels pour conforter les clients existants dans leur décision de rester fidèles à Swisscom, mais aussi pour en gagner de nouveaux et pour souligner l'importance de Swisscom pour la Suisse: partie prenante d'une Suisse moderne, le groupe est immédiatement identifiable comme une entreprise suisse et se positionne de manière crédible au travers de la thématique de la responsabilité. Tous ces éléments confèrent une image positive à la marque Swisscom et enrichissent ses nombreuses relations avec les clients. C'est notamment pour cette raison que la marque atteint, en matière de réputation, des valeurs exceptionnellement élevées au niveau mondial pour une entreprise du secteur des télécommunications.

Des classements externes viennent confirmer cette image. Swisscom occupe désormais la huitième place dans l'étude «Switzerland 50» réalisée par Brand Finance et, à ce titre, fait partie des marques suisses les mieux cotées. Sa valeur de marque est d'environ CHF 6 mrd selon Brand Finance.

Produits et services en Suisse

Clients privés

Pour pouvoir offrir à sa clientèle une expérience optimale, Swisscom adapte en permanence son portefeuille d'offres aux besoins de la clientèle. Elle a poursuivi le développement de ses abonnements inOne pour les

rendre encore plus attrayants: de conception modulaire, ils offrent la possibilité aux clients de choisir la performance de chacune des composantes en fonction de leurs besoins et d'y intégrer aussi très facilement d'autres terminaux mobiles, tels que montres connectées, traceurs GPS et tablettes.

Avec inOne, Swisscom propose une offre combinée adaptée aux besoins des clients, qui inclut au choix la télévision et/ou la téléphonie fixe en plus du raccordement à haut débit. Pour chaque composante de l'offre, le client a le choix entre des profils présentant différents niveaux de performance et de prix. Les différences résident essentiellement dans le débit de la connexion Internet, le nombre de chaînes TV proposées, la disponibilité ou non de la fonction d'enregistrement et de Replay et le décompte des minutes de communication/SMS; inOne s'adapte ainsi aisément aux besoins de chacun.

En 2019, Swisscom a poursuivi l'extension de son abonnement inOne mobile. Avec le nouvel abonnement inOne mobile go, d'une part les clients bénéficient d'une utilisation illimitée du smartphone en Suisse, d'autre part, Swisscom a aussi été le premier opérateur à inclure l'utilisation au sein de l'UE/Europe de l'Ouest dans l'abonnement. Désormais, les clients de Swisscom peuvent en toute liberté téléphoner, envoyer des SMS et surfer sur Internet, qu'ils soient en Suisse ou à l'étranger. Il est en outre possible d'intégrer aisément et à moindre coût d'autres terminaux tels que tablettes, laptops, montres connectées, traceurs GPS ou un deuxième smartphone au contrat existant. Ces terminaux connectés rencontrent un succès toujours plus vif auprès des clients.

Durant l'année sous revue, Swisscom TV a encore une fois nettement renforcé son attractivité pour les clients. Grâce à une nouvelle interface utilisateur et à une meilleure intégration des différents fournisseurs de contenu, il est encore plus facile de trouver ce qu'on cherche et d'en profiter sur Swisscom TV. La nouvelle Swisscom Box offre en outre une expérience TV totalement inédite. Avec le nouvel assistant vocal intégré, il est non seulement plus facile de commander Swisscom TV, les clients peuvent aussi commander des dispositifs Smart Home connectés tels que des lampes ou des installations audio par simple commande vocale en utilisant la Home App de Swisscom. La nouvelle Swisscom Box crée ainsi un écosystème qui offre aux clients plus de liberté et de possibilités dans le monde numérique.

A travers les marques Wingo, Coop Mobile et M-Budget, Swisscom s'adresse aux clients qui ne demandent pas la qualité de service et l'offre complète des produits Swisscom. Avec M-Budget et Wingo, ces utilisateurs pro-

fitent néanmoins d'offres mobiles, fixes et Internet simples et attrayantes. Coop Mobile est un simple abonnement de communication mobile, qui se distingue par le fait que le crédit de données n'expire pas à la fin du mois.

Les clients de Swisscom peuvent faire réparer leurs téléphones portables endommagés dans les Repair Centers des Swisscom Shops. Avec myCloud, Swisscom propose une solution suisse permettant aux utilisateurs de gérer et de partager leurs données personnelles (photos, vidéos et documents) en toute sécurité. Swisscom élargit constamment son offre de services afin de répondre aux besoins des clients en perpétuel changement.

Clients commerciaux

La transformation numérique continue d'être une priorité des entreprises; elle modifie leurs processus commerciaux, modèles commerciaux, expériences client et mondes du travail. Elle nécessite de solides réseaux de communication. Forte d'une expérience de longue date en tant qu'entreprise TIC intégrée, Swisscom accompagne ses clients dans leur processus de numérisation. Avec leur concours, elle développe des solutions d'avenir basées sur l'un des portefeuilles TIC les plus complets de Suisse. Ce dernier inclut les solutions cloud, outsourcing et workplace, des solutions IoT, mais aussi des solutions mobiles pour le travail et la communication mobiles, des solutions réseau, la mise en réseau de sites, l'optimisation des processus opérationnels, des solutions SAP, des solutions de sécurité et d'authentification ainsi qu'une gamme complète de services spécialement conçus pour les banques. En 2019, Swisscom a principalement élargi son offre cloud globale avec Microsoft Azure et développé ses solutions de sécurité et d'IoT. Swisscom accompagne les hôpitaux dans la numérisation des processus et les aide ainsi à gagner en efficacité. Par ailleurs, elle prend en charge la gestion des systèmes informatiques pour les assureurs-maladie. Swisscom accélère la numérisation du secteur de la santé, grâce à des solutions de mise en réseau pour les prestataires de santé, ainsi que la mise en œuvre du dossier électronique du patient.

Standardisé mais individualisé: sous le nom inOne PME, Swisscom propose aux petites entreprises un paquet combiné comprenant la téléphonie et Internet. Les PME plus grandes ou qui ont des besoins plus complexes obtiennent avec «Smart Business Connect» une solution de communication individuelle comprenant des fonctions de collaboration et des solutions réseau. Les deux offres comportent des services intégrés, comme par exemple la sûreté de fonctionnement Internet, et peuvent être complétées par Swisscom TV ou Swisscom TV Public et désormais aussi Swisscom TV Host pour les hôtels et les foyers. Les PME dépendent aussi d'une infrastructure informatique fiable pour leurs activités

commerciales, car celle-ci est toujours plus vitale dans la réalité d'une entreprise. Mais l'informatique ne doit pas seulement fonctionner de manière irréprochable du début à la fin d'un processus, elle doit aussi à tout moment pouvoir s'adapter facilement et de manière flexible aux évolutions du marché et de l'entreprise. Les clients qui cherchent une solution complète et modulaire d'outsourcing informatique peuvent avoir recours à «Smart ICT». Avec le concours de partenaires informatiques dans les régions, Swisscom se charge de l'exploitation de l'infrastructure TIC du client et veille avec professionnalisme à la sécurité des données. En 2019, Swisscom a lancé les deux solutions de sécurité informatique «Managed Security» et «Managed Backup» destinées à offrir aux PME une sécurité maximale contre les attaques et les pertes. Les abonnements de communication mobile axés sur les besoins des clients commerciaux ainsi que des logiciels et des services web complètent le portefeuille d'offres destinées aux PME.

Avec ses offres intégrées innovantes, Swisscom entend soulager les PME suisses et leur permettre d'exploiter les opportunités qu'offre le monde interconnecté. Enfin, Swisscom propose localsearch, des services d'information et d'annuaires permettant aux PME de rechercher rapidement des adresses, des numéros de téléphones et des informations détaillées sur les entreprises: sur Internet, sur l'application mobile et sur la version papier de l'annuaire téléphonique (Local Guide).

Wholesale

Pour répondre aux besoins de ses clients, Swisscom met à leur disposition un large éventail de types de raccordements en cuivre et par fibre optique. Avec ses services Carrier Ethernet Service, Carrier Line Service et Lignes louées LTC, Swisscom Wholesale commercialise auprès d'autres opérateurs de télécommunication, selon leurs besoins, des liaisons point à point transparentes et de haute qualité offrant une grande diversité de bandes passantes et d'interfaces ainsi qu'un service Ethernet souple permettant des bandes passantes et des qualités de service sur mesure. Swisscom propose également des offres de base wholesale pour la connexion d'installations et de services de télécommunication (interconnexion) ainsi que des infrastructures permettant l'utilisation conjointe de canalisations de câbles. Enfin, elle prospecte des champs d'activités d'avant-garde dans le domaine OTT.

Produits et services en Italie

Dans le segment de la clientèle privée, Fastweb a encore renforcé son activité convergente fixe-mobile et son approche Go-to-Market sur la base de la transparence et

de la simplicité. Elle confirme ainsi sa position de leader en matière de satisfaction de la clientèle dans les services de téléphonie fixe et occupe aussi la première position dans la communication mobile. Fastweb a en outre complété son portefeuille pour les clients privés avec le service cloud personnel «WOW-Space».

Dans le segment de la clientèle commerciale, Fastweb a maintenu sa position de leader, notamment auprès de l'administration publique, où elle a remporté les grands contrats-cadres publics nationaux pour les services filaires et TIC.

Dans le segment des grands clients, Fastweb a lancé des services Wholesale à haut débit dans le but de devenir une alternative forte à la société établie.

Satisfaction de la clientèle

Swisscom Suisse réalise des enquêtes et des études sectorielles pour mesurer la satisfaction de la clientèle. Elle se livre à cet exercice deux fois par an, aux deuxième et quatrième trimestres. Le segment Wholesale quant à lui évalue la satisfaction de la clientèle une fois par an. L'indicateur le plus important, tous segments confondus, est la propension des clients à recommander Swisscom, c'est-à-dire le taux de recommandation ou Net Promoter Score (NPS). Le NPS reflète l'attachement émotionnel des clients et éclaire sur l'attitude de ces derniers à l'égard de Swisscom. Il résulte de la différence entre les promoteurs (clients qui recommanderaient fortement

Swisscom) et les critiques (clients qui ne recommanderaient Swisscom que sous réserve ou pas du tout). De plus, l'entreprise mène les enquêtes sectorielles suivantes:

- Le **secteur Clients privés** procède à des enquêtes représentatives pour mesurer la satisfaction et la propension des clients à recommander Swisscom. Les personnes qui appellent la hotline de Swisscom et les visiteurs des Swisscom Shops sont régulièrement invités à donner leur avis sur les temps d'attente et la serviabilité de leurs interlocuteurs. Lors d'études de produits, acheteurs et utilisateurs font en outre fréquemment l'objet de sondages portant sur la satisfaction, le service et la qualité des produits.
- Le **secteur Enterprise Customers** réalise une enquête de satisfaction portant sur la chaîne des expériences clients. Des instruments de feed-back sont mis en place aux points de contact importants afin d'évaluer la satisfaction de la clientèle. Ainsi, les utilisateurs informatiques peuvent formuler un retour après chaque interaction avec le Service Desk ou à la suite d'une commande. Enfin, une fois un projet terminé, les donneurs d'ordre évaluent la qualité et le succès du projet.
- Le **secteur Wholesale** mesure la satisfaction des clients au moyen de la chaîne des expériences clients.

Sur la base des résultats de ces études et de ces enquêtes, Swisscom prend les mesures appropriées pour améliorer encore ses produits et services. Les résultats ont une influence sur la part variable liée au résultat versée aux collaborateurs et au management.

Hey Swisscom – la nouvelle Swisscom Box offre non seulement le meilleur divertissement TV, mais peut également s'utiliser pour contrôler via la voix d'autres appareils Smart Home mis en réseau.

1,56 million de clients font confiance à la télévision la plus populaire de Suisse.



A woman with brown hair, wearing a green textured jacket over a white shirt and blue jeans, is sitting on a concrete ledge. She is wearing large black headphones and looking down at a tablet device she is holding with both hands. The background is a blurred outdoor setting with green grass and a white structure.

Swisscom TV

swisscom.ch/tv2019

Personne n'est obligé de se passer de ses programmes préférés ou de ses enregistrements en déplacement – avec TV Air, Swisscom TV vous accompagne à tout moment.

Près de 650 000 clients regardent Swisscom TV chaque mois sur un ordinateur portable, une tablette ou une application pour smartphone.

Innovation et développement

La mondialisation, les nouvelles technologies et l'évolution des besoins des clients entraînent des changements toujours plus rapides. En investissant en permanence dans l'innovation, Swisscom met sur le marché de nouveaux produits et services, optimise les processus et assure sa position sur le marché à long terme.

L'innovation, un moteur essentiel

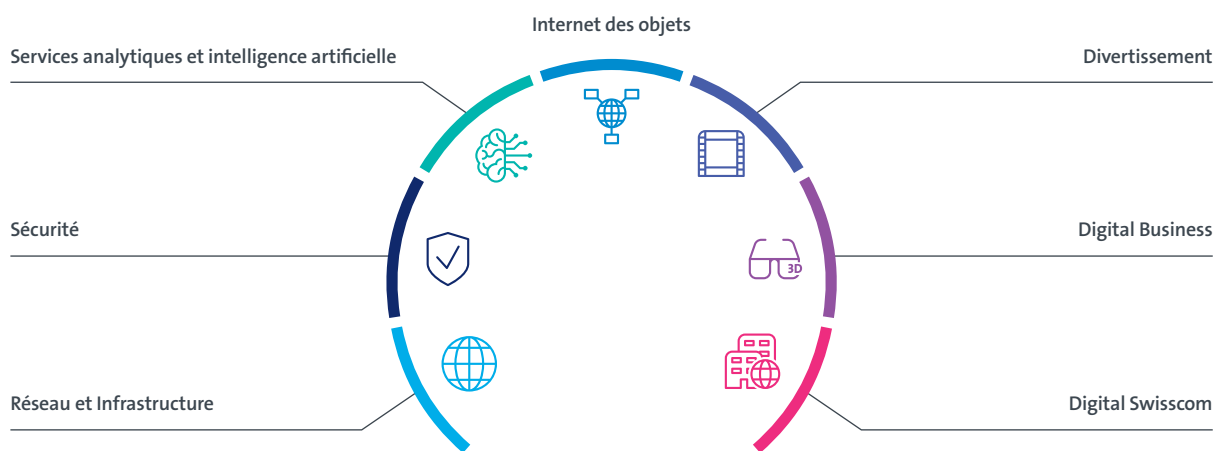
L'innovation n'a cessé de gagner en importance ces dernières années. Outre l'optimisation continue de ce qui existe, Swisscom investit aussi dans des innovations disruptives. Elle crée ainsi de nouveaux marchés et préserve durablement sa valeur d'entreprise. Swisscom s'est fixé pour objectif d'anticiper les défis stratégiques et d'identifier en amont les futurs besoins de la clientèle et les nouveaux secteurs de croissance en vue d'élaborer des solutions qui créent de la valeur ajoutée et enthousiasment les gens. Pour cela, elle travaille en partenariat étroit avec des hautes écoles, des start-ups et des entreprises technologiques établies.

Dans la Silicon Valley, à Shanghai et à Berlin, des Swisscom Outposts se chargent du repérage et du transfert technologiques pour Swisscom. Swisscom Ventures met en réseau les start-ups avec les unités opérationnelles de Swisscom afin de stimuler l'innovation. Depuis 2007, les investissements dans plus de 61 jeunes pousses ont déjà créé plus de 1 300 emplois en Suisse et le Digital Transformation Fund lancé en 2018, garantira la suite. Le programme interne d'intrapreneurship Kickbox soutient par ailleurs le processus d'innovation propre à l'entreprise. Il met à la disposition des collaborateurs des outils, un processus clair et des ressources pour les projets d'innovation. D'autres grandes entreprises peuvent accéder au programme par l'intermédiaire de getkickbox.com.

© Voir sous www.swisscom.ch/innovation

Orientation thématique de l'innovation

Dans l'innovation, Swisscom se concentre sur sept domaines, qui soutiennent la réalisation immédiate des objectifs du groupe:



Dans le cadre de ces domaines d'innovation, Swisscom investit en permanence dans des solutions avancées pour atteindre ses objectifs stratégiques. Elle entend ainsi mettre à disposition la meilleure infrastructure pour la Suisse numérique, en premier lieu dans le domaine des TIC, exploiter de nouveaux leviers de croissance et offrir à ses clients les meilleurs produits et services.

Réseau et Infrastructure

Swisscom mise sur une combinaison de technologies pour que toute la Suisse puisse profiter de la meilleure infrastructure. Grâce à une architecture innovante, elle renouvelle en outre tous les composants réseau, du noyau au raccordement. Ce faisant, elle réunit les conditions qui permettront à l'avenir de lancer rapidement de nouveaux services et de toujours être le premier opérateur à fournir des services inédits à ses clients.

Communication mobile

Swisscom a considérablement contribué au passage à la nouvelle norme de communication mobile 5G. En première mondiale, elle a connecté le premier prototype de smartphone 5G avec un réseau 5G en novembre 2018. Le premier appel international 5G s'est fait en février 2019 vers l'Australie. Swisscom a été le premier opérateur mobile en Suisse et l'un des premiers au monde à lancer un réseau 5G commercial opérationnel en avril 2019. Elle a présenté à cette occasion le premier smartphone 5G commercialisé en Europe.

XGS-PON

Swisscom compte parmi les premières entreprises suisses à miser sur la technologie de fibre optique XGS-PON, qui permet d'augmenter considérablement les débits disponibles sur un raccordement à fibre optique. Avec XGS-PON, plusieurs clients utilisent simultanément un seul câble à fibre optique jusqu'aux puits à proximité des bâtiments. Swisscom installe dans ses puits un splitter en l'intégrant dans une architecture d'avant-garde.

Internet des objets (IoT)

Le potentiel d'innovation de l'IoT dope les modèles commerciaux lucratifs, les processus automatisés et la création de nouvelles interactions clients et de produits intelligents. Dans le cadre de différentes manifestations, Swisscom soutient aussi les entreprises telles que les start-ups afin qu'elles puissent maîtriser l'accès à l'IoT et développer ce dernier.

Première solution globale de IoT

Swisscom a continué d'enrichir son portefeuille IoT et s'est aussi positionnée en tant que fournisseur de solutions système. Avec «Data Driven» pour devise, Swisscom soutient les entreprises dans la collecte et le traitement des données et leur montre la valeur ajoutée qui en résulte. En partenariat avec la société internationale de contrôle des marchandises SGS, elle a par exemple développé une solution système pour surveiller le degré de fermentation des céréales dans des silos en Egypte. Les données sont saisies sur place, puis transmises de manière sécurisée et fiable, traitées et analysées dans le cloud Microsoft Azure, avant d'être transférées dans le système de données du client (ERP). Avec cette solution, Swisscom permet d'éviter que d'énormes quantités de céréales ne fermentent et ne deviennent donc inutilisables.

© Voir sous www.swisscom.ch/lpn

Services analytiques et intelligence artificielle Intelligence artificielle (AI)

Swisscom utilise l'intelligence artificielle de manière ciblée afin d'offrir à ses clients un meilleur service, notamment dans le service à la clientèle, pour la détection des dérangements sur le réseau ou pour améliorer l'efficacité des processus internes. Les clients commanderont ainsi à l'avenir le dialogue vocal automatisé sur la hotline Swisscom au moyen d'une reconnaissance vocale s'appuyant sur l'intelligence artificielle plutôt qu'avec la saisie numérique classique. Cela permet d'identifier plus rapidement les besoins des clients et de les transmettre directement à l'agent approprié.

Sécurité

Sécurité grâce à l'automatisation

Les menaces provenant d'Internet prolifèrent et sont de plus en plus sophistiquées. Dans le but de protéger l'entreprise, son infrastructure et ses clients, Swisscom se sert d'ores et déjà de technologies d'automatisation et de l'intelligence artificielle pour lutter contre les actes de piratage, détecter automatiquement les menaces et les attaques et prendre immédiatement les contre-mesures nécessaires. Swisscom a mis en service son Security Operation Center (SOC) début 2019. Dans le cadre de Managed Security Services, elle propose aux clients commerciaux des prestations de service dédiées de surveillance de l'infrastructure. Swisscom renforce également la transparence des données traitées par la mise en place d'un vaste inventaire des données.

Divertissement

Swisscom Box avec assistant vocal

Innovante, la Swisscom-Box offre de toutes nouvelles possibilités aux clients: elle réunit des contenus en streaming et la télévision classique sur un même écran et permet, avec un assistant vocal intégré, de contrôler les fonctions de Swisscom TV et les premières applications Smart Home. Avec la nouvelle interface utilisateur Entertainment OS4, Swisscom TV est encore plus personnelle.

Digital Swisscom

Dans un environnement de marché dynamique, caractérisé par une vive concurrence et une forte pression sur les prix, les changements se font toujours plus rapidement en raison de la numérisation croissante. Pour Swisscom, cela signifie adapter en conséquence les formes de collaboration et les structures. En 2019, elle a pris de nouvelles mesures pour numériser son réseau, ses postes de travail et ses processus. En 2019, la plateforme WhatsApp a par exemple été ajoutée aux Swisscom Message Services. Swisscom répond ainsi à une demande croissante des clients. Elle continuera de développer ses canaux de communication de manière toujours plus efficace, numérique et systématiquement automatisée. Swisscom consolide par ailleurs son rôle de leader dans le domaine des prestations de services parmi les opérateurs de télécommunications.

Digital Business

Dans le domaine d'innovation Digital Business, Swisscom a encouragé en 2019 des innovations au sein et en dehors de sa propre entreprise, notamment par la création et le développement de co-entreprises avec des partenaires stratégiques et en soutenant l'intrapreneurship. Swisscom accorde une attention particulière aux domaines des technologies financières (FinTech), du marketing numérique et de la technologie blockchain. De plus, elle cherche continuellement de nouveaux segments qui pourraient devenir pertinents pour ses activités.

Swisscom Directories SA (localsearch)

Bon nombre de PME suisses ne profitent pas encore vraiment de la numérisation. La filiale de Swisscom, Swisscom Directories SA (localsearch), les aide à franchir le pas: être trouvé sur le web, acquérir de nouveaux clients et fidéliser la clientèle existante – localsearch permet aux PME de s'affirmer sur le marché grâce au marketing numérique. Avec SWISS LIST, localsearch fait évoluer l'inscription sur annuaire classique vers l'ère numérique. Lancée en 2019, SWISS LIST compte déjà plus de 100 000 clients. localsearch exploite aussi les plateformes local.ch et search.ch qui sont les annuaires au plus fort taux de pénétration en Suisse.

FinTech

Swisscom et Sygnum Banque SA veulent développer un écosystème complet pour les actifs numériques. Les éléments de base de cet écosystème sont l'émission de titres, la garde et l'accès aux liquidités ainsi qu'aux services bancaires. Il est basé sur une technologie de registres distribués développée et exploitée par Swisscom. La société daura SA, dans laquelle Swisscom détient une participation minoritaire, ainsi que la filiale Custodigit SA font partie de cet écosystème. La plateforme daura offre la possibilité aux entreprises non cotées en Bourse d'enregistrer ou d'émettre des titres de participation sur la blockchain et de les transmettre de manière sécurisée dans le monde entier. Certaines fonctions sont encore soumises à l'approbation de l'autorité de surveillance. Custodigit AG offre aux prestataires de services financiers réglementés une solution technique pour conserver leurs actifs numériques. La plateforme intégrée permet aux clients de gérer l'ensemble du cycle de vie de leurs actifs numériques. Outre les actifs, Swisscom entend aussi numériser des documents sur la base de l'infrastructure de blockchain. A l'avenir, il sera non seulement possible de délivrer, vérifier, transférer et archiver numériquement des registres, mais aussi des contrats et des certificats.

Mise en réseau intelligente

Fondée par Swisscom et AMAG, la société autoSense SA se concentre sur le développement de services automobiles de pointe et s'est rapidement imposée comme l'un des premiers acteurs du segment. La société offre des services liés à la mise en réseau intelligente de voitures pour les particuliers et les entreprises, ainsi que des services partenaires constamment développés. Il s'agit notamment d'un journal des trajets, d'un diagnostic à distance et d'alertes en cas de problème de moteur, d'une application pour faire le plein sans numéraire, d'une assurance au kilomètre, ainsi qu'un accompagnement numérique pour les moniteurs de conduite et les apprentis conducteurs.

Identité numérique

Swisscom a une participation dans SwissSign Group SA. SwissSign est parrainée par de nombreuses entreprises proches de la Confédération ainsi que par des sociétés financières et des compagnies d'assurance. Ses actionnaires souhaitent établir avec SwissID un système d'identité numérique simple et ouvert. SwissID peut déjà être utilisé facilement et en toute sécurité sur de nombreux portails en ligne, dont La Poste, la Banque Cantonale de Saint-Gall et les cantons du Jura, des Grisons et de Zoug.

Publicité numérique

Avec la plateforme interactive Beem, l'utilisateur interagit avec des objets à proximité de lui. S'il a activé Beem, il lui suffit d'un clic pour accéder à des informations complémentaires sur son smartphone, par exemple des propositions d'excursions, des informations contextuelles sur des expositions d'art, des places en exclusivité ou des possibilités de commande de produits. Depuis octobre 2019, Beem est accessible par l'intermédiaire des applications des partenaires 20 Minutes et Bluewin ainsi que dans l'application Beem. Au premier semestre 2020, Blick.ch suivra en tant que nouveau partenaire.

Drones


Swisscom numérise l'espace aérien et veut automatiser et sécuriser les vols de drones. Le Swisscom Drone Hub identifie notamment les possibilités visant à utiliser le réseau de radiocommunication mobile pour le contrôle et la commande des drones. Au second semestre 2019, Swisscom Broadcast a lancé «Drone Spotter», une solution modulaire de protection assurant la détection, le suivi et la surveillance des drones. Swisscom coopère en outre avec des start-up ou avec l'EPF, notamment dans le cadre des projets Smart Farming (utilisation de drones pour une agriculture plus durable) et Illgraben (système d'alerte précoce pour les dangers naturels). Swisscom et d'autres partenaires font également partie de l'initiative U-Space lancée par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC). Cette coopération nationale, lancée fin mars 2019, favorise l'intégration sécurisée des drones dans l'espace aérien.

«Nous voulons enthousiasmer nos clients et consacrons tout notre temps à la création de chocolat. Nous préférons, en revanche, confier la partie technique aux professionnels.»

Confiserie Fornerod à Morges

Swisscom propose aux petites et moyennes entreprises des composantes standardisées et modulaires pour la téléphonie et l'infrastructure informatique, ce qui permet aux PME de se concentrer sur leur métier de base.





«La mise en réseau d'actuellement 21 cliniques dans toute la Suisse facilite la collaboration numérique de nos 2 000 utilisateurs. Il nous apparaît important d'avoir à nos côtés un partenaire solide en matière de sécurité également.»

Clinique de Genolier, une clinique privée de Swiss Medical Network

Avec Swisscom, les clients commerciaux peuvent compter sur un soutien global, aussi bien en matière de téléphonie, que de mise en réseau de postes de travail ou de solutions informatiques intégrées et fiables.

Marche des affaires

Indicateurs de performance alternatifs

Tout au long du rapport financier, Swisscom utilise non seulement des indicateurs définis dans les normes internationales d'information financière (IFRS), mais aussi certains indicateurs de performance alternatifs (IPA). Ces indicateurs alternatifs donnent des informations utiles sur la situation économique du groupe et servent à la gestion et au pilotage financiers.

Ces indicateurs n'étant pas définis d'après les IFRS, leur calcul peut différer de celui des IPA publiés par d'autres entreprises. En conséquence, la comparabilité au-delà de l'entreprise peut se trouver limitée.

Les indicateurs de performance alternatifs clés utilisés par Swisscom pour le compte rendu d'activités 2019 sont définis comme suit:

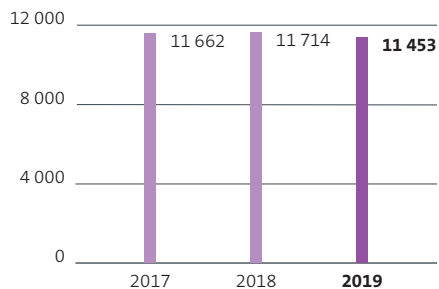
Indicateur	Définition pour Swisscom
Ajustements	Positions significatives qui, en raison de leur caractère exceptionnel, ne peuvent pas être considérées comme faisant partie des performances courantes du groupe Swisscom, par exemple les charges de réduction de postes et les positions importantes en rapport avec des litiges ou d'autres effets exceptionnels. En outre, l'application des modifications aux normes comptables IFRS peut nuire à la comparabilité avec l'année précédente si elles ne sont pas appliquées rétrospectivement.
Ajusté et à taux de change constants	Indicateur de performance compte tenu des ajustements et des effets de change (les chiffres de 2019 sont convertis sur la base du cours de change de 2018 afin de calculer l'effet de change).
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	Résultat d'exploitation avant amortissements des immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et droits d'utilisation, charges et produits financiers, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence et charge d'impôt sur le résultat.
Résultat d'exploitation (EBIT)	Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)
Investissements	Investissements en immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et paiements pour droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) inscrits au bilan selon IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation.
Operating free cash flow proxy	Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) déduction faite des investissements en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles et les paiements pour droits d'usage inaliénables (IRU) ainsi que charges de location. Les charges de location 2019 incluent les charges d'intérêts sur les engagements de leasing et les amortissements de droits d'utilisation hors amortissements de droits d'usage inaliénables (IRU). En 2018, l'operating free cash flow proxy inclut les charges de location pour la location simple selon IAS 17.
Free cash flow	Flux de trésorerie provenant de l'activité et de l'investissement hors flux de trésorerie provenant de l'achat et de la vente de filiales ainsi que recettes et dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres actifs financiers. L'année précédente, les revenus de dividendes perçus ne faisaient pas partie du free cash flow.
Dette nette	Passifs financiers, déduction faite des liquidités, des placements à court terme, des instruments financiers dérivés détenus pour la couverture du passif financier, ainsi que des autres placements à long terme qui s'inscrivent dans un rapport direct avec le passif financier à long terme (certificats de dépôt, U.S. Treasury Bond Strips). Voir rapport de gestion page 56.
Dette nette y compris engagements de leasing	Dette nette plus engagements de leasing.

Rapprochement des indicateurs de performance alternatifs

En mio. CHF	2019	2018	Variation
Chiffre d'affaires net			
Chiffre d'affaires net	11 453	11 714	-2,2%
Conversion de monnaies étrangères	89	-	
Chiffre d'affaires net à taux de change constants	11 542	11 714	-1,5%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)			
EBITDA	4 358	4 213	3,4%
Charges de réduction de postes	56	-	
Charges de location simple selon IAS 17	-	207	
Autres ajustements au titre de la première application d'IFRS 16	-	19	
EBITDA ajusté	4 414	4 439	-0,6%
Conversion de monnaies étrangères	29	-	
EBITDA ajusté à taux de change constants	4 443	4 439	0,1%
Investissements			
Investissements en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	2 390	2 404	
Paiements de droits d'usage inaliénables (IRU)	48	-	
Investissements	2 438	2 404	1,4%
Conversion de monnaies étrangères	24	-	
Investissements à taux de change constants	2 462	2 404	2,4%
Operating free cash flow proxy			
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 981	3 720	261
Investissements	(2 438)	(2 404)	(34)
Amortissement des droits d'utilisation	(282)	-	(282)
Amortissements de droits d'usage inaliénables (IRU)	30	-	30
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	12	12	-
Variation des actifs et passifs opérationnels	(100)	70	(170)
Variation des provisions	(58)	57	(115)
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	(48)	(64)	16
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	13	17	(4)
Perte résultant de la cession d'immobilisations corporelles	-	(7)	7
Charges pour paiements fondés sur des actions	(1)	(1)	-
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement	101	-	101
Paiements d'intérêts perçus	(25)	(24)	(1)
Paiements d'intérêts sur passifs financiers	88	133	(45)
Paiement d'intérêts sur engagements de leasing	-	24	(24)
Dividendes perçus	(18)	(18)	-
Paiements d'impôts sur le résultat	371	294	77
Operating free cash flow proxy	1 626	1 809	(183)
Free cash flow			
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 981	3 720	261
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 733)	(2 495)	(238)
Remboursement d'engagements de leasing	(276)	-	(276)
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	394	78	316
Cession de filiales, nette des soldes de liquidités	3	-	3
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	15	35	(20)
Dépenses pour autres actifs financiers	13	31	(18)
Recettes provenant d'autres actifs financiers	(52)	(32)	(20)
Paiements de dividendes perçus	-	(18)	18
Free cash flow	1 345	1 319	26

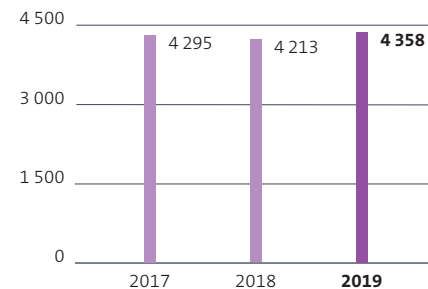
Chiffre d'affaires net

En mio. CHF



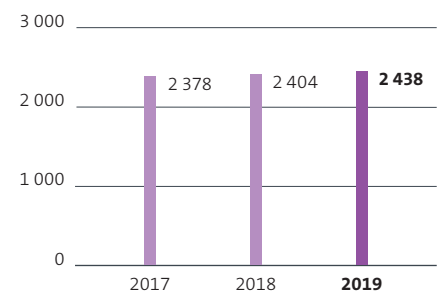
EBITDA

En mio. CHF



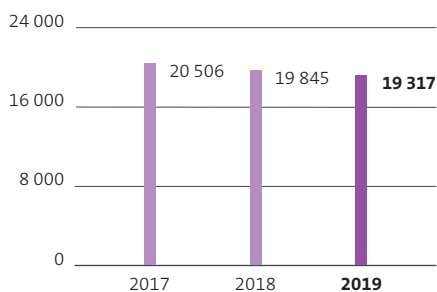
Investissements

En mio. CHF



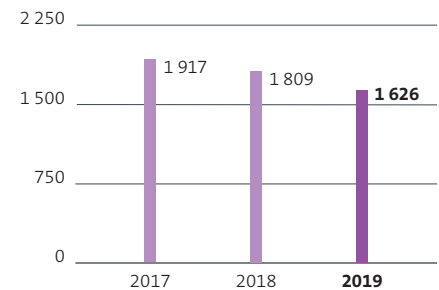
Effectif

En équivalents plein temps



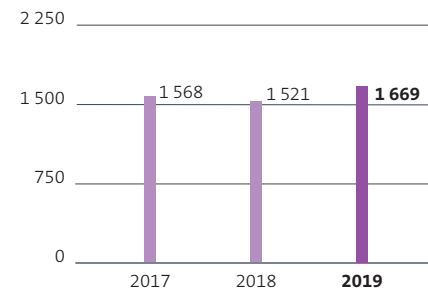
Operating free cash flow proxy

En mio. CHF



Bénéfice net

En mio. CHF



Résumé

En mio. CHF ou comme indiqué	2019	2018	Variation
Chiffre d'affaires net	11 453	11 714	-2,2%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) ¹	4 358	4 213	3,4%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	38,1	36,0	
Résultat d'exploitation (EBIT)	1 910	2 069	-7,7%
Bénéfice net	1 669	1 521	9,7%
Bénéfice par action (en CHF)	32,28	29,48	9,5%
Operating free cash flow proxy	1 626	1 809	-10,1%
Investissements	2 438	2 404	1,4%
Dette nette y compris engagements de leasing ¹	8 785	7 393	18,8%
Quote-part de capitaux propres ¹	36,6	36,3	
Effectif en équivalents plein-temps	19 317	19 845	-2,7%

1 Depuis le 1^{er} janvier 2019, Swisscom applique la norme IFRS 16 «Contrats de location». Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés. Des engagements de leasing et des droits d'utilisation supplémentaires ont été comptabilisés pour CHF 1 238 mio. lors de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, pour

conséquence une baisse de la quote-part de capitaux propres à 34,4% au 1^{er} janvier 2019. L'EBITDA de l'exercice précédent comprend des charges de CHF 207 mio. au titre de la location simple selon IAS 17.

Le chiffre d'affaires net de Swisscom a baissé de 2,2% à CHF 11 453 mio. et affiche un recul de 1,5% à taux de change constants. La comparaison avec le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) de l'exercice précédent est influencée par l'adoption de nouvelles dispositions applicables aux contrats de location (IFRS 16). L'EBITDA comptabilisé a progressé de CHF 145 mio. (3,4%) à CHF 4 358 mio.; sur une base ajustée et à taux de change constants, l'EBITDA est resté stable (+0,1%). Le bénéfice net a augmenté de 9,7% pour atteindre CHF 1 669 mio. du fait d'éléments non récurrents de la charge d'impôt sur le résultat. L'entreprise proposera à l'Assemblée générale le versement d'un dividende inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2019.

Dans l'activité principale en Suisse, le chiffre d'affaires a chuté de CHF 243 mio. (2,8%), pour s'établir à CHF 8 563 mio., en raison de la pression continue sur les prix et du recul des raccordements de téléphonie fixe. Le nombre d'unités génératrices de chiffre d'affaires (RGU) a diminué de 1,7% à 11,5 mio. par rapport à l'exercice précédent. A l'inverse, le chiffre d'affaires en monnaie locale de la filiale italienne Fastweb a augmenté d'EUR 114 mio. (5,4%), à EUR 2 218 mio., alimenté par la croissance du chiffre d'affaires des clients privés et commerciaux. Dans l'activité haut débit, le nombre des clients a augmenté de 3,5% à 2,64 mio., contre une progression de 26,1%, à 1,81 mio., dans la communication mobile.

Dans l'activité principale en Suisse, l'EBITDA s'est tassé de 2,4% à CHF 3 491 mio.; sur une base ajustée, la baisse représente 0,6%. Le recul résultant de la baisse du chiffre d'affaires a été en majeure partie compensé par les mesures de réduction des coûts en cours. Pour Fastweb, l'EBITDA en monnaie locale a progressé de 7,8% à EUR 750 mio.; en chiffres corrigés, la progression est de 5,2%.

Les investissements de Swisscom ont augmenté de CHF 34 mio. (1,4%) pour atteindre CHF 2 438 mio. Ce montant comprend des dépenses de CHF 196 mio. pour les fréquences mobiles que Swisscom a acquises lors d'enchères en Suisse. Les fréquences ont été attribuées en avril 2019 et sont valables jusqu'en 2034. En Suisse, les investissements ont progressé CHF 1 770 mio. du fait de l'acquisition de fréquences mobiles. Pour Fastweb, les investissements ont reculé d'EUR 58 mio. (8,8%), à EUR 599 mio. Durant l'exercice précédent, ce montant intégrait les frais d'acquisition de fréquences mobiles d'EUR 64 mio.

L'operating free cash flow proxy a chuté de CHF 183 mio. (10,1%) pour s'établir à CHF 1 626 mio., principalement en raison des dépenses de CHF 196 mio. pour les fréquences mobiles. La dette nette, y compris les engagements de leasing, s'élève à CHF 8 785 mio.; le rapport à l'EBITDA demeure stable à 2,0.

Le nombre des collaborateurs a baissé de 2,7% par rapport à l'exercice précédent, et s'élève désormais à 19 317 équivalents plein temps. En Suisse, les effectifs ont diminué de 519 équivalents plein temps (-3,0%) suite au recul de l'activité de base et représentent 16 628 postes à plein temps. Plus de la moitié de cette réduction de postes a pu être absorbée par la fluctuation naturelle et une gestion des postes vacants.

Pour 2020, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net d'environ CHF 11,1 mrd, un EBITDA d'environ CHF 4,3 mrd et des investissements de quelque CHF 2,3 mrd. Si les objectifs sont atteints, l'entreprise entend à nouveau proposer à l'Assemblée générale 2021 le versement d'un dividende inchangé attrayant, de CHF 22 par action, au titre de l'exercice 2020.

Développement des secteurs

En mio. CHF ou comme indiqué	2019	2018	Variation
Chiffre d'affaires net			
Clients privés	5 691	5 924	-3,9%
Enterprise Customers	2 312	2 408	-4,0%
Wholesale ¹	968	894	8,3%
IT, Network & Infrastructure	85	79	7,6%
Elimination inter-secteurs	(493)	(499)	-1,2%
Swisscom Suisse	8 563	8 806	-2,8%
Fastweb	2 468	2 426	1,7%
Autres secteurs opérationnels	929	909	2,2%
Group Headquarters	1	2	-50,0%
Elimination inter-secteurs	(508)	(429)	18,4%
Chiffre d'affaires avec clients externes	11 453	11 714	-2,2%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)			
Clients privés	3 415	3 463	-1,4%
Enterprise Customers	705	804	-12,3%
Wholesale	525	447	17,4%
IT, Network & Infrastructure	(1 154)	(1 138)	1,4%
Swisscom Suisse	3 491	3 576	-2,4%
Fastweb	834	803	3,9%
Autres secteurs opérationnels	188	197	-4,6%
Group Headquarters	(72)	(76)	-5,3%
Réconciliation charges de prévoyance ²	(47)	(60)	-21,7%
Rapprochement de la charge de location selon IAS 17 ³	-	(207)	-100,0%
Elimination inter-secteurs	(36)	(20)	80,0%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 358	4 213	3,4%

1 Facturations entre segments de prestations d'autres opérateurs de réseau incluses.

2 Dans le résultat d'exploitation des secteurs, les cotisations versées par l'employeur sont incluses comme charges de prévoyance. La différence aux charges de prévoyance selon IAS 19 est affichée comme position de réconciliation.

3 Depuis le 1^{er} janvier 2019, Swisscom applique la norme IFRS 16 «Contrats de location». En 2018, le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) des secteurs ne contenait aucune charge de location simple selon la norme IAS 17. Les charges de location simple de 2018 selon IAS 17 ont été présentées en position de réconciliation.

Le rapport s'articule autour des trois divisions opérationnelles Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels. «Group Headquarters», qui affiche des coûts non attribués, est présenté séparément. Swisscom Suisse se compose des segments de clientèle Clients privés, Enterprise Customers et Wholesale ainsi que du secteur IT, Network & Infrastructure. Fastweb est un opérateur de télécommunications, qui propose ses services aux clients privés et commerciaux en Italie. Les Autres secteurs opérationnels comprennent notamment Digital Business ainsi que Swisscom Broadcast SA (installations de radiodiffusion) et cabled SA (construction et entretien du réseau).

Pour la conduite financière, le secteur IT, Network & Infrastructure ne facture pas de frais de réseau et Group Headquarters ne facture pas de commissions de gestion à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. La division IT, Network & Infrastructure, qui planifie, surveille et pilote les coûts du réseau en Suisse est gérée comme un centre de coûts. C'est pourquoi le secteur IT, Network & Infrastructure n'affiche aucun chiffre d'affaires dans les informations sectorielles, à l'exception des revenus de la location et de la gestion d'immeubles et de véhicules. Les résultats des secteurs «Clients privés», «Enterprise Customers» ainsi que «Wholesale» correspondent à une marge de couverture avant frais de réseau.

Swisscom Suisse

En mio. CHF ou comme indiqué	2019	2018	Variation
Chiffre d'affaires net et résultats			
Services de télécommunications	5 932	6 222	-4,7%
Services de solutions	1 021	1 027	-0,6%
Marchandises	808	718	12,5%
Wholesale	643	566	13,6%
Autres chiffres d'affaires	80	202	-60,4%
Chiffre d'affaires avec clients externes	8 484	8 735	-2,9%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	79	71	11,3%
Chiffre d'affaires net	8 563	8 806	-2,8%
Charges directes	(1 897)	(1 971)	-3,8%
Charges indirectes	(3 175)	(3 259)	-2,6%
Charges sectorielles	(5 072)	(5 230)	-3,0%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 491	3 576	-2,4%
Marge en % du chiffre d'affaires net	40,8	40,6	
Charge de location	(226)	(221) ¹	2,3%
Amortissements	(1 515)	(1 471)	3,0%
Résultat sectoriel	1 750	1 884	-7,1%
Données opérationnelles à la date de clôture en milliers			
Raccordements téléphoniques réseau fixe	1 594	1 788	-10,9%
Raccordements à haut débit Retail	2 033	2 033	0,0%
Raccordements Swisscom TV	1 555	1 519	2,4%
Raccordements mobiles	6 333	6 370	-0,6%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU)	11 515	11 710	-1,7%
Raccordements à haut débit Wholesale	515	481	7,1%
Investissements et l'effectif du personnel			
Investissements	1 761	1 620	8,7%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	13 979	14 448	-3,2%

1 Comprend la charge au titre des contrats de location simple et de location-financement selon IAS 17.

Le chiffre d'affaires net de Swisscom Suisse s'est tassé de CHF 243 mio. (-2,8%) pour s'établir à CHF 8 563 mio., en raison de la pression continue sur les prix et du recul des raccordements de téléphonie fixe. Le chiffre d'affaires réalisé avec les services de télécommunication a fléchi de CHF 290 mio. (-4,7%) à CHF 5 932 mio. Cette baisse est imputable pour CHF 178 mio. (-3,4%) au secteur Clients privés et pour CHF 112 mio. (-10,9%) au secteur Enterprise Customers. Au sein d'Enterprise Customers, le chiffre d'affaires du secteur des solutions est demeuré pratiquement stable (-0,6%). Le repli induit par la pression sur les prix et la baisse des volumes dans les secteurs Workplace et Banking a été pratiquement compensé par la croissance des secteurs Cloud et Security. Les prises de commande s'élevaient en 2019 à près de CHF 3,1 mrd. Au sein de Wholesale, le chiffre d'affaires a progressé en raison de la demande accrue de raccordements à haut débit, de la hausse du nombre de clients sur le réseau mobile et de l'augmentation des volumes de Inbound Roaming.

Le nombre d'unités génératrices de chiffre d'affaires a diminué de 1,7% (-0,2 mio.) pour atteindre 11,5 mio., principalement en raison du recul de la téléphonie fixe. Le nombre de raccordements au réseau de téléphonie fixe a chuté de 194 000 (-10,9%) à 1,6 mio. Dans le marché saturé des télécommunications mobiles, le nombre d'utilisateurs est resté pratiquement stable à 6,33 mio. (-0,6%). Le nombre des raccordements Prepaid a diminué de 7,8% à 1,56 mio., celui des raccordements Postpaid a, à l'inverse, augmenté de 2,0%, pour atteindre au total 4,77 mio. Les marchés du haut débit et de la télévision sont eux aussi saturés. Le nombre des clients TV a toutefois progressé de 2,4% et atteint 1,56 mio. Le nombre des raccordements à haut débit est resté stable à 2,03 mio. Le nombre des clients inOne ne cesse d'augmenter. En 2019, le nombre des clients inOne a progressé de 0,4 mio. pour atteindre 2,8 mio. Ils utilisent 5,4 mio. de produits, soit une hausse de 0,9 mio. en l'espace d'une année. L'offre de communication mobile inOne Mobile

lancée en février 2019, qui intègre l'itinérance (voix et données) en Europe dans la redevance de base, comptait 1,15 mio. de clients à la fin 2019.

Les charges sectorielles se sont tassées de CHF 158 mio. (-3,0%) pour s'établir à CHF 5 072 mio. Les charges directes ont diminué de CHF 74 mio. (-3,8%) à CHF 1 897 mio. La baisse des coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle s'est opposée à la hausse des coûts relatifs à l'achat de prestations de service et de marchandises. Les coûts indirects ont diminué de CHF 84 mio. (-2,6%) à CHF 3 175 mio. Ajustée des provisions pour réductions de postes de CHF 62 mio., la diminution s'élève à CHF 146 mio. (-4,5%). Elle découle principalement de la baisse des effectifs, du recul des coûts liés aux collaborateurs extérieurs et du repli des coûts d'exploitation des systèmes informatiques. Les gains

d'efficacité ont permis de diminuer les effectifs de 469 équivalents plein temps (-3,2%). Ils s'élèvent désormais à 13 979. Le résultat sectoriel avant amortissements s'est replié d'EUR 85 mio. (-2,4%), pour s'établir à EUR 3 491 mio. Le recul résultant de la baisse du chiffre d'affaires a été en majeure partie compensé par les mesures de réduction des coûts en cours. Les investissements ont augmenté du fait des dépenses d'acquisition de fréquences de communication mobile de CHF 141 mio. (-8,7%) à CHF 1 761 mio. Les investissements consentis pour le développement des réseaux haut débit sont restés à un niveau élevé. Fin 2019, environ 74% des logements et commerces de Suisse étaient raccordés au très haut débit (plus de 80 Mbit/s). 47% des logements et commerces bénéficient de connexions rapides de plus de 200 Mbit/s.

Fastweb

En mio. EUR ou comme indiqué

	2019	2018	Variation
Clients privés	1 104	1 050	5,1%
Grandes entreprises	862	780	10,5%
Wholesale	245	267	-8,2%
Chiffre d'affaires avec clients externes	2 211	2 097	5,4%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	7	7	0,0%
Chiffre d'affaires net	2 218	2 104	5,4%
Charges sectorielles	(1 468)	(1 408)	4,3%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	750	696	7,8%
Marge en % du chiffre d'affaires net	33,8	33,1	
Charge de location	(50)	(23) ¹	117,4%
Amortissements	(560)	(509)	10,0%
Résultat sectoriel	140	164	-14,6%
Investissements	599	657	-8,8%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	2 456	2 484	-1,1%
Raccordements à haut débit à la date de clôture en milliers	2 637	2 547	3,5%
Raccordements mobiles à la date de clôture en milliers	1 806	1 432	26,1%

1 Comprend la charge au titre des contrats de location simple et de location-financement selon IAS 17.

Le chiffre d'affaires net de Fastweb a progressé d'EUR 114 mio. (+5,4%) par rapport à l'exercice précédent, et a atteint EUR 2 218 mio. En dépit d'un environnement de marché difficile, le nombre de clients dans l'activité haut débit a augmenté de 90 000 en un an (+3,5%) pour s'établir à près de 2,64 mio. La croissance de Fastweb se poursuit également sur le marché disputé de la communication mobile. Le nombre de raccordements mobiles a progressé de 374 000 (+26,1%) à 1,81 mio. en l'espace d'une année. L'accent est de plus en plus mis sur les offres combinées. Les clients sont déjà près de 34% à utiliser une telle offre combinant téléphonie fixe et communication mobile. Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients privés s'est accru d'EUR 54 mio. (+5,1%) par rap-

port à l'exercice précédent, pour atteindre EUR 1 104 mio. Sur le marché des clients commerciaux, Fastweb a défendu sa solide position. Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients commerciaux a augmenté d'EUR 82 mio. (+10,5%), à EUR 862 mio., grâce aux chiffres d'affaires plus importants auprès des administrations publiques. Le chiffre d'affaires de l'activité Wholesale a, à l'inverse, reculé d'EUR 22 mio. (-8,2%), pour s'établir à EUR 245 mio.

Sur fond de croissance du chiffre d'affaires, le résultat sectoriel avant amortissements a augmenté d'EUR 54 mio. (+7,8%) à EUR 750 mio.; sur une base ajustée, la hausse a été de 5,2%. Les investissements ont augmenté d'EUR 58 mio. (+8,8%) par rapport à l'année précédente,

pour atteindre EUR 599 mio. Durant l'exercice précédent, ce montant comprenait des coûts d'acquisition et de prolongation des fréquences de téléphonie mobile d'un montant d'EUR 64 mio. Le volume des investissements reste

au total à un niveau élevé du fait de la poursuite du développement des réseaux haut débit. Avec 2 456 équivalents plein temps, les effectifs de Fastweb sont restés pratiquement au niveau de l'exercice précédent.

Autres secteurs opérationnels

En mio. CHF ou comme indiqué	2019	2018	Variation
Chiffre d'affaires avec clients externes	509	560	-9,1%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	420	349	20,3%
Chiffre d'affaires net	929	909	2,2%
Charges sectorielles	(741)	(712)	4,1%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	188	197	-4,6%
Marge en % du chiffre d'affaires net	20,2	21,7	
Charge de location	(11)	(13) ¹	-15,4%
Amortissements	(63)	(59)	6,8%
Résultat sectoriel	114	125	-8,8%
Investissements	47	46	2,2%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	2 685	2 679	0,2%

1 Comprend la charge au titre des contrats de location simple et de location-financement selon IAS 17.

Le chiffre d'affaires net des Autres secteurs opérationnels s'est accru de CHF 20 mio. (+2,2%) par rapport à l'exercice précédent pour atteindre CHF 929 mio. Cette augmentation s'explique principalement par les chiffres d'affaires plus élevés générés par les activités de construction de cablex. Le recul du chiffre d'affaires généré avec des clients externes est imputable à la perte du mandat de collecte de la redevance radio et télévision par Billag. Le résultat sectoriel avant amortissements

s'est par conséquent replié d'EUR 9 mio. (-4,6%), pour s'établir à EUR 188 mio. La marge de résultat s'est repliée à 20,2% (exercice précédent: 21,7%). Les effectifs ont augmenté de 6 équivalents plein temps (+0,2%), passant à 2 685 du fait de l'embauche de nouveaux collaborateurs par cablex, suite à l'augmentation du volume des commandes. Cette hausse a été en partie compensée par la réduction du nombre de collaborateurs chez Billag.

Group Headquarters et réconciliation

En mio. CHF ou comme indiqué	2019	2018	Variation
Group Headquarters	(72)	(76)	-5,3%
Réconciliation charges de prévoyance	(47)	(60)	-21,7%
Rapprochement de la charge de location selon IAS 17	-	(207)	-100,0%
Élimination inter-secteurs	(36)	(20)	80,0%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	(155)	(363)	-57,3%

En 2018, la charge au titre des contrats de location-financement a été comptabilisée en charge d'exploitation; elle est présentée ici au titre de la réconciliation. À compter du 1^{er} janvier 2019, cette charge est remplacée par des amortissements et intérêts. Les autres charges nettes non allouées aux secteurs opérationnels, comprenant le Group Headquarter ainsi que la réconciliation des charges de prévoyance et des éliminations intersectorielles, ont diminué au total de CHF 1 mio. par rapport

à l'année précédente. La position de réconciliation des charges de prévoyance correspond à la différence entre le montant total des cotisations de l'employeur et les charges selon les normes IFRS. La baisse des coûts de CHF 13 mio. est principalement due à des changements d'hypothèses (concernant en particulier le taux d'escompte). La position des éliminations intersectorielles concerne les bénéficiaires intermédiaires sur les prestations activées d'autres sociétés du groupe.

Amortissements et résultats non opérationnels

En mio. CHF ou comme indiqué	2019	2018	Variation
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 358	4 213	3,4%
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 166)	(2 144)	1,0%
Amortissement des droits d'utilisation	(282)	–	
Résultat d'exploitation (EBIT)	1 910	2 069	–7,7%
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(62)	(104)	–40,4%
Charges d'intérêts sur les obligations au titre de la location	(42)	(24)	75,0%
Autre résultat financier	(54)	(30)	80,0%
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(28)	5	
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 724	1 916	–10,0%
Charge d'impôt sur le résultat	(55)	(395)	–86,1%
Bénéfice net	1 669	1 521	9,7%
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 672	1 527	9,5%
Bénéfice net attribuable aux intérêts minoritaires	(3)	(6)	–50,0%
Bénéfice par action (en CHF)	32,28	29,48	9,5%

Des droits d'utilisation sont comptabilisés et amortis du fait de l'application de la norme IFRS 16 «Contrats de location» à compter du 1^{er} janvier 2019. En 2019, les amortissements des droits d'utilisation s'élevaient à CHF 282 mio. Les amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de CHF 22 mio. (+1,0%) par rapport à l'exercice précédent et s'établissent à CHF 2 166 mio., ce qui est dû notamment à des amortissements plus élevés de Swisscom Suisse et de Fastweb. Les charges d'intérêts nettes hors location ont chuté du fait de la baisse des charges d'intérêts moyennes de CHF 104 mio., à CHF 62 mio. Des effets négatifs de CHF 23 mio. découlant de la variation de la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt et pertes de change de CHF 12 mio. ont été imputés au résultat financier en 2019. La charge d'impôt sur le résultat s'élevait à CHF 55 mio. (exercice précédent: CHF 395 mio.), du fait des passifs d'impôts liés à l'adoption de la réforme fiscale suisse. Le bénéfice net de Swisscom a progressé de CHF 148 mio. (+9,7%), pour s'établir à CHF 1 669 mio. Le bénéfice par action a augmenté de CHF 29.48 à CHF 32.28.

Réforme fiscale suisse

En 2019, la charge d'impôt sur le résultat s'élevait à CHF 55 mio. (exercice précédent: CHF 395 mio.) et le taux d'imposition effectif du groupe à 3,2% (exercice précédent: 20,6%). La baisse significative de la charge fiscale s'explique par une modification de la législation fiscale,

des ajustements par rapport à l'exercice précédent et une baisse du résultat avant impôts de CHF 192 mio. Un projet de refonte de la fiscalité des entreprises a été adopté lors d'une votation fédérale populaire en mai 2019. Suite à cette réforme fiscale, la plupart des cantons ont décidé de baisser les taux d'imposition sur le résultat. La réforme fiscale et les baisses des taux d'imposition ont généré des effets positifs de CHF 269 mio. sur les comptes consolidés de Swisscom en 2019. Ceux-ci découlent de la comptabilisation d'impôts différés conformément aux règles de comptabilisation internationales (IFRS). D'une part, les passifs d'impôts différés existants ont été ajustés selon les nouveaux taux d'imposition cantonaux et, de l'autre, les ajustements liés à la transition de la société holding vers une imposition ordinaire ont entraîné la formation de nouveaux avoirs fiscaux latents. Les effets fiscaux différés comptabilisés d'un montant de CHF 269 mio. n'affectent pas les impôts dus pour 2019, mais sont répartis sur une période de dix ans. En 2019, Swisscom a payé CHF 357 mio. d'impôt sur le résultat en Suisse (exercice précédent: CHF 277 mio.). Une diminution hors période de la charge fiscale pour 2019, d'un montant total de CHF 16 mio., a par ailleurs découlé de divers ajustements de la provision pour impôts pour l'exercice précédent. Sur la base des modifications de la loi et des taux d'imposition, Swisscom table sur un futur taux d'imposition effectif du groupe de l'ordre de 19,5%.

Flux de trésorerie

En mio. CHF	2019	2018	Variation
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 358	4 213	145
Investissements	(2 438)	(2 404)	(34)
Charge de location	(294)	–	(294)
Operating free cash flow proxy	1 626	1 809	(183)
Variation de l'actif circulant net	146	(139)	285
Variation des engagements de prévoyance professionnelle	48	64	(16)
Paiements d'intérêts nets de actifs et passifs financiers	(63)	(109)	46
Paiements d'intérêt sur passifs résultant de contrats de location-financement	–	(24)	24
Paiements d'impôts sur le résultat	(371)	(294)	(77)
Autres flux opérationnels de trésorerie	(41)	12	(53)
Free cash flow	1 345	1 319	26
Dépenses nettes pour achats et ventes d'entreprises	(413)	(113)	(300)
Autres flux de trésorerie nets d'investissement financiers	39	19	20
Constitution de passifs financiers	417	1 451	(1 034)
Remboursement de passifs financiers	(374)	(1 545)	1 171
Remboursement de passifs résultant de contrats de location-financement selon IAS 17	–	(26)	26
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	(1 140)	(1 140)	–
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	(16)	(10)	(6)
Diminution nette des liquidités	(142)	(45)	(97)

L'operating free cash flow proxy a diminué de CHF 183 mio., pour s'établir à CHF 1 626 mio. par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des investissements. Les investissements ont augmenté de CHF 34 mio., pour atteindre CHF 2 438 mio. Cela découle des dépenses pour les fréquences de communication mobile mises aux enchères au premier semestre 2019, d'un montant de CHF 196 mio. pour Swisscom Suisse. Déduction faite des dépenses pour les fréquences de communication mobile, l'operating free cash flow proxy a progressé de CHF 13 mio.

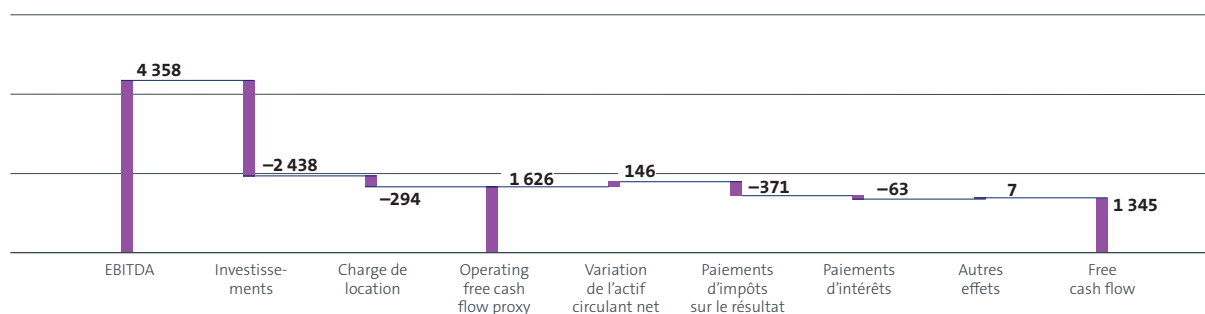
Le free cash flow a augmenté de CHF 26 mio. par rapport à l'exercice précédent, à CHF 1 345 mio. Cette hausse s'explique essentiellement par l'évolution plus saine de l'actif circulant net. L'actif circulant net a diminué de

CHF 146 mio. par rapport à la fin 2018 (exercice précédent: hausse de CHF 139 mio.).

Les dépenses nettes pour achats et ventes d'entreprises ont totalisé CHF 413 mio. (exercice précédent: CHF 113 mio.). Y figure le paiement à Tamedia de CHF 240 mio. pour le rachat de la part restante de 31% dans Swisscom Directories SA. Sont également compris les paiements liés à l'acquisition par Fastweb de l'activité Fixed-Wireless de Tiscali ainsi que les investissements dans la participation Flash Fiber, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, dans le cadre du développement du réseau en Italie. En 2019, Swisscom a contracté différents emprunts obligataires d'un montant de CHF 405 mio. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants.

Développement free cash flow

En mio. CHF



Investissements

En mio. CHF ou comme indiqué	2019	2018	Variation
Réseau fixe et Infrastructure	459	496	-7,5%
Extension du réseau de fibre optique	494	490	0,8%
Réseau de téléphonie mobile	270	307	-12,1%
Fréquences mobiles	196	-	
A la demande des clients	81	77	5,2%
Projets, autre	261	250	4,4%
Swisscom Suisse	1 761	1 620	8,7%
Fastweb	667	757	-11,9%
Autres secteurs opérationnels	47	46	2,2%
Group Headquarters et élimination	(37)	(19)	94,7%
Total des investissements	2 438	2 404	1,4%
Dont Suisse	1 770	1 645	7,6%
Dont à l'étranger	668	759	-12,0%
Investissements en % du chiffre d'affaires net	21,3	20,5	

Les investissements se sont accrus de CHF 34 mio. (+1,4%) par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à CHF 2 438 mio., ce qui correspond à 21,3% du chiffre d'affaires net (exercice précédent: 20,5%). En 2019, 72% des investissements ont été consacrés à Swisscom Suisse, 27% à Fastweb et 1% aux Autres secteurs opérationnels.

Les investissements réalisés par Swisscom Suisse ont progressé de CHF 141 mio. (+8,7%) par rapport à l'exercice précédent pour atteindre CHF 1 761 mio., soit 20,6% du chiffre d'affaires net (exercice précédent: 18,4%). Cela comprend les dépenses de CHF 196 mio. pour les fréquences de communication mobile mises aux enchères au premier semestre 2019. Les investissements pour le réseau mobile ainsi qu'autre réseau fixe et infrastructure

ont reculé, tandis que ceux pour l'extension du haut débit par fibre optique sont demeurés stables à un niveau élevé.

Les investissements de Fastweb ont baissé de CHF 90 mio. (-11,9%), à CHF 667 mio. En monnaie locale, ils se sont accrus d'EUR 58 mio. (+8,8%) pour atteindre EUR 599 mio. Cette hausse découle principalement des frais d'acquisition et de prolongation des fréquences de téléphonie mobile d'un montant EUR 64 mio. engagés durant l'exercice précédent. Le volume des investissements reste au total à un niveau élevé du fait de la poursuite du développement des réseaux haut débit. Le rapport entre les investissements et le chiffre d'affaires net a ainsi chuté de 27,0% (exercice précédent: 31,2%).

Patrimoine

En mio. CHF	31.12.2019	01.01.2019 ¹	Variation
Immobilisations corporelles	10 529	10 425	104
Immobilisations incorporelles	1 842	1 772	70
Goodwill	5 163	5 167	(4)
Droits d'utilisation	2 177	1 786	391
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 183	2 189	(6)
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 614)	(1 658)	44
Provisions	(1 146)	(1 028)	(118)
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	(122)	(134)	12
Autres actifs et passifs opérationnels, net	(26)	194	(220)
Actifs opérationnels, net	18 986	18 713	273
Dettes nettes	(6 758)	(7 009)	251
Engagements de leasing	(2 027)	(1 622)	(405)
Engagements de prévoyance professionnelle	(1 058)	(1 196)	138
Actifs et passifs d'impôt exigible nets	(607)	(873)	266
Participations mises en équivalence et autres placements à long terme	339	217	122
Capitaux propres	8 875	8 230	645
Quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice	36,6	34,4	

1 Incl. effet de l'application initiale de IFRS 16.

Actifs opérationnels

Les actifs opérationnels nets ont augmenté de CHF 0,3 mrd à CHF 19,0 mrd. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des droits d'utilisation. La valeur comptable nette du poste goodwill s'élève à CHF 5,2 mrd et revient pour l'essentiel à Swisscom Suisse (CHF 4,2 mrd). Ce goodwill résulte principalement du rachat, en 2007, de la participation de 25% dans Swisscom Mobile SA qui avait été cédée à Vodafone en 2001. Après le rachat, les activités liées au réseau mobile, au réseau fixe et aux solutions ont été regroupées sur le plan organisationnel pour donner naissance à la nouvelle société Swisscom (Suisse) SA. Le risque d'évaluation de ce goodwill est très faible. La valeur comptable nette du goodwill de Fastweb se monte à EUR 0,5 mrd (CHF 0,5 mrd). Dans les comptes consolidés, la valeur comptable de Fastweb s'élève au total à EUR 3,0 mrd (CHF 3,3 mrd).

Dettes nettes

L'endettement net se compose du passif financier, déduction faite des liquidités, des placements à court terme, des instruments financiers dérivés détenus pour la couverture du passif financier, ainsi que des autres placements à long terme qui s'inscrivent dans un rapport direct avec le passif financier à long terme (certificats de dépôt, U.S. Treasury Bond Strips). L'endettement net et le ratio dette nette/EBITDA sont présentés tant avec les contrats de location sans classification qu'en passifs financiers. Pour établir la notation de crédit, les agences de notation intègrent les obligations au titre de la location dans le calcul de l'endettement net. Conformément à l'objectif financier du Conseil fédéral pour la structure de financement, les contrats de location ne sont à l'inverse pas classés en passifs financiers et élément de l'endettement net.

En mio. CHF	31.12.2019	01.01.2019 ¹
Ratio dette nette/EBITDA après charge de location		
Emprunts obligataires	5 915	5 554
Prêts bancaires	1 080	1 233
Placements privés	151	426
Autres passifs financiers	314	570
Total des passifs financiers	7 460	7 783
Liquidités	(328)	(474)
Certificats de dépôt à long terme	(142)	(145)
Instruments d'emprunt cotés à long terme	(94)	–
Instruments financiers dérivés à long terme pour les financements	(73)	(81)
Placements à court terme	(65)	(74)
Dette nette	6 758	7 009
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 358	4 213
Charge de location	(294)	–
EBITDA après charge de location	4 064	4 213
Ratio dette nette/EBITDA après charge de location	1,7	1,7
Ratio dette nette y compris engagements de leasing/EBITDA avant charge de location		
Dette nette	6 758	7 009
Engagements de leasing	2 027	1 622
Dette nette y compris engagements de leasing	8 785	8 631
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) sans charge de location	4 358	4 213
Charges de location simple selon IAS 17	–	207
EBITDA après charge de location	4 358	4 420
Ratio dette nette y compris engagements de leasing/EBITDA avant charge de location	2,0	2,0

1 Incl. effet de l'application initiale de IFRS16.

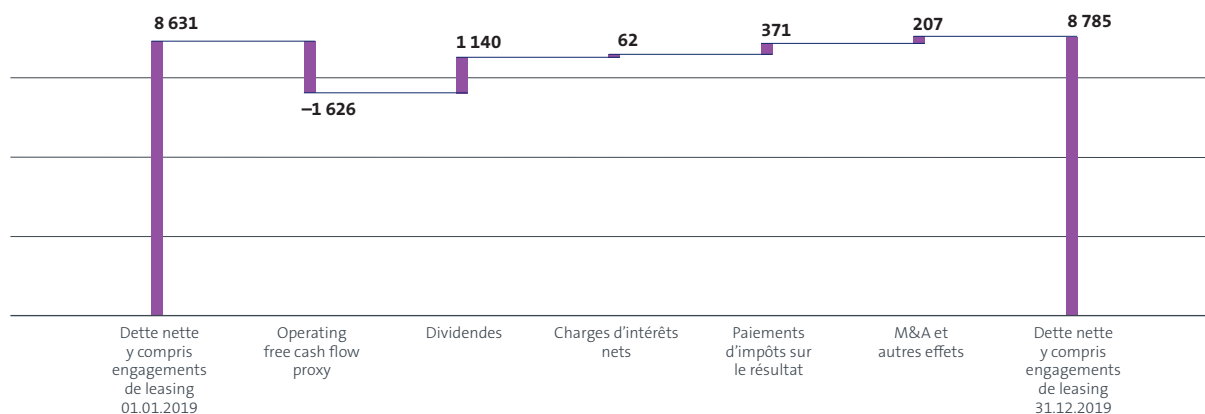
Fin 2019, le ratio dette nette (y c. engagements de leasing)/EBITDA était de 2,0 (exercice précédent: 2,0). À défaut de classification des contrats de location en passif financier, le ratio dette nette/EBITDA après charge de location s'élève à 1,7 (exercice précédent: 1,7). Les deux ratios révèlent un endettement stable par rapport à l'exercice précédent. L'objectif que s'est fixé Swisscom, de conserver une notation de crédit Single A, a été réalisé. De la même façon, la limitation de l'endettement net

à 2,1 x l'EBITDA (après charge de location) fixé dans les objectifs financiers du Conseil fédéral a été respectée.

Les années précédentes, tirant profit des conditions avantageuses du marché des capitaux, Swisscom a poursuivi l'optimisation de la structure des taux d'intérêt et des échéances relative aux passifs financiers. La part des passifs financiers portant intérêt variable se monte à 22%.

Evolution de la dette nette y compris engagements de leasing

En mio. CHF



Passifs financiers

Au 31 décembre 2019, la valeur nominale des passifs financiers sans instruments financiers dérivés s'élevait à CHF 7,3 mrd. Environ 81% de ces passifs ont une durée résiduelle supérieure à un an. Au 31 décembre 2019, les

engagements financiers arrivant à échéance dans un délai d'un an se chiffraient à CHF 1,4 mrd. En 2019, les charges d'intérêt moyennes de toutes les dettes financières se montaient à 1,0% et la durée résiduelle moyenne s'établissait à 5,5 ans.

Valeur nominale, en mio de CHF	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance 6 à 10 ans	Echéance plus de 10 ans	Total
Prêts bancaires	781	–	264	–	–	1 045
Emprunts obligataires	543	543	1 250	2 544	955	5 835
Placements privés	–	–	–	–	150	150
Autres passifs financiers	39	94	13	84	–	230
Total des passifs financiers¹	1 363	637	1 527	2 628	1 105	7 260

1. Hormis instruments financiers dérivés.

Prévoyance professionnelle

Les engagements de prévoyance, qui figurent dans les états financiers consolidés, sont évalués conformément aux IFRS. Les engagements nets inscrits au bilan s'élevaient à CHF 1,1 mrd. Par rapport à l'exercice précédent, ils ont diminué de CHF 0,1 mrd. Cette situation s'explique principalement par le rendement positif des actifs du plan de prévoyance. Selon les principes comptables suisses (Swiss GAAP RPC) pertinents pour la caisse de pensions, il existe un excédent de couverture de CHF 1,1 mrd, ce qui correspond, pour une fortune de CHF 11,6 mrd, à un degré de couverture de 110%. Les principales raisons de l'écart de CHF 2,2 mrd. par rapport à l'évaluation selon les IFRS sont, d'une part, l'utilisation de différentes hypothèses, notamment du taux d'intérêt pour l'actualisation des futures prestations de retraite, déduction faite de la part de financement du collaborateur (Risk Sharing), avec un effet net de CHF 1,5 mrd., et de l'autre, de la méthode d'évaluation qui considère différemment les futures augmentations des salaires, les taux de cotisation différenciés selon les classes d'âge et les départs à la retraite anticipés, avec un effet net de CHF 0,7 mrd.

Capitaux propres

Dans le bilan consolidé 2019, le capital propre s'élève à CHF 8,9 mrd (exercice précédent: CHF 8,2 mrd) et la part de capital propre à 36,6% (au 1^{er} janvier 2019: 34,4%). L'augmentation du capital propre de CHF 0,7 mrd est principalement due au fait que le bénéfice net (CHF 1,7 mrd) est supérieur au dividende (CHF 1,1 mrd). Les différences de change résultant de la conversion des filiales étrangères sont comptabilisées dans le capital propre. Au 31 décembre 2019, les pertes cumulées induites par la conversion des monnaies étrangères dans les fonds propres s'élevaient à CHF 1,8 mrd (après impôts). Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des fonds propres figurant dans les comptes annuels de Swisscom SA (états financiers individuels) et non des fonds propres dans le compte de groupe. Les fonds propres de Swisscom SA s'élevaient à CHF 6,8 mrd dans les comptes annuels 2019, la différence de CHF 2,1 mrd entre ce montant et les fonds propres du bilan consolidé s'expliquant principalement par les bénéfices non distribués des filiales et par des différences dans les méthodes comptables. En vertu des règles de comptabilisation découlant du droit des sociétés anonymes, il n'est possible de distribuer ni le capital-actions ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions. Le 31 décembre 2019, le montant des réserves distribuables de Swisscom SA, en vertu du droit des sociétés anonymes, s'élevait à CHF 6,7 mrd.

Gestion de l'entreprise axée sur la valeur

Les chiffres clés financiers utilisés pour planifier et gérer les activités opérationnelles sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) et les investissements. Le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA permet en outre d'établir une comparaison de la valeur de l'entreprise tirée du cours de l'action le jour de la clôture avec celle d'autres entreprises de télécommunication (entreprises européennes) d'une part, et avec l'exercice

précédent de l'autre. Une partie de la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe est versée sous forme d'actions Swisscom, bloquées pendant trois ans. Ceux-ci sont en outre obligés de détenir un nombre minimal d'actions. La rémunération variable basée sur des objectifs financiers et non-financiers, le versement partiel de la rémunération en actions et le nombre minimal d'actions à détenir représentent les leviers employés pour faire concorder les intérêts financiers du Management avec ceux des actionnaires.

En mio. CHF ou comme indiqué	31.12.2019	01.01.2019 ¹
Valeur globale de l'entreprise		
Capitalisation boursière	26 553	24 331
Dette nette y compris engagements de leasing	8 785	8 631
Engagements de prévoyance professionnelle	1 058	1 196
Actifs et passifs d'impôt exigible nets	607	873
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres actifs financiers à long terme	(339)	(217)
Participations ne donnant pas le contrôle	3	(15)
Valeur globale de l'entreprise (EV)	36 667	34 799
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 358	4 420 ²
Ratio valeur globale de l'entreprise/EBITDA	8,4	7,9

1 Incl. effet de l'application initiale de IFRS 16.

2 Hormis charges de location simple selon IAS 17.

La valeur globale de l'entreprise Swisscom a augmenté de CHF 1,9 mrd (+5,4%) à CHF 36,7 mrd en 2019. Cela est principalement dû à la hausse de la capitalisation boursière de CHF 2,2 mrd. Sur une base comparable, l'EBITDA a toutefois diminué. Le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA a toutefois atteint 8,4 (exercice précédent: 7,9). Avec un tel rapport, la valeur boursière relative de Swisscom est nettement supérieure à la

valeur moyenne des entreprises européennes comparables évoluant dans le secteur des télécommunications. L'évaluation relative plus élevée résulte de la solide position sur le marché de Swisscom et de son dividende attrayant. Les taux d'intérêt et taux d'imposition plus bas en Suisse que dans les autres pays européens ont, par ailleurs, eu un effet positif.

Compte de création de valeur

Swisscom contribue de manière significative à la compétitivité et la prospérité de la Suisse, réalise une création de valeur directe, le tout grâce à une infrastructure de réseau moderne et performante, et une gamme de prestations moderne bien adaptée aux besoins. La création

de valeur opérationnelle réalisée résulte du chiffre d'affaires obtenu diminué des prestations préalables pour le matériel et les services, des autres charges indirectes et des amortissements. Dans le compte de création de valeur, les charges de personnel ne sont pas présentées comme des prestations préalables, mais comme une utilisation de la création de valeur.

En mio. CHF	2019			2018		
	Suisse	Autres pays	Total	Suisse	Autres pays	Total
Origine de la création de valeur						
Chiffre d'affaires net	8 969	2 484	11 453	9 274	2 440	11 714
Propres prestations activées et autres produits	378	131	509	347	114	461
Charges directes	(1 925)	(890)	(2 815)	(2 001)	(953)	(2 954)
Autres charges d'exploitation ¹	(1 314)	(662)	(1 976)	(1 390)	(575)	(1 965)
Charge de location	(238)	(86)	(294)	(181)	(26)	(207)
Amortissements ²	(1 542)	(594)	(2 136)	(1 521)	(586)	(2 107)
Prestations de services fournies par des tiers	(4 641)	(2 101)	(6 742)	(4 746)	(2 026)	(6 772)
Création de valeur opérationnelle	4 328	383	4 711	4 528	414	4 942
Autre résultat pas opérationnel ³			(154)			(62)
Total création de valeur			4 557			4 880
Répartition de la création de valeur						
Collaborateurs ⁴	2 522	231	2 753	2 531	224	2 755
Secteur public ⁵	317	11	328	335	25	360
Actionnaires (dividendes)			1 141			1 141
Bailleur de fonds (charges d'intérêts nettes)			62			128
Entreprise (bénéfice non distribué) ⁶			273			496
Total création de valeur			4 557			4 880

1 Autres charges d'exploitation: sans impôts sur le capital ni autres impôts ne dépendant pas du résultat.

2 Amortissements: sans les amortissements sur les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions comme les marques ou les relations avec la clientèle.

3 Autres résultats pas opérationnels: résultat financier sans charges d'intérêt nettes, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et amortissements sur les immobilisations corporelles liées aux acquisitions.

4 Collaborateurs: le paiement des cotisations de l'employeur est comptabilisé dans les charges de prévoyance et non comme charges conformément aux IFRS.

5 Secteur public: impôts exigibles sur le résultat, impôts sur le capital et autres impôts ne dépendant pas du résultat. Hormis paiements pour la taxe sur la valeur ajoutée et les fréquences de téléphonie mobile.

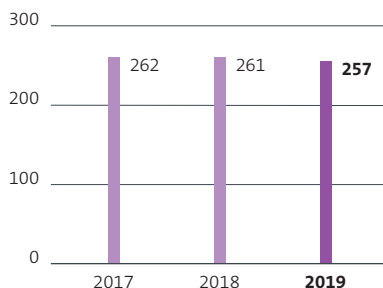
6 Entreprise: y compris les variations des impôts différés et les engagements de prévoyance.

Sur la création de valeur opérationnelle consolidée de CHF 4,7 mrd, CHF 4,3 mrd soit 91,9% sont réalisés en Suisse. Par rapport à l'exercice précédent, cela représente une baisse de 4,4%. Parallèlement, la création de valeur par équivalent-plein temps a reculé de 1,5 %, pour atteindre CHF 257 000. En plus de la création de valeur directement réalisée, les achats auprès des fournisseurs génèrent une

création de valeur indirecte significative pour le développement économique de la Suisse. En tenant compte des investissements plutôt que des amortissements, le volume d'achat pour les activités suisses se monte à environ CHF 4,9 mrd pour 2019, montant sur lequel les achats auprès des fournisseurs réalisent une création de valeur d'environ 60% ou CHF 2,9 mrd en Suisse.

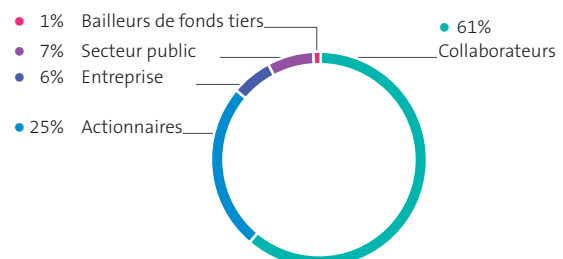
Swisscom création de valeur par collaborateur en Suisse

En milliers CHF



Répartition de la création de valeur

en %



Perspectives financières

En mio. CHF ou selon indication	2019, rapporté	Variation Swisscom hors Fastweb	Variation Fastweb	2020 Prévision ¹
Chiffre d'affaires net				
Groupe Swisscom	11 453	< 0	> 0	~ CHF 11,1 mrd
Swisscom hors Fastweb				~ CHF 8,7 mrd
Fastweb				~ EUR 2,3 mrd
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)				
Groupe Swisscom	4 358	< 0	> 0	~ CHF 4,3 mrd²
Swisscom hors Fastweb				~ CHF 3,5 mrd
Fastweb				~ EUR 0,8 mrd
Investissements				
Groupe Swisscom	2 438³	–	–	~ CHF 2,3 mrd
Swisscom hors Fastweb				~ CHF 1,6 mrd
Fastweb				~ EUR 0,6 mrd

1 Taux de conversion CHF/EUR 1.07 (2019: CHF/EUR 1.11).

2 Prévision 2020 de l'EBITDA après charge de location ~ CHF 4,0 mrd

3 Incl. dépenses de CHF 196 mio. pour les fréquences de téléphonie mobile en Suisse.

Pour 2020, Swisscom s'attend à un chiffre d'affaires net d'environ CHF 11,1 mrd, un EBITDA d'environ CHF 4,3 mrd et des investissements de quelque CHF 2,3 mrd. Le chiffre d'affaires de Swisscom, hors Fastweb, devrait s'inscrire en baisse en raison de la forte pression concurrentielle et sur les prix et du recul continu du nombre de lignes téléphoniques fixes. Le chiffre d'affaires de Fastweb devrait progresser légèrement par rapport à 2019. Pour Swisscom sans Fastweb, la baisse du chiffre d'affaires ne peut être entièrement compensée par des économies de coûts. En revanche, on s'attend à une augmentation de l'EBITDA de Fastweb sur une base compa-

nable. Les investissements en Suisse seront légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente, si l'on en exclut les dépenses liées à l'adjudication de fréquences de téléphonie mobile supplémentaires. Chez Fastweb, on s'attend à un niveau d'investissement plus bas. Si les objectifs sont atteints, Swisscom a l'intention de proposer à l'Assemblée générale 2021 le versement d'un dividende attrayant, d'un montant inchangé de CHF 22 par action, au titre de l'exercice 2020.

Marché des capitaux

Grâce à une mise en œuvre systématique de la stratégie, Swisscom a satisfait aux ambitions financières 2019 qui lui permettent, cette année encore, de créer de la valeur ajoutée pour les actionnaires. Avec les notes A (stable) de Standard & Poor's et A2 (stable) de Moody's, Swisscom compte parmi les entreprises de télécommunications les mieux notées d'Europe.

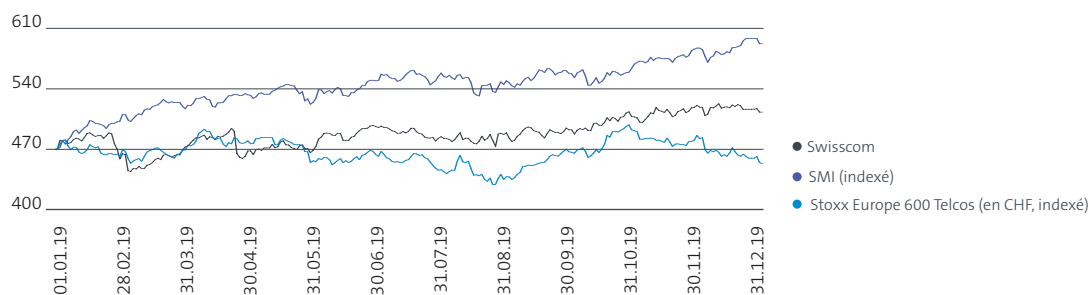
Action Swisscom

Au 31 décembre 2019, la capitalisation boursière de Swisscom s'élevait à CHF 26,6 mrd (exercice précédent: CHF 24,3 mrd). Le nombre d'actions en circulation est resté inchangé à 51,8 mio. Toutes les actions nominatives ont une valeur nominale de CHF 1 et chaque action

donne droit à une voix. Le droit de vote ne peut être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA comme actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut toutefois refuser l'inscription d'un actionnaire lorsque les droits de vote de celui-ci dépassent 5% du capital-actions.

Evolution du cours de l'action en 2019

en CHF



L'indice suisse des actions (SMI) a enregistré une hausse de 26,0% par rapport à l'exercice précédent. Durant la même période, l'action Swisscom a gagné 9,1% pour s'établir à CHF 512.60. Elle a ainsi réalisé une performance supérieure à celle de l'indice européen des valeurs du secteur, le Stoxx Europe 600 Telecommunications (+0,4% en EUR). Par rapport à l'exercice précédent, le volume de négoce quotidien moyen a baissé de 1,5% à 148 913 unités. La valeur totale des actions Swisscom échangées en 2019 a atteint CHF 18,0 mrd.

© Voir sous www.swisscom.ch/cours

Rendement de l'action

Le 8 avril 2019, Swisscom a versé un dividende ordinaire de CHF 22 par action, ce qui correspond à un rendement de +4,7% sur la base du cours de l'action fin 2018. Compte tenu de la hausse du cours, le rendement global de l'action Swisscom (total shareholder return, TSR) a atteint +14,3% en 2019. Le TSR du SMI s'est inscrit à +30,2% et celui de l'indice Stoxx Europe 600 Telecommunications à +5,5% en EUR.

Lieux de négoce

Les actions Swisscom sont négociées en Suisse à la SIX Swiss Exchange sous le symbole SCMN (numéro de valeur 874251) et aux Etats-Unis (marché de gré à gré, programme de niveau 1) sous forme d'American Depositary Receipts (ADR) dans un rapport 1:10 sous le symbole SCMWY (numéro Pink Sheet 69769).

Structure de l'actionnariat

	31.12.2019			31.12.2018		
	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %
Confédération	1	26 394 000	51,0%	1	26 394 000	51,0%
Personnes physiques	68 008	4 718 542	9,1%	70 206	4 995 716	9,6%
Institutions	2 733	20 689 401	39,9%	2 904	20 412 227	39,4%
Total	70 742	51 801 943	100,0%	73 111	51 801 943	100,0%

L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA au 31 décembre 2019 est la Confédération helvétique (Confédération) qui, conformément à la loi en vigueur, doit détenir la majorité du capital et des voix. Le flottant se subdivise entre quelque 40% d'investisseurs institutionnels et quelque 9% de personnes physiques. Au 31 décembre 2019, quelque 20% des actions comptaient parmi les «actions dispo».

Recommandations des analystes

Les spécialistes en placement analysent en permanence la situation de Swisscom en termes de marche des affaires, de résultats et de position sur le marché. Les conclusions et recommandations qui en découlent livrent de précieuses indications aux investisseurs. Pas moins de 23 analystes publient régulièrement des études sur Swisscom. Fin 2019, 9% d'entre eux recommandaient d'acheter l'action Swisscom, 39% recommandaient de conserver le titre et 52% suggéraient de le vendre. Les analystes estimaient à CHF 469 le cours cible moyen de l'action Swisscom au 31 décembre 2019.

Politique de distribution

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable. Pour l'exercice 2019, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 6 avril 2020 d'approuver le versement d'un dividende ordinaire de CHF 22 par action, soit une distribution totale de CHF 1 140 mio.

Depuis son introduction en Bourse en 1998, Swisscom a ainsi versé à ses actionnaires un montant total de CHF 33,0 mrd. Ce montant inclut le paiement de dividendes de CHF 21,0 mrd, les réductions de valeur nominale de CHF 1,6 mrd et les programmes de rachat d'actions de CHF 10,4 mrd. Depuis son entrée en Bourse, Swisscom a distribué au total CHF 411 par action. Si l'on ajoute un gain de cours de CHF 173 par action, le rendement global annuel moyen s'élève à 5,1%.

Notation de crédit et financement

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent respectivement un A (stable) et un A2 (stable). Swisscom s'efforce de conserver la notation de crédit Single A. Afin d'éviter toute postériorité de rang d'ordre structurel, Swisscom s'attache à lever des financements à l'échelon de Swisscom SA. L'entreprise cherche à diversifier largement son portefeuille de dettes. Elle veille notamment à un lissage des échéances ainsi qu'à une répartition des différents instruments financiers, marchés financiers et monnaies. En 2019, sa solide assise financière lui a encore valu un accès illimité au marché monétaire et au marché des capitaux.

Risques

L'évolution du marché et de l'environnement concurrentiel, du cadre juridique et économique ainsi que de la technologie est un facteur de risque. La gestion des risques mise en œuvre par Swisscom vise à préserver la valeur de l'entreprise. A long terme, les évolutions du marché vont entraîner des changements fondamentaux qui s'accompagneront de risques en matière de modèle commercial, de technologie et de capital humain.

Situation en matière de risques

Les changements des marchés, de la concurrence, de la technologie, de la réglementation et de la politique sont autant de facteurs de risque potentiels. Les services de télécommunications classiques perdent du terrain. De nouveaux services dans les domaines de la numérisation et des services informatiques tels que les Cloud Services, la sécurité informatique et les solutions IoT sont appelés à compenser les pertes de chiffre d'affaires dans les activités de base traditionnelles. A long terme, les évolutions du marché entraîneront de profonds ajustements qui s'accompagneront de risques dans les domaines du modèle d'affaires, de la technologie et du capital humain. La liste ci-après mentionne les principaux facteurs de risques. Quant aux principaux risques inhérents à la chaîne d'approvisionnement, ils sont présentés séparément, dans le rapport sur le développement durable.

Facteurs de risque

Marché des télécommunications

La concurrence exercée par les fournisseurs d'infrastructure et les prestataires de services sans infrastructure propre ne cesse de s'intensifier, si bien qu'une changement s'impose plus que jamais. Concrètement, il s'agit de réduire la complexité résultant de l'exploitation parallèle de technologies anciennes et nouvelles, afin de commercialiser de nouveaux services attrayants. Il se peut toutefois que certains chiffres d'affaires provenant des activités de télécommunication classiques ne puissent pas être préservés durablement et que la complexité technique ne puisse pas être réduite.

Politique et réglementation

La révision de la réglementation recèle des risques susceptibles de se répercuter de manière négative sur la situation financière et patrimoniale de Swisscom. En outre, des sanctions prononcées par la Commission de la concurrence pourraient peser sur les résultats de l'entreprise et ternir sa bonne réputation. Enfin, des revendications politiques excessives (concernant par exemple le service universel) pourraient remettre en question le système de concurrence actuel.

Accroissement du débit du réseau d'accès

Les besoins en matière d'accès à haut débit augmentent à un rythme soutenu et l'attractivité des appareils et services basés sur IP (smartphones, IPTV, OTT, etc.) ne cesse de croître. Dans ses efforts pour satisfaire les attentes de ses clients et maintenir ses parts de marché, Swisscom se heurte à la vive concurrence des câblo-opérateurs et d'autres exploitants de réseau. L'extension du réseau, devenue indispensable, nécessite des investissements élevés. Afin d'optimiser la couverture tout en limitant les risques, Swisscom accroît les capacités de son réseau en tenant compte de la densité de population et des besoins de sa clientèle. Car les risques pourraient être considérables si les coûts se révélaient plus élevés que prévu ou si les recettes escomptées à long terme venaient à manquer. Pour réduire ces risques, Swisscom adapte progressivement le réseau d'accès, en tenant compte des nouvelles conditions-cadres et des possibilités techniques.

Collaborateurs

L'évolution constante des conditions-cadres et des marchés nécessite un changement culturel au sein de l'entreprise. En dépit de la pression sur les coûts, il faut stimuler la motivation, préserver l'attachement des collaboratrices et collaborateurs à l'entreprise. Parallèlement, il faut accroître leur capacité d'adaptation tout en exploitant les potentiels de croissance et d'efficience et en préservant l'attractivité de Swisscom sur le marché du travail.

Dynamique concurrentielle, réglementation et maintien de la valeur des actifs de Fastweb

La dynamique concurrentielle présente des risques qui pourraient se répercuter sur la stratégie de Fastweb et mettre en péril les prévisions de croissance de son chiffre d'affaires. Le test de dépréciation réalisé en 2019 a abouti au maintien de la valeur des actifs de la filiale italienne. Mais le maintien de la valeur des actifs nets de Fastweb comptabilisés dans les comptes consolidés dépend principalement de la réalisation des objectifs financiers figurant dans le plan d'affaires (croissance du chiffre d'affaires, amélioration de la marge EBITDA et réduction du taux d'investissement). Si la croissance future devait être plus modeste que prévu, Swisscom risquerait de devoir procéder à une dépréciation. Une grande incertitude plane en outre sur l'évolution des taux d'intérêt et la prime de risque-pays. Or, une hausse des taux ou de la prime peut aboutir à une correction de valeur. De plus, le droit européen et le droit italien régissant les télécommunications ont aussi une incidence sur la marche des affaires de Fastweb. Les risques inhérents à la réglementation pourraient entraver la réalisation des objectifs et diminuer la valeur de l'entreprise.

Interruption des activités

L'utilisation des services de Swisscom dépend dans une large mesure des infrastructures techniques telles que les réseaux de communication ou les plateformes informatiques. Une interruption majeure des activités représente un risque financier et un important risque de réputation. Cas de force majeure, phénomènes naturels, défaillances humaines, pannes matérielles et logicielles, actes criminels imputables à des tiers (p. ex. virus informatiques ou piratage), mais aussi complexité et interdépendance accrues des technologies modernes sont autant de facteurs qui pourraient causer des dommages ou entraîner des interruptions de l'exploitation. Redondances, plans d'urgence, réglementation en matière de suppléance, sites de repli, sélection minutieuse des fournisseurs, notamment, doivent permettre à Swisscom de fournir en tout temps les prestations souhaitées.

Technologies de l'information et de la sécurité

Swisscom migre la téléphonie fixe analogique vers le protocole Internet (IP). Cette évolution doit lui permettre de gagner en rapidité et en efficacité. Les expériences réalisées jusqu'ici avec la technologie IP sont positives. Compte tenu de la complexité de l'architecture informatique en place chez Swisscom, les phases de mise en œuvre et d'exploitation sont assorties de risques. Si ceux-ci venaient à se réaliser, ils pourraient retarder le lancement de nouveaux services, entraîner des surcoûts et entraver la compétitivité de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle cette transformation est suivie de près par la Direction du groupe. Le domaine de la sécurité Internet connaît une évolution fulgurante, qui s'accompagne d'une transformation de la technologie, de l'économie et de la société ainsi que de leurs interdépendances. Les innovations et les perspectives qui se dessinent recèlent des opportunités, mais aussi de nouvelles menaces. Alors que la diversité croissante des possibilités d'attaque rend la prévention de plus en plus difficile, il s'agit d'identifier en amont les menaces potentielles, de les répertorier de manière systématique et de les écarter en temps utile.

Santé et environnement

Par le passé, un lien a souvent été établi entre le rayonnement électromagnétique (p. ex. celui des antennes ou des appareils de communication mobile) et d'éventuelles atteintes à la santé et à l'environnement. La Suisse applique le principe de précaution, en vertu de l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI). Elle a même fixé des valeurs limites dix fois plus strictes que celles en vigueur dans l'Union européenne pour les stations de base. Il n'en demeure pas moins que Swisscom se heurte aux réticences de la population et à des conditions difficiles pour construire son réseau, notamment lors du choix des sites d'implantation de nouvelles antennes de communication mobile. Même en l'absence d'un renforcement des prescriptions légales existantes, les inquiétudes de l'opinion publique concernant les nuisances causées à la santé et à l'environnement par le rayonnement électromagnétique pourraient entraver la construction de réseaux non filaires et entraîner une hausse des coûts.

Le changement climatique comporte lui aussi des risques pour Swisscom. En cause: la modification des conditions juridiques, le changement des paramètres climatiques physiques (précipitations plus intenses, températures moyennes plus élevées, températures extrêmes ou fonte du permafrost), ou encore d'autres facteurs économiques ou liés à la réputation. Les phénomènes correspondants pourraient affecter en premier lieu les stations de base, les stations d'émission et les centraux de raccordement, ce qui entraverait le fonctionnement de l'infrastructure de télécommunication de Swisscom. L'analyse des risques qui découlent des changements climatiques s'appuie principalement sur les rapports officiels de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) au sujet des changements climatiques (CH2014-Impacts et Scénarios climatiques CH2018). En outre, Swisscom publie tous les ans un rapport climatique indépendant.

© Voir sous www.cdp.net

Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération

Gouvernement d'entreprise

Le gouvernement d'entreprise est la pierre angulaire de la politique d'entreprise de Swisscom. Une gestion d'entreprise efficace et transparente aide Swisscom à créer une valeur durable.

1 Principes

Le Conseil d'administration et la Direction du groupe Swisscom privilégient une gestion d'entreprise durable et orientée sur le long terme pour mener à bien leurs activités. Leurs décisions tiennent compte des intérêts légitimes des actionnaires, des clients et des collaborateurs de Swisscom ainsi que d'autres groupes d'intérêts. Dans cet esprit, le Conseil d'administration met en œuvre un gouvernement d'entreprise efficace et transparent, qui se caractérise par une répartition claire des responsabilités et repose sur des normes reconnues. Swisscom suit notamment les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par *economiesuisse*, l'organisation faîtière de l'économie suisse, et se conforme aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb).

Grâce aux échanges des secteurs spécialisés avec les investisseurs, les conseillers en droit de vote et d'autres parties prenantes, le Conseil d'administration est en mesure d'identifier rapidement les tendances et, le cas échéant, d'adapter le gouvernement d'entreprise aux nouvelles exigences.

Les principes et les règles de Swisscom en matière de gouvernement d'entreprise sont en première ligne inscrits dans les statuts, le Règlement d'organisation et les règlements des comités du Conseil d'administration. Une attention particulière est vouée au code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Swisscom s'engage expressément à faire preuve d'une totale intégrité et à respecter la loi ainsi que toutes les prescriptions internes et externes auxquelles elle est soumise. L'entreprise attend de ses collaborateurs qu'ils assument la responsabilité de leurs actes, qu'ils aient de la considération pour les personnes, pour la société et pour l'environnement, qu'ils suivent les règles en vigueur, qu'ils soient intègres et qu'ils signalent tout manquement au code de conduite.

Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes» où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

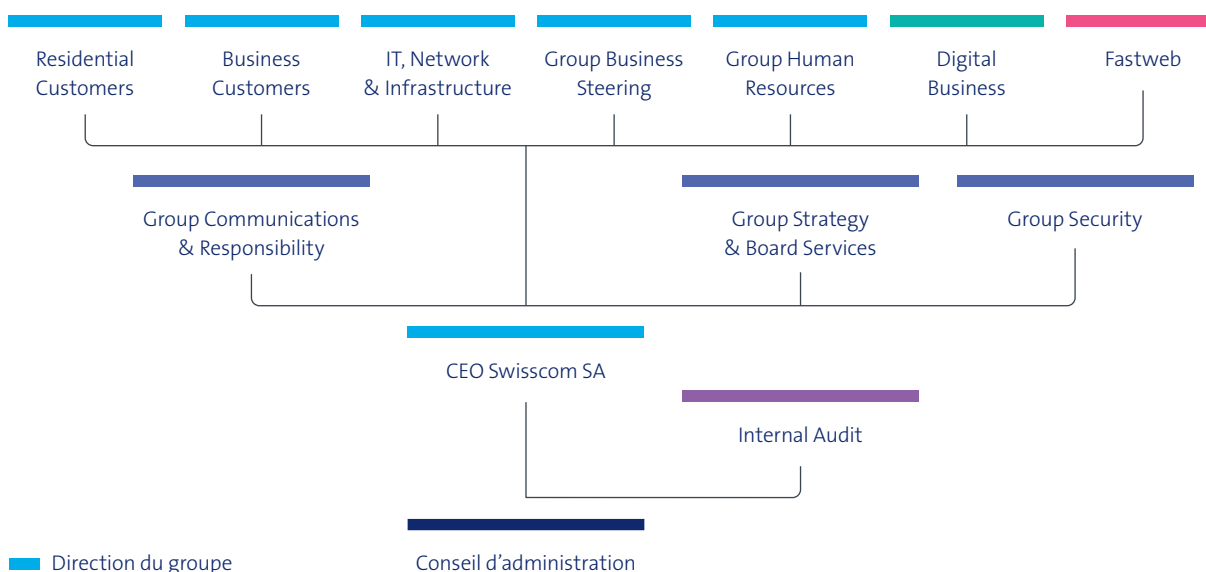
2 Structure du groupe et actionnariat

2.1 Structure du groupe

Structure opérationnelle du groupe

Swisscom SA est une société holding responsable de la haute direction du groupe Swisscom. Elle se compose des cinq divisions du groupe: Group Business Steering, Group Human Resources, Group Strategy & Board Services, Group Communications & Responsibility et Group Security. Le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO de Swisscom SA. Ensemble, le CEO, les responsables des divisions du groupe Group Business Steering (CFO) et Group Human Resources (CPO) ainsi que les responsables des divisions opérationnelles Sales & Services, Products & Marketing, Enterprise Customers et IT, Network & Infrastructure forment la Direction du groupe. Au 1^{er} janvier 2020, les divisions opérationnelles Sales & Services (SAS) et Products & Marketing (PMK) ont été regroupées au sein de la nouvelle division opérationnelle Residential Customers et la division opérationnelle Enterprise Customers a été renommée Business Customers. Le groupe comprend en outre la division opérationnelle Digital Business ainsi que diverses sociétés comme la filiale italienne Fastweb S.p.A.

Le tableau ci-après présente la composition de la Direction du groupe au 1^{er} janvier 2020.



Organigramme Swisscom SA

Les activités commerciales sont exercées par les sociétés du groupe Swisscom. Une réglementation des compétences édictée par le Conseil d'administration de Swisscom SA détermine la conduite financière et stratégique desdites sociétés. Ces dernières sont classées en trois catégories: stratégiques, importantes et autres. Les sociétés stratégiques du groupe sont Swisscom SA, Swisscom (Suisse) SA et la société Fastweb S.p.A. Le Conseil d'administration de Swisscom (Suisse) SA est formé du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et du responsable de la division opérationnelle Entreprise Customers (rebaptisée Business Customers depuis le 1^{er} janvier 2020). La direction de Swisscom (Suisse) SA est assumée par le CEO de Swisscom SA. En ce qui concerne la société Fastweb S.p.A., son Conseil d'administration est constitué du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et d'autres représentants de Swisscom. Il est complété par un membre externe. Le Conseil d'administration de Fastweb S.p.A. a confié la conduite des affaires au délégué du Conseil d'administration. Toutes les autres sociétés du groupe sont rattachées, sur le plan de la conduite, à une division du groupe ou une division opérationnelle. Les membres du Conseil d'administration des autres sociétés du groupe sont nommés par le CEO. Quelques personnes extérieures siègent au sein de leurs conseils d'administration. Une liste des sociétés du groupe mentionnant la raison sociale, le siège, le taux de participation et le capital-actions figure dans la note 5.4 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport pages 165-166

Pour le rapport financier, les divisions opérationnelles de Swisscom sont classées par secteurs. Des informations complémentaires sur le compte rendu des secteurs figurent dans le rapport annuel.

▢ Voir rapport page 48

Société cotée

Société régie par le droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Elle est cotée au standard pour les droits de participation, sous-standard International Reporting, de la SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 874251; code ISIN CH0008742519; symbole SCMN).

Aux Etats-Unis, le négoce s'effectue de gré à gré (over the counter, OTC) comme programme de niveau 1 (symbole: SCMWY; code ISIN: CH008742519; numéro CUSIP des ADR: 871013108). Dans le cadre de ce programme, la Bank of New York Mellon Corporation émet des American Depositary Shares (ADS). Les ADS sont des titres américains qui représentent les actions de Swisscom, dans un rapport de 10 ADS pour une action. Les ADS sont certifiés par des American Depositary Receipts (ADR).

Le 31 décembre 2019, la capitalisation boursière de Swisscom SA s'élevait à CHF 26 553 mio. Le groupe Swisscom ne compte aucune autre société cotée en Bourse.

2.2 Actionnaires importants

Conformément à l'art. 120 de la loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (LIMF), les participations doivent être déclarées à Swisscom SA et SIX Swiss Exchange auprès desquelles les titres de participation sont cotés si une personne ou un groupe soumis à l'obligation de déclarer atteint ou franchit, vers le haut ou vers le bas, les seuils de 3, 5, 10, 15, 20, 25, $33\frac{1}{3}$, 50 ou $66\frac{2}{3}$ % des droits de vote et ce, en dépit de la possibilité d'exercer ces droits ou non. Les obligations de publication détaillées et la méthode de calcul des valeurs limites sont définies dans l'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF-FINMA). Conformément à l'OIMF-FINMA, les sociétés nominées qui ne peuvent pas décider à leur libre appréciation comment exercer les droits de vote ne sont pas tenues de signaler lorsqu'elles atteignent ou franchissent vers le haut ou vers le bas les valeurs limites. Etant donné que les actionnaires sont tenus d'informer la société et la SIX Swiss Exchange uniquement lorsque leur part des droits de vote atteint, franchit vers le bas ou vers le haut l'une des limites mentionnées ci-dessus, la quote-part des actionnaires importants peut à tout moment différer de celle indiquée au moment de leur dernière déclaration.

Les annonces de participation peuvent être consultées sur le site Internet suivant de la SIX Exchange Regulation, à l'adresse <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>.

Au cours de l'exercice 2019, aucune participation au sens de l'art. 120 LIMF n'a été déclarée à Swisscom. En août 2017, la société BlackRock, Inc., New York, avait annoncé détenir une participation de 3,44% des droits de vote dans Swisscom SA. Selon le registre des actions de Swisscom, au 31 décembre 2019, Chase Nominees Ltd., London disposait de 4,74% des droits de vote de Swisscom SA.

Au 31 décembre 2019, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part (inchangée par rapport à l'année précédente) de 50,95% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société. Le Conseil fédéral définit, pour une durée de quatre ans, les objectifs que la Confédération doit atteindre en tant qu'actionnaire principal de l'entreprise. Trois fois par an en général, les départements compétents, à savoir le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et le Département fédéral des finances (DFF) mènent, sous la houlette de la Cheffe du DETEC, des entretiens avec le Président du

Conseil d'administration et le CEO, à l'occasion desquels un bilan de la réalisation des objectifs est tiré. Après la clôture de l'exercice le Conseil fédéral évalue la réalisation des objectifs.

© Voir sous www.swisscom.ch/objectifs_2018-2021

2.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée entre Swisscom SA et d'autres sociétés anonymes.

3 Structure du capital

3.1 Capital

Le capital-actions de Swisscom SA est resté inchangé depuis 2009, à CHF 51 801 943. Il n'existe ni capital-actions conditionnel ni capital-actions autorisé. Des informations sur le capital figurent dans les comptes annuels de Swisscom SA.

▢ Voir rapport page 182

3.2 Actions, bons de participation et bons de jouissance

Toutes les actions nominatives de Swisscom SA ont une valeur nominale de CHF 1 et donnent droit à une voix chacune. Toutefois, les actionnaires ne peuvent exercer leur droit de vote que s'ils sont inscrits au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaires avec droit de vote. Toutes les actions nominatives donnent droit au versement d'un dividende, à l'exception des actions propres détenues par Swisscom. Il n'existe pas de droit préférentiel.

Les actions nominatives de Swisscom SA ne sont pas imprimées mais sont enregistrées comme droits-valeurs à la SIX SIS SA, à l'exception du pourcentage prescrit pour la Confédération suisse. Les actionnaires peuvent demander en tout temps l'établissement d'une attestation relative aux actions nominatives qui leur appartiennent. Ils ne peuvent cependant pas prétendre à l'impression et à l'émission de titres (actions nominatives sans impression des titres).

Les titulaires d'ADR détiennent les droits spécifiés dans le Deposit Agreement (notamment le droit d'émettre des instructions concernant l'exercice du droit de vote et le droit au dividende). Agissant comme dépositaire des ADR, la Bank of New York Mellon Corporation est inscrite au registre des actions en qualité d'actionnaire. Par conséquent, tout détenteur d'ADR ne peut pas directement faire valoir ou exercer ses droits d'actionnaire. C'est la Bank of New York Mellon Corporation qui exerce les droits de vote conformément aux instructions reçues de la part des détenteurs d'ADR. A défaut d'instructions, les droits de vote ne sont pas exercés.

Swisscom SA n'a émis ni bons de participation ni bons de jouissance.

Des informations complémentaires sur les actions figurent au chiffre 7 «Droits de participation des actionnaires» ainsi que dans le rapport annuel.

▢ Voir rapport page 92

▢ Voir rapport page 61

3.3 Restrictions de transmissibilité des actions et inscriptions des «nominees»

Les actions de Swisscom peuvent être transmises librement et le droit de vote des titres inscrits au registre des actions conformément aux statuts ne fait l'objet d'aucune restriction. Selon le chiffre 3.5.1 des statuts, le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, il disposerait au total de plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. Les autres dispositions statutaires relatives aux actions nominatives liées sont détaillées au chiffre 7.1 «Restrictions et représentations du droit de vote» du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

▢ Voir rapport page 92

Swisscom a édicté des règles spécifiques pour l'inscription de fiduciaires et de «nominees» au registre des actions. Afin de faciliter le négoce des actions en Bourse, le Conseil d'administration peut, en vertu du chiffre 3.6 des statuts, autoriser les fiduciaires et les «nominees», aux termes d'un règlement ou d'un accord, à inscrire des actions nominatives avec droit de vote dans une propor-

tion dépassant la limite de 5%. Pour ce faire, les fiduciaires et les «nominees» doivent se déclarer comme tels et se soumettre à une autorité de surveillance du marché financier ou bancaire ou, à défaut, offrir la garantie d'agir pour le compte d'une seule personne ou de plusieurs personnes non liées entre elles. En outre, il doit être possible d'identifier, avec nom, adresse et nombre d'actions, les ayants droit économiques qu'ils représentent. Cette disposition statutaire peut être modifiée par une décision de l'Assemblée générale adoptée à la majorité absolue des voix valablement attribuées aux actions. En vertu de cette disposition, le Conseil d'administration a édicté un règlement relatif à l'inscription des fiduciaires et des «nominees» au registre des actions de Swisscom SA.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

L'inscription de fiduciaires et de «nominees» en tant qu'actionnaires avec droit de vote suppose une demande en ce sens et la conclusion d'un accord par lequel le fiduciaire ou le «nominee» reconnaît le caractère contraignant des restrictions d'inscription et des obligations d'annoncer. Les fiduciaires et les «nominees» qui sont liés entre eux sur le plan du capital ou des voix, par le biais d'une direction commune, d'un contrat ou de toute autre manière, sont considérés comme un seul actionnaire (fiduciaire ou «nominee»).

3.4 Emprunts convertibles, emprunts obligataires et options

Swisscom n'a aucun emprunt convertible en circulation. Des explications concernant les emprunts obligataires figurent dans la note 2.2 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport page 128

Swisscom n'attribue pas d'options sur les actions nominatives de Swisscom SA à ses collaborateurs.



4 Conseil d'administration

4.1 Membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'administration se compose des membres non exécutifs ci-après:

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à l'AG
Hansueli Loosli ¹	Suisse	1955	Président	2009
Roland Abt	Suisse	1957	Membre	2016
Alain Carrupt	Suisse	1955	Membre, représentant du personnel	2016
Frank Esser	Allemagne	1958	Vice-président	2014
Barbara Frei	Suisse	1970	Membre	2012
Sandra Lathion-Zweifel ²	Suisse	1976	Membre, représentante du personnel	2019
Anna Mossberg	Suède	1972	Membre	2018
Michael Rechsteiner ²	Suisse	1963	Membre	2019
Renzo Simoni ³	Suisse	1961	Membre, représentant de la Confédération	2017

¹ Depuis le 1^{er} septembre 2011 président.

² Elu(e) au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

³ Désigné par la Confédération suisse.

La représentante du personnel Valérie Berset Bircher a quitté le Conseil d'administration au 31 décembre 2018 pour des raisons professionnelles. Pour lui succéder, l'Assemblée générale ordinaire réunie le 2 avril 2019 a élu Sandra Lathion-Zweifel en qualité de représentante du personnel. Entre le 1^{er} janvier 2019 et la date de l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil d'administration n'a

donc compté que huit membres. Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 2 avril 2019, Catherine Mühlemann a quitté le Conseil d'administration après avoir atteint la durée de mandat maximale. A cette même date, les actionnaires ont élu Michael Rechsteiner pour lui succéder au Conseil d'administration.

© Voir sous www.swisscom.ch/cgreport2018

4.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres du Conseil d'administration renseignent sur leur formation et leur parcours professionnel ainsi que sur les mandats qu'ils exercent en dehors du groupe et les activités importantes. Conformément aux statuts, aucun membre du Conseil d'administration ne peut détenir plus de trois mandats supplémentaires dans des entreprises cotées en Bourse et plus de dix mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse. Ils ne peuvent pas exercer au total plus de dix mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre du Conseil d'administration exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Le nombre de mandats exercés sur ordre de Swisscom est limité à dix, les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel sont limités à sept. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats et de l'informer immédiatement de tout changement intervenu dans leur environnement professionnel. Une fois par an, le Conseil d'administration est sensibilisé à la question des liens d'intérêts à l'occasion d'une formation interne portant sur la législation boursière. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés au chiffre 8.3 des statuts. Aucun membre du Conseil d'administration ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Les membres du Conseil d'administration sont tenus d'organiser toutes leurs activités personnelles et commerciales de sorte à éviter autant que possible les conflits d'intérêts et d'engager les mesures nécessaires à cet effet. Si un conflit d'intérêts devait néanmoins apparaître, le membre concerné doit en informer le président du Conseil d'administration immédiatement. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de se récuser lorsque des affaires traitées entrent en conflit avec leurs propres intérêts ou avec les intérêts de personnes physiques ou morales dont ils sont proches.



Hansueli Loosli

Apprentissage de commerce, diplôme fédéral d'expert en finance et en controlling

Parcours professionnel

1982–1985 Mövenpick Produktions AG, Adliswil, controller et directeur adjoint; 1985–1992 Waro AG, Volketswil, dernière fonction: directeur général; 1992–1996 Coop Suisse, Wangen, directeur des achats non alimentaires; 1992–1997 Coop Zurich, Zurich, directeur général; 1997–2000 Coop Suisse, Bâle, président de la direction générale de Coop et de la direction du groupe Coop; janvier 2001–août 2011 Coop Société Coopérative, Bâle, président de la direction

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Mandats au sein du groupe Coop: président du conseil d'administration de Bell SA, Bâle

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Mandats au sein du groupe Coop: président du conseil d'administration de Groupe Coop Société Coopérative, Bâle; président du conseil d'administration de Transgourmet Holding SA, Bâle; président du conseil d'administration de Coop Mineraloel SA, Allschwil. Autre mandat: membre du conseil consultatif de Deichmann SE, Essen

Autres activités importantes

–



Roland Abt
Dr ès sc. éco.

Parcours professionnel

1985–1987 responsable des finances d'un groupe de sociétés dans le domaine informatique et immobilier; 1987–1996 groupe Eternit (devenu le groupe Nueva); 1987–1991 responsable du controlling, 1991–1993 directeur Industrias Plycem, Venezuela, 1993–1996 responsable de la division Activités fibrociment; 1996–2016 groupe Georg Fischer: 1996–1997 directeur financier de Georg Fischer Piping Systems, 1997–2004 directeur financier du groupe Agie Charmilles (aujourd'hui Georg Fischer Machining Solutions), 2004–2016 directeur financier de Georg Fischer SA et membre de la direction du groupe

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration de Conzzeta SA, Zurich

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Zuffikon; président du conseil d'administration de Eisenbergwerk Gonzen AG, Sargans; membre et depuis juin 2019 président du conseil d'administration de Aargau Verkehr AG (AVA), Aarau

Autres activités importantes

–



Alain Carrupt
Maturité fédérale, option économie

Parcours professionnel

1978–1994 Entreprise des PTT, en dernier lieu comme chef de service administratif, direction des télécommunications, Sion; 1994–2000 Union PTT, secrétaire central, secteur Télécommunication; 2000–2010 Syndicat Communication: 2000–2002 secrétaire général adjoint et chef du personnel, 2003–2008 vice-président, 2008–2010 président; 2011–2016 Syndicat syndicom: 2011–2013 co-président, 2013–février 2016 président

Mandats

–

Autres activités importantes

–



Frank Esser

Diplôme d'employé de commerce, Dr ès sc. pol.

Parcours professionnel

1988–2000 Mannesmann Deutschland, à partir de 1996 membre de la direction de Mannesmann Eurokom; 2000–2012 Société Française du Radiotéléphone (SFR); 2000–2002 Chief Operating Officer (COO), 2002–2012 CEO, à ce poste de 2005 à 2012 également membre du directoire de Vivendi Group

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration d'InterXion Holding N.V., Amsterdam

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

–

Autres activités importantes

–



Barbara Frei

Diplôme d'ingénieure machines, EPF; Dr ès sc. tech., EPF; Master of Business Administration, IMD Lausanne

Parcours professionnel

1998–2016 diverses fonctions dirigeantes au sein du groupe ABB, dont notamment: 2008–2010 ABB s.r.o., Prague, Country Manager; 2010–2013 ABB S.p.A., Sesto San Giovanni (Italie), Country Manager et Region Manager Mediterranean; novembre 2013–décembre 2015 Drives and Control Unit, Managing Director; 2016 direction des revues du portefeuille stratégique de la division Power Grids; depuis décembre 2016 Schneider Electric, Paris: présidente de la direction de Schneider Electric GmbH, Allemagne, et, dans cette fonction, en même temps Zone President Allemagne jusqu'en juin 2017, de juillet 2017 à décembre 2018 Zone President Allemagne, Autriche et Suisse du groupe Schneider Electric Paris et, depuis janvier 2019, Executive Vice President Europe Operations

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration de Swiss Prime Site, Olten

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Mandat au sein du groupe Schneider Electric: directrice d'ELSO GmbH jusqu'à octobre 2018, de Merten GmbH jusqu'à avril 2019, de Schneider Electric GmbH jusqu'à avril 2019, de Schneider Electric Holding Germany GmbH jusqu'à juillet 2019, de SE Real Estate GmbH jusqu'à avril 2019, de Schneider Electric «Austria» Ges.m.b.H. jusqu'à avril 2019, membre du conseil de surveillance de Schneider Electric Sachsenwerk GmbH jusqu'à avril 2019; présidente du conseil d'administration de Schneider Electric (Suisse) AG, Ittigen jusqu'à mars 2019; déléguée du conseil d'administration de Feller AG, Horgen jusqu'à juin 2019; depuis février 2019, présidente de Schneider Nordic Baltic A/S

Autres activités importantes

–



Sandra Lathion-Zweifel

Lic. en droit; Master of Laws de l'Université de Zurich et de Columbia University, New York; licence de Bourse de SIX Swiss Exchange

Parcours professionnel

2005–2010 avocate Mergers & Acquisition, cabinet d'avocats Lenz & Staehelin, Zurich; 2010–2014 responsable du secteur Produits financiers Legal & Compliance, Credit Suisse SA, Zurich; 2014–2018 responsable de l'unité Surveillance Instituts et produits, division Asset Management, Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); 2018–juin 2019 Counsel Banking & Finance, cabinet d'avocats Lenz & Staehelin, Genève

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais, Sion

Autres activités importantes

Membre du comité consultatif de Capital Markets and Technology Association, Genève



Anna Mossberg

Executive MBA for Growing Companies Stanford Business School, Palo Alto; Master of Science, Industrial Engineering et Management, Technical University Lulea

Parcours professionnel

1996–2010 Telia: divers postes, dont ceux de Vice President and Head of Business & Product Management, Head of Internet, Consumer Segment, Director Data Services, Product & Services; 2010 Bahnhof AB, CEO; 2011 Stanley Securities AB, Senior Advisor; 2012–2014 Deutsche Telekom, Senior Vice President Strategy and Portfolio Management; 2015–mars 2018 Google Ltd., Suède, membre de l'équipe de management

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration de Swedbank AB, Suède; depuis mai 2019, membre du conseil d'administration de Schibsted ASA, Oslo

Autres activités importantes

–



Michael Rechsteiner

Master of Science en génie mécanique, EPF Zurich; Master of Business Administration, Université de Saint-Gall

Parcours professionnel

1990–2000 différents postes chez ABB Kraftwerke AG, en dernier General Manager pour ABB Power Generation, Kuala Lumpur; 2000–2002 directeur des installations centrales électriques, vice-président Project Execution, Alstom Power; 2003–2007 Chief Operating Officer, Sultex; 2007–2015 différents postes chez Alstom Power, en dernier CEO et Senior Vice President; 2015–2017 General Electric (GE) Officer et Vice President Global Product Lines de GE Power Services; depuis avril 2017 responsable des affaires pour GE Power Services Europe et CEO GE Gas Power Europe

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Mandats GE: Directeur, General Electric (Switzerland) GmbH, Baden, Suisse, Member of Supervisory Board, GE Power Sp z.o.o, Varsovie, Pologne

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel

Mandat GE: Conseil de fondation de la caisse de pension de General Electric Suisse

Autres activités importantes

Membre du Conseil de l'association Swissmem



Renzo Simoni

Dr ès sc. tech., ingénieur en génie civil EPF

Parcours professionnel

1985–1989 collaborateur spécialisé dans le bâtiment et le génie civil du Groupe Gruner; 1989–1995 collaborateur scientifique EPF Zurich; 1995–1998 chargé de cours EPF Zurich (à titre accessoire); 1995–2002 activité de conseil des maîtres d'ouvrage du génie civil pour Ernst Basler und Partner AG; 2002–2006 membre de la direction de Helbling Beratung und Bauplanung AG, en dernier en tant que co-directeur; 2007–2017 président de la direction d'AlpTransit Gotthard SA

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration de Gruner SA, Bâle; membre du conseil d'administration de Rhätische Bahn AG; président du conseil de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich

Autres activités importantes

Conseil consultatif de la société de projet DB Stuttgart-Ulm GmbH («Stuttgart 21») de la Deutsche Bahn jusqu'à novembre 2019

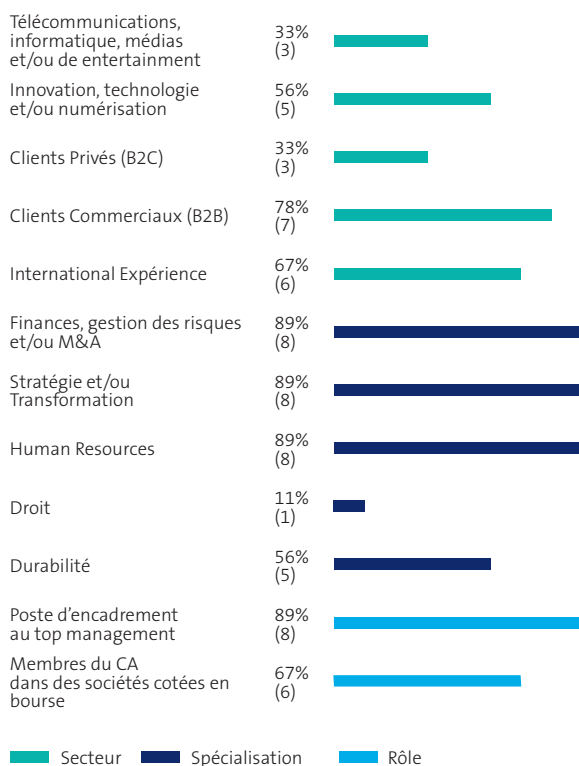
4.3 Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration passe régulièrement en revue la composition de cet organe et planifie annuellement l'attribution des fonctions des comités. Le Conseil d'administration est composé de personnalités disposant de vastes connaissances dans les domaines clés et d'une solide expérience professionnelle.

Les graphiques ci-après présentent la composition du Conseil d'administration en ce qui concerne les compétences, la durée du mandat et le genre.

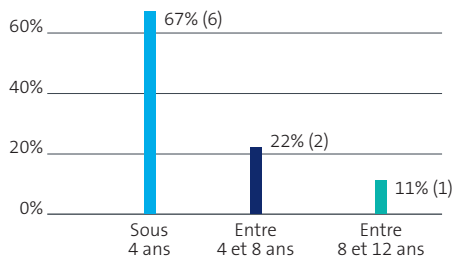
Conseil d'administration par carrière, expérience, compétences et connaissances

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2019



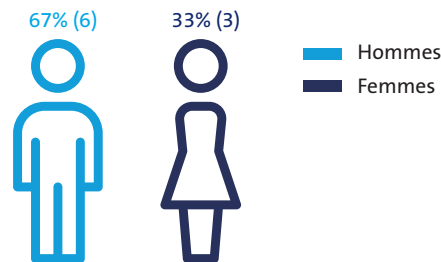
Conseil d'administration par durée du mandat

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2019



Conseil d'administration par genre

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2019



4.4 Indépendance

Pour déterminer l'indépendance de ses membres, le Conseil d'administration applique les critères du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise d'économiesuisse. Sont considérés comme indépendants les membres du Conseil d'administration n'ayant jamais exercé de fonctions exécutives, n'ayant jamais fait partie de la Direction ou l'ayant quittée depuis trois ans au moins et n'entretenant aucune relation d'affaires avec la société ou des relations d'affaires relativement peu importantes. La durée de mandat d'un membre du Conseil d'administration n'est pas un critère permettant d'évaluer son indépendance. Aucun membre du Conseil d'administration n'assume de fonctions exécutives au sein du groupe Swisscom ou n'en a assumé au cours des trois derniers exercices. Les membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de relations d'affaires essentielles avec Swisscom SA ou le groupe Swisscom. Conformément à la LET, la Confédération suisse, représentée au sein du Conseil d'administration par Renzo Simoni, détient la majorité du capital et des voix de l'entreprise. La Confédération et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 6.2 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport page 170

4.5 Election et durée du mandat

Conformément aux statuts de Swisscom SA, le Conseil d'administration compte entre sept et neuf membres, ce nombre pouvant être augmenté provisoirement. Selon ces mêmes statuts, la Confédération suisse a le droit de déléguer deux représentants au sein du Conseil d'administration de Swisscom SA. Actuellement, il ne délègue qu'un seul représentant. La loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) prévoit que le personnel doit être représenté de manière équitable au sein du Conseil d'administration. Les statuts précisent en outre que cet organe doit inclure deux représentants du personnel et que le personnel a le droit de proposer des représentants. La nomination du représentant du personnel Alain Carrupt a été proposée par le syndicat syndicom et

celle de la représentante du personnel Sandra Lathion-Zweifel par l'association du personnel transfair. A l'instar des autres membres du Conseil d'administration hormis le représentant de la Confédération, les représentants du personnel sont élus par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale élit les membres et le président du Conseil d'administration ainsi que les membres du comité Rémunération pour une durée d'un an. Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire suivante, mais une réélection est possible. Si la fonction de président est vacante ou si le nombre de membres du comité Rémunération devient inférieur au nombre minimal de trois membres, le Conseil d'administration désigne parmi ses membres, jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale suivante, un président ainsi que le ou les membres qui manquent au comité Rémunération. Pour le reste, le Conseil d'administration se constitue lui-même. La durée de mandat maximale des membres élus par l'Assemblée générale s'élève en général à douze ans au total. Cette disposition flexible permet aux actionnaires de prolonger exceptionnellement la durée de mandat maximale en cas de circonstances particulières. Lorsqu'ils atteignent l'âge de 70 ans révolus, les membres quittent le Conseil d'administration à la date de l'Assemblée générale ordinaire suivante. La durée de mandat maximale et la limite d'âge du représentant de la Confédération sont définies par le Conseil fédéral.

4.6 Planification de la relève

Le Conseil d'administration examine régulièrement si les qualifications, les aptitudes et les expériences de ses membres répondent encore à ses besoins et à ses exigences. Il lance suffisamment tôt la procédure de sélection d'éventuels nouveaux membres, afin de s'assurer qu'à l'avenir également il dispose des compétences requises, présente une grande diversité et soit renouvelé. Pour ce faire, il définit un profil d'exigences spécifique avec les qualifications, les aptitudes et les expériences requises à l'intention du comité ad hoc Nomination compétent. S'appuyant sur ce profil, le comité évalue les candidates et candidats potentiels et communique au Conseil d'administration ses recommandations pour l'élection de nouveaux administrateurs par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration soumet ensuite une proposition de vote à l'Assemblée générale.

4.7 Perfectionnement et formation continue

Le Conseil d'administration attache de l'importance à la formation et au développement continu de ses membres. Le Conseil d'administration et ses différents comités évaluent leur performances et leur efficacité en général une fois par année, en janvier. Ils analysent d'une

part le travail de l'ensemble de l'organe et d'autre part la performance du président et du vice-président. S'appuyant sur un questionnaire, chaque comité se soumet en outre à une autoévaluation, qui porte sur la composition, l'organisation et les procédures de travail, les responsabilités définies par le règlement d'organisation ainsi que les thèmes clés et objectifs de l'exercice sous revue. Le Conseil d'administration et les différents comités discutent ensuite des résultats de l'évaluation et fixent des objectifs et des mesures pour l'année suivante. Par ailleurs, le président mène avec chaque membre un entretien annuel personnel qui permet d'évoquer les possibilités de développement individuel de chacun et chacune.

Une formation continue obligatoire est organisée une fois par an, la dernière ayant eu lieu en janvier 2019. Au moins quatre fois par an, les membres du Conseil d'administration ont par ailleurs la possibilité, lors des «Company Experience Days», de se familiariser avec les défis qui attendent les divisions du groupe et les divisions opérationnelles. La plupart d'entre eux saisissent régulièrement ces opportunités. Enfin, les membres du Conseil d'administration prennent part, dans la mesure du possible, à la réunion annuelle des cadres du groupe Swisscom. Les nouveaux membres du Conseil d'administration sont initiés à leurs fonctions de manière ciblée. La conduite du groupe, l'activité et les enjeux opérationnels du moment leur sont exposés lors d'une journée d'introduction. Ils sont en outre informés en détail des défis liés à la filiale italienne Fastweb et suivent des formations liées à leurs tâches.

4.8 Président du Conseil d'administration

Hansueli Loosli siège depuis 2009 au Conseil d'administration, dont il assure la présidence depuis septembre 2011. Les fonctions et les attributions du président sont fixées dans le Règlement d'organisation. En cas d'empêchement du président ou en présence d'un éventuel conflit d'intérêts, c'est le vice-président, Frank Esser, qui les assume.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

4.9 Organisation interne et mode de fonctionnement

Le Conseil d'administration est chargé de la conduite financière et stratégique de Swisscom et de la surveillance de la gestion des affaires. Il prend les décisions en tant qu'organe suprême, pour autant que la loi ne confère pas cette compétence à l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration se réunit en général une fois par mois (sauf en juillet et en novembre), pour une séance d'un ou deux jours, ou davantage si la marche des affaires l'exige, sur convocation du président, ou du

vice-président en cas d'empêchement du président. Le président établit l'ordre du jour des séances, mais tous les membres peuvent également proposer d'y inscrire des points supplémentaires. Une dizaine de jours avant les séances, les membres du Conseil d'administration en reçoivent l'ordre du jour et des documents complémentaires afin de pouvoir s'y préparer. Le CEO, le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services participent toujours aux séances du Conseil d'administration. Lors de chaque séance, le président, le CEO et le Chief Personnel Officer rendent compte au Conseil d'administration de la survenance d'événements particuliers, de la marche générale des affaires, des principales transactions du groupe et des mesures prises. Pour veiller à la présentation de rapports circonstanciés à ses membres,

le Conseil d'administration peut inviter aux séances, en fonction des thèmes traités, des membres de la Direction du groupe, des cadres de Swisscom, des membres de l'organe de révision ainsi que d'autres experts internes et externes à l'entreprise. Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration n'a fait appel à aucun conseiller externe.

Les tâches, les attributions et les méthodes de travail du Conseil d'administration de même que l'attitude à adopter en cas de conflits d'intérêts sont définies dans le Règlement d'organisation ainsi que dans les règlements des comités permanents.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du Conseil d'administration en 2019.

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulaire
Total	13	1	2
Durée médiane (en h.)	06:53	00:35	–
Participation:			
Hansueli Loosli, président	13	1	2
Roland Abt	13	1	2
Alain Carrupt	13	1	2
Frank Esser, vice-président	13	1	2
Barbara Frei	13	1	2
Sandra Lathion-Zweifel ¹	10	1	2
Anna Mossberg	13	1	2
Catherine Mühlemann ²	3	–	–
Michael Rechsteiner ¹	10	1	2
Renzo Simoni	13	1	2

¹ Elu(e) au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

² Fin de mandat au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

4.10 Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a délégué certaines attributions à des comités. Au 31 décembre 2019, les comités permanents du Conseil d'administration de Swisscom SA se composent comme suit:



1 Président(e) du comité

2 Elu(e) au Conseil d'administration le 2 avril 2019

3 Sans droit de vote

Le Conseil d'administration procède à l'examen approfondi de thèmes importants au travers des trois comités permanents Finances, Révision et Rémunération et du comité ad hoc Nomination. Les comités se composent généralement de trois à six membres. En principe, chaque administrateur siège au sein d'un comité permanent au moins. Sous réserve de son élection au comité Rémunération (sans droit de vote), le président du Conseil d'administration est membre de tous les comités permanents. La présidence des comités permanents est toutefois exercée par d'autres membres du Conseil d'administration. Les présidents présentent un compte rendu oral des réunions des comités lors de la séance suivante du Conseil d'administration. Tous les administrateurs reçoivent en outre les procès-verbaux des comités Finances et Révision. Sur demande, les autres membres du Conseil d'administration reçoivent également le procès-verbal du comité Rémunération.

Comité Finances

Le comité Finances prépare à l'intention du Conseil d'administration toutes les questions relatives aux transactions. En font partie la fondation et la dissolution de

sociétés importantes du groupe, l'acquisition et la cession de participations clés ou encore la conclusion et la révocation d'alliances stratégiques. Il se penche également à titre préliminaire sur les investissements et désinvestissements importants à réaliser. Le comité Finances détient la compétence décisionnelle finale lors de la publication de règlements et de directives en matière de fusions et acquisitions et de corporate venturing. Ses activités et compétences sont décrites en détail dans le Règlement du comité Finances.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Le comité Finances se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres, autant de fois que les affaires l'exigent, en général cependant une fois par trimestre, pour une séance d'une demi-journée. Le CEO, le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services participent toujours à ses séances. En 2019, d'autres membres de la Direction du groupe, des membres de la Direction des filiales stratégiques du groupe ou des responsables de projets ont participé aux séances, selon l'ordre du jour. Au cours de l'exercice, le comité Finances n'a fait appel à aucun conseiller externe.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif de la composition, des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du comité Finances en 2019.

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulaire
Total	3	–	–
Durée médiane (en h.)	04:55	–	–
Participation:			
Frank Esser, président	3	–	–
Alain Carrupt	2	–	–
Anna Mossberg	3	–	–
Catherine Mühlemann ¹	–	–	–
Michael Rechsteiner ²	3	–	–
Hansueli Loosli	3	–	–

1 Fin de mandat au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

2 Elu au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

Comité Révision

Le comité Révision, également appelé «Audit Committee», traite tous les thèmes relevant de la gestion financière (comme la comptabilité, le contrôle financier, la planification financière, stratégie fiscale et le financement), de l'assurance (la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et l'audit interne), de la Security et de la révision externe. Au sein du Conseil d'administration, il s'occupe en outre des questions qui requièrent une expertise financière spécifique (comme la politique de distribution). Le comité Révision, qui est le principal instrument de contrôle du Conseil d'administration, est chargé de la surveillance des fonctions d'assurance à l'échelle du groupe. Il prend position sur des affaires qui relèvent de la compétence décisionnelle du Conseil d'administration et tranche en dernier ressort dans celles pour lesquelles il dispose des compétences nécessaires. Ses activités et compétences sont décrites en détail dans le Règlement du comité Révision.

☞ Voir sous www.swisscom.ch/principes

Le comité Révision se compose de quatre administrateurs indépendants. Le président et un autre membre du comité sont des experts financiers, la majorité des membres du comité étant expérimentés dans le domaine des finances et de la comptabilité. Le comité Révision se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent mais au moins une fois par trimestre ainsi qu'en décembre. Sont présents aux séances du comité Révision, qui durent généralement entre trois et six heures, le CEO, le CFO, le responsable de Group Strategy & Board Services, le responsable d'Accounting, le responsable d'Internal Audit ainsi que l'organe de révision externe. En 2019, le Conseil d'administration y a invité d'autres représentants du management de Swisscom en fonction de l'ordre du jour. Le comité Révision est par ailleurs habilité à convier des tiers indépendants tels que des avocats, des experts-comptables et des experts fiscaux. Au cours de l'exercice, le comité Révision n'a fait appel à aucun conseiller externe.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif de la composition, des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du comité Révision en 2019.

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulaire
Total	5	–	–
Durée médiane (en h.)	04:27	–	–
Participation:			
Roland Abt, président ¹	5	–	–
Sandra Lathion-Zweifel ²	4	–	–
Renzo Simoni	5	–	–
Hansueli Loosli ¹	5	–	–

1 Expert financier.

2 Elu(e) au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

Comité Rémunération

Des informations détaillées sur le comité Rémunération figurent dans le rapport de rémunération.

□ Voir rapport page 96

Comité Nomination

Cet organe ad hoc est constitué pour préparer, le cas échéant, l'élection de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration et de la Direction du groupe. Sa présidence est assurée par le président du Conseil d'administration et sa composition varie de cas en cas. Pour accomplir son travail, le comité se réfère à un profil d'exigences spécifique énumérant les qualifications et expériences requises et défini par le Conseil d'administration, auquel le comité soumet des candidates et des candidats appropriés. Le comité n'a aucune compétence décisionnelle. Le Conseil d'administration élit les membres de la Direction du groupe et décide des candidatures qui seront proposées à l'Assemblée générale en vue d'une élection au Conseil d'administration. Le comité Nomination se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent. En décembre 2019, le Conseil d'administration a créé un comité Nomination comptant les membres suivants: Hansueli Loosli (présidence), Frank Esser, Anna Mossberg et Michael Rechsteiner. Le comité Nomination ne s'est pas réuni durant l'exercice 2019.

4.11 Réglementation des compétences

Concernant les attributions intransmissibles et inaliénables du Conseil d'administration de Swisscom SA, la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) renvoie au Code des obligations. Conformément à l'art. 716a CO, il incombe au Conseil d'administration d'exercer la haute direction de la société et la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion. Le Conseil d'administration nomme et révoque les membres de la Direction du groupe. Il définit en outre les lignes directrices en matière de stratégie, d'organisation, de planification financière et de comptabilité, y compris la stratégie fiscale. Pour ce faire, il tient compte des objectifs que la Confédération, en sa qualité d'actionnaire majoritaire de l'entreprise, se propose d'atteindre et que le Conseil fédéral lui assigne tous les quatre ans conformément à la LET.

© Voir sous www.swisscom.ch/objectifs_2018-2021

Se fondant sur la LET et les statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO. Parallèlement à ses attributions inaliénables définies par la loi, le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur les affaires d'importance cruciale pour le groupe. En font notamment partie les achats et les ventes d'entreprises d'un montant supérieur à CHF 20 mio. ou encore les investissements et désinvestissements d'un montant supérieur à CHF 50 mio. Le Règle-

ment d'organisation et son annexe 2 Règlement sur l'organisation et les attributions («ROA») détaillent les compétences du Conseil d'administration et celles du CEO (organigramme des fonctions).

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

4.12 Instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe

Le Conseil d'administration requiert des informations complètes pour assumer ses attributions et compétences. Le président du Conseil d'administration et le CEO se rencontrent en séance au moins une fois par mois afin de discuter de questions essentielles pour Swisscom SA et les sociétés du groupe. Une fois par an au moins, le président s'entretient personnellement avec chaque membre de la Direction du groupe et les responsables de divisions, opérationnelles ou du groupe, pour obtenir des informations approfondies sur des thèmes d'actualité.

Lors de chaque séance ordinaire du Conseil d'administration, le CEO informe ce dernier en détail sur la marche des affaires, les projets et événements importants ainsi que les mesures prises. Le Conseil d'administration reçoit chaque mois un rapport comportant l'ensemble des chiffres clés du groupe et des secteurs. Il dispose en outre chaque trimestre d'un rapport sur la marche des affaires et sur la situation du groupe et des secteurs en termes de patrimoine, de finances, de performance et de risques. Enfin, il obtient une projection de l'évolution opérationnelle et financière pour l'exercice en cours. Le management reporting est établi selon les mêmes principes comptables que les rapports financiers externes. Il englobe également des chiffres clés non financiers, déterminants pour la gestion et le contrôle. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander à tout moment des informations sur les affaires qui concernent le groupe, à condition qu'aucun devoir de récusation ou qu'aucune obligation de garder le secret ne s'y oppose. Le Conseil d'administration est informé sans délai de tout événement extraordinaire.

Il incombe au Conseil d'administration de mettre en place et de surveiller les fonctions d'assurance à l'échelle du groupe que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et la révision interne (Internal Audit) et d'obtenir les informations complètes à ce sujet au moins une fois par an.

Gestion des risques

Le Conseil d'administration s'est fixé comme objectif de préserver la valeur de l'entreprise en appliquant une gestion des risques à l'ensemble du groupe. Une culture d'entreprise favorisant une gestion responsable des

risques doit contribuer à la réalisation de cet objectif. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion des risques à l'échelle du groupe, lequel se fonde sur la norme ISO 31 000 et prend en considération les événements internes et externes. Swisscom veille à l'établissement de rapports complets et adaptés aux échelons hiérarchiques ainsi qu'à l'élaboration d'une documentation appropriée. L'objectif étant une identification, une évaluation et un traitement précoces des risques majeurs et des principales opportunités, l'unité d'organisation centrale chargée de la gestion des risques, subordonnée au CFO et à la division Controlling, travaille en étroite collaboration avec le service de controlling, le service stratégique, d'autres fonctions d'assurance et des unités opérationnelles. Le système de gestion des risques est vérifié périodiquement par un auditeur externe. Swisscom évalue les risques en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur incidence quantitative et qualitative s'ils se réalisent. Elle gère ces risques en s'appuyant sur une stratégie de risque qui met en relation leur impact avec les principaux indicateurs. Swisscom procède à un contrôle et à une mise à jour trimestriels de son profil de risques. Le comité Révision et la Direction du groupe sont informés chaque trimestre sur les risques dans un rapport. En avril et en décembre, ils sont renseignés de manière détaillée sur les principaux risques, leurs incidences possibles et sur les mesures. Le Conseil d'administration est informé annuellement. En cas d'urgence, le président du comité Révision est averti immédiatement de nouveaux risques importants. Les principaux facteurs de risques sont décrits au chapitre Risques du rapport annuel.

▢ Voir rapport pages 63-65

Système de contrôle interne du rapport financier

Le système de contrôle interne (SCI) garantit, avec une assurance raisonnable, la fiabilité du rapport financier. Il doit permettre de prévenir, de déceler et de corriger des erreurs significatives dans les comptes consolidés, dans les comptes annuels des sociétés du groupe et dans le rapport de rémunération. Le SCI englobe les éléments constitutifs de l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques liés à la présentation des comptes, les activités de contrôle, la surveillance des contrôles ainsi que l'information et la communication. L'unité Accounting rattachée à Group Business Steering et l'unité Internal Audit vérifient périodiquement l'existence et l'efficacité du SCI. Si des lacunes importantes sont décelées dans le SCI à cette occasion, elles sont signalées et complétées par des mesures correctives dans le rapport d'état adressé deux fois par an au comité Révision et une fois par an au Conseil d'administration. Lorsque des changements importants se produisent dans l'évaluation des risques selon le SCI, le président du comité Révision en est immédiatement informé. La correction des lacunes à

l'aide des mesures citées fait l'objet d'une surveillance centralisée. Le comité Révision évalue le bon fonctionnement du SCI sur la base des rapports périodiques qui lui sont remis.

Compliance Management

En veillant au respect de la conformité à l'échelle du groupe, le Conseil d'administration entend protéger le groupe Swisscom, ses organes et ses collaborateurs contre des sanctions juridiques, pertes financières et atteintes à la réputation. Une culture d'entreprise qui incite au respect des prescriptions doit contribuer à atteindre l'objectif fixé. Ses principes sont inscrits dans le code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion de la conformité à l'échelle du groupe. Group Compliance, une unité spécialisée du service juridique du groupe, identifie chaque année en fonction des risques les domaines juridiques qu'il convient de surveiller au moyen du système central. Les activités des sociétés du groupe relevant de ces domaines juridiques sont vérifiées périodiquement afin de déceler les risques suffisamment tôt et de définir les mesures requises. Les mesures élaborées sont communiquées aux collaborateurs concernés et leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance. Subordonnées à Group Compliance, les unités d'organisation Compliance décentralisées surveillent en toute autonomie le respect des règlements. Group Compliance vérifie une fois par an le bien-fondé et l'efficacité du système. Dans certains domaines, des auditeurs externes procèdent au contrôle annuel des mesures prises (intermédiation financière, selon la loi sur le blanchiment d'argent). Group Compliance établit un rapport annuel sur l'activité et l'évaluation des risques à l'intention du comité Révision et du Conseil d'administration. Si des changements importants se produisent dans l'évaluation des risques ou si des manquements graves sont constatés, le président du comité Révision en est immédiatement informé.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Révision interne

La révision interne est assurée par l'unité Internal Audit, qui assiste le Conseil d'administration de Swisscom SA et le comité Révision dans l'accomplissement des obligations de surveillance et de contrôle légales et réglementaires. Internal Audit soutient en outre la direction en lui signalant les possibilités d'amélioration des processus métiers et des fonctions d'assurance. L'unité documente aussi les résultats des révisions et surveille par ailleurs la mise en œuvre des mesures prises.

Chargée à l'échelle du groupe de la planification et de la réalisation d'audits conformément aux directives de la profession, l'unité dispose d'un très haut degré d'indé-

pendance. Directement subordonnée au président du Conseil d'administration, elle rend compte de ses activités au comité Révision. Sur le plan administratif, Internal Audit rapporte au responsable de Group Strategy & Board Services.

Internal Audit privilégie une collaboration étroite et l'échange d'informations avec l'organe de révision externe, qui bénéficie d'un accès illimité à ses rapports et documents d'audit, et planifie les audits en concertation avec lui. S'appuyant sur une analyse des risques, Internal Audit établit chaque année le plan de révision stratégique intégré, qui inclut, sous forme coordonnée, le plan annuel des organes de révision interne et externe, puis le présente au comité Révision pour approbation. Indépendamment de ces activités, le comité Révision

peut demander la réalisation de contrôles spéciaux pour donner suite à des informations transmises via la plateforme de «whistleblowing» exploitée par Internal Audit. Cette procédure de notification approuvée par le comité Révision garantit la réception et le traitement confidentiels des irrégularités, signalées sous le couvert de l'anonymat, concernant l'information financière externe, le rapport financier et les fonctions d'assurance. Lors de ses séances, organisées au moins une fois par trimestre, le comité Révision est informé des résultats des audits, des alertes réceptionnées sur la plateforme de «whistleblowing» et de l'état d'avancement des mesures prévues. Le responsable de l'organe de révision a participé aux cinq séances du comité Révision en 2019. Il n'a pas assisté aux séances du Conseil d'administration.



Direction du groupe dès le 1^{er} janvier 2020.

5 Direction du groupe

5.1 Membres de la Direction du groupe

Conformément aux statuts, la direction se compose d'un ou de plusieurs membres qui ne peuvent pas être simultanément membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. Il n'est permis de déroger à cette règle que dans des cas exceptionnels et pour une durée limi-

tée. Le Conseil d'administration a confié au CEO l'intégralité de la gestion des activités de Swisscom SA. Le CEO est habilité à déléguer ses pouvoirs à des postes subordonnés, en premier lieu aux autres membres de la Direction du groupe. Les membres de la Direction du groupe sont nommés par le Conseil d'administration.

□ Voir rapport pages 68-69

Le tableau ci-après présente la composition de la Direction du groupe au 31 décembre 2019.

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à la Direction du groupe
Urs Schaeppi ¹	Suisse	1960	CEO Swisscom SA	Mars 2006
Mario Rossi	Suisse	1960	CFO Swisscom SA	Janvier 2013
Hans C. Werner	Suisse	1960	CPO Swisscom SA	Septembre 2011
Marc Werner ²	Suisse et France	1967	Responsable Sales & Services	Janvier 2014
Urs Lehner	Suisse	1968	Responsable Enterprise Customers ³	Juin 2017
Christoph Aeschlimann	Suisse	1977	Responsable IT, Network & Infrastructure	Février 2019
Dirk Wierzbitzki	Allemagne	1965	Responsable Products & Marketing ⁴	Janvier 2016

1 Depuis novembre 2013 CEO.

2 Démissionné de la Direction du groupe au 31 décembre 2019.

3 Nouveau nom de la fonction à partir du 1^{er} janvier 2020 Responsable Business Customers.

4 Depuis le 1^{er} janvier 2020 Responsable Residential Customers.

Le 31 janvier 2019, Heinz Herren a quitté la Direction du groupe. Christoph Aeschlimann a repris les rôles de la division opérationnelle IT, Network & Infrastructure le 1^{er} février 2019.

© Voir sous www.swisscom.ch/cgreport2018

Modifications au 1^{er} janvier 2020

Le 31 décembre 2019, Marc Werner, responsable Sales & Services a quitté la Direction du groupe. Au 1^{er} janvier 2020, les divisions opérationnelles Sales & Services (SAS) et Products & Marketing (PMK) ont été regroupées au sein de la nouvelle division opérationnelle Residential Customers, dont la direction a été confiée à Dirk Wierzbitzki. A compter de cette même date, la Direction du groupe se compose donc de six membres. La division opérationnelle Enterprise Customers dirigée par Urs Lehner a été rebaptisée Business Customers au 1^{er} janvier 2020.

5.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres de la Direction du groupe renseignent sur leur formation et leur parcours professionnel ainsi que sur les mandats qu'ils exercent en dehors du groupe et les activités importantes de chacun d'eux. Conformément aux statuts, aucun membre de la Direction du groupe ne peut détenir plus d'un mandat supplémentaire dans une entreprise cotée en Bourse, ni plus de deux mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse ou, au total, plus de deux mandats supplémentaires. Ils ne peuvent pas exercer au total plus de deux mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre du Conseil d'administration exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel.

Le nombre de mandats exercés sur ordre de Swisscom est limité à dix, les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel sont limités à sept. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats et d'autres activités en dehors du groupe Swisscom. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés au chiffre 8.3 des statuts. Aucun membre de la Direction du groupe ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats. Les membres de la Direction du groupe exercent principalement leurs autres activités importantes sur ordre de Swisscom.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Les membres de la Direction du groupe sont tenus d'organiser toutes leurs activités personnelles et commerciales de sorte à éviter autant que possible les conflits d'intérêts et d'engager les mesures nécessaires à cet effet. Si un conflit d'intérêts devait néanmoins apparaître, le membre concerné doit en informer le CEO immédiatement. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de se récuser lorsque des affaires traitées entrent en conflit avec leurs propres intérêts ou avec les intérêts de personnes physiques ou morales dont ils sont proches.



Urs Schaeppi
Diplôme d'ingénieur EPF, lic. ès sc. éco. HSG

Parcours professionnel

1994–1998 Fabrique de papier de Biberist, responsable d'exploitation; 1998–2006 Swisscom Mobile, responsable Commercial Business; 2006–2007 Swisscom Solutions SA, CEO; 2007–août 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Grandes Entreprises; depuis janvier 2013 responsable de Swisscom (Suisse) SA; 23 juillet au 6 novembre 2013 Swisscom SA, CEO par intérim, depuis le 7 novembre 2013 CEO et depuis mars 2006 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats sur ordre de Swisscom

Membre du comité directeur de l'Association Suisse des Télécommunications (asut), Berne; membre du Foundation Board, IMD International Institute for Management Development, Lausanne; jusqu'à mai 2019 membre du conseil de fondation de la fondation Swiss Innovation Park, Berne; membre du conseil d'administration d'Admeira SA, Berne; membre du conseil de fondation de Swiss Entrepreneurs Foundation

Autres activités importantes

Membre du conseil d'administration de la Swiss-American Chamber of Commerce, Zurich; membre du directoire de Fibre optique Suisse, Berne; membre du conseil consultatif du département d'économie de l'Université de Zurich; membre du steering committee de digitalswitzerland, Zurich (auparavant Digital Zurich 2025); membre du conseil consultatif de la transformation numérique du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR); depuis janvier 2019, membre du comité consultatif international de la ZHAW School of Management and Law, Zurich



Mario Rossi
Apprentissage de commerce; diplôme d'expert-comptable

Parcours professionnel

1998–2002 Swisscom SA, responsable du controlling; 2002–2006 Swisscom Fixnet SA, Chief Financial Officer (CFO); 2006–2007 Swisscom SA, CFO et membre de la Direction du groupe; 2007–2009 Fastweb S.p.A., CFO; 2009–2012 Swisscom (Suisse) SA, CFO; depuis janvier 2013 Swisscom SA, CFO et à nouveau membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats sur ordre de Swisscom

Président du conseil de fondation de comPlan, Berne; membre du conseil d'administration de Belgacom International Carrier Services S.A., Bruxelles

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel

Membre du conseil de fondation de la fondation Hasler, Berne

Autres activités importantes

Membre de la Commission des sanctions de SIX Swiss Exchange SA, Zurich; membre du conseil d'administration de SwissHoldings, Berne



Hans C. Werner
Gestionnaire d'entreprise, Dr ès sc. éco.

Parcours professionnel

1997–1999 Ecole cantonale Büelrain, Winterthour, recteur; 1999–2007 Swiss Re: 1999–2000 responsable Technical Training and Business Training; 2001 responsable de la division opérationnelle Reinsurance & Risk; 2002–2003 Head Human Resources (HR) Corporate Centre and HR Shared Services; 2003–2007 Head Global HR; 2007–2009 Schindler Aufzüge AG, responsable des ressources humaines et de la formation; 2010–2011 Europe North and East Schindler, vice-président HR; depuis septembre 2011 Swisscom SA, Chief Personnel Officer (CPO) et membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats sur ordre de Swisscom

Membre du conseil de fondation de comPlan, Berne

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Depuis septembre 2019, membre du conseil d'administration de l'Hôpital cantonal d'Aarau (AG)

Autres activités importantes

Membre du comité de l'Union patronale suisse, Zurich; président du conseil de l'institut de l'international institute of management in technology (iimt) de l'Université de Fribourg



Marc Werner (qui a quitté le groupe le 31.12.2019)
Apprentissage technique avec maturité professionnelle, diplôme fédéral de chef de marketing

Parcours professionnel

1997–2000 Minolta (Schweiz) AG, responsable marketing et ventes, membre de la direction; 2000–2004 Bluewin SA, responsable marketing et ventes, membre de la direction; 2005–2007 Swisscom Fixnet SA, responsable marketing et ventes Clients privés; 2008–2013 Swisscom (Suisse) SA: 2008–2011 responsable marketing et ventes Clients privés, suppléant du responsable Clients privés; 2012–2013 responsable Customer Service Clients privés, suppléant du responsable Clients privés; septembre 2013–décembre 2015 Swisscom, responsable de la division opérationnelle Clients privés; 2016–2019 Swisscom, responsable Sales & Services et 2014–2019 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats sur ordre de Swisscom

Membre du conseil d'administration de Digital Festival AG; membre du Stiftungsrat für Marketing in der Unternehmensführung

Autres activités importantes

Membre du conseil de la communication de KS/CS – Communication Suisse (anciennement Fédération PS, Publicité Suisse), Zurich; jusqu'à septembre 2019 membre du comité du Swiss Venture Club (SVC)



Urs Lehner

Ingénieur ETS en informatique, Executive MBA en Business Engineering, Haute école de St-Gall

Parcours professionnel

1997–2013 groupe Trivadis: 2004–2008 en dernier lieu Solution Portfolio Manager, membre de la direction du groupe Trivadis, 2008–2011 Chief Operating Officer (COO) du groupe Trivadis, 2011–2013 membre du conseil d'administration de Trivadis Holding SA; juillet 2011–juin 2017 Swisscom (Suisse) SA: Juillet 2011–décembre 2013 responsable Marketing & Sales Corporate Business, 2014–2015 responsable Marketing & Sales Enterprise Customers, 2016–juin 2017 responsable Sales & Services Enterprise Customers; depuis Juin 2017 responsable Enterprise Customers (à partir de 2020 renommé responsable Business Customers) et membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats

–

Autres activités importantes

–



Christoph Aeschlimann

Ingénieur diplômé en informatique EPFL; MBA université McGill (Canada)

Parcours professionnel

2001–2004 Odyssey Asset Management Systems, Software Development Manager; 2006–2007 Zühlke Group, Business Unit Manager; 2007–2011 Odyssey Financial Technologies: 2007–2008 Area Services Manager, 2008–2011 Senior Account Manager EMEA; 2011–2012 BSB, Head of Switzerland et General Manager D-A-CH & CIS; 2012–2018 ERNI Group: 2012–2014 Business Area Manager, 2014–2017 Managing Director Suisse, 2017–2018 CEO; depuis février 2019 Swisscom, responsable de la division opérationnelle IT, Network & Infrastructure et membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats

–

Autres activités importantes

–



Dirk Wierzbitzki
Ingénieur diplômé en électrotechnique

Parcours professionnel

1994–2001 Mannesmann (aujourd'hui Vodafone Allemagne), divers postes de direction au sein du Product Management; 2001–2010 Vodafone Group: 2001–2003 Director Innovation Management, Vodafone Global Products and Services, 2003–2006 Director Terminals Commercial, 2006–2008 Director Consumer Internet Services and Platforms, 2008–2010 Director Communications Services; 2010–2015 Swisscom (Suisse) SA: membre de la direction Clients privés, 2010–2012 responsable Customer Experience Design Clients privés; 2013–2015 responsable Activité réseau fixe & TV Clients privés; depuis janvier 2016 Swisscom: jusqu'en 2019 responsable Products & Marketing et depuis 2020 responsable Residential Customers; depuis 2016 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats sur ordre de Swisscom

Membre du conseil d'administration de SoftAtHome, Paris; membre du conseil d'administration d'Admeira SA, Berne, et jusqu'à mars 2019 membre du conseil d'administration d'Adtelier AG, Berne

Autres activités importantes

–

5.3 Contrats de management

Ni Swisscom SA ni les sociétés du groupe intégrées dans le périmètre de consolidation n'ont conclu de contrats de management avec des tiers.

6 Rémunération, participations et prêts

Toutes les informations sur les rémunérations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe Swisscom SA figurent dans le rapport de rémunération séparé.

▢ Voir rapport page 96

7 Droits de participation des actionnaires

7.1 Restrictions et représentations du droit de vote

Chaque action nominative donne droit à une voix. Le droit de vote ne peut être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA comme actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, celui-ci obtient au final plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. La restriction du droit de vote vaut également en cas d'acquisition d'actions nominatives par l'exercice de droits de souscription préférentiels, de droits d'option ou de droits de conversion. Pour le calcul de la limite de pourcentage, la clause du groupe définie au chiffre 3.5.1 des statuts s'applique.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

La restriction des droits de vote de 5% ne vaut pas pour la Confédération qui, conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Par ailleurs, le Conseil d'administration peut, à titre exceptionnel, reconnaître un acquéreur possédant plus de 5% de toutes les actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, notamment lorsque:

- l'acquisition d'actions résulte d'une fusion ou d'un regroupement d'entreprises;
- l'acquisition d'actions résulte d'un apport en nature ou de l'échange d'actions;
- il s'agit d'établir une collaboration durable ou une alliance stratégique par une participation.

Outre la limite de pourcentage du droit de vote, le Conseil d'administration peut refuser la reconnaissance et l'inscription comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote si, malgré la demande de la société, l'acquéreur ne déclare pas expressément avoir acquis les actions ou le droit d'usufruit les grevant en son propre nom et pour son propre compte. S'il omet de faire cette déclaration, l'acquéreur des actions est inscrit comme actionnaire sans droit de vote.

Le Conseil d'administration peut, après audition de la personne concernée, radier du registre des actions l'inscription comme actionnaire avec droit de vote s'il s'avère que celle-ci repose sur de fausses indications données par l'acquéreur, et inscrire ce dernier comme actionnaire sans droit de vote. L'acquéreur doit en être informé immédiatement.

Les restrictions du droit de vote prévues dans les statuts peuvent être levées par une décision de l'Assemblée générale. Une telle décision requiert la majorité absolue des voix valables exprimées.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration n'a reconnu aucun acquéreur détenant plus de 5% d'actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, n'a refusé aucune demande de reconnaissance ou d'inscription et n'a radié aucun actionnaire avec droit de vote du registre des actions en raison de fausses indications.

7.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale de Swisscom SA prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix exprimées en bonne et due forme. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées. En complément des quorums particuliers prévus par le Code des obligations, la majorité des deux tiers des voix attribuées aux actions représentées est nécessaire pour les cas suivants:

- introduire des restrictions du droit de vote;
- convertir des actions nominatives en actions au porteur;
- apporter des modifications à la disposition des statuts relative aux quorums particuliers.

7.3 Convocation de l'Assemblée générale et inscription à l'ordre du jour

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale au moins 20 jours calendaires avant la date de la réunion par annonce dans la Feuille officielle suisse du commerce. La convocation peut aussi s'effectuer au moyen de lettres, recommandées ou non, envoyées à tous les titulaires d'actions nominatives. Un ou plusieurs actionnaires qui représentent ensemble au moins 10% du capi-

tal-actions peuvent demander par écrit la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire en indiquant l'objet à porter à l'ordre du jour ainsi que leur proposition et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés.

Il incombe au Conseil d'administration d'établir l'ordre du jour. Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'au moins CHF 40 000 peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La requête doit être adressée par écrit au Conseil d'administration au moins 45 jours avant la tenue de l'Assemblée générale et doit indiquer l'objet à porter à l'ordre du jour et la proposition (art. 5.4.3 des statuts).

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

7.4 Représentations à l'Assemblée générale

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire avec droit de vote ou par le représentant indépendant élu par l'Assemblée générale. Le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwältin à Zurich est élu comme représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale en avril 2020. Les sociétés de personnes et les personnes morales peuvent se faire représenter par des personnes ayant droit de signature; les mineurs et les personnes sous tutelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, même si celui-ci n'est pas actionnaire.

La procuration peut être donnée par écrit ou par voie électronique via le portail des actionnaires exploité par Computershare Suisse SA. Les actionnaires qui se font représenter peuvent donner des instructions relatives à chaque point porté à l'ordre du jour ainsi qu'aux objets et propositions ne figurant pas à l'ordre du jour, et indiquer s'ils votent pour ou contre une proposition ou s'ils s'abstiennent de voter. Le représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires. A défaut d'instructions, il s'abstient de voter. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées (chiffre 5.7.4 des statuts).

7.5 Inscriptions au registre des actions

Toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote confèrent le droit de vote lors de l'Assemblée générale. Afin de garantir une procédure réglementaire, le Conseil d'administration fixe pour la vérification du droit de vote une date de référence, à sa libre appréciation, qui précède généralement de trois jours ouvrables la tenue de l'Assemblée générale. Des inscriptions et des suppressions sont en tout temps possibles indépendamment de la date de référence. La date de référence est publiée dans le calendrier financier sur le site Internet de Swisscom et envoyée avec l'invitation à l'Assemblée générale. Les actions inscrites au registre

des actions avec droit de vote le 28 mars 2019, 17h00, étaient assorties du droit de vote lors de l'Assemblée générale du 2 avril 2019. Les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote le 1^{er} avril 2020, 17h00, sont assorties du droit de vote lors de l'Assemblée générale du 6 avril 2020.

8 Prise de contrôle et mesures de défense

Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Ce principe figure également dans les statuts. L'obligation d'établir une offre d'achat au sens de la loi sur les bourses n'existe donc pas puisqu'elle entrerait en contradiction avec la LET.

Des informations détaillées sur les clauses de prise de contrôle figurent dans le rapport de rémunération.

□ Voir rapport page 96

9 Organe de révision

9.1 Processus de sélection, durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'organe de révision est élu chaque année par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration. Une réélection est possible. Le comité Révision a défini les principes régissant l'attribution d'un mandat à l'organe de révision. Le mandat d'organe de révision fait l'objet d'un appel d'offres tous les dix à quatorze ans au minimum. La durée du mandat d'organe de révision est limitée à vingt ans. Le comité Révision gère le processus de sélection et définit des critères de sélection transparents (société de révision, équipe d'audit, approche de révision, prise de mandat, honoraire, impression générale). Il soumet au Conseil d'administration deux propositions assorties d'une recommandation fondée pour une société de révision. La personne qui dirige la révision peut exercer le mandat pendant sept ans au plus conformément aux dispositions du droit des obligations.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

En 2018, le Conseil d'administration a lancé un appel d'offres pour le mandat d'organe de révision de Swisscom SA et des sociétés du groupe, à l'exception de Fastweb S.p.A. L'Assemblée générale réunie le 2 avril 2019 a élu PricewaterhouseCoopers AG (PwC), Zurich, comme nouvel organe de révision pour l'exercice 2019. Peter Kartscher assume le rôle de réviseur responsable. De 2004 à 2018, c'est KPMG, Muri bei Bern, qui a exercé le mandat d'organe de révision.

9.2 Honoraires de révision

Les honoraires versés à PricewaterhouseCoopers (PwC) en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2019 s'élevaient à CHF 3 209 mille.

9.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires de PricewaterhouseCoopers (PwC) se sont élevés, en 2019, à CHF 718 mille pour des services supplémentaires connexes en matière d'audit (Audit Related Services) et à CHF 229 mille pour d'autres services (Other Services).

Les services connexes en matière d'audit comprennent les services d'audit liés aux engagements des clients en matière d'externalisation informatique, les audits informatiques, l'assistance en matière de diligence raisonnable dans le cadre d'un projet de fusion et d'acquisition, ainsi que les services d'audit dans le domaine Revenue Assurance. Les autres services comprennent des services de conseil pour un système de gestion des performances et des services dans le domaine du règlement européen sur la protection des données (RGPD).

9.4 Instruments de surveillance et de contrôle dans le domaine de la révision

Sur mandat du Conseil d'administration, le comité Révision contrôle l'agrément de l'organe de révision en tant qu'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'Etat, son indépendance et vérifie la qualité de ses prestations et sa rétribution. La compétence et la disponibilité de l'équipe d'audit, le processus d'audit, ainsi que les rapports et la communication constituent les critères d'évaluation. Il veille au respect du principe légal de rotation s'appliquant au réviseur responsable et assume la responsabilité de la vérification et de l'appel à candidature pour un nouveau mandat de révision. Le comité Révision entérine le plan de révision stratégique intégré, qui englobe le plan de révision annuel des organes de révision interne et externe. Il approuve en outre chaque année les honoraires versés pour les prestations de révision du groupe et des sociétés du groupe. Afin d'assurer l'indépendance, le comité Révision a défini des principes pour l'octroi de prestations supplémentaires à l'organe de révision, y compris une liste des prestations non autorisées. Afin de garantir l'indépendance de l'organe de révision, il incombe au comité Révision (pour les honoraires supérieurs à CHF 300 mille) d'autoriser les mandats de prestations supplémentaires. Le comité Révision requiert du CFO et de l'organe de révision des informations respectivement trimestrielles et annuelles sur les mandats en cours de l'organe de révision, répartis par services d'audit, services connexes en matière d'audit et services ne relevant pas de l'audit, ainsi que sur leur indépendance.

L'organe de révision, représenté par le réviseur responsable et son suppléant, participe généralement à toutes les séances du comité Révision. Il informe en détail le comité de l'avancement de ses travaux et des résultats obtenus, en particulier pour ce qui est de l'audit des états financiers. Il remet en outre chaque année un rapport écrit au Conseil d'administration et au comité Révision portant sur la réalisation et le résultat de l'audit des états financiers ainsi que sur les constatations ayant trait à l'information financière et au système de contrôle interne. Enfin, le président du comité veille à un échange étroit d'informations avec le réviseur responsable de l'organe de révision en dehors des séances du comité Révision, et remet régulièrement un rapport d'activité au Conseil d'administration. En février 2019, l'ancien organe de révision KPMG a participé à la séance du comité Révision relative aux comptes annuels 2018. L'organe de révision PwC était présents aux cinq séances du comité Révision en 2019. Le responsable de l'organe de révision interne a participé aux cinq séances du comité Révision en 2019. Ni l'organe de révision ni la révision interne n'ont pris part aux séances du Conseil d'administration.

10 Politique d'information

Swisscom privilégie une politique d'information ouverte et active vis-à-vis des actionnaires, du public et du marché des capitaux. Les informations et les communiqués à l'intention des actionnaires ont lieu conformément au chiffre 12 des statuts par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Swisscom publie chaque trimestre des informations financières globales, cohérentes et transparentes. Chaque année, elle publie aussi un rapport de durabilité établi selon la Global Reporting Initiative (GRI) et un rapport de gestion comprenant un rapport annuel, un rapport sur le gouvernement d'entreprise, un rapport de rémunération ainsi qu'un rapport sur les comptes annuels consolidés et les états financiers de Swisscom SA. Les rapports financiers intermédiaires et le rapport de gestion peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom, à la rubrique «Investisseurs», ou peuvent être commandés directement auprès de Swisscom. Le rapport de durabilité peut être consulté sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Entreprise».

© Voir sous www.swisscom.ch/financialreports

© Voir sous www.swisscom.ch/cr-report2019

En cours d'année, des représentants de Swisscom organisent régulièrement des rencontres avec les investisseurs, présentent les résultats financiers à l'occasion de réunions d'analystes et de roadshows, participent à différentes conférences à l'intention des analystes financiers et des investisseurs et informent en continu les

actionnaires et tout autre intéressé sur la marche des affaires par le biais de communiqués de presse.

Les présentations et le communiqué de presse ad hoc de Swisscom peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Investisseurs». Il est possible de s'abonner aux communications ad hoc par voie électronique.

☉ Voir sous www.swisscom.ch/adhoc

Le procès-verbal détaillé de l'Assemblée générale du 2 avril 2019 et les procès-verbaux précédents sont publiés sur ce même site.

☉ Voir sous www.swisscom.ch/assembleegenerale

Les responsables d'Investor Relations peuvent être contactés via Internet, par e-mail, par téléphone ou par courrier. Les données de contact et l'adresse du siège principal figurent dans l'impressum.

☐ Voir rapport page 191

11 Calendrier financier

- Assemblée générale de l'exercice 2019: 6 avril 2020 à Zurich Oerlikon
- Rapport intermédiaire du 1^{er} trimestre: 30 avril 2020
- Rapport intermédiaire du 2^e trimestre: 13 août 2020
- Rapport intermédiaire du 3^e trimestre: 29 octobre 2020
- Rapport de gestion 2020: février 2021

Le calendrier financier détaillé est publié sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Investisseurs» et actualisé en permanence.

☉ Voir sous www.swisscom.ch/calendrierfinancier

Rapport de rémunération

La rémunération versée au Conseil d'administration et à la Direction du groupe dépend de la réalisation de bénéfices durables. Elle représente ainsi une incitation à contribuer au succès de l'entreprise sur le long terme et à créer une valeur ajoutée pour les actionnaires.

1 Governance

1.1 Principes généraux

Le rapport de rémunération se réfère aux chiffres 3.5 et 5 de l'annexe à la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange et aux art. 13 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb). Swisscom respecte les dispositions de l'ORAb et suit également les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse.

Les principes internes de détermination des rémunérations sont définis avant tout dans les statuts, dans le Règlement d'organisation et dans le Règlement du comité Rémunération. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes» où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Le rapport de rémunération sera soumis à l'Assemblée générale du 6 avril 2020 pour un vote consultatif.

1.2 Répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve les montants globaux maximaux destinés à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice suivant. Les détails de la réglementation ainsi que la procédure sui-

vie en cas de rejet de la proposition par l'Assemblée générale sont précisés aux chiffres 5.7.7 et 5.7.8 des statuts. Le chiffre 7.2.2 des statuts définit également les conditions et le montant complémentaire maximal qui peut être versé à un membre de la Direction du groupe nouvellement nommé au cours d'une période pour laquelle l'Assemblée générale a déjà approuvé l'enveloppe de rémunération.

Le Conseil d'administration approuve notamment la politique du personnel et la politique de rémunération du groupe ainsi que les conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe. Il fixe la rémunération du Conseil d'administration et décide de la rémunération du CEO (Chief Executive Officer) ainsi que de la rémunération globale de la Direction du groupe. A cet effet, il doit tenir compte du montant global maximal approuvé par l'Assemblée générale pour la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice correspondant.

Le comité Rémunération traite toutes les affaires du Conseil d'administration liées à la rémunération, lui soumet des propositions et a la compétence de fixer la rémunération des membres de la Direction du groupe (à l'exception du CEO) dans les limites du montant global approuvé. Le CEO et les autres membres de la Direction du groupe n'ont pas le droit de participer aux séances durant lesquelles leur rémunération est discutée ou décidée.

Les compétences décisionnelles sont fixées dans les statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Le tableau ci-après présente un aperçu de la répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération.

Objet	Comité Rémunération	Conseil d'administration	Assemblée générale
Montants globaux maximaux de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	V ¹	A ²	G ³
Montant complémentaire destiné à la rémunération des membres de la Direction nouvellement nommés	V	A	G
Principes des plans du résultat et de participation pour le Conseil d'administration et la Direction du groupe	V	A	G
Politique du personnel et politique de rémunération	V	G ⁴	–
Principes des prestations de prévoyance et cotisations sociales	V	G	–
Concept de rémunération du Conseil d'administration	V	G ⁴	–
Plans du résultat et de participation du groupe	V	G ⁴	–
Conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe	V	G ⁴	–
Détermination des objectifs pour la part variable liée au résultat	V	G ⁴	–
Rémunération du Conseil d'administration	V	G ⁵	–
Rémunération du CEO Swisscom SA	V	G ⁵	–
Rémunération globale de la Direction du groupe	V	G ⁵	–
Rémunération individuelle des membres de la Direction du groupe (sans le CEO)	G ^{5,6}	–	–

1 V signifie préparation et proposition au Conseil d'administration.

2 A signifie proposition à l'Assemblée générale.

3 G signifie autorisation.

4 Dans le cadre des statuts.

5 Dans le cadre du montant maximal fixé par l'Assemblée générale.

6 Dans le cadre de la rémunération totale fixée par le Conseil d'administration.

1.3 Election, composition et méthode de travail du comité Rémunération

Le comité Rémunération est composé de trois à six membres qui sont élus chaque année par l'Assemblée générale. Si le nombre de membres devient inférieur à trois, le Conseil d'administration nomme, en son sein, le ou les membres qui manquent pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Le Conseil d'administration désigne le président du comité qui, pour le reste, se constitue lui-même. Si l'Assemblée générale élit le président du Conseil d'administration au comité Rémunération, il n'a alors pas de droit de vote. De plus, le président du Conseil d'administration se retire des débats dès lors qu'une adaptation de sa rémunération est discutée et décidée. Le CEO, le CPO (Chief Personnel Officer), le responsable Group Strategy & Board Services et la responsable Rewards & HR Analytics assistent aux séances à titre consultatif, mais le CEO et le CPO n'y sont pas admis lorsque les points à l'ordre du jour regardent exclusivement le Conseil d'administration ou traitent d'une adaptation des rémunérations du CEO et du CPO. D'autres membres du Conseil d'administration, des membres de l'organe de révision ou des spécialistes peuvent être amenés à prendre part aux séances en disposant d'une voix consultative. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé, qui est remis aux membres

du comité et, sur demande, à d'autres membres du Conseil d'administration. Les séances du comité Rémunération ont généralement lieu en février, juin et décembre. Au besoin, des séances supplémentaires peuvent être convoquées. La présidente rend compte oralement des activités menées par le comité lors de la séance suivante du Conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le comité Rémunération n'a fait appel à aucun conseiller externe.

Des informations détaillées figurent au chiffre 6.5 des statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération.

☉ Voir sous www.swisscom.ch/principes

Les membres du comité Rémunération n'exercent pas de fonction exécutive au sein de Swisscom et n'ont jamais exercé de telle fonction par le passé. De même, ils n'entretiennent aucune relation d'affaires essentielle ni avec Swisscom SA ni avec le groupe Swisscom. La Confédération suisse et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 6.2 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport page 170

Le tableau ci-après présente la composition du comité, un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire en 2019.

	Réunions	Conférence téléphonique	Décisions prises par circulation
Total	3	–	–
Durée médiane (en h.)	01:20	–	–
Participation:			
Barbara Frei, présidente	3	–	–
Roland Abt	3	–	–
Frank Esser	3	–	–
Renzo Simoni ¹	3	–	–
Hansueli Loosli ²	3	–	–

1 Représentant de la Confédération.

2 Participation sans droit de vote.

2 Rémunération du Conseil d'administration

2.1 Principes

Le concept de rémunération appliqué aux membres du Conseil d'administration doit permettre d'attirer et de retenir des personnalités expérimentées et motivées, disposées à assumer une fonction au sein de cet organe. Il vise en outre à faire concorder les intérêts des membres du Conseil d'administration avec ceux des actionnaires. La rémunération tient compte de la responsabilité et de l'activité exercée par les membres du Conseil d'administration. Les principes relatifs à la rémunération du Conseil d'administration et à l'octroi de titres de participation figurent aux chiffres 6.4 et 8.1 des statuts.

☉ Voir sous www.swisscom.ch/principes

La rémunération se compose d'honoraires liés à la fonction, de jetons de présence, de cotisations aux assurances sociales et d'éventuelles prestations supplémentaires. Aucune part variable liée au résultat n'est versée.

Les membres du Conseil d'administration sont tenus de percevoir une part de leurs honoraires sous forme d'actions et de respecter les exigences relatives à la détention d'un portefeuille minimal d'actions. Ils sont ainsi directement intéressés à l'évolution de la valeur financière de l'action Swisscom. L'adéquation de la rémunération est en principe vérifiée chaque année en décembre pour l'année suivante. En décembre 2018, le Conseil d'administration a évalué l'adéquation de la rémunération dans le cadre d'une décision d'appréciation. Il a comparé la rémunération attribuée par Swisscom à celle versée par d'autres entreprises suisses cotées en Bourse qui, comme elle, sont soumises aux exigences légales suisses et internationales, incluant une responsabilité personnelle complète. Le Conseil d'administration a ainsi comparé les rémunérations Cie Financière Richemont, Geberit, Givaudan, Lonza, SGS, Sika et Swatch Group. Le Conseil d'administration a décidé de laisser inchangée la rémunération pour l'exercice 2019. Aucun conseiller externe n'a été consulté pour la définition de la rémunération.

2.2 Eléments de la rémunération

Honoraires des membres du Conseil d'administration

Les honoraires des membres du Conseil d'administration se composent d'honoraires de base et de suppléments de fonction visant à rétribuer les fonctions exercées. Les montants nets suivants sont versés par an:

en CHF/net

Honoraires de base chaque membre		
	110 000	
Suppléments de fonction ¹		
	Présidence	Membre
Présidence	255 000	
Vice-présidence	20 000	
Représentant de la Confédération	40 000	
Comité Finances	20 000	10 000
Comité Révision	50 000	10 000
Comité Rémunération	20 000	10 000

1 Aucun supplément de fonction n'est versé aux membres d'un comité ad hoc.

Dans le cadre du Management Incentive Plan, les membres du Conseil d'administration sont tenus d'accepter le versement en actions de 25% de leurs honoraires, Swisscom relevant de 50% le montant à investir en actions. La rémunération (hors jetons de présence, cotisations aux assurances sociales et prestations supplémentaires) est donc perçue pour deux tiers en espèces et pour un tiers en actions. Le montant de l'obligation de souscrire des actions peut varier pour les membres qui font leur entrée, partent, reprennent ou remettent leur fonction au cours de l'exercice. Les actions, qui sont assorties d'une période de blocage de trois ans, sont remises à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres. Cette restriction de disposition s'applique également en cas de départ de l'entreprise durant une période de blocage. Les actions, remises en avril de l'exercice pour l'exercice sous revue, sont calculées à leur valeur de marché le jour de l'attribution. La rémunération en actions attribuée est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. En avril 2019, les membres du Conseil d'administration ont ainsi reçu au total 1 409 actions (année précédente: 1 486 actions) présentant une valeur fiscale de CHF 411 (année précédente: CHF 390) et une valeur de marché de CHF 489.50 (année précédente: CHF 464) chacune.

Jetons de présence

Des jetons de présence sont versés à hauteur de CHF 1 100 nets par journée complète et de CHF 650 par demi-journée.

Cotisations aux assurances sociales et prestations complémentaires

Swisscom prend à sa charge les cotisations aux assurances sociales (AS) – à l'assurance vieillesse et survivants ainsi qu'à l'assurance chômage notamment – pour les membres du Conseil d'administration. Les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration comprennent les cotisations de l'employé aux assurances sociales. Les cotisations de l'employeur sont indiquées séparément et figurent également dans le total des indemnités.

Pour la publication des prestations de service et des prestations en nature ainsi que des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Swisscom ne verse aucune prestation ou avantage en nature significatif. Les dépenses sont remboursées selon les frais effectifs. Par conséquent, ni les prestations de service et les prestations en nature ni les frais ne sont mentionnés dans la rémunération présentée.

2.3 Rémunération globale

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des indemnités versées à chaque membre du Conseil d'administration pour les exercices 2019 et 2018, réparties par composantes. La rémunération globale moins élevée en

2019 est notamment due à la démission anticipée d'un membre du Conseil d'administration à la date du 31 décembre 2018 et à un nombre total de séances plus réduit en 2019.

2019, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction		Jetons de présence	Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2019
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions			
Hansueli Loosli	314	186	31	29	560
Roland Abt	144	85	23	14	266
Alain Carrupt	96	57	18	10	181
Frank Esser ¹	128	76	20	–	224
Barbara Frei	112	66	18	11	207
Sandra Lathion-Zweifel ²	64	56	16	8	144
Anna Mossberg ³	90	54	18	32	194
Catherine Mühleemann ⁴	31	3	5	2	41
Michael Rechsteiner ²	64	56	15	8	143
Renzo Simoni	136	80	22	14	252
Rémunération du Conseil d'administration	1 179	719	186	128	2 212

1 Frank Esser est assujéti aux assurances sociales en Allemagne. Aucune cotisation est versée par l'employeur ou l'employé.

2 Elu(e) au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

3 Anna Mossberg est assujéti aux assurances sociales en Suède. Aucune cotisation versée par les employés n'est incluse.

4 Fin de mandat au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

2018, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction		Jetons de présence	Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2018
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions			
Hansueli Loosli	314	186	34	29	563
Roland Abt	127	85	26	14	252
Valérie Berset Bircher ¹	102	57	24	11	194
Alain Carrupt	96	57	19	10	182
Frank Esser	130	80	22	13	245
Barbara Frei	112	66	18	11	207
Anna Mossberg ^{2,3}	60	52	13	24	149
Catherine Mühleemann	96	57	19	10	182
Theophil Schlatter ⁴	52	4	6	3	65
Renzo Simoni	136	80	22	14	252
Rémunération du Conseil d'administration	1 225	724	203	139	2 291

1 Les honoraires (jetons de présence inclus) de CHF 6 500 pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink sont inclus.

2 Elue au Conseil d'administration le 4 avril 2018.

3 Anna Mossberg est assujéti aux assurances sociales en Suède. Aucune cotisation versée par les employés n'est incluse.

4 Fin de mandat à la Direction du groupe le 4 avril 2018.

La rémunération globale versée aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2019 s'inscrit dans le cadre du montant global maximal de CHF 2,5 mio. approuvé par l'Assemblée générale 2018.

2.4 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Les membres du Conseil d'administration ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions équivalent au montant des honoraires annuels (honoraires de base plus suppléments de fonction). Ils disposent d'un délai de quatre ans pour le constituer. Pour ce faire, ils

utilisent les actions bloquées versées avec leurs honoraires et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché, en tenant compte des restrictions de négoce internes. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, en raison d'une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa libre appréciation, admettre des exceptions.

2.5 Droits de participation des membres du Conseil d'administration

Aux 31 décembre 2018 et 2019, les membres du Conseil d'administration et les parties qui leur sont liées déte-

naient le nombre d'actions bloquées et non bloquées indiqué dans le tableau ci-après. Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

Nombre	31.12.2019	31.12.2018
Hansueli Loosli	3 474	3 113
Roland Abt	544	379
Valérie Berset Bircher ¹	–	329
Alain Carrupt	439	329
Frank Esser	798	642
Barbara Frei	1 047	919
Sandra Lathion-Zweifel ²	114	–
Anna Mossberg	222	112
Catherine Mühlemann ³	–	1 559
Michael Rechsteiner ²	109	–
Renzo Simoni	480	324
Total des actions des membres du Conseil d'administration	7 227	7 706

1 Fin de mandat au Conseil d'administration le 31 décembre 2018.

2 Elu(e) au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

3 Fin de mandat au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

3 Rémunération versée à la Direction du groupe

3.1 Principes

La politique de rémunération que Swisscom applique à l'égard de la Direction du groupe vise à attirer et à retenir à long terme des cadres et spécialistes motivés et hautement qualifiés et à les inciter à prendre une part active à l'augmentation durable de la valeur de l'entreprise. Définie de manière systématique, transparente et durable, elle repose sur les principes suivants:

- La rémunération globale est compétitive et en adéquation tant avec le marché qu'avec la structure salariale interne.
- La rémunération dépend de la prestation et du résultat de Swisscom.
- La participation directe à l'évolution de la valeur de Swisscom a pour effet de lier les intérêts de la Direction à ceux des actionnaires.

La rémunération des membres de la Direction du groupe comprend un dosage équilibré d'éléments fixes et variables. La rémunération fixe inclut le salaire de base, les prestations supplémentaires (en premier lieu, un véhicule de fonction) et les prestations de prévoyance. La rémunération variable se compose d'une part liée au résultat en espèces et en actions.

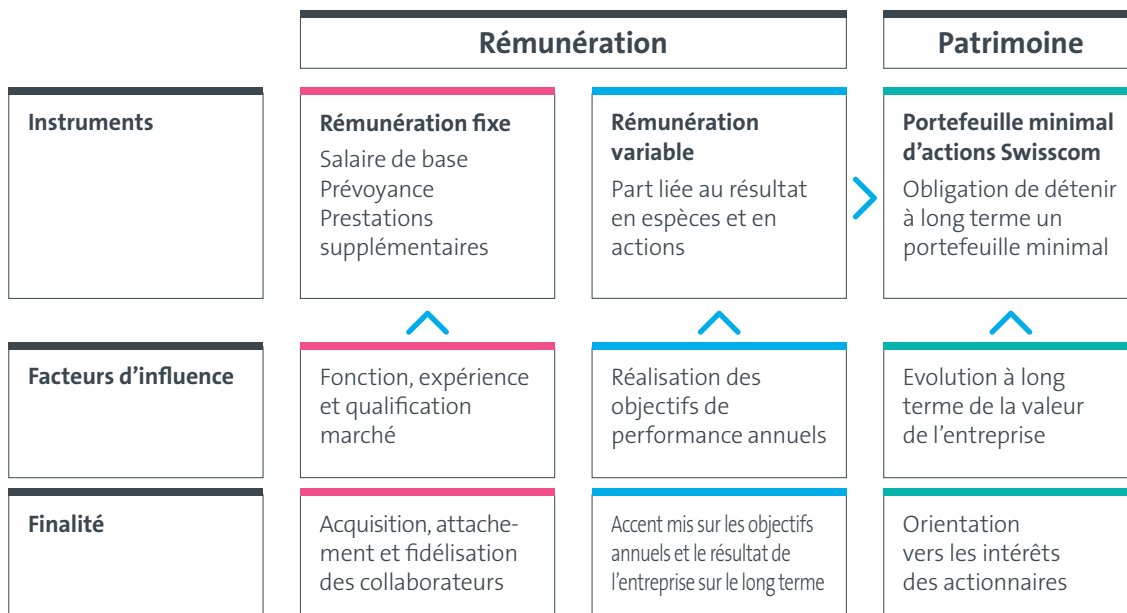
Les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions. Cette exigence vise à les intéresser directement à l'évolution à moyen terme de la valeur de l'action Swisscom et rapproche leurs intérêts de ceux des actionnaires. Pour faciliter la constitution du portefeuille minimal d'actions, les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de percevoir sous forme d'actions jusqu'à 50% de la part variable liée au résultat.

Les principes relatifs à la rémunération liée au résultat et aux plans de résultat et participation de la Direction du groupe sont définis au chiffre 8.1 des statuts.

© Voir sous www.swisscom.ch/principes

Système de la rémunération

Eléments de la rémunération et leurs facteurs d'influence



La détermination de la rémunération fait l'objet d'une décision d'appréciation qui tient compte de la valeur de marché externe de la fonction, du rapport à l'échelle interne des salaires et de la prestation individuelle.

Pour évaluer la valeur de marché, Swisscom se fonde sur des comparaisons de marché transsectorielles avec des entreprises suisses ainsi que sur des comparaisons sectorielles internationales. Ces deux formes de comparaison permettent de représenter au mieux le marché du travail pertinent pour Swisscom en termes de postes d'encadrement. Au cours de l'exercice sous revue, aucune nouvelle étude comparative n'a été prise en considération. Il a néanmoins été tenu compte des études de Willis Towers Watson utilisées lors des exercices précédents. La comparaison avec le marché suisse englobe des grandes entreprises domiciliées en Suisse opérant dans différents secteurs, à l'exception toutefois des secteurs financier et pharmaceutique. Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires médian de CHF 13,3 mrd et emploient en moyenne 14 552 collaborateurs. La comparaison sectorielle internationale englobe des entreprises de télécommunication de onze pays d'Europe occidentale générant un chiffre d'affaires médian de CHF 8,9 mrd et employant en moyenne 18 800 collaborateurs. Lors de l'analyse de ces deux études comparatives, il est tenu compte de la comparabilité de la responsabilité en termes de chiffre d'affaires, d'effectif du personnel et de dimension internationale. Aucun conseiller externe n'a été consulté concernant la définition de la rémunération.

En règle générale, le comité Rémunération vérifie la rémunération individuelle de chaque membre de la Direction du groupe tous les trois ans à compter de l'engagement. Lors de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration se référant aux benchmarks a adapté le salaire de deux membres de la Direction du groupe, afin de prendre en compte de manière appropriée leur prestation et de garantir une rémunération conforme au marché.

3.2 Eléments de la rémunération

Salaire de base

Le salaire de base rémunère chaque membre de la Direction du groupe au regard de sa fonction, de ses prestations et de ses qualifications. Il est fixé par une décision d'appréciation qui tient compte de la valeur de marché externe de la fonction et du rapport avec l'échelle des salaires attribués aux fonctions dirigeantes les plus élevées du groupe. Le salaire de base est versé en espèces.

Part variable liée au résultat

Les membres de la Direction du groupe ont droit à une part variable liée au résultat qui peut aller jusqu'à 70% du salaire de base (part cible liée au résultat), lorsque les objectifs sont atteints à 100%. Le montant de la part liée au résultat versée dépend du degré de réalisation des objectifs; il est défini par le comité Rémunération sur la base de l'évaluation des objectifs effectuée par le CEO. Si les objectifs sont dépassés, la part liée au résultat versée atteint au maxi-

mum 130% de la part cible liée au résultat et la part maximale liée au résultat est limitée à 91% du salaire de base. La part maximale liée au résultat est ainsi limitée à 91% du salaire de base. Ainsi, la part liée au résultat ne dépasse jamais un salaire annuel de base, même si l'on considère la valeur de marché de la part versée en actions.

Objectifs pour la part variable liée au résultat

En décembre de chaque année, le Conseil d'administration approuve, sur proposition du comité Rémunération, les objectifs déterminants pour le calcul de la part variable liée au résultat pour l'exercice suivant. Les objectifs pertinents pour l'exercice sous revue n'ont pas été adaptés par le comité Rémunération dans le cadre de la poursuite de la stratégie d'entreprise. Les valeurs cibles reposent sur les valeurs de planification 2019 du groupe.

Les objectifs pour les membres de la Direction du groupe se composent d'objectifs financiers et d'objectifs Business Transformation. Les objectifs financiers comprennent le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel avant intérêts, impôts et amortissement par rapport

aux produits des activités ordinaires (marge EBITDA) ainsi qu'un indicateur des flux de trésorerie disponibles (operating free cash flow proxy). Les membres de la Direction du groupe invités par Swisscom à siéger au Conseil d'administration de la filiale italienne Fastweb S.p.A. (Fastweb) sont en outre évalués sur la base des objectifs financiers de cette dernière.

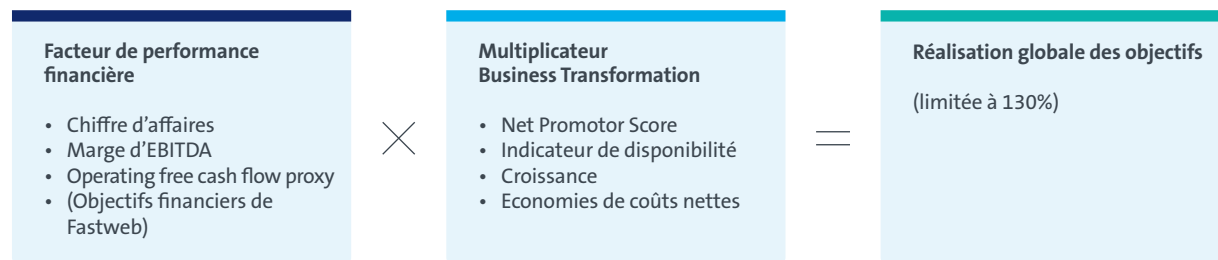
Les objectifs Business Transformation sont synthétisés sous le multiplicateur Business Transformation (MBT). Ils comprennent le Net Promoter Score pour les relations clients privé et entreprises – un indicateur reconnu qui s'applique à la fidélité de la clientèle –, une mesure de la disponibilité, des objectifs de croissance ainsi que des objectifs de réduction des coûts nets. Des informations complémentaires sur la satisfaction de la clientèle figurent dans le rapport annuel.

□ Voir rapport page 35

La réalisation des objectifs de l'entreprise résulte du produit de la réalisation des objectifs financiers et de la réalisation des objectifs Business Transformation.

Détermination de la réalisation globale des objectifs

Sont déterminants pour le versement de la part liée au résultat



La structure des objectifs tient ainsi compte des deux thèmes stratégiques de Swisscom : d'une part, renforcer son cœur de métier avec la meilleure infrastructure, ce qui permet de valoriser les succès obtenus; d'autre part,

se concentrer sur les succès futurs, ce qui récompense principalement la concrétisation de nouvelles opportunités de croissance et de meilleures expériences client.

Le tableau ci-après présente la structure des objectifs en vigueur durant l'exercice pour tous les membres de la Direction du groupe, avec les objectifs à proprement parler et leur pondération.

Niveaux d'objectifs	Objectifs	Pondération objectifs CEO	Pondération objectifs autres membres de la Direction du groupe
Critère de prestation financier	Chiffre d'affaires net	24%	24–30%
	Marge EBITDA	24%	24–30%
	Operating free cash flow proxy	32%	32–40%
	Objectifs financiers Fastweb	20%	0–20%
	Total facteur cible financier	100%	
Objectifs de la Business Transformation	Net Promoter Score	40%	40%
	Indicateur de disponibilité	20%	20%
	Croissance	20%	20%
	Économies nettes de coûts	20%	20%
	Multiplicateur Total Business Transformation	100%	

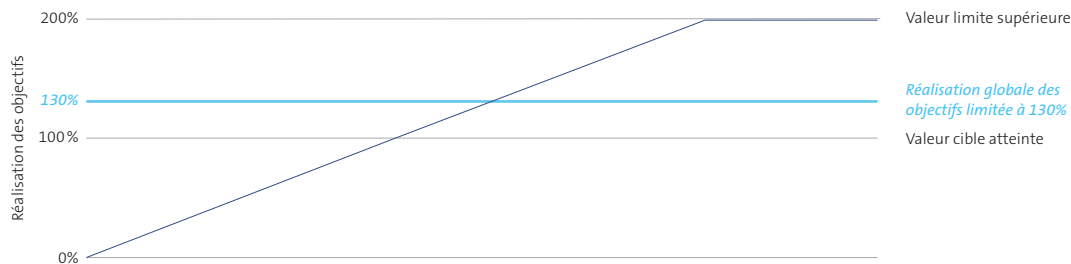
Réalisation des objectifs

Le comité Rémunération vérifie la réalisation des objectifs l'année suivante, une fois que les comptes annuels consolidés sont disponibles. Il détermine la réalisation

des objectifs à l'aide d'une échelle définie pour chaque objectif, qui met en évidence le dépassement des valeurs cibles ou leur non-atteinte. La réalisation d'un seul objectif peut varier entre 0% et 200%.

Vérification de la réalisation des objectifs

par objectif financier



Pour les objectifs pris individuellement, la valeur limite supérieure s'élève à 200%. Pour la réalisation globale des objectifs et, partant, pour le versement de la part cible liée au résultat, la valeur limite supérieure s'élève à 130%.

La réalisation globale des objectifs déterminante pour le versement de la part liée au résultat est calculée conformément à la pondération des différents objectifs. Ces objectifs se composent d'objectifs financiers et d'objectifs Business Transformation, qui sont multipliés ensemble en tant que facteurs. Pour le facteur des objectifs financiers, un montant plafond a été fixé; pour le facteur des objectifs Business Transformation, un plancher et un plafond ont été définis. La réalisation de l'ensemble des objectifs est limitée à 130% au maximum. Lorsqu'il détermine le degré de réalisation des objectifs, le comité Rémunération peut, le cas échéant, se fonder sur sa propre appréciation pour évaluer la prestation effective du management et prendre en considération des facteurs particuliers, par exemple, la fluctuation des cours de change. Sur la base de la réalisation globale des objectifs, le comité Rémunération soumet au Conseil d'administration, pour approbation, le montant de la part liée au résultat à verser à la Direction du groupe et au CEO.

Au cours de l'exercice, certains des objectifs pertinents quant à la rémunération n'ont partiellement pas été atteints. Par conséquent, la part liée au résultat versée au CEO et aux autres membres de la Direction du groupe s'élève à 90% de la part cible liée au résultat.

Versement de la part variable liée au résultat

La part variable liée au résultat est versée en avril de l'année suivante, à hauteur de 25% en actions Swisscom, dans le cadre du «Management Incentive Plan». Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50% au maximum. La part restante liée au résultat est versée en espèces. En cas de départ de la Direction du groupe en cours d'année, la

part liée au résultat pour l'exercice en cours est généralement versée intégralement en espèces. La part versée en actions doit être communiquée avant la fin de l'exercice, au plus tard en novembre après la publication du résultat du troisième trimestre. Au cours de l'exercice, un membre de la Direction a opté pour une part plus élevée en actions. Les actions sont attribuées à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres, et sont assorties d'une période de blocage de trois ans. Cette restriction de disposition s'applique également en cas de résiliation des rapports de travail durant une période de blocage. La rémunération en actions attribuée pour l'exercice sous revue est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. La valeur de marché est calculée le jour de l'attribution, qui aura lieu en avril 2020 pour l'exercice sous revue.

En avril 2019, les membres de la Direction du groupe se sont vu attribuer un total de 1 815 actions (année précédente: 1 974 actions) pour l'exercice 2018 à une valeur fiscale de CHF 411 (année précédente: CHF 390) par action, alors que la valeur de marché s'établissait à CHF 489.50 (année précédente: CHF 464).

Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires

Les membres de la Direction du groupe sont assurés auprès de l'institution de prévoyance comPlan contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, à l'instar de tous les collaborateurs y ayant droit en Suisse (voir le règlement sur www.pk-complan.ch). Les prestations de prévoyance citées (charges qui justifient ou étendent les droits aux prestations de prévoyance) englobent toutes les contributions d'épargne, de

garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance. Elles comprennent en outre les coûts pro rata temporis de la rente AVS transitoire versée par comPlan en cas de retraite anticipée et la prime d'une assurance risque décès conclue pour les cadres de Swisscom en Suisse. Des informations complémentaires figurent dans la note 4.3 jointe aux comptes consolidés.

□ Voir rapport pages 156–161

Concernant la publication des prestations de service, des prestations en nature et des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Les membres de la Direction du groupe ont droit à un véhicule de fonction; les prestations de service et les prestations en nature indiquées incluent une participation pour l'utilisation privée de ce véhicule. Les menues dépenses sont remboursées sur la base d'un règlement forfaitaire approuvé par les autorités fiscales et les autres dépenses le sont selon les frais effectifs. Elles ne sont pas incluses dans la rémunération.

En milliers CHF	Total Direction du groupe 2019	Total Direction du groupe 2018	Dont Urs Schaeppi 2019	Dont Urs Schaeppi 2018
Salaire de base fixe en espèces	3 606	3 694	882	882
Part variable liée au résultat en espèces	1 636	1 874	417	459
Part variable liée au résultat en actions ¹	757	886	165	182
Prestations de service et prestations en nature	105	95	15	22
Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales ²	539	575	132	137
Prestations de prévoyance	873	892	148	147
Rémunération globale	7 516	8 016	1 759	1 829
Rémunération après le départ de la Direction du groupe ³	–	605	–	–
Total des rémunérations des membres de la Direction du groupe, y compris des prestations accordées après le départ de la Direction du groupe	7 516	8 621	1 759	1 829

1 Les actions sont affichées à la valeur du marché et sont soumises à une période de blocage de trois ans.

2 Les cotisations de l'employeur versées au titre des assurances sociales (AVS, AI, APG et CAF, y compris les frais administratifs ainsi que l'assurance IJM et l'assurance accidents) sont incluses dans la rémunération globale.

3 Rémunérations versées à un membre de la Direction du groupe ayant quitté cette dernière durant l'exercice précédente et en respectant le délai de résiliation, afin de lui permettre de s'acquitter de ses obligations contractuelles.

La rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe pour l'exercice 2019 s'inscrit dans le cadre du montant global maximal de CHF 9,7 mio. approuvé par l'Assemblée générale 2018.

3.4 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions Swisscom. Ce portefeuille doit être équivalent à deux salaires annuels de base pour le CEO et à un salaire annuel de base pour les autres membres de la Direction du groupe. Pour constituer le portefeuille prescrit, les membres de la Direction du groupe disposent d'un délai de quatre ans. A cet effet, ils utilisent les actions bloquées versées avec leur rémunération et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché, en

3.3 Rémunération globale

Le tableau ci-après présente la rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe pour les exercices 2018 et 2019, répartie selon les différentes composantes, et précise le montant le plus élevé revenant à un membre. Au cours de l'exercice sous revue, la part variable liée au résultat (total CHF 2 393 mille) a atteint env. 66% du salaire de base (total CHF 3 606 mille). Le total des indemnités versées au membre de la Direction du groupe percevant la rémunération la plus élevée (CEO, Urs Schaeppi) a diminué de 3,8% par rapport à l'exercice précédent. La diminution de la rémunération globale versée à la Direction du groupe ainsi qu'au CEO s'explique essentiellement par la part plus faible de la rémunération variable par rapport à l'année précédente et à la modification de la composition de la Direction du groupe.

tenant comptes des restrictions de négoce internes. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, suite à une adaptation de salaire ou à une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa libre appréciation, admettre des exceptions.

3.5 Droits de participation des membres de la Direction du groupe

Aux 31 décembre 2018 et 2019, les membres de la Direction du groupe et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées

indiqué dans le tableau ci-après. Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

Nombre	31.12.2019	31.12.2018
Urs Schaeppli (CEO)	4 752	4 380
Mario Rossi	1 707	1 483
Hans C. Werner	1 440	1 259
Marc Werner	1 364	1 158
Urs Lehner	509	290
Christoph Aeschlimann ¹	–	–
Heinz Herren ²	–	1 856
Dirk Wierzbitzki	969	604
Total des actions des membres de la Direction du groupe	10 741	11 030

1 Entrée en fonction à la Direction du groupe le 1^{er} février 2019.

2 Démissionné de la Direction du groupe au 31 janvier 2019.

3.6 Contrats de travail

Les contrats de travail des membres de la Direction du groupe peuvent être résiliés moyennant un délai de douze mois. Mis à part le salaire devant être versé pendant douze mois au maximum, aucune indemnité de départ n'est due. Les contrats de travail prévoient que Swisscom peut renoncer au versement d'indemnités promises – ou exiger la restitution d'indemnités versées – contrairement aux dispositions légales et réglementaires. Ils ne comportent pas de clause de prohibition de concurrence ni de clause de prise de contrôle.

4.2 Rémunérations versées à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe et à des parties liées

Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération en rapport avec des activités passées au sein des organes de la société ou non conformes aux pratiques du marché n'a été versée à d'anciens membres du Conseil d'administration. De même, aucune rémunération de ce type n'a été attribuée à d'anciens membres de la Direction du groupe. En outre, Swisscom n'a accordé aucune rémunération non conforme aux pratiques du marché à des parties liées aux membres, anciens ou actuels, du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

4 Autres rémunérations

4.1 Indemnités pour activités supplémentaires

Swisscom peut attribuer des rémunérations aux membres du Conseil d'administration pour des activités menées dans des sociétés du groupe et pour des activités exercées sur ordre de Swisscom (chiffre 6.4 des statuts). Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération de ce type n'a été versée.

☉ Voir sous www.swisscom.ch/principes

Les membres de la Direction du groupe n'ont pas droit à des rémunérations supplémentaires pour l'exercice de mandats d'administrateurs, à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe Swisscom.

4.3 Octroi de prêts et de crédits

Swisscom SA ne dispose d'aucune base statutaire concernant l'octroi de prêts, de crédits et de prestations de prévoyance en dehors de la prévoyance professionnelle aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe.

En 2019, Swisscom n'a accordé aucune sûreté, aucun prêt, aucune avance ni aucun crédit de quelque sorte que ce soit à des membres, anciens ou actuels, du Conseil d'administration ou à des parties qui leur sont liées, ni à des membres, anciens ou actuels, de la Direction du groupe ou à des parties qui leur sont liées. Il n'existe par conséquent aucune créance de ce genre en suspens.

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale Swisscom SA

Ittigen (Berne)

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. L'audit s'est ainsi limité aux indications visées aux art. 14 à 15 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) aux chiffres 2.3, 2.5, 3.3, 3.5 et 4.1 en 4.3 des pages 96 à 106 du rapport de rémunération.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées aux éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Autre information

Le rapport de rémunération de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 a été audité par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée dans le rapport daté du 6 février 2019.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Kartscher
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Petra Schwick
Expert-réviseur

Zurich, le 5 février 2020

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich
Telefon: +41 58 792 44 00, Telefax: +41 58 792 44 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Comptes annuels consolidés

Comptes annuels consolidés

Compte de résultat global consolidé	110
Etat consolidé de la situation financière	111
Tableau des flux de trésorerie consolidé	112
Etat consolidé de la variation des capitaux propres	113

Notes aux comptes annuels consolidés

1	Performance opérationnelle	
1.1	Informations sectorielles	117
1.2	Charges d'exploitation	123
2	Gestion de capitaux et du risque financier	
2.1	Gestion de capitaux et capitaux propres	125
2.2	Passifs financiers	128
2.3	Contrats de location	131
2.4	Résultat financier	135
2.5	Gestion des risques financiers	135
3	Actifs et passifs opérationnels	
3.1	Actif circulant net opérationnel	143
3.2	Immobilisations corporelles	146
3.3	Immobilisations incorporelles	148
3.4	Goodwill	150
3.5	Provisions et passifs éventuels	152
4	Collaborateurs	
4.1	Effectifs et charges de personnel	155
4.2	Rémunérations des principaux dirigeants	156
4.3	Régimes à prestations définies	156
5	Périmètre de consolidation	
5.1	Structure du groupe	162
5.2	Modifications du périmètre de consolidation	162
5.3	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	163
5.4	Sociétés du groupe	165
6	Autres informations	
6.1	Impôts sur le résultat	167
6.2	Parties liées	170
6.3	Autres principes comptables	170
	Rapport de l'organe de révision	172

Compte de résultat global consolidé

En mio. CHF, sauf indications par action	Notes	2019	2018
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires net	1.1	11 453	11 714
Charges directes	1.2	(2 815)	(2 954)
Charges de personnel	1.2, 4.1	(2 800)	(2 815)
Autres charges d'exploitation	1.2	(1 989)	(2 193)
Propres prestations activées et autres produits	1.2	509	461
Résultat d'exploitation avant amortissements		4 358	4 213
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	(2 166)	(2 144)
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	(282)	–
Résultat opérationnel		1 910	2 069
Produits financiers	2.4	33	28
Charges financières	2.4	(191)	(186)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	(28)	5
Résultat avant impôt sur le résultat		1 724	1 916
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	(55)	(395)
Bénéfice net		1 669	1 521
Autres éléments du résultat global			
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	2.1	146	(62)
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2.1	2	9
Postes pas recyclables dans le compte de résultat		148	(53)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	2.1	(55)	(40)
Variation des couvertures de flux de trésorerie	2.1	7	6
Autres éléments du résultat global de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2.1	2	1
Postes recyclables dans le compte de résultat		(46)	(33)
Autres éléments du résultat global		102	(86)
Résultat global			
Bénéfice net		1 669	1 521
Autres éléments du résultat global		102	(86)
Résultat global		1 771	1 435
Parts au bénéfice net et résultat global			
Actionnaires de Swisscom SA		1 672	1 527
Participations ne donnant pas le contrôle		(3)	(6)
Bénéfice net		1 669	1 521
Actionnaires de Swisscom SA		1 774	1 441
Participations ne donnant pas le contrôle		(3)	(6)
Résultat global		1 771	1 435
Bénéfice par action			
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	2.1	32,28	29,48

Etat consolidé de la situation financière

En mio. CHF	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Actifs			
Liquidités		328	474
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3.1	2 183	2 189
Autres actifs opérationnels	3.1	1 156	1 243
Autres actifs financiers		73	82
Actifs d'impôt exigible	6.1	4	2
Total des actifs courants		3 744	3 990
Immobilisations corporelles	3.2	10 529	10 889
Immobilisations incorporelles	3.3	1 842	1 860
Goodwill	3.4	5 163	5 167
Droits d'utilisation	2.3	2 177	–
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	156	174
Autres actifs financiers		484	339
Actifs d'impôt différé	6.1	152	167
Total des actifs non courants		20 503	18 596
Total des actifs		24 247	22 586
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	2.2	1 411	1 340
Engagements de leasing	2.3	232	21
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.1	1 614	1 658
Provisions	3.5	163	131
Autres passifs opérationnels	3.1	1 182	1 127
Passifs d'impôt exigible	6.1	174	250
Total des passifs courants		4 776	4 527
Passifs financiers	2.2	6 049	6 443
Engagements de leasing	2.3	1 795	363
Engagements de prévoyance professionnelle	4.3	1 058	1 196
Provisions	3.5	983	901
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	122	134
Passifs d'impôt différé	6.1	589	814
Total des passifs non courants		10 596	9 851
Total des passifs		15 372	14 378
Capital-actions		52	52
Réserves de capital		136	136
Bénéfices reportés	2.1	10 454	9 759
Différences de change	2.1	(1 781)	(1 728)
Réserve de couverture	2.1	11	4
Capitaux propres des actionnaires de Swisscom SA		8 872	8 223
Intérêts minoritaires		3	(15)
Total des capitaux propres		8 875	8 208
Total des passifs et des capitaux propres		24 247	22 586

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En mio. CHF	Notes	2019	2018
Bénéfice net		1 669	1 521
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	55	395
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	28	(5)
Produits financiers	2.4	(33)	(28)
Charges financières	2.4	191	186
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	2 166	2 144
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	282	–
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	1.2	(13)	(17)
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles		–	7
Charges pour paiements fondés sur des actions		1	1
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement		(101)	–
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	(12)	(12)
Variation des actifs et passifs opérationnels	3.1	100	(70)
Variation des provisions	3.5	58	(57)
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	4.3	48	64
Paiements d'intérêts perçus		25	24
Paiements de dividendes perçus	5.3	18	18
Paiements d'intérêts de passifs financiers	2.2	(88)	(133)
Paiement d'intérêts sur engagements de leasing	2.3	(42)	(24)
Paiements d'impôts sur le résultat	6.1	(371)	(294)
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles		3 981	3 720
Acquisition d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	3.2, 3.3	(2 390)	(2 404)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		31	21
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	5.2	(394)	(78)
Cession de filiales, nette des soldes de liquidités	5.2	(3)	–
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	(15)	(35)
Encaissements résultant de contrats de location-financement		38	–
Dépenses pour autres actifs financiers		(13)	(31)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		52	32
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(39)	–
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 733)	(2 495)
Constitution de passifs financiers	2.2	417	1 451
Remboursement de passifs financiers	2.2	(374)	(1 545)
Remboursement d'engagements de leasing	2.3	(276)	(26)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	2.1	(1 140)	(1 140)
Versements de dividendes aux propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		(1)	–
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement		(15)	(9)
Sorties de trésorerie provenant des activités de financement		(1 390)	(1 270)
Diminution nette des liquidités		(142)	(45)
Liquidités au 1 ^{er} janvier		474	525
Conversion de monnaies étrangères sur trésorerie		(4)	(6)
Liquidités au 31 décembre		328	474

Etat consolidé de la variation des capitaux propres

En mio. CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserve de couverture	Capitaux propres actionnaires Swisscom	Partici- pations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2018	52	136	9 455	(1 689)	(2)	7 952	(11)	7 941
Bénéfice net	–	–	1 527	–	–	1 527	(6)	1 521
Autres éléments du résultat global	–	–	(53)	(39)	6	(86)	–	(86)
Résultat global	–	–	1 474	(39)	6	1 441	(6)	1 435
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(30)	–	–	(30)	3	(27)
Solde au 31 décembre 2018	52	136	9 759	(1 728)	4	8 223	(15)	8 208
Modifications des normes comptables ¹	–	–	22	–	–	22	–	22
Solde au 1^{er} janvier 2019	52	136	9 781	(1 728)	4	8 245	(15)	8 230
Bénéfice net	–	–	1 672	–	–	1 672	(3)	1 669
Autres éléments du résultat global	–	–	148	(53)	7	102	–	102
Résultat global	–	–	1 820	(53)	7	1 774	(3)	1 771
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(7)	–	–	(7)	22	15
Solde au 31 décembre 2019	52	136	10 454	(1 781)	11	8 872	3	8 875

¹ Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les Notes aux comptes annuels consolidés.

Notes aux comptes annuels consolidés

Informations générales et modifications des principes comptables

Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui commercialise des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que société holding et ceux de ses filiales. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenastrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est, comme pour l'exercice précédent, la Confédération suisse (Confédération). Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 5 février 2020. Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice n'est survenu jusqu'à cette date. Les comptes annuels consolidés sont sujets à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 6 avril 2020.

Principes d'établissement des comptes

Les comptes annuels consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes annuels consolidés sont présentés en francs suisses (CHF), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle de Swisscom SA. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en mio. de CHF. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers. Dans ce cas, ce fait est explicitement mentionné dans les principes comptables. Les principales règles comptables qui sont pertinentes pour la compréhension des comptes annuels consolidés sont mentionnées dans les explications spécifiques figurant dans les notes.

Incertitudes importantes relatives aux estimations et décisions d'appréciation dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Cela concerne notamment les postes suivants:

Description	Autres informations
Contrats de location	Note 2.3
Immobilisations corporelles	Note 3.2
Immobilisations incorporelles	Note 3.3
Goodwill	Note 3.4
Provisions pour démantèlement et remise en état	Note 3.5
Provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles	Note 3.5
Régimes à prestations définies	Note 4.3

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue

Norme	Nom
IFRS 16	Contrats de location
Amendements apportés à IFRS 9	Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative
Amendements apportés à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7	Réforme des taux d'intérêt de référence
Amendements apportés à IAS 28	Participations à long terme dans des sociétés associées et des coentreprises
Amendements apportés à IAS 19	Changements des régimes
IFRIC 23	Incertitude concernant le traitement fiscal des revenus
Divers	Amendements des IFRS 2015–2017

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Swisscom applique divers amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations qui, hormis les amendements présentés ci-après, n'ont aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe. D'autres informations sur des amendements apportés aux IFRS devant être appliqués à partir de l'exercice 2020 ou ultérieurement sont mentionnées dans la note 6.3.

IFRS 16 «Contrats de location»

La norme IFRS 16, qui remplace les normes IAS 17, IFRIC 4 et SIC 27, définit les principes relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location. Pour le preneur de leasing, IFRS 16 prévoit un seul modèle comptable. La distinction exigée jusqu'ici dans la norme IAS 17 entre contrats de location simple et contrats de location-financement est désormais supprimée. Le preneur de leasing comptabilise dans l'état de la situation financière une obligation locative pour les paiements futurs de loyers ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Dans le compte de résultat, les amortissements et les taux d'intérêt sont comptabilisés à l'avenir à la place des charges de location, ce qui entraîne une augmentation considérable du résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations. Dans le tableau des flux de trésorerie, la part d'amortissement liée aux contrats de location désormais comptabilisés réduit les flux de trésorerie provenant des activités de financement et non plus les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Les paiements d'intérêts restent présentés parmi les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Le bailleur, pour sa part, continue d'établir une distinction sur le plan comptable entre contrats de location simple et contrats de location-financement. A cet égard, le modèle comptable d'IFRS 16 se distingue peu des prescriptions précédentes de la norme IAS 17.

Swisscom a choisi pour la première application de la norme IFRS 16 la méthode rétrospective modifiée. A des fins de simplification, il a été renoncé au fait de réexaminer si un contrat existant déjà le 1^{er} janvier 2019 représente ou contient un contrat de location. Les obligations de paiement découlant de contrats de location simple mentionnées dans la note 2.3 du rapport de gestion 2018 incluent, pour une grande part, des paiements au titre de la location d'immeubles d'exploitation et administratifs ainsi que de sites d'antennes. La valeur actualisée des obligations de paiement découlant d'anciens contrats de location simple est comptabilisée comme engagements de leasing. Les droits d'utilisation correspondants sont comptabilisés à hauteur des obligations au titre de la location. Le rapprochement des obligations de paiement provenant des contrats de location simple au 31 décembre 2018 se présente de la manière suivante dans la comptabilisation initiale au 1^{er} janvier 2019:

En mio. CHF	
Engagements de location simple au 31 décembre 2018	1 298
Actualisation	(60)
Valeur comptable des passifs résultant de contrats de location-financement au 31 décembre 2018	384
Engagements de leasing au 1^{er} janvier 2019	1 622

Les engagements financiers au titre de la location sont présentés après déduction des intérêts du taux d'emprunt marginal au 1^{er} janvier 2019, le taux d'intérêt moyen pondéré s'élevant à 0,6%. Les répercussions sur le bilan de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 se présentent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2018	Application IFRS 16	01.01.2019
Immobilisations corporelles	10 889	(464)	10 425
Immobilisations incorporelles	1 860	(88)	1 772
Droits d'utilisation	–	1 786	1 786
Autres actifs financiers	421	78	499
Autres actifs	9 416	–	9 416
Total des actifs	22 586	1 312	23 898
Passifs financiers	7 783	78	7 861
Engagements de leasing	384	1 238	1 622
Provisions	1 032	(4)	1 028
Autres passifs	5 179	–	5 179
Total des passifs	14 378	1 312	15 690
Total des capitaux propres	8 208	–	8 208
Total des passifs et des capitaux propres	22 586	1 312	23 898

Des droits d'utilisation et des engagements de leasing supplémentaires ont été comptabilisés pour CHF 1 238 mio. lors de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019. Lors de la première comptabilisation, les droits d'utilisation ont été ajustés pour tenir compte des provisions pour contrats contraignants d'un montant de CHF 4 mio. Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été ajustés. Le passage à la norme IFRS 16 n'a pas d'incidence sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2019. Pour l'exercice 2018, l'application d'IFRS 16 aurait conduit à une augmentation du résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) d'environ CHF 0,2 mrd ainsi qu'à des amortissements et des charges financières plus élevées d'environ CHF 0,2 mrd au total. En outre, la suppression de SIC 27 entraîne la comptabilisation d'autres actifs et passifs financiers jusqu'ici non inscrits au bilan pour un montant d'USD 79 mio. (CHF 78 mio.). La filiale italienne Fastweb achète différents services d'accès d'autres opérateurs de réseau fixe afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Une partie de ces services d'accès est désormais classée comme contrats de location selon la norme IFRS 16. La valeur des différentes lignes d'accès remplit les critères permettant de les qualifier d'actifs de faible valeur. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception d'IFRS 16. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès continuent d'être comptabilisés comme charges d'exploitation.

IFRIC 23 «Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat»

La norme IFRIC 23 règle la comptabilisation et l'évaluation des impôts sur le résultat courants et latents, dont le traitement est assorti d'incertitudes. Il peut y avoir une incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat lorsqu'il n'est pas certain que les autorités fiscales vont accepter le traitement de ces impôts réalisé par le groupe. S'il est probable que le traitement des impôts sur le résultat réalisé par le groupe ne sera pas accepté par les autorités fiscales, cette incertitude doit être comptabilisée soit à la valeur attendue soit à la valeur probable. Swisscom a vérifié ses positions fiscales et réduit ses dettes d'impôts sur le résultat courant de CHF 22 mio. au 1^{er} janvier 2019. Les effets de la première application d'IFRIC 23 ont été comptabilisés directement comme réserves issues du bénéfice.

Amendement des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 «Réforme des taux d'intérêt de référence»

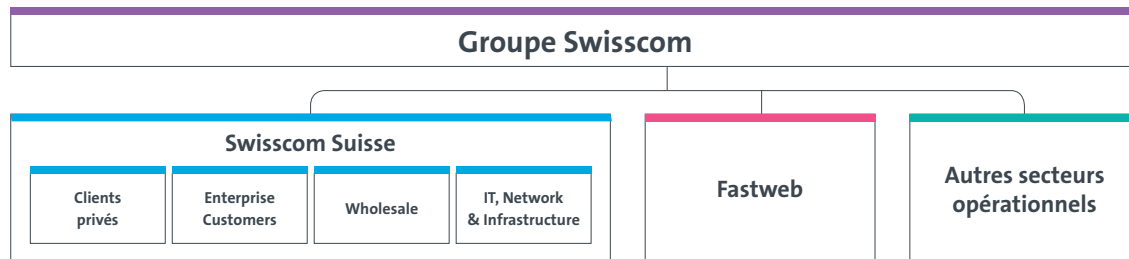
L'amendement des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 vise à atténuer les effets résultant de la réforme des taux d'intérêt de référence (réforme des taux IBOR) sur le rapport financier. Les modifications visent à garantir que les comptabilisations de couverture (hedge accounting) inscrites au bilan subsistent ou puissent continuer à être désignées malgré les incertitudes liées au remplacement prévu de divers taux d'intérêt de référence. Les modifications sont obligatoires pour les exercices financiers commençant le 1^{er} janvier 2020 ou après. Swisscom fait usage de la possibilité d'application anticipée et applique les amendements à compter du 1^{er} janvier 2019.

1 Performance opérationnelle

Cette partie contient des explications sur la performance opérationnelle de Swisscom durant l'exercice sous revue. La répartition par secteurs opérationnels correspond au système de reporting interne utilisé pour l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources ainsi qu'à la structure de direction de Swisscom.

1.1 Informations sectorielles

Informations générales



Secteur	Activité
Clients privés	Le secteur Clients privés englobe les taxes d'abonnement pour les services à haut débit et les services de télévision, les abonnements de communication fixe et mobile ainsi que le trafic voix et données national et international de la clientèle privée et de la clientèle des petites et moyennes entreprises. Le secteur comprend en outre la vente de terminaux.
Enterprise Customers	Le secteur Enterprise Customers se charge de la fourniture de solutions de communication globales aux grandes entreprises. Son offre couvre l'intégralité de la palette dans le domaine de l'infrastructure TIC, du produit individuel à la solution globale.
Wholesale	Ce segment comprend l'utilisation des réseaux fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunications, ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. Le marché Wholesale comprend également l'itinérance avec des opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau mobile de Swisscom, ainsi que les services à large bande et les produits réglementés résultant du dégroupage de la boucle locale pour d'autres opérateurs de télécommunications.
IT, Network & Infrastructure	Le secteur IT, Network & Infrastructure est responsable de la planification, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom, ainsi que de tous les systèmes informatiques. Il assure le développement et la production de prestations standardisées pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble de la Suisse. IT, Network & Infrastructure englobe également les fonctions de support Finances, Ressources humaines et Stratégie de Swisscom Suisse ainsi que la gestion des immeubles et des véhicules en Suisse.
Fastweb	Fastweb est l'un des plus importants prestataires de services à haut débit en Italie. Son portefeuille de produits englobe les services voix, données, haut débit et télévision ainsi que la Video on Demand pour les clients privés et commerciaux. Fastweb propose en outre des services de communication mobile, sur la base d'un contrat MVNO (en tant qu'exploitant de réseaux virtuels). Cette gamme est complétée par des services réseaux complets et des solutions spécifiques aux clients.
Autres secteurs opérationnels	Les autres secteurs opérationnels regroupent surtout les domaines Digital Business et Participations. Digital Business inclut notamment Swisscom Directories SA (localsearch), spécialisée dans le domaine des annuaires en ligne et des annuaires téléphoniques. Participations se compose pour l'essentiel des filiales cablex SA, et Swisscom Broadcast SA. cablex SA s'occupe de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse, en premier lieu dans le secteur des télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

La présentation se décompose en secteurs Clients privés, Enterprise Customers, Wholesale et IT, Network & Infrastructure – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que Fastweb et Autres secteurs opérationnels. En outre, Group Headquarters, qui contient des coûts non attribués, est présenté séparément. Différents domaines d'activité ont fait l'objet de transferts entre les secteurs de Swisscom Suisse au 1^{er} janvier 2019. L'exercice précédent a été ajusté en conséquence.

Group Headquarters ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière et le secteur IT, Network & Infrastructure ne facture pas de frais de réseau aux autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les résultats des secteurs Clients privés, Enterprise Customers ainsi que Wholesale correspondent ainsi à une marge de couverture avant frais de réseau.

Les charges sectorielles comprennent les charges directes et indirectes, qui englobent les charges de personnel, les autres charges d'exploitation diminuées des propres prestations activées et des autres produits. Les charges de prévoyance incluent les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Elimination». Pour l'exercice 2019, la colonne «Elimination» contient des charges de CHF 47 mio. au titre de réconciliation avec les charges de prévoyance selon IAS 19 (exercice précédent: CHF 60 mio.).

Les contrats de location-financement entre les secteurs ne sont pas comptabilisés au bilan conformément à l'IFRS 16. Les charges de location-financement 2019 des secteurs englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissement de CHF 30 mio. sur les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) ainsi que le décompte du loyer des immeubles entre les secteurs. Les charges de location-financement des actifs de peu de valeur sont présentés comme charges directes. Les charges de location-financement 2018 des secteurs incluent les charges pour les contrats de location simple et de location-financement selon IAS 17 et le décompte du loyer des immeubles entre les secteurs. La réconciliation des charges indirectes des secteurs avec les valeurs consolidées est indiquée dans la colonne «Elimination». Pour l'exercice 2018, la colonne «Elimination» contient une charge de CHF 207 mio. au titre de réconciliation avec les charges indirectes.

Les investissements comprennent les dépenses pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les paiements pour les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation et sont classés comme des contrats de location selon IFRS 16. Les paiements d'IRU sont considérés comme des investissements dans les informations sectorielles compte tenu de la prééminence de la réalité sur l'apparence. Les investissements comprennent des paiements de CHF 48 mio. au titre d'IRU (contre aucun l'exercice précédent).

Swisscom Suisse vend parfois des téléphones mobiles avec un rabais (subvention) dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), des chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Dans le compte rendu des secteurs de Swisscom Suisse, la constitution et la dissolution de ces actifs contractuels sont indiqués au titre d'autre chiffre d'affaires. Les montants facturés sont présentés comme chiffre d'affaires des services de télécommunications ou des marchandises commerciales.

Informations sectorielles 2019

2019, en mio. CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Clients privés	5 609	1 228	–	–	–	6 837
Grandes entreprises	2 232	958	509	–	–	3 699
Clients Wholesale	643	274	–	–	–	917
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 484	2 460	509	–	–	11 453
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	79	8	420	1	(508)	–
Chiffre d'affaires net	8 563	2 468	929	1	(508)	11 453
Charges directes	(1 897)	(888)	(63)	–	33	(2 815)
Charges indirectes ¹	(3 175)	(746)	(678)	(73)	392	(4 280)
Résultat sectoriel avant amortissements	3 491	834	188	(72)	(83)	4 358
Charges de location	(226)	(56)	(11)	(2)	1	(294)
Amortissements	(1 515)	(623)	(63)	–	5	(2 196)
Résultat sectoriel	1 750	155	114	(74)	(77)	1 868
Intérêts sur engagements de leasing						42
Résultat d'exploitation						1 910
Produits financiers et charges financières, nets						(158)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						(28)
Résultat avant impôts sur le résultat						1 724
Charge d'impôt sur le résultat						(55)
Bénéfice net						1 669
Résultat sectoriel avant amortissements	3 491	834	188	(72)	(83)	4 358
Investissements	(1 761)	(667)	(47)	–	37	(2 438)
Charges de location	(226)	(56)	(11)	(2)	1	(294)
Operating free cash flow proxy	1 504	111	130	(74)	(45)	1 626

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

Informations sectorielles 2019 de Swisscom Suisse

2019, en mio. CHF	Clients privés	Enterprise Customers	Wholesale	IT, Network & Infrastructure	Elimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 527	520	–	–	–	3 047
Mobile	2 486	399	–	–	–	2 885
Services de télécommunication	5 013	919	–	–	–	5 932
Services de solutions	–	1 021	–	–	–	1 021
Marchandises	560	248	–	–	–	808
Wholesale	–	–	643	–	–	643
Autres chiffres d'affaires	36	21	–	23	–	80
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	5 609	2 209	643	23	–	8 484
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	82	103	325	62	(493)	79
Chiffre d'affaires net	5 691	2 312	968	85	(493)	8 563
Charges directes	(1 293)	(786)	(427)	(11)	620	(1 897)
Charges indirectes ¹	(983)	(821)	(16)	(1 228)	(127)	(3 175)
Résultat sectoriel avant amortissements	3 415	705	525	(1 154)	–	3 491
Charges de location	(51)	(28)	(1)	(146)	–	(226)
Amortissements	(99)	(74)	–	(1 342)	–	(1 515)
Résultat sectoriel	3 265	603	524	(2 642)	–	1 750
Investissements	(29)	(37)	–	(1 695)	–	(1 761)

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

Informations sectorielles 2018

2018, en mio. CHF, ajusté	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Clients privés	5 843	1 210	–	–	–	7 053
Grandes Entreprises	2 326	900	560	1	–	3 787
Wholesale clients	566	308	–	–	–	874
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 735	2 418	560	1	–	11 714
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	71	8	349	1	(429)	–
Chiffre d'affaires net	8 806	2 426	909	2	(429)	11 714
Charges directes	(1 971)	(935)	(59)	–	11	(2 954)
Charges indirectes ¹	(3 259)	(688)	(653)	(78)	131	(4 547)
Résultat sectoriel avant amortissements	3 576	803	197	(76)	(287)	4 213
Charge de location	(221)	(26)	(13)	(2)	262	–
Amortissements	(1 471)	(587)	(59)	–	(27)	(2 144)
Résultat sectoriel	1 884	190	125	(78)	(52)	2 069
Produits financiers et charges financières, nets						(158)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						5
Résultat avant impôts sur le résultat						1 916
Charge d'impôt sur le résultat						(395)
Bénéfice net						1 521
Résultat sectoriel avant amortissements	3 576	803	197	(76)	(287)	4 213
Investissements	(1 620)	(757)	(46)	–	19	(2 404)
Charge de location	(221)	(26)	(13)	(2)	262	–
Operating free cash flow proxy	1 735	20	138	(78)	(6)	1 809

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

Informations sectorielles 2018 de Swisscom Suisse

2018, en mio. CHF, ajusté	Clients privés	Enterprise Customers	Wholesale	IT, Network & Infrastructure	Elimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 573	580	–	–	–	3 153
Mobile	2 618	451	–	–	–	3 069
Services de télécommunications	5 191	1 031	–	–	–	6 222
Services de solutions	–	1 027	–	–	–	1 027
Marchandises	494	224	–	–	–	718
Wholesale	–	–	566	–	–	566
Autres chiffres d'affaires	158	24	–	20	–	202
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	5 843	2 306	566	20	–	8 735
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	81	102	328	59	(499)	71
Chiffre d'affaires net	5 924	2 408	894	79	(499)	8 806
Charges directes	(1 411)	(757)	(430)	(11)	638	(1 971)
Charges indirectes ¹	(1 050)	(847)	(17)	(1 206)	(139)	(3 259)
Résultat sectoriel avant amortissements	3 463	804	447	(1 138)	–	3 576
Charge de location	(51)	(34)	(1)	(136)	1	(221)
Amortissements	(138)	(69)	–	(1 263)	(1)	(1 471)
Résultat sectoriel	3 274	701	446	(2 537)	–	1 884
Investissements	(43)	(40)	–	(1 537)	–	(1 620)

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

Informations relatives aux secteurs géographiques

En mio. CHF	2019		2018	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	8 969	15 759	9 274	14 440
Italie	2 460	4 041	2 418	3 581
Autres pays	24	67	22	69
Non attribué	–	636	–	506
Total	11 453	20 503	11 714	18 596

Informations relatives aux produits et services

En mio. CHF	2019	2018
Services de télécommunications	8 012	8 227
Services de solutions	1 021	1 027
Marchandises	899	790
Wholesale	916	873
Autres chiffres d'affaires	605	797
Chiffre d'affaires net total	11 453	11 714

Principes comptables

Services de télécommunication

Les services de télécommunication englobent les domaines mobile et fixe en Suisse et à l'étranger. Les services liés au réseau mobile incluent les prix de base, auxquels s'ajoutent les communications nationales et internationales établies par les clients de Swisscom en Suisse ainsi que les appels réalisés par les clients de Swisscom à l'étranger. Swisscom propose des abonnements à un prix mensuel fixe (prix forfaitaire), dont le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée minimale du contrat. Selon l'abonnement, les chiffres d'affaires sont aussi réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. La durée minimale du contrat est en règle générale de 12 ou 24 mois. Si un appareil mobile est vendu avec un abonnement dans le cadre d'une offre combinée, il s'agit d'un contrat à composantes multiples. Les contrats à composantes multiples similaires sont regroupés en portefeuilles pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Le prix de transaction total des contrats à composantes multiples est réparti entre chacune des obligations de prestation identifiées en proportion des prix de vente spécifiques. A cet effet, le prix de vente spécifique de chaque composant est mis en rapport avec la somme des prix de vente spécifiques de l'ensemble des obligations de prestation. Les prix de vente spécifiques des téléphones mobiles et des abonnements ressortent de la liste des prix de Swisscom et de la durée minimale du contrat. Les frais de mise en service non remboursables qui ne constituent pas une obligation de prestation spécifique seront pris en compte dans le prix de transaction total et affectés au prorata aux différentes obligations de prestation relevant du contrat conclu avec le client. En l'absence de durée minimale du contrat, le chiffre d'affaires est réalisé au moment de la mise en service.

Les services liés au réseau fixe comprennent principalement les prix de base des raccordements de téléphonie fixe, haut débit et TV ainsi que des communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux. Swisscom propose, en outre, des offres combinées incluant des services à haut débit et des services de télévision ainsi qu'en option un raccordement au réseau de téléphonie fixe. Ces frais d'abonnement sont fixes (tarif forfaitaire). La durée minimale du contrat est de douze mois. Le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat. Les chiffres d'affaires concernant les communications téléphoniques sont comptabilisés au moment où la communication a lieu.

Solutions de télécommunication

Les prestations liées aux solutions de communication et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Elles comprennent également les applications et les services correspondants, mais aussi l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de mandats spécifiques de clients sont comptabilisés selon le degré d'achèvement, mesuré par le rapport entre les coûts occasionnés et les coûts prévisionnels. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. La durée de ces contrats est en règle générale comprise entre trois et sept ans. Les projets de transition en relation avec un contrat d'externalisation ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés de façon linéaire sur la durée des contrats de maintenance.

Marchandises

Les chiffres d'affaires résultant de la vente de téléphones mobiles, de téléphones fixes et d'autres accessoires sont comptabilisés à la date de la livraison et de la prestation. Swisscom vend des routeurs et des TV-Box pour l'utilisation de ses services. Etant donné que ces appareils sont compatibles uniquement avec le réseau Swisscom et ne peuvent pas être utilisés pour des réseaux d'autres opérateurs de télécommunication, ils ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Le chiffre d'affaires est différé et réparti sur la durée minimale du contrat de l'abonnement haut débit ou TV.

Wholesale

Les prestations de services comprennent principalement les lignes louées et l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication (itinérance). Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts.

1.2 Charges d'exploitation

Charges directes

En mio. CHF	2019	2018
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	1 095	1 175
Services acquis	642	607
Coûts d'obtention de contrats	327	345
Coûts de réalisation de contrats	16	31
Coûts d'accès au réseau des filiales suisses	366	368
Coûts d'accès au réseau des filiales étrangères	369	428
Total charges directes	2 815	2 954

Charges indirectes

En mio. CHF	2019	2018
Charges salariales et sociales	2 679	2 752
Autres charges de personnel	121	63
Total charges de personnel¹	2 800	2 815
Charges informatiques	262	284
Charges d'entretien	314	334
Charges de loyer	–	207
Charges d'énergie	116	118
Charges de publicité et de vente	223	230
Charges de conseil et collaborateurs externes	149	176
Charges administratives	101	100
Corrections de valeur sur créances et actifs contractuels	82	74
Autres charges d'exploitation	742	670
Total autres charges d'exploitation	1 989	2 193
Prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées	(344)	(331)
Prestations propres pour coûts de contrat activés	(66)	(49)
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	(13)	(17)
Autres produits	(86)	(64)
Total propres prestations activées et des autres produits	(509)	(461)
Total charges indirectes	4 280	4 547

1 Voir note 4.1.

Les prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

Principes comptables

Coûts d'obtention de contrats

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition et la conservation de clients dans le secteur de la communication mobile. Les commissions respectives dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont différés et répartis sur la durée de la période de chiffre d'affaires respective. En outre, les rabais que les revendeurs accordent aux clients lors de la conclusion simultanée d'un abonnement de communication mobile Swisscom (subventions de terminaux) sont remboursés au revendeur. Ces frais sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme coûts d'obtention de contrats pendant la durée du contrat. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

Coûts d'exécution de contrats

En relation avec un abonnement haut débit ou TV de Swisscom, les clients doivent acheter un routeur ou une TV-Box, afin de pouvoir utiliser les services de Swisscom. Le routeur et la TV-Box ne peuvent être utilisés que pour des services de Swisscom. Les coûts afférents aux routeurs et TV-Box sont présentés comme coûts d'exécution de contrats et répartis sur la durée minimale du contrat. Les coûts initiaux liés à la reprise et à l'intégration de transactions d'externalisation avec des clients commerciaux sont différés et comptabilisés en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat d'exploitation. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

2 Gestion de capitaux et du risque financier

Les procédures et directives servant à la gestion active de la structure de capitaux ainsi que des risques financiers auxquels est exposée Swisscom sont présentées ci-après. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres lui permettant d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés, correspondant aux risques.

2.1 Gestion de capitaux et capitaux propres

Rapport entre la dette nette, y compris les engagements de leasing, et l'EBITDA

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent une notation de crédit Single A. Elle s'emploie à conserver cette notation de crédit Single A. Le rapport entre la dette nette, y compris les engagements de leasing, et l'EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissements) est un critère quantitatif important pour la notation de crédit ainsi que pour l'évaluation et la gestion de la situation en termes de financement par le management. Selon la définition de Swisscom, l'endettement net se compose des passifs financiers, déduction faite des liquidités, des placements à court terme, des instruments financiers dérivés détenus pour la couverture de change des passifs financiers ainsi que des autres placements à long terme qui s'inscrivent dans un rapport direct avec les passifs financiers à long terme (certificats de dépôt à long terme, U.S. Treasury Bond Strips). Le rapport entre la dette nette, y compris les engagements de leasing, et l'EBITDA se présente comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019	01.01.2019
Dette nette	6 758	7 009
Engagements de leasing	2 027	1 622 ¹
Dette nette y compris engagements de leasing	8 785	8 631
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 358	4 420 ²
Ratio dette nette y compris engagements de leasing/EBITDA	2,0	2,0

1 Incl. effet de l'application initiale de IFRS 16.

2 Hormis charges de location simple selon IAS 17 de CHF 207 mio.

Quote-part de capitaux propres

Swisscom vise une quote-part de capitaux propres d'au moins 30%. Cette valeur se calcule comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019	01.01.2019
Capitaux propres	8 875	8 230
Total des actifs	24 247	23 898 ¹
Quote-part des capitaux propres en %	36,6	34,4

1 Incl. effet de l'application initiale de IFRS 16.

Politique en matière de dividendes

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable en tenant compte de la situation en termes de financement et de la génération de flux de trésorerie. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2019, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 6 697 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende. En 2018 et 2019, Swisscom SA a versé les dividendes suivants:

En mio. CHF ou selon indication	2019	2018
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en mio. d'unités)	51,802	51,801
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
Dividendes versés	1 140	1 140

Pour l'exercice 2019, le Conseil d'administration proposera un dividende inchangé de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale de Swisscom SA du 6 avril 2020. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 mio. au total. Le versement du dividende est prévu pour le 14 avril 2020.

Bénéfice par action

En mio. CHF ou selon indication	2019	2018
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 672	1 527
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 801 540	51 801 182
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	32,28	29,48

Informations complémentaires sur les capitaux propres

Evolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2019

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserve de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2018	9 759	(1 728)	4	8 035	(15)	8 020
Modifications des normes comptables ¹	22	–	–	22	–	22
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	9 781	(1 728)	4	8 057	(15)	8 042
Bénéfice net	1 672	–	–	1 672	(3)	1 669
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	193	–	–	193	–	193
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2	–	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	(47)	–	–	(47)	–	(47)
Postes pas recyclables dans le compte de résultat	148	–	–	148	–	148
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(59)	–	(59)	–	(59)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	8	8	–	8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	2	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	–	4	(1)	3	–	3
Postes recyclables dans le compte de résultat	–	(53)	7	(46)	–	(46)
Autres éléments du résultat global	148	(53)	7	102	–	102
Résultat global	1 820	(53)	7	1 774	(3)	1 771
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(7)	–	–	(7)	22	15
Solde au 31 décembre 2019	10 454	(1 781)	11	8 684	3	8 687

1 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Evolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2018

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserve de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 1^{er} janvier 2018	9 455	(1 689)	(2)	7 764	(11)	7 753
Bénéfice net	1 527	–	–	1 527	(6)	1 521
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(78)	–	–	(78)	–	(78)
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	10	–	–	10	–	10
Impôt sur le résultat	15	–	–	15	–	15
Postes pas recyclables dans le compte de résultat	(53)	–	–	(53)	–	(53)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(41)	–	(41)	–	(41)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	6	6	–	6
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	1	–	1	–	1
Impôt sur le résultat	–	1	–	1	–	1
Postes recyclables dans le compte de résultat	–	(39)	6	(33)	–	(33)
Autres éléments du résultat global	(53)	(39)	6	(86)	–	(86)
Résultat global	1 474	(39)	6	1 441	(6)	1 435
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(30)	–	–	(30)	3	(27)
Solde au 31 décembre 2018	9 759	(1 728)	4	8 035	(15)	8 020

2.2 Passifs financiers

En mio. CHF	2019	2018
Solde au 1^{er} janvier	7 783	7 824
Modifications des normes comptables ¹	78	–
Solde au 1^{er} janvier, ajusté	7 861	7 824
Constitution de prêts bancaires	2	564
Contraction d'emprunts obligataires	405	885
Constitution d'autres passifs financiers	10	2
Constitution de passifs financiers	417	1 451
Remboursement de prêts bancaires	(95)	(69)
Remboursement d'emprunts obligataires	–	(1 385)
Remboursement de placements privés	(278)	(72)
Remboursement d'autres passifs financiers	(1)	(19)
Remboursement de passifs financiers	(374)	(1 545)
Charges d'intérêts	73	114
Paiements d'intérêts	(88)	(133)
Conversion de monnaies étrangères	(146)	(117)
Variation de la juste valeur	30	(7)
Recettes concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	9	158
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises ²	(369)	(18)
Autres variations	47	56
Solde au 31 décembre	7 460	7 783
Prêts bancaires	1 080	1 233
Emprunts obligataires	5 915	5 554
Placements privés	151	426
Instruments financiers dérivés ³	84	54
Autres passifs financiers	230	516
Total des passifs financiers	7 460	7 783
Dont passifs financiers courants	1 411	1 340
Dont passifs financiers non courants	6 049	6 443

1 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

2 Présentation dans le tableau des flux de trésorerie en tant que sortie de trésorerie provenant des activités d'investissement. Voir note 5.2.

3 Voir note 2.5.

Limite de crédit

Swisscom dispose de deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 mio. chacune, d'une durée allant respectivement jusqu'à 2022 et jusqu'à 2024. Au 31 décembre 2019, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Prêts bancaires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2019	31.12.2018
Prêts bancaires en EUR ¹	2018–2019	500	0,01%	–0,66% ⁴	–	563
Prêts bancaires en EUR ¹	2019–2020	460	0,00%	–0,35% ⁴	499	–
Prêts bancaires en EUR ^{1,3}	2013–2020	60	Euribor +0,386%	0,00%	65	135
Prêts bancaires en EUR ²	2015–2020	200	0,76%	–0,58% ⁵	219	229
Prêts bancaires en EUR ^{2,3}	2017–2024	150	0,67%	0,67%	163	169
Prêts bancaires en USD ²	2009–2028	56	8,30%	4,62%	72	74
Prêts bancaires en USD ²	2009–2028	49	7,65%	4,63%	62	63
Total des prêts bancaires					1 080	1 233

1 A taux d'intérêt variable.

2 A taux d'intérêt fixe.

3 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

4 Après couverture avec swaps de devises.

5 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au 31 décembre 2019, Swisscom a contracté des prêts bancaires à court terme sur une base hebdomadaire et mensuelle à hauteur d'EUR 460 mio. (CHF 499 mio.) (exercice précédent: EUR 500 mio.; CHF 563 mio.). Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Le remboursement des prêts bancaires d'un montant de EUR 510 mio. (CHF 553 mio.) peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Emprunts obligataires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2019	31.12.2018
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS0972165848) ¹	2013–2020	500	2,00%	2,22%	544	564
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1051076922) ¹	2014–2021	500	1,88%	2,06%	544	564
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0114695379)	2010–2022	500	2,63%	2,81%	502	501
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988174)	2015–2023	250	0,25%	–0,43% ³	256	255
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0188335365)	2012–2024	500	1,75%	1,77%	504	504
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1288894691) ¹	2015–2025	500	1,75%	–0,21% ⁴	575	584
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0247776138)	2014–2026	200	1,50%	1,47%	202	202
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1803247557)	2018–2026	500	1,13%	1,25%	539	560
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0344583783)	2016–2027	200	0,38%	–0,39% ³	206	199
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0362748359)	2017–2027	350	0,38%	0,39%	351	351
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0317921663)	2016–2028	200	0,38%	0,30%	202	202
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0437180935)	2018–2028	150	0,75%	0,72%	151	151
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0254147504)	2014–2029	160	1,50%	1,47%	161	161
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0419040982)	2019–2029	200	0,50%	0,43%	202	–
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0336352775)	2016–2032	300	0,13%	0,14%	299	299
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0373476164)	2017/ 2019–2033	230	0,75%	0,66%	233	151
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988182) ²	2015/ 2018–2035	300	1,00%	0,22% ³	319	306
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0494734335)	2019–2044	125	0,00%	0,00%	125	–
Total des emprunts obligataires					5 915	5 554

1 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

2 Dont CHF 150 mio. destinés à la comptabilité de couverture de la juste valeur.

3 Après couverture avec swaps de taux d'intérêt.

4 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au premier trimestre 2019, Swisscom a souscrit un emprunt obligataire d'un montant nominal de CHF 200 mio., avec un coupon de 0,5% et une durée allant jusqu'à 2029. Au deuxième trimestre 2019, Swisscom a augmenté de CHF 80 mio. un emprunt obligataire levé en 2017, avec un coupon de 0,75% et une durée allant jusqu'à 2033. En août 2019, Swisscom a levé un emprunt obligataire d'un montant nominal de CHF 125 mio., avec un coupon de 0% et une durée allant jusqu'à 2044. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants.

En 2018, Swisscom a contracté trois emprunts obligataires portant sur un montant nominal total de CHF 885 mio. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Au troisième trimestre 2018, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'une valeur nominale de CHF 1,4 mrd à son échéance.

Placements privés

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2019	31.12.2018
Placements privés en CHF	2007–2019	278	Variable	1,25%	–	276
Placements privés en CHF	2016–2031	150	0,56%	0,56%	151	150
Total placements privés					151	426

Au quatrième trimestre 2019, Swisscom a remboursé un placement privé de CHF 278 mio. à son échéance. Le remboursement des placements privés à recevoir peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Autres passifs financiers

Au 31 décembre 2019, la valeur comptable des autres passifs financiers s'élevait à CHF 230 mio. (exercice précédent: CHF 516 mio.), qui se compose principalement de paiements différés du prix d'acquisition provenant de regroupements d'entreprises et d'U.S. Treasury Bond Strips. Dans les remboursements d'autres passifs financiers 2019 figure le paiement à Tamedia de CHF 240 mio. pour le rachat de la part restante de 31% dans Swisscom Directories SA. Voir note 5.2.

2.3 Contrats de location

Swisscom applique l'IFRS 16 «Contrats de location» depuis le 1^{er} janvier 2019 et a choisi, pour cette première application, la méthode rétrospective modifiée. Conformément à cette méthode, les droits d'utilisation et les engagements financiers au titre de la location ont été comptabilisés au bilan à parts égales lors de la première application. Pour de plus amples informations, voir Informations générales et modifications des principes comptables.

Preneur de leasing

Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, de sites d'antenne et d'infrastructure de réseau. En outre, les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) sont classés comme des contrats de location selon IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation. La filiale italienne Fastweb achète différents services d'accès d'autres opérateurs de réseau fixe afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de faible valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès sont comptabilisés comme charges directes. Aucune dette essentielle résultant d'engagements de leasing n'a été contractée depuis la clôture de l'exercice.

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2019, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 122 mio. (exercice précédent: CHF 134 mio.). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat.

Droits d'utilisation

En mio. CHF	Terrains et bâtiments	Installations techniques	Autres droits d'utilisation	Total
Coûts d'acquisition				
Solde au 31 décembre 2018	–	–	–	–
Modifications des normes comptables ¹	1 236	–	2	1 238
Reclassements ¹	582	624	–	1 206
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	1 818	624	2	2 444
Acquisitions	262	430	6	698
Cessions	(72)	(17)	–	(89)
Conversion de monnaies étrangères	(9)	(31)	–	(40)
Solde au 31 décembre 2019	1 999	1 006	8	3 013
Cumul des amortissements et des dépréciations				
Solde au 31 décembre 2018	–	–	–	–
Modifications des normes comptables ¹	(4)	–	–	(4)
Reclassements ¹	(242)	(412)	–	(654)
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	(246)	(412)	–	(658)
Amortissements	(219)	(62)	(1)	(282)
Cessions	72	17	–	89
Conversion de monnaies étrangères	–	15	–	15
Solde au 31 décembre 2019	(393)	(442)	(1)	(836)
Valeur comptable nette				
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	1 606	564	7	2 177
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2019	1 572	212	2	1 786

1 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Engagements de leasing

En mio. CHF	2019
Solde au 1^{er} janvier	384
Modifications des normes comptables ¹	1 238
Solde au 1^{er} janvier, ajusté	1 622
Acquisitions	698
Charges d'intérêts	42
Paiements	(318)
Conversion de monnaies étrangères	(17)
Solde au 31 décembre	2 027
Terrains et bâtiments	1 642
Installations techniques	377
Autres contrats de location	8
Total des engagements de leasing²	2 027
Dont engagements de leasing courants	232
Dont engagements de leasing non courants	1 795

1 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

2 L'analyse des échéances des engagements de leasing figure à la note 2.5.

Produits et charges provenant des contrats de location

En mio. CHF	2019
Chiffre d'affaires	
Produit résultant des contrats de location excl. contrats de sous-location	184
Produit résultant des contrats de sous-location	7
Autres produits	
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	12
Produits financiers	
Produits d'intérêts sur contrats de location-financement	1
Charges directes	
Charges de location d'actifs de faible valeur	(135)
Amortissements	
Amortissement des droits d'utilisation	(282)
Charges financières	
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(42)

Bailleur

Swisscom cède à d'autres opérateurs de services de télécommunication des lignes d'accès à utiliser, dont certaines sont classées comme des contrats de location simple ou comme contrats de location-financement. Swisscom loue également des locaux dans des immeubles d'exploitation et administratifs et sur des emplacements d'antennes qui sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements futurs au titre de la location découlant de créances de contrats de location-financement se composent au 31 décembre 2019 comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019
Dans un délai d'1 an	8
Entre 1 et 2 ans	11
Entre 2 et 3 ans	7
Entre 3 et 4 ans	3
Entre 4 et 5 ans	2
Après 5 ans	12
Total des paiements futurs au titre des contrats de location-financement	43
Produits d'intérêts futurs	(1)
Total des créances au titre des contrats de location-financement	42

Les paiements futurs pour la location découlant de contrats de location simple se composent au 31 décembre 2019 comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019
Dans un délai d'1 an	57
Entre 1 et 2 ans	38
Entre 2 et 3 ans	34
Entre 3 et 4 ans	33
Entre 4 et 5 ans	33
Après 5 ans	14
Total des paiements futurs au titre des contrats de location simple	209

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Lors de la fixation des échéances des contrats de location, la Direction analyse tous les faits et circonstances qui peuvent présenter une incitation économique à exercer les options de prolongation ou à ne pas exercer les options de résiliation. Les options de prolongation et de résiliation ne sont incluses dans les durées contractuelles que lorsqu'il existe une certitude suffisante qu'elles seront exercées. L'évaluation est vérifiée lorsqu'un événement important ou une modification importante des circonstances, susceptible d'avoir une incidence sur l'estimation actuelle, survient, pour autant que cet événement ou cette modification relève de la sphère de contrôle du preneur de leasing.

Principes comptables

Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les principes comptables en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019 sont décrits ci-après. Les modifications par rapport aux anciens principes comptables sont décrites dans la note «Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue».

Contrats de location

Un contrat de location est un contrat ou un élément de contrat qui transfère le droit de contrôler l'utilisation d'une valeur patrimoniale identifiable pour une durée convenue moyennant une contrepartie. Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antenne, ainsi que d'infrastructure de réseau et de droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En tant que preneur de leasing, Swisscom comptabilise, pour chaque contrat de location, une obligation locative pour les paiements futurs au titre de la location ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Les paiements au titre de la location sont subdivisés en une part de remboursement et une part d'intérêts. La part d'intérêts est comptabilisée comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de location. Le droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée du contrat de location. En tant que bailleur, Swisscom est tenue d'établir une distinction entre la location financement et la location simple. Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété de l'actif loué sont transférés au preneur de leasing. Sauf indication contraire implicite dans le contrat de location, le taux d'intérêt appliqué pour l'évaluation des droits d'utilisation et des engagements de leasing est le taux d'emprunt marginal. Dans le domaine des services d'accès au réseau, Swisscom applique une clause d'exception pour certains contrats de location en ce qui concerne la distinction entre les composants relevant de la location et les autres composants. Les composants ne faisant pas l'objet d'une location sont comptabilisés au bilan conformément à d'autres normes. Swisscom achète différents services d'accès d'autres opérateurs de réseau afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Une partie de ces services d'accès est désormais classée comme contrats de location selon la norme IFRS 16. La valeur des différentes lignes d'accès remplit les critères permettant de les qualifier d'actifs de faible valeur. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès continuent d'être comptabilisés comme charges d'exploitation. La clause d'exception pour les contrats de location de courte durée n'est pas appliquée. Une série de contrats de location la location d'immeubles de bureaux et de bâtiments d'exploitation comprend des options de prolongation et de résiliation qui sont prises en compte en fonction du type de bâtiment lors de la comptabilisation initiale. Les contrats de location d'emplacements d'antenne sont conclus pour une durée minimale de 10 à 15 ans. Les contrats de location comprennent en règle générale des options de prolongation ainsi que des droits de résiliation mutuels. Pour ces contrats de location, il n'est pas suffisamment certain que les options de prolongation seront exercées. En conséquence, aucune option de prolongation ne sera prise en compte lors de la comptabilisation initiale de contrats de location d'emplacements d'antenne. Il n'est pas possible d'estimer le montant des paiements supplémentaires non actualisés, qui ne sont actuellement pas inclus dans les engagements financiers. Ceci en raison de l'horizon de planification de Swisscom de cinq ans maximum et du développement technologique.

2.4 Résultat financier

En mio. CHF	2019	2018
Produits d'intérêts des actifs financiers	11	10
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹	–	6
Coûts d'emprunt activés	3	4
Autres produits financiers	19	8
Total des produits financiers	33	28
Charges d'intérêts sur les passifs financiers	(73)	(114)
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(42)	(24)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle ²	(8)	(6)
Pertes de change	(12)	(6)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹	(23)	–
Ajustements de la valeur actuelle des provisions ³	(8)	(8)
Autres charges financières	(25)	(28)
Total des charges financières	(191)	(186)
Produits financiers et charges financières, nets	(158)	(158)
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(42)	(24)
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(62)	(104)

1 Voir note 2.5.

3 Voir note 3.5.

2 Voir note 4.3.

2.5 Gestion des risques financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées, l'objectif étant de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Les risques identifiés ainsi que les mesures destinées à réduire ceux-ci sont présentés ci-après:

Risque	Source	Réduction des risques
Risques de change	Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le flux de trésorerie, le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe.	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la volatilité du flux de trésorerie au moyen d'opérations à terme sur devises, de swaps de change et d'options sur devises, et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) (risque transactionnel) Réduction du risque de conversion par le financement en monnaie étrangère et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) Couverture du risque de change sur les financements en monnaie étrangère au moyen de swaps de change
Risques de taux d'intérêt	Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur le flux de trésorerie et la situation financière de Swisscom.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des swaps de taux d'intérêt pour contrôler la part fixe/variable de la dette financière
Risques de crédit provenant de l'exploitation et des transactions financières	Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie dans le cadre de ses activités opérationnelles et au travers des instruments financiers dérivés et des placements.	<ul style="list-style-type: none"> Directive sur les exigences relatives aux contreparties Limites désignées par contrepartie Utilisation de contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association) Utilisation de collateral agreements
Risque de liquidité	La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables ainsi que la possibilité d'un financement au moyen de limites de crédit garanties.	<ul style="list-style-type: none"> Processus et principes visant à garantir des liquidités suffisantes Deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 mio. chacune

Risques de change

Aux 31 décembre 2018 et 2019, les risques de change et les opérations de couverture sur devises des instruments financiers étaient les suivants:

En mio. CHF	31.12.2019		31.12.2018	
	EUR	USD	EUR	USD
Liquidités	48	6	44	9
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	8	9	4	7
Autres actifs financiers	49	309	69	227
Passifs financiers	(3 151)	(234)	(3 443)	(144)
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(34)	(35)	(34)	(47)
Exposition nette aux valeurs comptables	(3 080)	55	(3 360)	52
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	41	(358)	(64)	(423)
Exposition nette avant opérations de couverture	(3 039)	(303)	(3 424)	(371)
Contrats à terme sur devises	–	358	–	430
Swaps de devises	527	(44)	635	(62)
Swaps de change	760	–	789	–
Opérations de couverture	1 287	314	1 424	368
Exposition nette	(1 752)	11	(2 000)	(3)

Au 31 décembre 2019, Swisscom détient en outre des passifs financiers représentant une valeur nominale globale d'EUR 1 710 mio. (CHF 1 885 mio.) (exercice précédent: EUR 1 770 mio.; CHF 1 995 mio.), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Sur la base de l'évaluation des passifs financiers, un résultat de CHF 72 mio. (exercice précédent: CHF 85 mio.) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global 2019 dans la position relative aux différences de change de sociétés du groupe situées à l'étranger. Au 31 décembre 2019, le montant positif cumulé, comptabilisé dans les capitaux propres, sous la rubrique «Différences de change», s'élève à CHF 234 mio.

Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de résultat d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En mio. CHF	Incidence avec effet sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière	Opérations de couverture relatifs aux postes de l'état de la situation financière	Flux de trésorerie prévus	Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus
31.12.2019				
Volatilité EUR 4,67%	144	(60)	(2)	–
Volatilité USD 6,01%	(3)	3	22	(22)
31.12.2018				
Volatilité EUR 6,28%	211	(89)	4	–
Volatilité USD 7,68%	(4)	5	32	(33)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

Risques de taux d'intérêt

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Passifs financiers portant intérêt fixe	6 589	6 497
Passifs financiers portant intérêt variable	646	1 053
Total des passifs financiers portant intérêt	7 235	7 550
Actifs financiers portant intérêt fixe	(250)	(139)
Actifs financiers portant intérêt variable	(414)	(556)
Total des actifs financiers portant intérêt	(664)	(695)
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	6 571	6 855
Portant intérêt variable	232	497
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	1 335	1 364
Portant intérêt variable, net	1 567	1 861
Portant intérêt fixe	6 339	6 358
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(1 335)	(1 364)
Portant intérêt fixe, net	5 004	4 994
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	6 571	6 855

Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

Une variation du taux d'intérêt de 100 points de base n'a pas d'influence significative sur le compte de résultat et sur les capitaux propres aux 31 décembre 2018 et 2019.

Risques de crédit

Risques de crédit liés aux transactions financières

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers comportant un risque de crédit (sans les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs contractuels) se décompose de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités	328	474
Actifs évalués au coût amorti	390	259
Instruments financiers dérivés	84	82
Autres actifs évalués à la juste valeur	1	2
Valeur comptable totale des actifs financiers	803	817

La répartition des valeurs comptables sur les notations des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
AAA	31	35
AA- à AA+	421	453
A- à A+	168	212
BBB- à BBB+	63	56
Sans notation	120	61
Total	803	817

Risques de crédit provenant de l'exploitation

Il découle de l'activité opérationnelle des risques de crédit pour des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services, pour des actifs contractuels ainsi que pour d'autres créances. Les risques de crédit concernant d'autres créances ne sont pas importants. Swisscom répartit dans un premier temps les risques de crédit provenant de l'exploitation entre Swisscom Suisse et Fastweb. Le risque de défaillance est d'abord influencé par les caractéristiques individuelles des clients, puis par le risque de défaillance des groupes de clients ou des sec-

teurs. Swisscom dispose d'un système de gestion des créances destiné à abaisser les défaillances au minimum. La solvabilité des nouveaux clients est vérifiée et les échéances de paiement maximales sont prescrites pour des groupes de clients. Aux fins de surveillance du risque de défaillance, les clients sont répartis dans des groupes en fonction de leur solvabilité. A cet égard, une distinction est opérée entre les clients privés et les clients commerciaux. Sont également pris en compte la structure d'âge des créances ainsi que le secteur dans lequel le client commercial concerné travaille.

La répartition des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs contractuels entre les secteurs opérationnels se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Valeur nominale		
Clients privés	1 069	1 140
Enterprise Customers	436	481
Wholesale	173	149
IT, Network & Infrastructure	26	25
Swisscom Suisse	1 704	1 795
Fastweb	658	696
Autres secteurs opérationnels	187	176
Total de la valeur nominale	2 549	2 667
Corrections de valeur		
Clients privés	(56)	(51)
Enterprise Customers	(2)	(3)
Wholesale	(1)	(1)
IT, Network & Infrastructure	(1)	(2)
Swisscom Suisse	(60)	(57)
Fastweb	(69)	(87)
Autres secteurs opérationnels	(15)	(13)
Total des corrections de valeur	(144)	(157)
Total de la valeur nominale moins corrections de valeur	2 405	2 510

Au 31 décembre 2019, les échéances des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs contractuels ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,64%	1 729	(11)
Echues jusqu'à 3 mois	4,79%	585	(28)
Echues 4 à 6 mois	26,15%	65	(17)
Echues 7 à 12 mois	42,67%	75	(32)
Echues plus de 1 an	58,95%	95	(56)
Total	5,65%	2 549	(144)

Au 31 décembre 2018, les échéances des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs contractuels ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2018		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,51%	1 974	(10)
Echues jusqu'à 3 mois	6,15%	439	(27)
Echues 4 à 6 mois	24,36%	78	(19)
Echues 7 à 12 mois	35,48%	93	(33)
Echues plus de 1 an	81,93%	83	(68)
Total	5,89%	2 667	(157)

Les corrections de valeur sur les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et sur les actifs contractuels ont évolué comme suit:

En mio. CHF	2019	2018
Solde au 1^{er} janvier	157	225
Constitution de corrections de valeur	85	81
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(92)	(138)
Reprise de corrections de valeur	(3)	(7)
Conversion de monnaies étrangères	(3)	(4)
Solde au 31 décembre	144	157

Risque de liquidité

Echéances contractuelles (paiements des intérêts estimés compris)

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31.12.2019						
Prêts bancaires	1 080	1 133	790	7	184	152
Emprunts obligataires	5 915	6 095	617	607	1 385	3 486
Placements privés	151	160	1	1	2	156
Instruments financiers dérivés	84	82	18	3	11	50
Autres passifs financiers	230	230	39	94	13	84
Engagements de leasing	2 027	2 727	282	246	566	1 633
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 614	1 614	1 595	10	9	–
Total	11 101	12 041	3 342	968	2 170	5 561

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31.12.2018						
Prêts bancaires	1 233	1 295	641	302	22	330
Emprunts obligataires	5 554	5 960	75	638	1 470	3 777
Placements privés	426	438	278	1	2	157
Instruments financiers dérivés	54	58	9	3	12	34
Autres passifs financiers	516	516	394	90	32	–
Engagements de leasing	384	775	45	39	98	593
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 658	1 658	1 610	21	27	–
Total	9 825	10 700	3 052	1 094	1 663	4 891

Instruments financiers dérivés

En mio. CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Swaps de taux d'intérêt en CHF	575	575	30	11	–	(1)
Swaps de devises en EUR	760	789	53	70	–	–
Total de couvertures de juste valeur	1 335	1 364	83	81	–	(1)
Contrats à terme sur devises en USD	147	202	–	–	(4)	(2)
Total de couvertures de flux de trésorerie	147	202	–	–	(4)	(2)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	–	(70)	(48)
Swaps de devises en USD	45	62	1	1	–	–
Swaps de devises en EUR	527	635	–	–	(5)	(1)
Contrats à terme sur devises en USD	211	221	–	–	(5)	(2)
Total de autres instruments financiers dérivés	983	1 118	1	1	(80)	(51)
Total de instruments financiers dérivés	2 465	2 684	84	82	(84)	(54)
Dont des instruments financiers dérivés courants			11	1	(14)	(5)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			73	81	(70)	(49)

Afin de couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change liés à des financements à taux fixe en CHF et en EUR, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises, qui ont été désignés comme couvertures de juste valeur (fair value hedges). Les instruments financiers dérivés comprennent des swaps de devises, qui servent à couvrir de futures acquisitions de marchandises et de services en USD, et qui ont été désignés comme couvertures d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedges). Ils incluent par ailleurs des swaps de taux d'intérêt qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés comprennent, en outre, des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de financements ou de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Swisscom ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés spéculatifs.

Les opérations de couverture de juste valeur de plus de CHF 575 mio. et de EUR 500 mio. désignées par Swisscom seront affectées par la réforme des taux d'intérêt de référence (dite réforme IBOR). Passer du taux d'intérêt de référence LIBOR au SARON est poursuivi en Suisse. Dans la zone euro, l'EURIBOR a récemment fait l'objet d'une réforme et l'EONIA doit être remplacé par l'ESTR. Swisscom suit de près le développement concernant l'application des taux d'intérêt de référence et contactera les contreparties en temps utile pour s'assurer que l'application aura lieu pour chacun des contrats. Par l'application anticipée des modifications, Swisscom garantit que les comptabilisations de couverture (hedge accounting) subsistent ou puissent continuer à être désignées malgré les incertitudes liées au remplacement prévu des taux d'intérêt de référence en CHF et EUR.

Principes comptables

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de la juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de résultat dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financier influe sur ce dernier. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de résultat de façon analogue aux flux de trésorerie liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

Catégorie d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

Evaluation des justes valeurs

Les justes valeurs sont réparties selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- **Niveau 1:** cours de Bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des instruments de capitaux propres et de dettes de niveau 1 est fondée sur leur cotation à la clôture de l'exercice. La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés du niveau 2 est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. La juste valeur est déterminée à partir d'un modèle de calcul. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la clôture de l'exercice.

Catégories d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

Les justes valeurs d'actifs et passifs financiers se décomposent conformément au tableau ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et d'autres débiteurs ni des fournisseurs et autres créditeurs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En mio. CHF	31.12.2019		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Autres actifs financiers			
Dépôts à terme	7	7	2
Certificats de dépôt	142	160	2
Instruments d'emprunt cotés	139	134	1
Prêts	102	102	2
Au coût amorti	390	403	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	82	82	3
A la juste valeur sans effet sur le résultat	82	82	
Prêts	1	1	2
Instruments financiers dérivés	84	84	2
Comptabilisé en résultat à la valeur vénale	85	85	
Total autres actifs financiers	557	570	
Passifs financiers			
Prêts bancaires	1 080	1 111	2
Emprunts obligataires	5 915	6 194	1
Placements privés	151	159	2
Instruments financiers dérivés	84	84	2
Autres passifs financiers	230	230	2
Total des passifs financiers	7 460	7 778	

En mio. CHF	31.12.2018		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Autres actifs financiers			
Dépôts à terme	7	7	2
Certificats de dépôt	145	157	2
Instruments de dette cotés	63	63	1
Prêts	44	44	2
Au coût amorti	259	271	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	6	6	1
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	72	72	3
A la juste valeur sans effet sur le résultat	78	78	
Prêts	2	2	2
Instruments financiers dérivés	82	82	2
Comptabilisé en résultat à la valeur vénale	84	84	
Total autres actifs financiers	421	433	
Passifs financiers			
Prêts bancaires	1 233	1 250	2
Emprunts obligataires	5 554	5 719	1
Placements privés	426	426	2
Instruments financiers dérivés	54	54	2
Autres passifs financiers	516	516	2
Total des passifs financiers	7 783	7 965	

Il n'est pas possible de disposer librement d'actifs financiers pour un montant de CHF 281 mio. (exercice précédent: CHF 208 mio.), car ceux-ci servent de couverture à des engagements.

3 Actifs et passifs opérationnels

Cette partie présente des informations sur l'évolution de l'actif circulant net ainsi que sur les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes significatives. Elle contient, en outre, des explications sur l'attribution du goodwill aux différentes unités génératrices de trésorerie ainsi que sur le résultat d'éventuels tests de dépréciation. Cette partie présente également l'évolution des provisions et les passifs éventuels.

3.1 Actif circulant net opérationnel

Variation des actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2018	Variation opérationnelle	Variation autres ¹	31.12.2019
Exercice 2019				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 189	18	(24)	2 183
Autres actifs opérationnels	1 243	(64)	(23)	1 156
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 658)	15	29	(1 614)
Autres passifs opérationnels	(1 127)	(69)	14	(1 182)
Total des actifs et passifs opérationnels, net	647	(100)	(4)	543

¹ Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales.

En. mio. CHF	31.12.2017	Variation opérationnelle	Variation autres ¹	31.12.2018
Exercice 2018				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 389	(139)	(61)	2 189
Autres actifs opérationnels	729	84	430	1 243
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 753)	50	45	(1 658)
Autres passifs opérationnels	(1 165)	75	(37)	(1 127)
Total des actifs et passifs opérationnels, net	200	70	377	647

¹ Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Chiffre d'affaires facturé	2 238	2 231
Chiffre d'affaires pas encore facturé	88	113
Corrections de valeur	(143)	(155)
Total des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ¹	2 183	2 189

¹ Risques de crédit. Voir note 2.5.

Autres actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Autres actifs opérationnels		
Actifs contractuels	222	321
Coûts de contrat	262	274
Autres créances	74	52
Stocks	125	154
Charges payées d'avance	338	316
Acomptes versés	71	35
Avoirs de TVA	31	46
Autres actifs non financiers	33	45
Total autres actifs opérationnels	1 156	1 243
Autres dettes opérationnelles		
Passifs contractuels	672	620
Comptabilisation différée de la part variable individuelle liée au résultat	145	163
Dettes de TVA	93	85
Comptabilisation différée des vacances et des heures supplémentaires	47	61
Passifs résultant d'activités d'encaissement	12	14
Paiements reçus d'avance	6	11
Autres passifs	207	173
Total de autres dettes opérationnelles	1 182	1 127

Actifs et passifs contractuels

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Actifs contractuels		
Swisscom Suisse	162	258
Fastweb	–	9
Autres	60	54
Total des actifs contractuels	222	321
Passifs contractuels		
Swisscom Suisse	456	427
Fastweb	127	113
Autres	89	80
Total passifs contractuels	672	620

Les actifs contractuels de Swisscom Suisse englobent principalement des comptabilisations différées résultant de la vente d'offres combinées dans le domaine de la communication mobile. Des téléphones mobiles sont parfois vendus avec un rabais (subvention) dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), les chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Les passifs contractuels englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance de Swisscom Suisse. Un montant de CHF 209 mio. a été comptabilisé en 2019 comme chiffre d'affaires, qui avait été comptabilisé au 1^{er} janvier 2018 comme passif contractuel. Dans le cadre des informations à fournir concernant le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies, Swisscom applique la réglementation IFRS 15.121. La clause d'exception ne s'applique pas aux abonnements de communication mobile combinés avec la vente d'un terminal subventionné et soumis à une durée minimale de contrat. Les chiffres d'affaires comptabilisés pour de tels contrats s'élèvent à CHF 559 mio. (CHF 482 mio. en 2020 et CHF 77 mio. en 2021). La diminution du prix de la transaction indiqué de CHF 961 mio. à CHF 559 mio. est due à l'introduction du tarif SIM-Only en mars 2019.

Coûts de contrats

Les coûts du contrat englobent des coûts différés d'obtention de contrats ainsi que des coûts différés d'exécution de contrats, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Coûts d'obtention de contrats		
Subventions versées aux revendeurs pour l'acquisition et la fidélisation de clients	38	38
Subventions de terminaux versées aux revendeurs	28	63
Swisscom Suisse	66	101
Fastweb	24	24
Autres	47	48
Total des coûts d'obtention de contrats	137	173
Coûts d'exécution de contrats		
Routeurs et TV-Box	36	33
Coûts initiaux provenant des contrats de services d'externalisation	89	68
Total des coûts d'exécution de contrats	125	101
Total des coûts de contrats	262	274

Principes comptables

Actifs et passifs opérationnels

Tous les actifs et passifs opérationnels qui sont utilisés dans le cadre du cycle d'exploitation normal sont présentés comme courants dans l'état de la situation financière.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées au coût amorti diminué des dépréciations. Les dépréciations des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de correctifs de valeur individuels ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de correctifs de valeurs de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen visant à vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances ainsi que des dernières informations et prévisions. Les dépréciations de créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation.

3.2 Immobilisations corporelles

En mio. CHF	Installations techniques	Terrains, constructions et installations	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 31 décembre 2017	28 175	2 696	4 273	364	35 508
Acquisitions	1 368	2	242	196	1 808
Cessions	(1 586)	(99)	(167)	–	(1 852)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	(1)	–	4	–	3
Reclassements	99	(3)	160	(202)	54
Regroupements d'entreprises	10	–	–	–	10
Conversion de monnaies étrangères	(192)	(4)	–	(1)	(197)
Solde au 31 décembre 2018	27 873	2 592	4 512	357	35 334
Reclassements ¹	(560)	(445)	(64)	–	(1 069)
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	27 313	2 147	4 448	357	34 265
Acquisitions	1 122	2	201	362	1 687
Cessions	(459)	(479)	(124)	–	(1 062)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	28	–	19	–	47
Reclassements	141	17	73	(234)	(3)
Vente de filiales	(4)	–	(3)	–	(7)
Conversion de monnaies étrangères	(186)	(3)	–	(1)	(190)
Solde au 31 décembre 2019	27 955	1 684	4 614	484	34 737
Cumul des amortissements et des dépréciations					
Solde au 31 décembre 2017	(19 880)	(2 040)	(2 891)	–	(24 811)
Amortissements	(1 165)	(35)	(319)	–	(1 519)
Cessions	1 584	31	163	–	1 778
Reclassements	56	9	(66)	–	(1)
Conversion de monnaies étrangères	107	1	–	–	108
Solde au 31 décembre 2018	(19 298)	(2 034)	(3 113)	–	(24 445)
Reclassements ¹	377	193	35	–	605
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	(18 921)	(1 841)	(3 078)	–	(23 840)
Amortissements	(1 195)	(18)	(306)	–	(1 519)
Dépréciations	(1)	(1)	(8)	–	(10)
Cessions	459	470	119	–	1 048
Vente de filiales	4	–	2	–	6
Reclassements	–	(1)	1	–	–
Conversion de monnaies étrangères	106	1	–	–	107
Solde au 31 décembre 2019	(19 548)	(1 390)	(3 270)	–	(24 208)
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	8 407	294	1 344	484	10 529
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	8 575	558	1 399	357	10 889
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	8 295	656	1 382	364	10 697

¹ Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2019, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles s'élevaient à CHF 809 mio.(exercice précédent: CHF 914 mio.).

Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Suite à des changements dans les hypothèses pour l'évaluation des frais de démantèlement et de remise en état estimés, une augmentation de CHF 47 mio. (exercice précédent: CHF 3 mio.) a été comptabilisée sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles contre les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état. Voir note 3.5.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des installations techniques, immeubles et autres installations sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels à l'égard de développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'acquisition et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Canaux ¹	40
Câbles ¹	15 bis 30
Installations de transmission et de commutation ¹	4 à 15
Autres installations techniques ¹	3 à 15
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Autres installations	3 à 15

1 Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Suite à l'adaptation de la stratégie de déploiement de réseau, la durée d'utilité des câbles de cuivre a été vérifiée. A la suite de cette vérification, la durée d'utilité des câbles de cuivre a été ajustée de 30 à 15 ans. La modification est intervenue de façon prospective au 1^{er} janvier 2019 conformément à IAS 8. Son effet sur les amortissements 2019 s'élève à CHF 25 mio. Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme autres produits ou comme autres charges d'exploitation.

3.3 Immobilisations incorporelles

En mio. CHF	Logiciels achetés	Logiciels de fabrication propre	Licences	Marques et relations avec la clientèle	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au 31 décembre 2017	2 428	1 427	413	560	636	5 464
Acquisitions	220	174	62	–	125	581
Cessions	(577)	(351)	(6)	(70)	(142)	(1 146)
Reclassements	46	98	–	–	(208)	(64)
Regroupements d'entreprises	–	–	243	–	3	246
Vente de filiales	(22)	(5)	–	–	–	(27)
Conversion de monnaies étrangères	(56)	(6)	(2)	(11)	(3)	(78)
Solde au 31 décembre 2018	2 039	1 337	710	479	411	4 976
Reclassements ¹	–	–	–	–	(137)	(137)
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	2 039	1 337	710	479	274	4 839
Acquisitions	179	133	251	–	143	706
Cessions	(57)	(139)	(2)	(11)	(17)	(226)
Reclassements	39	78	–	–	(107)	10
Regroupements d'entreprises	4	5	–	13	–	22
Vente de filiales	(2)	(2)	–	(9)	(9)	(22)
Conversion de monnaies étrangères	(59)	(8)	(10)	(11)	–	(88)
Solde au 31 décembre 2019	2 143	1 404	949	461	284	5 241
Cumul des amortissements et des dépréciations						
Solde au 31 décembre 2017	(1 949)	(895)	(150)	(421)	(291)	(3 706)
Amortissements	(244)	(289)	(31)	(35)	(22)	(621)
Dépréciations	(3)	(1)	–	–	–	(4)
Cessions	576	349	6	70	125	1 126
Vente de filiales	13	3	–	–	–	16
Reclassements	–	3	–	–	7	10
Conversion de monnaies étrangères	46	5	–	10	2	63
Solde au 31 décembre 2018	(1 561)	(825)	(175)	(376)	(179)	(3 116)
Reclassements ¹	–	–	–	–	49	49
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	(1 561)	(825)	(175)	(376)	(130)	(3 067)
Amortissements	(243)	(274)	(74)	(32)	(13)	(636)
Dépréciations	–	(1)	–	–	–	(1)
Cessions	57	139	2	11	17	226
Vente de filiales	1	2	–	7	5	15
Conversion de monnaies étrangères	50	4	1	9	–	64
Solde au 31 décembre 2019	(1 696)	(955)	(246)	(381)	(121)	(3 399)
Valeur comptable nette						
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	447	449	703	80	163	1 842
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	478	512	535	103	232	1 860
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	479	532	263	139	345	1 758

¹ Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Au 31 décembre 2019, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 149 mio. (exercice précédent: CHF 125 mio.).

Sur mandat de la Commission fédérale de la communication (ComCom), l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a procédé à l'attribution des fréquences disponibles pour la communication mobile par voie d'enchères,

organisées du 29 janvier au 7 février 2019. Swisscom est parvenue à acquérir 45% des fréquences mises aux enchères pour la 5^e génération de communication mobile ainsi que pour les générations antérieures pour un montant de CHF 196 mio. Les fréquences, qui ont été attribuées en avril 2019, sont valables jusqu'en 2034.

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2019, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 62 mio. (exercice précédent: CHF 91 mio.).

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des immobilisations incorporelles sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels concernant des développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

Principes comptables

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition, diminué du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats et débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Marques et relations avec la clientèle	5 à 10
Licences	2 à 16
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

3.4 Goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En mio. CHF	Clients privés Swisscom Suisse	Enterprise Customers Swisscom Suisse	Fastweb	Autres unités génératrices de trésorerie ¹	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 31 décembre 2017	3 277	932	2 070	422	6 701
Acquisitions	–	–	3	–	3
Vente de filiales	–	–	–	(23)	(23)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(76)	–	(76)
Solde au 31 décembre 2018	3 277	932	1 997	399	6 605
Acquisitions	–	16	–	4	20
Vente de filiales	–	(3)	–	–	(3)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(75)	–	(75)
Solde au 31 décembre 2019	3 277	945	1 922	403	6 547
Cumul des dépréciations					
Solde au 31 décembre 2017	–	–	(1 492)	(23)	(1 515)
Vente de filiales	–	–	–	23	23
Conversion de monnaies étrangères	–	–	54	–	54
Solde au 31 décembre 2018	–	–	(1 438)	–	(1 438)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	54	–	54
Solde au 31 décembre 2019	–	–	(1 384)	–	(1 384)
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	3 277	945	538	403	5 163
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	3 277	932	559	399	5 167
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	3 277	932	578	399	5 186

¹ Comprend les entités génératrices de trésorerie Wholesale Swisscom Suisse et Swisscom Directories.

Vérification du maintien de la valeur

Des tests de dépréciation des différents goodwills ont été réalisés au quatrième trimestre 2019, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont, en règle générale, basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction. En principe, les plans d'affaires couvrent une période de planification de trois ans; une période de planification de cinq ans a toutefois été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés, en appliquant un taux de croissance constant à long terme. Ce taux correspond aux taux de croissance habituels des pays ou des marchés concernés. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Le taux d'actualisation est déterminé au moyen du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il résulte des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'Etat (étranger: Allemagne) à 10 ans et avec un taux d'intérêt nul est utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation, au minimum toutefois un taux d'intérêt respectivement de 1,5% (Suisse) et de 2,0% (étranger). Pour les unités génératrices de trésorerie à l'étranger, un supplément de risque pour le risque de pays est ajouté.

Taux d'actualisation et taux de croissance à long terme

Unités génératrices de trésorerie	2019			2018		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Clients privés Swisscom Suisse	4,91%	3,93%	0%	5,54%	4,42%	0%
Enterprise Customers Swisscom Suisse	4,84%	3,93%	0%	5,52%	4,42%	0%
Fastweb	7,71%	5,87%	0,7%	8,34%	6,42%	1,0%
Autres unités génératrices de trésorerie	4,86– 7,33%	3,93– 5,86%	0%	5,55– 11,67%	4,42– 9,16%	0%

Résultats et sensibilité des tests de dépréciation

Clients privés et Enterprise Customers Swisscom Suisse

La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels entraînerait un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

Fastweb

A la date d'évaluation, le test de dépréciation n'a donné lieu à aucune dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 1 471 mio. (CHF 1 618 mio.) la valeur comptable nette. Lors de l'exercice précédent, le montant de la différence s'élevait à EUR 1 178 mio. (CHF 1 343 mio.). Les modifications suivantes des hypothèses clés auraient pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	2019		2018	
	Hypothèse	Sensibilité	Hypothèse	Sensibilité
Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires jusqu'à 2024 pour une marge EBITDA inchangée par rapport au plan d'affaires	5,8%	3,2%	6,2%	4,0%
Marge EBITDA normalisée	34%	30%	33%	29%
Taux d'investissement normalisé	20%	24%	21%	25%
Taux d'actualisation après impôts	5,87%	8,01%	6,42%	8,43%
Taux de croissance à long terme	0,7%	-2,1%	1,0%	-1,6%

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

L'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie ainsi que le calcul de la valeur recouvrable relèvent de l'appréciation de la Direction. Cette appréciation se fonde sur l'estimation des flux de trésorerie futurs ainsi que sur la détermination du taux d'actualisation et des taux de croissance à l'aide d'éléments historiques et prévisionnels.

Principes comptables

Afin de pouvoir vérifier le maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur doit impérativement être réalisée annuellement. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use).

3.5 Provisions et passifs éventuels

Provisions

En mio. CHF	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires et concurrentielles	Réductions de postes ¹	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2018 ²	635	166	69	162	1 032
Modifications des normes comptables	–	–	–	(4)	(4)
Solde au 1^{er} janvier 2019	635	166	69	158	1 028
Constitution de provisions	–	40	62	55	157
Ajustements enregistrés dans les immobilisations corporelles	47	–	–	–	47
Ajustements de la valeur actuelle	7	–	–	1	8
Reprise de provisions non utilisées	(2)	–	(6)	(12)	(20)
Utilisation	(7)	–	(34)	(32)	(73)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(1)	(1)
Solde au 31 décembre 2019	680	206	91	169	1 146
Dont provisions courantes	–	–	86	77	163
Dont provisions non courantes	680	206	5	92	983

1 Voir note 4.1.

2 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 0,72% (exercice précédent: 1,16%). Les effets induits par les ajustements de taux d'intérêt se sont élevés à CHF 64 mio. (exercice précédent: CHF 3 mio.). L'ajustement de l'indice servant à calculer les frais de démantèlement s'est traduit par un effet de CHF 25 mio. En 2019, à la suite de réévaluations, des ajustements d'un montant de CHF 47 mio. (exercice précédent: CHF 3 mio.) ont été inscrits sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles, et des ajustements d'un montant de CHF 2 mio. (exercice précédent: CHF 1 mio.) ont été comptabilisés dans le compte de résultat en tant que produits. Les paiements relatifs aux provisions à long terme auront vraisemblablement lieu après 2021. Une hausse des coûts estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 65 mio. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une réduction des provisions de CHF 8 mio.

Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. En février 2019, la ComCom a revu les prix des services d'accès contestés pour les années 2013 à 2016, décision contre laquelle Swisscom a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral. Les procédures en cours visant la fixation des prix pour les années 2017 et au-delà ont été suspendues par l'OFCOM jusqu'à ce que le Tribunal administratif fédéral ait tranché. En 2009, la Commission de la concurrence (COMCO) a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 mio. pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL pour la période allant jusqu'à fin 2007. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. En septembre 2015, le Tribunal administratif fédéral a confirmé dans son principe la décision de la COMCO, mais réduit l'amende infligée à Swisscom de CHF 220 mio. à CHF 186 mio. Swisscom a contesté la sanction et a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. Elle a néanmoins enregistré une provision de CHF 186 mio. au troisième trimestre 2015. Elle a payé l'amende de CHF 186 mio. début 2016 car aucun effet suspensif n'a été accordé. Le 9 décembre 2019, le Tribunal fédéral a rejeté la plainte de Swisscom en dernière instance et confirmé la sanction de CHF 186 mio. Suite au jugement entré en force établissant un abus de position dominante, des prétentions de droit civil contre Swisscom pourraient devenir exécutoires. Sur la base d'appréciations juridiques, Swisscom a constitué des provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence. Les éventuels paiements ultérieurs dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions et pourraient intervenir dans les cinq ans.

Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques environnementaux, contractuels et fiscaux ne dépendant pas du résultat. Les éventuels paiements ultérieurs de la part à long terme des provisions interviendraient vraisemblablement sur trois ans.

Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. La détermination entrée en force des prix pour les années 2013 et suivantes est encore en suspens. La Commission de la concurrence (COMCO) a, par ailleurs, ouvert plusieurs procédures contre Swisscom. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, la COMCO pourrait prononcer une sanction. En outre, des prétentions de droit civil pourraient être formulées contre Swisscom. En avril 2013, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom concernant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, qui contreviendrait à la loi sur les cartels. En mai 2016, cette procédure a conduit la COMCO à infliger à Swisscom une amende de CHF 72 mio. En novembre 2015, dans son enquête concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste lancé en 2008, la COMCO est arrivée à la conclusion que Swisscom occupait une position dominante sur le marché du haut débit dans le domaine de la clientèle commerciale. Estimant ce comportement contraire au droit des cartels, la COMCO a prononcé une sanction de CHF 8 mio. Swisscom a interjeté recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre les décisions de la COMCO concernant tant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante que l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste, car elle estime qu'elle a agi en toute légalité. Swisscom estime actuellement qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a, une fois encore, enregistré aucune provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2019. Compte tenu des procédures passées de la COMCO, d'autres procédures pourraient être intentées à l'avenir contre Swisscom.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement d'installations de télécommunication et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Les provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et relevant du droit de la concurrence concernent les procédures liées aux services d'accès réglementés fournis par Swisscom et les procédures engagées par la COMCO. L'évaluation juridique et comptable de ces procédures comporte des incertitudes importantes relatives aux estimations et marges d'appréciation quant à la probabilité de leur survenance et au montant d'une éventuelle sortie de trésorerie. Les provisions constituées représentent la meilleure appréciation possible de l'obligation. Des obligations potentielles dont la survenance ne peut pas être évaluée à la clôture de l'exercice ou des obligations dont le montant ne peut pas être raisonnablement estimé sont publiées comme passifs éventuels.

Principes comptables

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui la contraignent à démanteler les stations de transmission et de télécommunication installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et à remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions non courantes. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

4 Collaborateurs

Swisscom emploie quelque 19 300 collaborateurs, dont environ 16 600 en Suisse. Cette partie fournit des informations sur les effectifs, les charges de personnel, les rémunérations des principaux dirigeants ainsi que les charges de prévoyance.

4.1 Effectifs et charges de personnel

Effectifs

En équivalents plein temps	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Clients privés	5 009	5 293	-5,4%
Enterprise Customers	4 426	4 422	0,1%
Wholesale	85	83	2,4%
IT, Network & Infrastructure	4 459	4 650	-4,1%
Swisscom Suisse	13 979	14 448	-3,2%
Fastweb	2 456	2 484	-1,1%
Autres secteurs opérationnels	2 685	2 679	0,2%
Group Headquarters	197	234	-15,8%
Total effectif	19 317	19 845	-2,7%
Dont Suisse	16 628	17 147	-3,0%
Dont à l'étranger	2 689	2 698	-0,3%
Effectif moyen en équivalents	19 561	20 083	-2,6%

Charges de personnel

En mio. CHF	2019	2018
Charges salariales	2 093	2 145
Charges sociales	249	250
Charges pour régimes à prestations définies ¹	326	346
Charges pour régimes à cotisations définies	10	10
Charges pour paiements fondés sur des actions	1	1
Charges de réductions de postes	56	(2)
Autres charges de personnel	65	65
Total des charges de personnel	2 800	2 815
Dont Suisse	2 569	2 591
Dont à l'étranger	231	224

¹ Voir note 4.3.

Charges de réductions de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. En plus d'autres avantages, les prestations du plan social comprennent la poursuite du versement du salaire au-delà du délai de résiliation contractuel pendant une période maximale qui dépend de l'ancienneté et de l'âge du collaborateur concerné. Sous certaines conditions, des collaborateurs âgés concernés par la réduction de postes peuvent rejoindre la filiale Worklink AG. Ils bénéficient de la garantie de poursuite de paiement d'un salaire réduit. La Worklink AG vise à placer les participants auprès de tiers pour des affectations temporaires, les participants percevant une part du chiffre d'affaires à titre de supplément de salaire. Les charges nettes de réductions de postes s'élèvent à CHF 56 mio. Elles se composent de la constitution de provisions à hauteur de CHF 62 mio. diminuées de la reprise de provisions non utilisées d'un montant de CHF 6 mio. Les mesures de réductions de postes sont en rapport avec l'objectif de Swisscom de réduire la base de coûts de CHF 100 mio. supplémentaires par an entre 2020 et 2022. Les gains d'efficacité sont principalement réalisés via la simplification des processus de travail, l'utilisation de systèmes moins onéreux et la réduction de l'offre d'emplois dans les domaines en régression.

4.2 Rémunérations des principaux dirigeants

En milliers CHF	2019	2018
Rémunération en cours	1 365	1 428
Rémunération en actions	719	724
Cotisations de sécurité sociale	128	139
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	2 212	2 291
Rémunération en cours	5 347	5 663
Rémunération en actions	757	886
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	–	605
Cotisations de prévoyance	873	892
Cotisations de sécurité sociale	539	575
Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe	7 516	8 621
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	9 728	10 912

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Un tiers de la rémunération totale (hors jetons de présence) du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de services et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) a lieu au chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

4.3 Régimes à prestations définies

Régimes de retraite comPlan

La plupart des collaborateurs en Suisse sont assurés par le plan de prévoyance de Swisscom contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Ce régime de retraite est mis en œuvre par l'institution de prévoyance comPlan. Organe suprême de cette institution, le Conseil de fondation est composé à parts égales de représentants de l'employeur et des employés. Le règlement de prévoyance et les dispositions légales relatives à la prévoyance professionnelle constituent les dispositions formelles du plan de prévoyance. Pour chaque assuré, un avoir de vieillesse individuel est géré, sur lequel sont crédités les cotisations d'épargne individuelles ainsi que les intérêts. Le taux d'intérêt servi sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation en tenant compte de la situation financière de l'institution de prévoyance. Les bonifications de vieillesse sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés. L'employeur paie, en outre, des cotisations de risque pour financer les prestations en cas de décès et d'invalidité.

L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs ont le droit de prendre une retraite anticipée avec une rente réduite. Le montant de la rente de vieillesse au moment du départ à la retraite se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse individuel par le taux de conversion fixé dans le règlement de prévoyance. La prestation de vieillesse peut, en outre, être perçue entièrement ou en partie sous forme de capital. En cas de retraite anticipée, l'employeur finance en plus une rente AVS transitoire jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite. Le montant des rentes d'invalidité correspond à un pourcentage du salaire assuré et est indépendant du nombre d'années de services réalisées.

Les dispositions formelles contiennent différentes dispositions de partage des risques («risk sharing») entre les assurés et l'employeur. En cas de découvert calculé conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), le Conseil de fondation prend des mesures afin de résorber ce découvert et rétablir l'équilibre financier dans un délai de cinq à sept ans. Ces mesures peuvent

inclure une rémunération diminuée ou nulle de l'avoir de vieillesse, la réduction des prestations contractuelles, la perception de cotisations d'assainissement ou une combinaison de ces différentes mesures. S'il existe une lacune de financement structurelle en raison d'un financement courant insuffisant imputable aux taux d'intérêt, cette lacune doit être résorbée en première priorité au moyen d'une adaptation des prestations futures. Les cotisations d'assainissement de l'employeur doivent correspondre au minimum à la somme des cotisations d'assainissement des employés. Selon les dispositions formelles, l'employeur n'a aucune obligation juridique de payer des cotisations supplémentaires destinées à résorber plus de 50% d'un découvert. Il résulte des usages passés au sein de l'entreprise une obligation implicite – qui dépasse l'obligation juridique – de paiement de cotisations supplémentaires et de cotisations d'assainissement en cas de découvert et en cas de lacune de financement structurelle. Dès lors, un plafonnement de la part du coût des avantages futurs à la charge de l'employeur au sens d'IAS 19.87(c) est admis à hauteur de cette obligation implicite.

Conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), comPlan affichait au 31 décembre 2019 un degré de couverture de 110% (exercice précédent: 103%). La principale différence par rapport à l'évaluation selon les IFRS réside dans l'utilisation d'un taux d'escompte plus élevé ainsi que d'un autre modèle d'évaluation actuariel prévoyant un enregistrement différé dans le temps des prestations de prévoyance futures.

Autres régimes de retraite

D'autres régimes de retraite existent pour certaines filiales suisses qui ne sont pas affiliées à comPlan ainsi que pour Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures, qui ne sont pas comptabilisés comme des engagements de prévoyance à prestations définies.

Charges de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2019	comPlan	Autres régimes	2018
Coût des services rendus au cours de l'exercice	305	3	308	339	2	341
Modification du plan	14	–	14	–	–	–
Coût d'administration	3	1	4	4	1	5
Total enregistré dans les charges de personnel	322	4	326	343	3	346
Coût financier de l'engagement net	8	–	8	6	–	6
Total enregistré dans les charges financières	8	–	8	6	–	6
Total des charges pour régimes à prestations définies enregistré dans le compte de résultat	330	4	334	349	3	352

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2019	comPlan	Autres régimes	2018
Gains/(pertes) actuariel(le)s résultant de						
Changement des hypothèses démographiques	–	–	–	(82)	–	(82)
Changement des hypothèses financières	990	–	990	(233)	–	(233)
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	7	1	8	29	(1)	28
Changement des cotisations des employés (risk sharing)	(52)	–	(52)	(13)	–	(13)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(1 139)	–	(1 139)	379	(1)	378
Total (produits) charges pour régimes à prestations définies enregistrée dans les autres éléments du résultat global	(194)	1	(193)	80	(2)	78

Statut d'institutions des engagements de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2019	comPlan	Autres régimes	2018
Engagement de prévoyance professionnelle						
Solde au 1^{er} janvier	11 633	35	11 668	11 894	35	11 929
Coût des services rendus au cours de l'exercice	305	3	308	339	2	341
Coûts financiers de l'engagements de prévoyance	102	–	102	84	–	84
Cotisations versées par les employés	186	–	186	189	–	189
Prestations de prévoyance payées	(520)	–	(520)	(575)	–	(575)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	945	1	946	(299)	(1)	(300)
Regroupement d'entreprises	(1)	–	(1)	–	1	1
Modification du plan	14	–	14	–	–	–
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	(1)	(1)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	–	–	–	1	(1)	–
Solde au 31 décembre	12 664	38	12 702	11 633	35	11 668
Fortune de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	10 457	15	10 472	10 864	17	10 881
Coûts financiers de la fortune de prévoyance	94	–	94	78	–	78
Cotisations versées par l'employeur	274	5	279	278	4	282
Cotisations versées par les employés	186	–	186	189	–	189
Prestations de prévoyance payées	(520)	–	(520)	(575)	–	(575)
Produit (charge) de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	1 139	–	1 139	(379)	1	(378)
Coût d'administration	(3)	(1)	(4)	(4)	(1)	(5)
Regroupement d'entreprises	–	(2)	(2)	–	–	–
Transfert du régime de retraite chez comPlan	–	–	–	6	(6)	–
Solde au 31 décembre	11 627	17	11 644	10 457	15	10 472
Engagement net						
Engagement net comptabilisé au 31 décembre	1 037	21	1 058	1 176	20	1 196

L'engagement de prévoyance a évolué comme suit:

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2019	comPlan	Autres régimes	2018
Solde au 1^{er} janvier	1 176	20	1 196	1 030	18	1 048
Charges de prévoyance, nettes	330	4	334	349	3	352
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(274)	(5)	(279)	(278)	(4)	(282)
Regroupements d'entreprises	(1)	2	1	–	1	1
(Produits) charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	(194)	1	(193)	80	(2)	78
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	(1)	(1)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	–	–	–	(5)	5	–
Solde au 31 décembre	1 037	21	1 058	1 176	20	1 196

La duration moyenne pondérée de la valeur actualisée des engagements de prévoyance est de 17 ans (exercice précédent: 16 ans).

Répartition de la fortune de prévoyance comPlan

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2019			31.12.2018		
		Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Obligations d'Etat Suisse	5,0%	1,2%	3,4%	4,6%	1,7%	3,6%	5,3%
Obligations d'entreprises Suisse	6,0%	5,7%	0,0%	5,7%	6,1%	0,0%	6,1%
Obligations d'Etat monde developed markets	7,0%	5,7%	0,0%	5,7%	7,2%	0,0%	7,2%
Obligations d'entreprises monde developed markets	10,0%	9,7%	0,0%	9,7%	10,3%	0,0%	10,3%
Obligations d'Etat monde emerging markets	8,0%	8,0%	0,0%	8,0%	8,1%	0,0%	8,1%
Dettes privées	6,0%	0,0%	5,7%	5,7%	0,0%	6,3%	6,3%
Instruments d'emprunt	42,0%	30,3%	9,1%	39,4%	33,4%	9,9%	43,3%
Actions Suisse	6,0%	6,4%	0,0%	6,4%	5,4%	0,0%	5,4%
Actions monde developed markets	12,0%	12,9%	0,0%	12,9%	11,2%	0,0%	11,2%
Actions monde emerging markets	7,0%	7,3%	0,0%	7,3%	7,0%	0,0%	7,0%
Instruments de capitaux propres	25,0%	26,6%	0,0%	26,6%	23,6%	0,0%	23,6%
Immeubles Suisse	13,0%	6,9%	6,1%	13,0%	7,0%	6,0%	13,0%
Immeubles monde	7,0%	1,2%	5,3%	6,5%	1,4%	4,8%	6,2%
Immeubles	20,0%	8,1%	11,4%	19,5%	8,4%	10,8%	19,2%
Commodities	4,0%	1,8%	2,2%	4,0%	1,9%	2,0%	3,9%
Private markets	8,0%	0,0%	9,8%	9,8%	0,0%	9,6%	9,6%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	0,0%	0,7%	0,7%	0,0%	0,4%	0,4%
Liquidités et placements alternatifs	13,0%	1,8%	12,7%	14,5%	1,9%	12,0%	13,9%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	66,8%	33,2%	100,0%	67,3%	32,7%	100,0%

Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement procède à la répartition de la fortune dans les limites des attributions du Conseil de fondation. Elle est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. La stratégie de placement vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêt des placements portant intérêt est de 7,24 ans (exercice précédent: 5,98 ans) avec une notation moyenne de A- (inchangée par rapport à l'exercice précédent). Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire de telle sorte que la quote-part prescrite de 85% (CHF ou couverture contre le CHF) soit réalisée. Sur la base de cette stratégie, comPlan table, dans ses comptes établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC, sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 17,8% du total des actifs (base: exercice 2020).

Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2019, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 10 mio. (exercice précédent: CHF 6 mio.). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2019 à CHF 1 233 mio. (exercice précédent: CHF -299 mio.). Swisscom prévoit d'effectuer en 2020 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations réglementaires de l'employeur d'un montant de CHF 281 mio.

Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2019		2018	
	comPlan	Autres régimes	comPlan	Autres régimes
Taux d'actualisation au 31 décembre	0,22%	0,77%	0,86%	1,57%
Evolution des salaires	1,08%	–	1,08%	–
Augmentations de rentes	–	–	–	–
Intérêts des comptes d'épargne	0,37%	–	0,86%	–
Cotisations des employés à la lacune de financement	40%	–	40%	–
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	22,30	22,30	22,20	22,20
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	24,10	24,10	24,00	24,00

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse SIX d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. L'évolution des salaires correspond à la valeur moyenne des dernières années. Aucune augmentation des rentes n'est prévue car, en vertu du droit de la prévoyance, comPlan ne dispose pas des réserves de fluctuation de valeur suffisantes, la rémunération minimale légale des avoires de vieillesse LPP constituant un plancher. La rémunération des avoires d'épargne est déterminée sur la base du taux d'actualisation. L'hypothèse relative à l'espérance de vie a été établie au moyen d'une projection des améliorations futures en matière de mortalité selon le modèle Continuous Mortality Investigation (CMI) fondé sur des améliorations passées effectives de la mortalité observée en Suisse. Le calcul est effectué avec un taux d'amélioration futur de la mortalité à long terme de 1,75%.

Les caractéristiques de partage des risques («risk sharing») qui concernent la procédure en cas de découvert et qui ressortent des dispositions formelles sont prises en compte en deux étapes dans les hypothèses financières. Dans un premier temps, il est fait l'hypothèse qu'une réduction par étapes des rentes futures de 8,80% (4,31% selon l'hypothèse de l'exercice précédent) sera décidée sur une période de dix ans, afin de combler la lacune de financement due aux taux d'intérêt. Cette valeur se fonde sur une prévision du taux de conversion futur avec un taux mixte pour le domaine obligatoire et le domaine surobligatoire. Pour le domaine obligatoire, le taux de conversion légal actuel est appliqué. Pour le domaine surobligatoire, le calcul est établi avec un taux d'actualisation de 0,22%. Dans un deuxième temps, la valeur actuelle de la lacune de financement restante est répartie sur les employés et l'employeur entre les cotisations réglementaires et les prestations adaptées dans la première étape. L'obligation juridique et implicite de l'employeur de payer des cotisations supplémentaires est inchangée et supposée être limitée à 60% de la lacune de financement. Cette hypothèse se fonde sur les dispositions légales et réglementaires visant à résorber un découvert ainsi que sur les mesures effectivement décidées par le passé par le Conseil de fondation et par l'employeur. Il résulte de l'hypothèse de la limitation de la participation de l'employeur à la lacune de financement une réduction des engagements de prévoyance de CHF 530 mio. (exercice précédent: CHF 482 mio.), qui correspond à la part des collaborateurs présumée. La variation de la part des collaborateurs est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Analyse de sensibilité comPlan

Analyse de sensibilité 2019

En mio. CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services ¹	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(598)	698	(37)	44
Evolution des salaires (variation +/-0,5%)	42	(40)	6	(6)
Augmentations de rentes (variation +0,5%/-0,0%)	578	–	28	–
Intérêts des comptes d'épargne (variation +0,5%/-0,0%)	25	–	7	–
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	133	(133)	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	143	(144)	5	(5)

¹ La sensibilité se réfère aux coûts des services rendus au cours de l'exercice comptabilisés dans les charges de personnel.

Analyse de sensibilité 2018

En mio. CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services ¹	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(516)	601	(33)	40
Evolution des salaires (variation +/-0,5%)	38	(36)	6	(5)
Augmentations de rentes (variation +0,5%/-0,0%)	501	–	25	–
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/-0,5%)	20	(17)	7	(6)
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	(120)	120	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	119	(120)	4	(4)

¹ La sensibilité se réfère aux coûts des services rendus au cours de l'exercice comptabilisés dans les charges de personnel.

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'une demi-année, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification de l'engagements de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il n'a été procédé à aucune adaptation, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une réduction des rentes actuelles.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La détermination des charges liées à la prévoyance professionnelle exige une estimation de la future période de service, de l'évolution future des salaires et des rentes, de la rémunération du montant de l'épargne, du moment des paiements contractuels des prestations et de la part de l'employeur à la lacune de financement. Cette évaluation est effectuée sur la base d'expériences antérieures et de tendances futures attendues. Les paiements futurs attendus sont actualisés sur la base d'obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. Les taux d'actualisation correspondent aux échéances de paiement attendues des engagements.

Principes comptables

Les calculs actuariels des charges et des engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit). Le compte de résultat présente le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés résultant de modifications de régime et de réductions ainsi que les frais administratifs dans les charges de personnel et le coût financier de l'engagement net dans les charges financières. Les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, sans les montants inclus dans les intérêts nets, sont présentés dans les autres éléments du résultat global. Les hypothèses relatives aux futures prestations nettes sont définies conformément aux prescriptions découlant des dispositions formelles du régime. Pour les régimes de retraite suisses, les dispositions formelles déterminantes comprennent le règlement de l'institution de prévoyance ainsi que les lois, ordonnances et instructions pertinentes en matière de prévoyance professionnelle, en particulier les dispositions qu'ils renferment concernant le financement et les mesures destinées à résorber un découvert dans des institutions de prévoyance. Les hypothèses financières sont déterminées en tenant compte de caractéristiques de partage des risques («risk sharing») ressortant des dispositions formelles. Selon celles-ci, la part de l'employeur est limitée aux coûts des prestations futures et les employés doivent être impliqués dans les obligations de paiement éventuel de cotisations supplémentaires destinées à résorber un découvert. Si le montant des prestations d'incapacité de gain permanente (rentes d'invalidité) est identique pour tous les employés assurés indépendamment des années de service, les coûts de ces prestations sont comptabilisés au moment de la survenance de l'événement qui est à l'origine de l'incapacité de gain.

5 Périmètre de consolidation

Cette partie présente la structure du groupe Swisscom et contient des explications sur les filiales, coentreprises et sociétés associées. Elle fournit, en outre, des éclaircissements sur les principaux changements dans la structure du groupe ainsi que sur leurs incidences sur les comptes consolidés.

5.1 Structure du groupe

Swisscom SA est la société holding du groupe et possède pour l'essentiel des participations majoritaires directes dans Swisscom (Suisse) SA, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et d'une société intermédiaire en Italie. Swisscom Re SA, sise au Liechtenstein, est la propre réassurance du groupe.

5.2 Modifications du périmètre de consolidation

Les afflux nets d'argent frais résultant de l'achat et de la vente de participations se présentent comme suit:

En mio. CHF	2019	2018
Dépenses concernant les regroupements d'entreprises moins liquidités acquises	(25)	(60)
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	(369)	(18)
Cession de filiales, nette des soldes de liquidités	(3)	–
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(15)	(35)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	(1)	–
Total des liquidités provenant de l'achat et de la vente de participations, net	(413)	(113)

Reprise de l'activité Fixed-Wireless et des fréquences de téléphonie mobile de Tiscali

La filiale italienne Fastweb a signé fin juillet 2018 un accord portant sur l'acquisition de l'activité Fixed-Wireless et du spectre de fréquences des 3,5 GHz de Tiscali, afin de renforcer durablement les activités de communication mobile et de convergence à long terme. L'opération s'est élevée à EUR 185 mio. (CHF 208 mio.). La transaction, effectuée le 16 novembre 2018, a été qualifiée de regroupement d'entreprises selon IFRS 3. Le regroupement d'entreprises a été pris en compte au 31 décembre 2018 à titre provisoire, car les informations nécessaires à l'allocation du prix d'acquisition n'étaient pas encore toutes disponibles à la date de l'établissement des états financiers consolidés. La répartition définitive des coûts d'acquisition sur les actifs nets se présente comme suit:

En mio. CHF	2018
Immobilisations corporelles	10
Immobilisations incorporelles	243
Autres dettes à court terme	(48)
Actifs et passifs identifiés/coûts d'acquisition	205
Goodwill	3
Coûts d'acquisition	208
Paiement différé du prix de l'acquisition	(152)
Total des dépenses	56

La transaction ne donne lieu à aucun coût de transaction. Le paiement différé du prix de l'acquisition est compensé par un décaissement en 2019 d'EUR 80 mio. (CHF 90 mio.) et la fourniture de services d'un montant d'EUR 55 mio. (CHF 62 mio.). L'effet du regroupement d'entreprises sur le chiffre d'affaires et le bénéfice net en 2018 de Swisscom n'est pas significatif.

Exercice d'une option d'achat pour la reprise de la part restante de Swisscom Directories SA

En décembre 2018, Swisscom a exercé son option d'achat (option call) et racheté la part restante de 31% dans Swisscom Directories SA au prix de CHF 240 mio. Swisscom possédait jusqu'ici une participation de 69% dans Swisscom Directories SA, la part restante étant détenue par Tamedia. Swisscom avait octroyé à Tamedia une option de vente (option put) et Tamedia avait concédé à Swisscom une option d'achat (option call) pour la part

qu'elle détenait (31%). L'option de vente et l'option d'achat pouvaient être exercées respectivement à partir de mi-2018. Le prix d'achat a été payé en janvier 2019. A la suite de l'exercice de l'option d'achat (option call), les autres passifs financiers comptabilisés jusqu'alors dans les états financiers consolidés de Swisscom ont été majorés de CHF 14 mio. au 31 décembre 2018 sans influence sur le résultat. Voir note 2.2.

Autres acquisitions et cessions peu significatives de filiales

Les autres acquisitions et cessions de filiales effectuées en 2019 sont peu significatives. Il s'agit d'une part de l'achat de United Security Provider SA et de Ajila SA ainsi que, d'autre part, de la vente de Datasport SA et de la perte de contrôle de tiko Energy Solutions SA.

Principes comptables

Consolidation

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les pertes et profits latents intragroupe sont intégralement éliminés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales figurent dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. La participation ne donnant pas le contrôle dans le résultat net apparaît dans le compte de résultat consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Les participations sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuelles participations ne donnant pas le contrôle.

5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2019	2018
Solde au 1^{er} janvier	174	152
Acquisitions	27	35
Cessions	–	(4)
Dividendes	(18)	(18)
Quote-part au résultat net	4	11
Quote-part aux autres éléments du résultat global	2	1
Dépréciations	(32)	–
Gains de dilution	3	–
Conversion de monnaies étrangères	(4)	(3)
Solde au 31 décembre	156	174

En 2019, un montant de CHF –28 mio. (exercice précédent: CHF 5 mio.) au total a été enregistré en tant que quote-part au résultat net de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le résultat de l'exercice précédent inclut des dépréciations de CHF 6 mio. sur des prêts, qui ont été considérés comme un investissement net dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Récapitulatif de chiffres clés sélectionnés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2019	2018
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires net	1 786	1 814
Charges d'exploitation	(1 706)	(1 756)
Résultat d'exploitation	80	57
Bénéfice net	54	30
Autres éléments du résultat global	8	7
Etat de la situation financière au 31 décembre		
Actifs courants	1 008	1 089
Actifs non courants	1 268	1 084
Passifs courants	(1 148)	(1 021)
Passifs non courants	(512)	(549)
Capitaux propres	616	603

5.4 Sociétés du groupe

Sociétés du groupe en Suisse

Société	Siège	Part de capital et droit de vote en %	Monnaie	Capital social en mio.	Secteur ⁴
Suisse					
Admeira SA ^{1,3}	Berne	50	CHF	0,3	AUT
AdUnit SA ²	Zurich	100	CHF	0,1	AUT
Ajila AG ²	Sursee	60	CHF	0,1	AUT
autoSense SA ^{2,3}	Zurich	33	CHF	0,3	AUT
Billag SA ¹	Fribourg	100	CHF	0,1	AUT
cablex SA ²	Muri Berne	100	CHF	5,0	AUT
Credit Exchange SA ^{2,3}	Zurich	25	CHF	0,1	AUT
CT Cinetrade SA ¹	Zurich	100	CHF	0,5	SCS
Custodigit AG ²	Zurich	75	CHF	1,0	AUT
daura sa ^{2,3}	Zurich	29	CHF	0,2	AUT
ecmt AG ^{2,3}	Embrach	20	CHF	0,1	AUT
finnova sa bankware ^{2,3}	Lenzburg	9	CHF	0,5	SCS
Global IP Action SA ²	Freienbach	79	CHF	0,2	AUT
itnetX (Switzerland) AG ²	Rümlang	100	CHF	0,1	SCS
Kitag Kino-Theater SA ²	Zurich	100	CHF	1,0	SCS
Medgate SA ^{2,3}	Bâle	40	CHF	0,7	SCS
Medgate Technologies SA ^{2,3}	Bâle	40	CHF	0,1	SCS
Mila AG ²	Zurich	100	CHF	0,4	SCS
Mona Lisa Capital AG ²	Ittigen	100	CHF	5,0	AUT
SEC consult (Suisse) SA ^{2,3}	Zurich	47	CHF	0,1	AUT
SmartLife Care SA ^{2,3}	Wangen	48	CHF	0,2	AUT
Swisscom Blockchain SA ²	Zurich	97	CHF	0,1	SCS
Swisscom Broadcast SA ¹	Berne	100	CHF	25,0	AUT
Swisscom Digital Technology SA ¹	Genève	75	CHF	0,1	SCS
Swisscom Directories SA ¹	Zurich	100	CHF	2,2	AUT
Swisscom eHealth Invest GmbH ²	Ittigen	100	CHF	1,4	GHQ
Swisscom Health SA ²	Ittigen	100	CHF	0,1	SCS
Swisscom Immeubles SA ¹	Ittigen	100	CHF	100,0	SCS
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA ²	Oltten	100	CHF	0,1	SCS
Swisscom (Suisse) SA ¹	Ittigen	100	CHF	1 000,0	SCS
Swisscom Services SA ²	Ittigen	100	CHF	0,1	SCS
Swisscom Ventures SA ²	Ittigen	100	CHF	2,0	GHQ
SwisSign Group SA ^{2,3}	Opfikon	10	CHF	12,5	AUT
Teleclub SA ²	Zurich	100	CHF	1,2	SCS
Teleclub Programme SA ^{2,3}	Zurich	33	CHF	0,6	SCS
tiko Energy Solutions SA ^{2,3}	Ittigen	29	CHF	13,3	AUT
United Security Provider SA ²	Berne	100	CHF	0,5	SCS
Worklink AG ¹	Berne	100	CHF	0,5	GHQ

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fastweb, AUT = Autres, GHQ = Group Headquarters (coûts non attribués).

Sociétés du groupe à l'étranger

Société	Siège	Part de capital et droit de vote en %	Monnaie	Capital social en mio.	Secteur ⁴
Belgique					
Belgacom International Carrier Services SA ^{2,3}	Bruxelles	22	EUR	1,5	SCS
Allemagne					
Mila Europa GmbH ²	Berlin	100	EUR	–	SCS
Swisscom Telco GmbH ²	Leipzig	100	EUR	–	GHQ
France					
local.fr SA ²	Bourg-en-Bresse	81	EUR	1,0	AUT
SoftAtHome SA ^{2,3}	Colombes	10	EUR	6,5	SCS
Grande-Bretagne					
Ajila UK Ltd ²	Londres	60	GBP	–	AUT
Italie					
Fastweb S.p.A. ²	Milan	100	EUR	41,3	FWB
Fastweb Air S.r.l. ²	Milan	100	EUR	–	FWB
Flash Fiber S.r.l. ^{2,3}	Milan	20	EUR	–	FWB
Swisscom Italia S.r.l. ²	Milan	100	EUR	505,8	GHQ
Liechtenstein					
Swisscom Re AG ¹	Vaduz	100	CHF	5,0	GHQ
Luxembourg					
DTF GP S.A.R.L. ²	Luxembourg	100	EUR	–	AUT
Digital Transformation Fund Initial Limited Partner SCSp ² Luxembourg		100	EUR	–	AUT
Pays-Bas					
Swisscom DevOps Center BV. ²	Rotterdam	100	EUR	–	SCS
NGT International BV. ²	Capelle a/d IJssel	100	EUR	–	AUT
Autriche					
Swisscom IT Services Finance SE ²	Vienne	100	EUR	3,3	SCS
Singapour					
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd ²	Singapour	100	SGD	0,1	SCS
USA					
Swisscom Cloud Lab Ltd ²	Delaware	100	USD	–	SCS

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fastweb, AUT = Autres, GHQ = Group Headquarters (coûts non attribués).

6 Autres informations

Cette partie fournit des explications sur des informations qui n'ont pas été présentées dans les autres parties. Elles comprennent, par exemple, des informations concernant les impôts sur le résultat et les parties liées.

6.1 Impôts sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat

En mio. CHF	2019	2018
Charge d'impôt exigible	332	337
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	(16)	1
Charge (ou produit) d'impôt sur le résultat différé	(261)	57
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de résultat	55	395
Dont Suisse	28	335
Dont à l'étranger	27	60

Les autres éléments du résultat global comprennent, en outre, des impôts exigibles et différés sur le résultat, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	2019	2018
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	(4)	(1)
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	47	(16)
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	–	1
Variation des couvertures de flux de trésorerie	1	–
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global	44	(16)

Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est de 20,0% (exercice précédent: 20,4%). La diminution du taux d'imposition applicable résulte d'une réduction des barèmes d'impôt dans différents cantons suisses.

En mio. CHF	2019	2018
Résultat avant impôts sur le résultat en Suisse	1 598	1 732
Résultat avant impôts sur le résultat à l'étranger	126	184
Résultat avant impôts sur le résultat	1 724	1 916
Taux d'imposition sur le résultat applicable	20,0%	20,4%
Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable	345	391
Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée		
Effet du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6	(1)
Effet des modifications de la législation fiscale en Suisse	(269)	–
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	–	(8)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	2	22
Effet de la non-activation de reports de pertes fiscales	8	9
Effet de l'activation et de la compensation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	–	(3)
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(21)	(16)
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	(16)	1
Total de la charge d'impôt sur le résultat	55	395
Taux effectif d'imposition sur le résultat	3,2%	20,6%

Au 1^{er} janvier 2020, divers amendements légaux relatifs à l'imposition des entreprises entrent en vigueur. L'élément central de cette révision est la suppression des privilèges fiscaux pour les entreprises, tels que l'imposition privilégiée du bénéfice des sociétés holding. En contrepartie, la plupart des cantons ont décidé d'abaisser leurs taux d'imposition sur le bénéfice. De plus, des dispositions transitoires sont mises en place pour atténuer les répercussions financières de ces amendements. Les amendements légaux, les réductions fiscales et les dispositions transitoires ont un effet positif de près de CHF 269 mio. sur les comptes consolidés du groupe Swisscom en 2019. Ces effets résultent d'une part de la réévaluation de passifs d'impôt différé rendue nécessaire par la révision du taux d'imposition et d'autre part d'adaptations découlant des dispositions transitoires sur l'imposition ordinaire du bénéfice des sociétés holding qui ont entraîné la formation de nouveaux avoirs fiscaux latents.

Actifs et passifs d'impôt exigible sur le résultat

En mio. CHF	2019	2018
Passifs d'impôt exigible nets, au 1^{er} janvier	248	203
Modifications des normes comptables ¹	(22)	–
Valeur nette au 1^{er} janvier, ajusté	226	203
Enregistrés dans le compte de résultat	316	338
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	(1)	1
Paievements des impôts sur le résultat en Suisse	(357)	(277)
Paievements des impôts sur le résultat à l'étranger	(14)	(17)
Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre	170	248
Dont actifs d'impôt exigible	(4)	(2)
Dont passifs d'impôt exigible	174	250
Dont Suisse	170	218
Dont à l'étranger	–	30

1 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat

En mio. CHF	31.12.2019			31.12.2018		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	44	(643)	(599)	37	(669)	(632)
Immobilisations incorporelles	12	(67)	(55)	–	(303)	(303)
Provisions	92	(85)	7	103	(69)	34
Engagements de prévoyance professionnelle	178	–	178	216	–	216
Reports de pertes fiscales	40	–	40	51	–	51
Autres	112	(120)	(8)	135	(148)	(13)
Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)	478	(915)	(437)	542	(1 189)	(647)
Dont actifs d'impôt différé			152			167
Dont passifs d'impôt différé			(589)			(814)
Dont Suisse			(442)			(673)
Dont à l'étranger			5			26

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Echéance dans un délai d'1 an	4	1
Echéance dans un délai de 2 à 7 ans	123	136
Echéance illimitée	18	16
Total des reports de pertes fiscales non enregistrés	145	153
Dont Suisse	128	137
Dont à l'étranger	17	16

Autres informations

Sur les bénéfices non distribués des filiales, aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'a été comptabilisé au 31 décembre 2019 (exercice précédent: aucun). Les différences temporelles de filiales et de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2019 s'élèvent à CHF 3 117 mio. (exercice précédent: CHF 1 829 mio.). Les positions fiscales assorties d'incertitude liées aux évaluations fiscales des exercices précédents n'ont pas évolué de manière significative en 2019.

Principes comptables

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont, en principe, comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compenseront à nouveau au cours des périodes à venir. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat, qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe, ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. S'il est probable que les autorités fiscales acceptent le traitement fiscal choisi, le montant de l'impôt comptabilisé dans les états financiers consolidés est celui figurant sur la déclaration fiscale transmise. Dans le cas contraire, les montants sont différents car l'incertitude est prise en compte dans le calcul, qui doit fournir la meilleure estimation possible de la sortie de trésorerie à attendre. S'il y a peu de conséquences possibles, la sortie la plus probable servira de base au calcul de la dette d'impôt. S'il existe plusieurs conséquences possibles, le calcul de la valeur attendue s'effectuera sur la base d'un calcul de probabilité. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

6.2 Parties liées

Actionnaire majoritaire et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2019, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit, en premier lieu, des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunication à la Confédération et lui achète, en outre, des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales ainsi que d'autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels entre clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue, avec la Poste, des transactions financières aux conditions du marché.

Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les prestations fournies aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que celles obtenues de la part de ces participations sont basées sur les prix du marché. Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées dans la note 5.3.

Transactions et soldes

En mio. CHF	Produits	Charges	Créances	Dettes
Exercice 2019				
Confédération	193	97	221	161
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	89	113	30	11
Total 2019/Solde au 31 décembre 2019	282	210	251	172
Exercice 2018				
Confédération	241	114	281	166
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	133	90	43	7
Total 2018/Solde au 31 décembre 2018	374	204	324	173

Institutions de prévoyance du personnel et rémunérations des principaux dirigeants

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 4.3. Les rémunérations des principaux dirigeants sont déclarées dans la note 4.2.

6.3 Autres principes comptables

Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont, quant à elles, converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les actifs et les passifs des filiales et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de résultat ainsi que le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et du compte de résultat sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global.

Principaux cours de change

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	2019	2018
1 EUR	1,085	1,127	1,170	1,113	1,153
1 USD	0,966	0,984	0,976	0,992	0,977

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2019, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2020:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
Amendements apportés à IFRS 3	Définition d'une entreprise	1 ^{er} janvier 2020
Amendements apportés à IAS 1 et IAS 8	Définition du terme «significatif»	1 ^{er} janvier 2020
–	Modifications des renvois au cadre de référence pour la préparation et la présentation des états financiers dans les normes IFRS	1 ^{er} janvier 2020
IFRS 17	Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2021
Amendements apportés à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou dépôt d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou des coentreprises	ouvert

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés.

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Swisscom SA

Ittigen (Berne)

Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Swisscom SA et de ses filiales (le groupe), comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, le compte de résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état consolidé de la variation des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que les notes aux comptes annuels consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés (pages 110 à 171) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

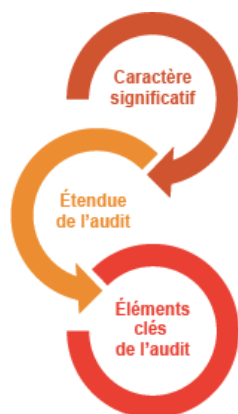
Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse, les International Standards on Auditing (ISA) et les Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés ».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que du Code of Ethics for Professional Accountants (code IESBA), et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global des comptes annuels consolidés: CHF 86 mio.

Nous avons effectué des contrôles (« full scope audit ») auprès de trois sociétés du groupe dans deux pays. L'étendue de notre audit porte sur 94% du chiffre d'affaires du groupe. En outre, des procédures d'audit spécifiques ont été effectuées pour des postes sélectionnés du bilan et du compte de résultat pour quatre autres sociétés du groupe situées en Suisse.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit:

- Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb
- Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Enterprise Customers dans le secteur des solutions
- Possibilité d'inscription à l'actif et actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles
- Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

PricewaterhouseCoopers SA, Birchstrasse 160, case postale, 8050 Zurich, Suisse
Téléphone : +41 58 792 44 00, fax : +41 58 792 44 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Contexte de notre audit 2019

Le premier audit des comptes annuels consolidés que nous avons réalisé a porté sur l'exercice 2019. Des contrôles supplémentaires en rapport avec le bilan d'ouverture ont été effectués dans le cadre d'audits initiaux. Dans ce contexte, nous avons examiné en particulier les éléments qui pourraient influencer de manière significative les états financiers de la période en cours. Nous avons également vérifié, lors de notre audit, si les méthodes comptables retenues dans le bilan d'ouverture étaient appliquées de manière cohérente et appropriée dans les états financiers de la période en cours.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit est influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue de nos procédures d'audit et avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global des comptes annuels consolidés	CHF 86 mio.
Base de la détermination	5% du résultat avant impôts sur le résultat
Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif le résultat avant impôts sur le résultat, car il s'agit selon nous de la valeur à partir de laquelle les résultats du groupe sont habituellement mesurés. De plus, le résultat avant impôts sur le résultat représente une grandeur de référence généralement reconnue dans le cadre des réflexions sur le caractère significatif.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 2,4 mio. que nous avons constatées lors de notre audit, mais aussi toutes les anomalies inférieures à ce montant qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à mettre en œuvre des procédures d'audit appropriées pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à la présentation des comptes et le secteur d'activité du groupe.

Le groupe est composé de trois segments principaux (Swisscom Suisse, Fastweb, autres segments opérationnels) et opère majoritairement en Suisse et en Italie. La plus grande partie du chiffre d'affaires est réalisée par Swisscom (Suisse) SA. Nous avons identifié Fastweb S.p.A. (Fastweb) comme autre société significative.

Les audits de Swisscom (Suisse) SA et de Swisscom SA sont effectués par l'équipe d'audit du groupe. L'audit de Fastweb est effectué par l'auditeur de composants de PwC en Italie qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers afin de nous accorder sur la manière de traiter les transactions significatives pour les comptes annuels consolidés et d'aborder les questions d'évaluation et de publication. Nous participons également à des entretiens importants avec la Direction de Fastweb. L'audit de ces trois sociétés couvre la plus grande partie des comptes annuels consolidés.



Nous avons par ailleurs identifié, pour certaines filiales, des postes du bilan et du compte de résultat qui sont couverts par des auditeurs de composants en vue de répondre à des risques spécifiques. Nous gérons et surveillons ces procédures d'audit de manière centralisée.

Les thèmes à aborder à l'échelle du groupe, comme la trésorerie, les impôts, les investissements (y compris le goodwill) ou encore l'introduction de nouvelles dispositions en matière de présentation des comptes, sont couverts par l'équipe d'audit du groupe.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont eu la plus grande importance pour notre audit des comptes annuels consolidés pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de notre audit des comptes annuels consolidés dans leur ensemble et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb

Élément clé de l'audit	Notre évaluation de l'élément clé de l'audit
<p>Nous considérons l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le goodwill porté au bilan au 31 décembre 2019 pour la division opérationnelle Fastweb, qui se monte à CHF 538 mio. (2018: CHF 559 mio.), constitue un montant important. Dans le cadre du contrôle d'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb devant être réalisé chaque année, la Direction bénéficie d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs escomptés, le taux d'actualisation appliqué (WACC) et la croissance prévue. <p>Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.4 Goodwill (page 152) des notes aux comptes annuels consolidés.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons évalué si, pour le contrôle d'actualité de valeur, la méthode d'évaluation sélectionnée était correcte, si le calcul était compréhensible et si les hypothèses posées étaient appropriées.</p> <p>Ce faisant, nous avons procédé à un examen critique en particulier des données d'entrée et des hypothèses posées pour les flux de trésorerie sous-jacents du contrôle d'actualité de valeur, ainsi que des taux de croissance futurs, sur la base de prises de position écrites de la Direction. Nous avons également comparé les résultats de l'exercice sous revue avec les prévisions de l'année précédente afin d'évaluer le caractère approprié des hypothèses de l'année précédente.</p> <p>Concernant le taux d'actualisation appliqué, nous avons analysé, avec notre équipe de spécialistes de l'évaluation, comment il avait été déterminé et comparé le résultat obtenu avec notre propre calcul.</p> <p>Nous avons aussi vérifié si les informations relatives au contrôle d'actualité de valeur fournies dans les notes aux comptes annuels consolidés étaient reproduites correctement et si les analyses de sensibilité décrites identifiaient de manière adéquate les risques de l'actualité de valeur.</p> <p>Nous considérons que le processus d'évaluation et les hypothèses utilisées par la Direction sont appropriés pour la vérification de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb.</p>



Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Enterprise Customers dans le secteur des solutions

Élément clé de l'audit

Swisscom affiche un chiffre d'affaires net de CHF 11'453 mio. pour l'exercice 2019 (2018: CHF 11'714 mio.). De ce montant, CHF 1'021 mio. (2018: CHF 1'027 mio.) proviennent de chiffres d'affaires réalisés dans le secteur des solutions avec Enterprise Customers. Le secteur des solutions avec Enterprise Customers comprend des solutions globales de communication (comme l'externalisation de l'informatique) pour les grandes entreprises en Suisse.

Nous considérons l'enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Enterprise Customers dans le secteur des solutions comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes:

- Les différents projets du secteur des solutions sont basés sur des contrats individuels complexes qui prévoient parfois de nombreuses obligations de prestations. Le traitement comptable de ces contrats requiert une évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires.
- En règle générale, la durée de ces projets est de trois à sept ans. Afin de garantir une évaluation sans pertes des projets en cours, la Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation des coûts à couvrir par mandat.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 1.1 Informations sectorielles (page 118) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place en vue de l'enregistrement correct du chiffre d'affaires réalisé avec Enterprise Customers dans le secteur des solutions.

Par ailleurs, nous avons réalisé des procédures d'audit analytiques. Dans cette optique, nous avons défini nos attentes sur la base de rapports internes et externes et soumis les écarts par rapport à ces attentes à une appréciation critique.

Pour un échantillon de nouveaux contrats conclus durant l'exercice 2019, nous avons contrôlé le traitement comptable adopté par Swisscom. Dans le cadre de cette vérification, nous avons examiné si l'évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires de certaines obligations de prestations était appropriée.

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne l'appréciation de charges futures pour garantir une évaluation exempte de pertes, nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes:

- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation des développements futurs dans le secteur des solutions et avons soumis ce processus à un examen critique.
- Nous avons discuté avec Swisscom de l'estimation de l'évolution future de projets individuels et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements.
- Au moyen d'un échantillon de projets, nous avons comparé les prévisions d'évolution de Swisscom de l'année précédente avec l'évolution effective au cours de l'exercice actuel et analysé les écarts constatés.

Enfin, nous nous sommes assurés, grâce à un échantillon, que les chiffres d'affaires réalisés dans le secteur des solutions avec Enterprise Customers avaient été saisis correctement. À cet effet, nous avons contrôlé les paiements entrants pour certaines transactions sur le chiffre d'affaires et nous sommes procuré des confirmations de soldes externes de clients de Swisscom.

Nous considérons que l'évaluation de la Direction concernant l'enregistrement du chiffre d'affaires dans le secteur des solutions avec Enterprise Customers est appropriée.



Possibilité d'inscription à l'actif et actualité de valeur des installations techniques et actifs incorporels

Élément clé de l'audit

Nous considérons la possibilité d'inscription à l'actif et l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations corporelles comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes:

- Swisscom a investi CHF 1'828 mio. dans des installations techniques et actifs incorporels au cours de l'exercice 2019 (2018: CHF 1'949 mio.).
- Il existe un risque que des investissements non susceptibles d'être portés à l'actif du bilan conformément aux directives de Swisscom y soient quand même inscrits, que ce soit sciemment ou inconsciemment. Ce risque est encore accentué par la complexité inhérente et le volume des investissements.
- Au 31 décembre 2019, Swisscom inscrit à son actif des installations techniques d'une valeur comptable résiduelle de CHF 8'407 mio. (2018: CHF 8'575 mio.) et des immobilisations incorporelles d'une valeur comptable résiduelle de CHF 1'842 mio. (2018: CHF 1'860 mio.). Il s'agit là de deux montants significatifs.
- La Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation et la détermination de la durée d'utilisation des technologies existantes.

Nous renvoyons aux explications fournies aux paragraphes 3.2 Immobilisations corporelles (page 148) et 3.3 Immobilisations incorporelles (page 150) des notes aux comptes annuels consolidés.

Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place pour l'inscription correcte à l'actif du bilan et l'évaluation de l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles.

Concernant la possibilité d'inscription à l'actif, nous avons également effectué les procédures d'audit suivantes:

- Nous avons vérifié l'adéquation de la directive d'inscription à l'actif de Swisscom avec les International Financial Reporting Standards (IFRS).
- Sur la base d'un échantillon, nous avons contrôlé la capacité d'inscription à l'actif des investissements et la date d'inscription à l'actif des installations techniques et des immobilisations incorporelles.
- Nous avons vérifié les prestations propres portées à l'actif sur la base des charges de personnel effectives et de taux horaires facturés à des clients externes de Swisscom.

Concernant l'actualité de valeur, nous avons aussi effectué les procédures d'audit suivantes:

- Nous avons discuté avec la Direction de l'estimation de la durée d'utilisation future des technologies existantes et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements chez Swisscom et d'autres entreprises de télécommunication.
- Nous avons vérifié l'exhaustivité et l'adéquation des changements de durées d'utilisation et des amortissements non planifiés saisis pendant l'exercice 2019.

Nous considérons que la procédure appliquée en matière de capacité d'inscription à l'actif et l'estimation de la Direction concernant la durée escomptée pendant laquelle Swisscom bénéficiera d'avantages économiques résultant de l'utilisation des technologies existantes sont appropriées.



Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

Élément clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, Swisscom inscrit à son bilan des provisions d'une valeur de CHF 1'146 mio. (2018: CHF 1'032 mio.). De ce montant, CHF 206 mio. (2018: CHF 166 mio.) se rapportent à des provisions pour litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles.

Conformément à la loi sur les télécommunications, Swisscom fournit des services d'accès réglementés à d'autres opérateurs télécom. Les prix facturés par Swisscom pour ces services sont soumis à des procédures de vérification de la Commission fédérale de la communication (ComCom). En cas de décision négative concernant Swisscom, les prix facturés devraient être réduits avec effet rétroactif.

Swisscom est partie prenante dans des procédures de la Commission de la concurrence (Comco). En cas de constatation entrée en force d'abus de marché de la part de Swisscom, la Comco peut infliger une sanction. De plus, des plaignants pourraient faire valoir des prétentions de droit civil à l'encontre de Swisscom.

Nous considérons l'évaluation comptable des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles comme un élément clé de l'audit, car la Direction dispose d'une forte marge d'appréciation en ce qui concerne son estimation de la probabilité de survenance, de la date et de l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.5 Provisions et engagements conditionnels (page 154) des notes aux comptes annuels consolidés.

Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne la probabilité de survenance, la date et l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges, nous avons réalisé, avec le concours d'un expert juridique interne, les procédures d'audit suivantes:

- Nous avons discuté des litiges en cours avec la Direction et des représentants juridiques internes de Swisscom.
- Nous nous sommes procuré des prises de position écrites des représentants juridiques externes et internes de Swisscom.
- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction et des contrôles effectués pour identifier les effets éventuels de tels événements passés et réellement survenus sur les litiges en cours et avons soumis ces éléments à un examen critique.

En vue du contrôle du montant des provisions constituées, nous avons par ailleurs examiné si les données sur lesquelles se fonde ce montant ont été intégrées correctement dans le calcul des provisions.

Enfin, nous avons contrôlé la saisie et la publication des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés.

Nous considérons que la procédure appliquée par la Direction en matière de traitement des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés est appropriée.

Autres éléments

Les comptes annuels consolidés de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 ont été vérifiés par un autre organe de révision, lequel a délivré une opinion d'audit non modifiée le 6 février 2019.

Autres informations du rapport de gestion

Le Conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels consolidés, des comptes annuels individuels, du rapport de rémunération de Swisscom SA et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne font pas l'objet de notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, il est de notre devoir de lire les autres informations du rapport de gestion et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons communiquer ce fait. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.



Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les dispositions légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a également la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels consolidés sur la base du principe de continuité de l'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou qu'il ne dispose d'aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les comptes annuels consolidés, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'anomalies significatives provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'anomalies significatives résultant d'erreurs car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations de nature à induire en erreur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur le fonctionnement efficace du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons si l'utilisation par le Conseil d'administration du principe de continuité de l'exploitation pour les comptes annuels consolidés est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, lesquelles pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous parvenons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans les notes aux comptes annuels consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations données dans les notes aux comptes annuels consolidés, et estimons si les comptes annuels consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats concernant les informations financières des entités ou les activités au sein du groupe afin de délivrer notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes annuels consolidés. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.



Nous nous entretenons avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives du système de contrôle interne que nous avons constatées lors de notre audit.

Nous remettons également au Conseil d'administration ou à son comité compétent une déclaration dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance. Nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et les autres éléments qui pourraient raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvegarde prises le cas échéant dans ce contexte.

À partir des éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels consolidés de l'exercice en cours et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si les lois ou d'autres dispositions réglementaires interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un tel élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui y seraient liées excéderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels consolidés.

PricewaterhouseCoopers SA

Peter Kartscher
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Petra Schwick
Expert-réviseur

Zurich, le 5 février 2020



Swisscom SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

Informations complémentaires

Informations complémentaires

Comptes annuels de Swisscom SA	182
Informations générales	182
Compte de résultat	182
Bilan	183
Informations complémentaires	183
Proposition concernant l'emploi du bénéfice	183
Glossaire	184
Termes techniques	184
Autres termes	187
Evolution sur cinq ans du groupe Swisscom	189

Comptes annuels de Swisscom SA

Informations générales

Les comptes annuels de Swisscom SA présentés ci-après sont une version condensée. La version intégrale ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés sur le site web de Swisscom.

☞ Voir sous www.swisscom.ch/comptesannuels2019

Swisscom SA est une société holding de droit suisse. Au 31 décembre 2019, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0 % des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société. Les comptes annuels de Swisscom SA ont été établis conformément aux dispositions légales et aux statuts. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres figurant dans les comptes annuels de Swisscom SA (états financiers individuels) et non des capitaux propres dans le compte de groupe. Les capitaux propres de Swisscom SA s'élèvent à CHF 6 759 mio. dans les comptes annuels 2019. En vertu des règles de comptabilisation découlant du droit des sociétés anonymes, il n'est possible de distribuer ni le capital-actions ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions. Le 31 décembre 2019, le montant des réserves distribuables de Swisscom SA, en vertu du droit des sociétés anonymes, s'élevait à CHF 6 697 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA du 6 avril 2020 pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende.

Dans son opinion d'audit, l'organe de révision PricewaterhouseCoopers (PwC) confirme que les comptes annuels de Swisscom SA sont conformes à la loi suisse et aux statuts et qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. PwC confirme en outre que la proposition concernant l'emploi du bénéfice correspond à la loi suisse et aux statuts, et recommande d'approuver les comptes annuels.

Compte de résultat

En mio. CHF	2019	2018
Produits nets de la vente de biens et des prestations de services	209	218
Autres produits	34	33
Total produits d'exploitation	243	251
Charges de personnel	(63)	(71)
Autres charges d'exploitation	(85)	(82)
Total charges d'exploitation	(148)	(153)
Résultat d'exploitation	95	98
Charges financières	(104)	(112)
Produits financiers	87	121
Rendement des participations	1 324	2 230
Résultat avant impôts sur le résultat	1 402	2 337
Charge d'impôts sur le résultat	(1)	(13)
Bénéfice net	1 401	2 324

Bilan

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Actifs		
Liquidités	182	306
Comptabilisation différée de la distribution de bénéfices de filiales	1 200	2 100
Immobilisations financières	6 078	5 026
Participations	8 194	8 214
Autres actifs	225	266
Total des actifs	15 879	15 912
Passifs et capitaux propres		
Passifs portant intérêt	8 913	8 978
Autres passifs	207	437
Total des passifs	9 120	9 415
Capital-actions	52	52
Réserve légale issue du capital/réserves issues d'apports de capital	21	21
Réserves issues du bénéfice	6 686	6 424
Total des capitaux propres	6 759	6 497
Total des passifs et des capitaux propres	15 879	15 912

Informations complémentaires

Les informations relatives aux droits de participation détenus par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont également publiées dans le rapport de rémunération (chiffre 2.5 et 3.5).

Au 31 décembre 2019, les garanties pour les sociétés du groupe au profit de tiers s'élevaient à CHF 225 mio. (exercice précédent: CHF 253 mio.) et il existait des actifs financiers non disponibles pour un montant de CHF 107 mio. (exercice précédent: CHF 108 mio.). Ces actifs servent à couvrir des engagements résultant de crédits bancaires.

Proposition concernant l'emploi du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, lors de sa séance du 6 avril 2020, d'affecter le bénéfice résultant du bilan de l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, soit CHF 6 685 mio., comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019
Affectation du bénéfice	
Résultat accumulé non distribué exercice précédent	6 424
Dividende ordinaire	(1 140)
Report de solde	5 284
Bénéfice net de l'exercice	1 401
Résultat accumulé à disposition de l'Assemblée générale	6 685
Dividende ordinaire de CHF 22,00 par action	(1 140)
Report à nouveau	5 545

Si l'Assemblée générale accepte cette proposition, un dividende par action sera versé aux actionnaires le 14 avril 2020 comme suit:

Par action nominative	CHF
Dividende ordinaire brut	22,00
Moins 35% d'impôt anticipé	(7,70)
Dividendes distribués, nets	14,30

Glossaire

Termes techniques

4G/LTE (Long Term Evolution): 4G/LTE désigne la quatrième génération de communication mobile. Cette technologie permet d'assurer une transmission mobile à haut débit pouvant atteindre actuellement 150 Mbit/s.

4G+/LTE Advanced: 4G/LTE+ offre une bande passante théorique de 700 Mbit/s via le réseau mobile. Les fréquences 4G/LTE sont groupées afin d'atteindre la capacité nécessaire.

5G: 5G est la technologie de la dernière génération dans le réseau mobile. La 5G offre davantage de capacités, des temps de réaction très courts et des bandes passantes élevées. Elle facilite la numérisation de l'économie et de l'industrie suisses.

ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line): technologie de transmission de données à haut débit qui utilise les lignes téléphoniques de cuivre existantes pour assurer l'accès au réseau de données.

All IP (tout IP): abréviation signifiant que tous les services, (télévision, Internet ou le téléphone fixe) utilisent le même réseau. A fin 2019, Swisscom avait transféré tous les services existants vers la technologie IP. Les services IP fonctionnent ainsi sur le propre réseau de Swisscom en Suisse, ce qui garantit une sécurité et une disponibilité élevée par rapport à d'autres prestataires de services vocaux sur le World Wide Web.

Bande passante: désigne la capacité de transmission d'un canal, appelée également débit. Plus la bande passante est large, plus elle peut transmettre d'unités d'information (bits) par unité de temps (seconde) (bit/s, kbit/s, Mbit/s).

Cloud: le Cloud Computing, ou «informatique en nuage», permet de se procurer des infrastructures IT telles que la capacité de calcul, les supports de données, les logiciels prêts à l'emploi et les plateformes via Internet, le tout adapté de manière dynamique aux besoins de l'utilisateur. Les centres de calcul de même que les ressources et les données sont stockés dans le cloud. La notion de nuage s'apparente ainsi à des équipements matériels difficilement localisables.

Connectivité: utilisé comme terme générique pour les services IP ou le raccordement à Internet, ce terme désigne la possibilité d'échanger des données avec le partenaire de son choix sur le réseau.

Convergence: dans la branche des télécommunications, le terme de convergence désigne souvent une interaction entre les technologies de réseau fixe et mobile ou entre des produits englobant aussi bien des services de téléphonie mobile que des services de téléphonie fixe.

Convergence réseau: la convergence réseau désigne la dissolution et réorganisation de réseaux précédemment séparés pour former un grand réseau convergent, tel que les réseaux fixe et mobile de Swisscom par exemple.

DSL (Digital Subscriber Line): l'abréviation générique DSL englobe toutes les technologies de transmission qui reposent sur les lignes de raccordement d'abonné, partiellement ou intégralement en cuivre. Exemples de technologies DSL: ADSL, VDSL.

EDGE (Enhanced Data Rates for GSM Evolution): EDGE appartient à la deuxième génération de communication mobile. Il s'agit d'une méthode de modulation destinée à accroître le débit des réseaux mobiles GSM. Cette technologie permet d'atteindre des débits allant jusqu'à 256 kbit/s. Actuellement, EDGE dessert plus de 99% de la population suisse. Swisscom prévoit d'arrêter l'exploitation de la deuxième génération de communication mobile fin 2020 et d'utiliser les fréquences libérées au profit de nouvelles technologies plus efficaces.

Fibre optique: les câbles à fibre optique permettent la transmission de données par la lumière, alors que les câbles de cuivre utilisent des signaux électriques pour acheminer les informations.

FTTH (Fibre to the Home): cette abréviation désigne le raccordement de bout en bout d'habitations et de locaux à usage professionnel au moyen de la fibre optique en lieu et place des lignes de cuivre traditionnelles.

FTTS (Fibre to the Street) / FTTB (Fibre to the Building) / FTTC (Fibre to the Curb): les sigles FTTS, FTTB et FTTC désignent ensemble, avec la vectorisation, des technologies hybrides novatrices de raccordement à haut débit (fibre optique et cuivre). La fibre optique est posée aussi près que possible des bâtiments ou, dans le cas de la technologie FTTB, jusque dans les caves. Le câble de cuivre existant est utilisé pour couvrir le tronçon restant. S'agissant des technologies FTTS et FTTB, l'évolution technologique prévue de VDSL2 à G.fast se traduira par une augmentation sensible des débits.

G.fast (se prononce «dji dot fast»): ce terme désigne la dernière technologie sur lignes de cuivre, qui permet d'atteindre un débit beaucoup plus élevé que le VDSL2. Le recours à G.fast pour les technologies FTTS et FTTB fait partie intégrante de la stratégie de Swisscom en matière d'accès.

GPRS (General Packet Radio Service): GPRS fait partie de la deuxième génération de communication mobile (2G) et augmente le débit de données des réseaux mobiles GSM. Ce service permet d'atteindre des débits de l'ordre de 30 à 40 kbit/s. Swisscom prévoit d'arrêter la 2G d'ici la fin 2020, et d'affecter les fréquences ainsi libérées à de nouvelles technologies plus efficaces.

Réseau GSM (Global System for Mobile Communications): GSM est une norme de communication mobile internationale de deuxième génération (2G). Elle permet non seulement de transmettre voix et données, mais aussi d'utiliser des services tels que le SMS et d'établir des communications de et vers l'étranger (itinérance internationale). Swisscom prévoit d'arrêter la 2G d'ici la fin 2020, et d'affecter les fréquences ainsi libérées à de nouvelles technologies plus efficaces.

Housing: désigne l'hébergement, avec raccordement au réseau, d'une infrastructure de serveurs dans un centre de calcul.

HSPA (High Speed Packet Access): le HSPA est une évolution de la norme de communication mobile de troisième génération (3G) UMTS. Le HSPA garantit, en comparaison avec UMTS, des débits plus élevés pour la transmission de gros volumes de données. Le débit de transmission maximal avec HSPA est de 21 Mbit/s.

Inbound/Outbound (voir itinérance)

IoT (Internet of Things, Internet des objets): interconnexion d'objets, d'appareils et de machines pour saisir des données d'état et des données environnementales. A l'aide de ces données, des processus sont optimisés, afin de détecter en amont une panne affectant les composants d'une machine par exemple. L'IoT autorise de nouveaux modèles commerciaux basés sur ces données, ce qui ouvre également la voie à de nouvelles possibilités d'interaction avec les clients.

IP (Internet Protocol): l'IP offre la possibilité d'intégrer divers types de services sur un réseau unique. Parmi les applications usuelles, citons les réseaux privés virtuels d'entreprise (Virtual Private Networks, VPN), la téléphonie (Voice over IP) et la télécopie (Fax over IP).

IPTV (Internet Protocol Television): l'abréviation IPTV, ou TV IP en français, se réfère à la transmission numérique de contenus à haut débit (p. ex. programmes de télévision ou films) sur le réseau IP.

ISP (Internet Service Provider): un ISP est un prestataire de services en lien avec l'Internet. On utilise également les termes de fournisseur de services Internet ou de fournisseur d'accès à Internet (FAI) / provider. Ses prestations comprennent notamment l'accès à Internet (p. ex. avec DSL), l'hébergement (enregistrement et exploitation d'adresses Internet, sites ou serveurs web) et la mise à disposition de contenus.

Itinérance: possibilité pour un abonné de téléphoner ou profiter d'autres services de communication mobile et d'utilisation données hors de son réseau domestique, généralement à l'étranger. Cela exige la compatibilité entre le téléphone mobile et le réseau d'itinérance. En Europe, tous les réseaux GSM travaillent dans des bandes de fréquence identiques. D'autres pays tels que les Etats-Unis ou l'Amérique du Sud émettent dans une autre plage de fréquences. Actuellement, la plupart des téléphones mobiles sont des appareils tribandes ou quadribandes, capables de communiquer tant sur les réseaux à 900 et 1 800 MHz (usuels en Europe) que sur les réseaux à 850 et 1 900 MHz.

LAN (Local Area Network): un LAN est une interconnexion locale d'ordinateurs reposant aujourd'hui le plus souvent sur Ethernet.

LTE-M: technologie de raccordement destinée à l'Internet des objets IoT. Celle-ci renonce à certaines fonctions de LTE pour augmenter l'efficacité d'une part, et réduire les coûts et la complexité de l'autre. Cette technologie se prête ainsi à toutes les applications IoT conventionnelles et permet, contrairement à la Narrow Band IoT (NB-IoT), aussi la transmission vocale, sur les téléphones d'ascenseur par exemple. La LTE-M convient tout particulièrement pour les applications très exigeantes, comme les solutions de surveillance et de sécurité (applications Critical IoT).

MVNO (Mobile Virtual Network Operator): cette abréviation désigne un modèle commercial utilisé dans la communication mobile. Avec ce modèle, la société concernée (le MVNO, opérateur mobile virtuel) ne dispose pas de sa propre infrastructure de réseau ou uniquement d'une infrastructure de réseau restreinte. Elle a donc recours à l'infrastructure d'autres entreprises de communication mobile.

NB IoT (Narrow Band IoT): technologie de raccordement destinée à l'Internet des objets IoT. Elle a été conçue pour une portée maximale, une consommation d'énergie minimale, et une forte densité d'appareils, tout en renonçant en contrepartie à certaines caractéristiques du LTE. Le NB-IoT est surtout employé pour les applications grand public comme les compteurs d'eau et d'électricité, ou pour les capteurs de surveillance (applications IoT grand public).

Net Promoter Score (NPS): le NPS est une valeur qui indique directement la satisfaction de la clientèle et indirectement la propension à recommander l'entreprise. Il s'agit donc d'une analyse visant à déterminer la satisfaction de la clientèle.

OTT (Over the Top): ce terme se rapporte à des fournisseurs (et des services) qui utilisent une infrastructure de réseau existante sans l'exploiter eux-mêmes. Les entreprises OTT proposent leurs propres services sur la base d'infrastructures d'autres entreprises, afin d'atteindre un nombre élevé d'utilisateurs rapidement et à moindre coût.

Pétaoctet: unité de mesure de la quantité de données. 1 pétaoctet correspond à environ 1 000 téraoctet, 1 000 000 gigaoctets ou 1 000 000 000 mégaoctets.

PWLAN (Public Wireless Local Area Network): désigne un réseau public local sans fil reposant sur la famille de normes WiFi IEEE802.11. Le débit typique de transmission de données sur le réseau PWLAN est de 5 à 10 Mbit/s.

Routeur: un routeur est un appareil qui couple ou sépare différents réseaux d'ordinateurs. Le routeur analyse les paquets de données entrant en fonction de l'adresse du destinataire, les bloque ou les redirige plus loin. Il en existe différents types, allant des petits appareils utilisés par les clients privés aux grandes machines exploitées sur le réseau.

Smart Data: désigne principalement le traitement et la compréhension de grands volumes de données complexes qui évoluent rapidement, dans le but de créer une valeur ajoutée.

Streaming: désigne la transmission de signaux audio ou vidéo via un réseau ou Internet sans qu'il soit nécessaire de sauvegarder les données sur l'appareil local.

TDM (Time Division Multiplex): le multiplexage consiste à faire passer de manière simultanée plusieurs types d'informations à travers un seul support de transmission (ligne, câble ou liaison radio), pour la téléphonie traditionnelle par exemple (avec raccordement ISDN ou analogique). Souvent, les modes de multiplexage sont combinés pour atteindre une utilisation plus élevée. Le groupement intervient une fois que les données à transmettre ont été modulées (codées) sur un signal. À l'arrivée, chez le destinataire, ces données sont décodées après dégroupage (démultiplexage). Les procédés TDM arrivent au terme de leur cycle de vie.

Téraoctet: unité de mesure de la quantité de données. 1 téraoctet correspond à environ 1 000 gigaoctets ou 1 000 000 de mégaoctets.

TIC (technologies de l'information et de la communication): l'association des deux concepts technologiques de l'information et de la communication est apparue dans les années quatre-vingt. Elle reflète le rapprochement des

technologies de l'information (traitement des informations et des données et matériel informatique requis) et des technologies de la communication (communication à l'aide de moyens techniques).

TIME: abréviation anglaise de Telecommunication, Information, Multimedia et Entertainment. Elle désigne la convergence desdits secteurs dans le cadre de la numérisation.

Très haut débit: par très haut débit, on entend les débits supérieurs à 50 Mbit/s, à la fois sur le réseau fixe et le réseau mobile.

UMTS (Universal Mobile Telecommunication System): UMTS est une norme internationale de communication mobile de la troisième génération (3G) regroupant des services multimédias et des services vocaux. L'UMTS est une évolution du GSM et dessert la Suisse parallèlement à la 4G, la 5G et le Public Wireless LAN.

Vectorisation: la vectorisation est une technologie utilisée en association avec le VDSL2. Elle élimine les interférences (dérangements) entre les paires de lignes de cuivre. Sur le plan technique, elle permet une augmentation d'au maximum 100% des bandes passantes.

VDSL (Very High-Speed Digital Subscriber Line): la technologie à large bande VDSL est actuellement la technologie DSL la plus rapide. Elle permet d'obtenir des débits de transmission des données allant jusqu'à 100 Mbit/s. A l'heure actuelle, le successeur du VDSL est le VDSL2.

VoIP (Voice over Internet Protocol): la technologie VoIP assure l'établissement des communications téléphoniques via Internet.

VoLTE (Voice over LTE): la LTE est un simple réseau de données. VoLTE permet de téléphoner via le réseau de données LTE.

WiFi Calling: le WiFi Calling permet de téléphoner par le réseau WLAN ou WiFi au moyen d'un téléphone mobile. Il améliore ainsi fortement la communication mobile au sein des bâtiments.

WLAN (Wireless Local Area Network): le terme WLAN désigne un réseau local sans fil. Un WLAN relie sans fil un ou plusieurs ordinateurs avec un système d'information central, une imprimante ou un scanner.

Autres termes

Accès haut débit (Bitstream Access, BSA): l'accès haut débit (Bitstream Access) réglementé consiste en une connexion ultrarapide assurée sur le dernier kilomètre par une paire torsadée métallique entre le central de raccordement et le raccordement domestique. La connexion est établie par Swisscom et cédée sous forme de prestation préalable à un autre fournisseur de services de télécommunication (FST). Le prix de cette prestation est fixé par l'autorité de régulation. Le FST peut ainsi proposer à sa clientèle des services à haut débit tels que l'accès rapide à Internet.

COMCO (Commission de la concurrence): la COMCO veille à l'application de la loi sur les cartels (LCart). La LCart vise à prévenir les conséquences nuisibles, d'ordre économique ou social, imputables aux cartels et aux autres restrictions à la concurrence et, partant, à promouvoir la concurrence. La COMCO lutte contre les cartels nuisibles et les pratiques abusives d'entreprises occupant une position dominante sur le marché. Elle est chargée d'exercer un contrôle lors de regroupements d'entreprises. En outre, la COMCO prend position sur les dispositions édictées par les autorités qui influent sur la concurrence.

ComCom (Commission fédérale de la communication): la ComCom est l'autorité de décision dans le domaine des télécommunications. Elle attribue les concessions pour l'utilisation du spectre des fréquences de radiocommunication ainsi que la concession de service universel. Elle fixe également les conditions d'accès (dégrouper, interconnexion, lignes louées, etc.), approuve les plans nationaux de numérotation, et spécifie les modalités d'application de la portabilité des numéros et du libre choix du fournisseur.

Dégroupage (unbundling): le dégroupage du dernier kilomètre (Unbundling of the Local Loop, ULL) offre aux opérateurs de téléphonie fixe concurrents sans infrastructure de raccordement propre un accès direct à la clientèle à des conditions non discriminatoires alignées sur les coûts. Cette situation implique l'existence d'un opérateur occupant une position dominante sur le marché. Il existe deux types de dégroupage: d'une part, le dégroupage au central (unbundling of the local loop, ULL ou LLU, appelé TAL en Suisse) avec actuellement quelque 600 sites dégroupés et, d'autre part, le dégroupage au répartiteur de quartier (sub-loop unbundling, appelé T-TAL en Suisse). Cette solution n'a suscité l'intérêt d'aucun concurrent jusqu'à présent.

Dernier kilomètre: le dernier kilomètre ou Local Loop désigne la ligne de raccordement d'abonné entre le raccordement d'abonné et le central local (voir aussi réseau de raccordement). En Suisse et comme dans la plupart des pays, le dernier kilomètre est soumis à une réglementation d'accès (dégroupage).

Ex-ante: ce terme qualifie notamment une approche réglementaire, dans le cadre de laquelle une autorité gouvernementale doit approuver (obligation d'autorisation) les particularités de l'offre réglementée (conditions commerciales, techniques et d'exploitation). Lors de l'utilisation d'une prestation réglementée, les parties ont ainsi connaissance des conditions approuvées par l'autorité (p. ex. le prix). Les opérateurs concernés disposent de voies de droit pour faire vérifier la conformité du prix avalisé par l'autorité.

Ex-post: dans une approche réglementaire ex-post, les parties doivent se mettre d'accord sur le contenu du contrat (primat de la négociation) dans tous les domaines possibles. En cas de plainte, les autorités ne rendent de décision que sur les points qui font divergence entre les parties (principe de la plainte).

Full Access (accès complet): dans le cadre du dégroupage, il s'agit de la mise à disposition d'un accès au raccordement d'abonné à un autre fournisseur de services de télécommunication, afin d'utiliser la totalité de la gamme de fréquences disponible sur la paire torsadée métallique.

Hubbing: ce terme désigne le négoce du trafic de téléphonie avec d'autres opérateurs de télécommunication.

Interconnexion: l'interconnexion désigne la liaison des installations et des services de deux opérateurs de services de télécommunication qui permet leur intégration fonctionnelle grâce à des systèmes logiques et à des techniques de télécommunication, et ouvre l'accès à des tiers. L'interconnexion permet par exemple aux clients d'un opérateur de communiquer avec les abonnés d'un autre opérateur. En vertu de la loi sur les télécommunications, les opérateurs qui dominent le marché des services de télécommunication sont tenus de procurer à leurs concurrents l'interconnexion à des prix alignés sur les coûts (voir aussi LRIC).

OFCOM (Office fédéral de la communication): l'OFCOM est chargé des questions liées aux télécommunications et à la radiodiffusion (radio et télévision). Dans ces domaines, il s'occupe de toutes les tâches de régulation et d'autorité nationale. Par ailleurs, l'OFCOM prépare les décisions du Conseil fédéral, du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de même que celles de la Commission fédérale de la communication (ComCom).

Postes à plein temps: ce terme est synonyme d'équivalents plein temps.

Evolution sur cinq ans du groupe Swisscom

En mio. CHF ou comme indiqué	2015	2016	2017	2018 ¹	2019 ²
Chiffre d'affaires et résultats					
Chiffre d'affaires net	11 678	11 643	11 662	11 714	11 453
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 098	4 293	4 295	4 213	4 358
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	35,1	36,9	36,8	36,0	38,1
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 012	2 148	2 131	2 069	1 910
Bénéfice net	1 362	1 604	1 568	1 521	1 669
Bénéfice par action	26,27	30,97	30,31	29,48	32,28
Etat de la situation financière et flux de trésorerie					
Capitaux propres	5 242	6 522	7 645	8 208	8 875
Quote-part de capitaux propres	24,8	30,4	34,7	36,3	36,6
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 702	3 722	4 091	3 720	3 981
Investissements	2 409	2 416	2 378	2 404	2 438
Dette nette y compris engagements de leasing	8 042	7 846	7 447	7 393	8 785
Collaborateurs					
Effectif en équivalents plein-temps	21 637	21 127	20 506	19 845	19 317
Effectif moyen en équivalents plein temps	21 546	21 543	20 836	20 083	19 561
Données opérationnelles					
Raccordements téléphoniques réseau fixe en Suisse	2 629	2 367	2 047	1 788	1 594
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	1 958	1 992	2 014	2 033	2 033
Raccordements mobiles en Suisse	6 625	6 612	6 637	6 370	6 333
Raccordements Swisscom TV en Suisse	1 331	1 418	1 467	1 519	1 555
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) en Suisse	12 543	12 389	12 165	11 710	11 515
Raccordements d'abonnés dégroupés en Suisse	128	128	107	87	70
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	315	364	435	481	515
Raccordements à haut débit en Italie	2 201	2 355	2 451	2 547	2 637
Action Swisscom					
Nombre d'actions émises	51,802	51,802	51,802	51,802	51,802
Capitalisation boursière	26 056	23 627	26 859	24 331	26 553
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	503,00	456,10	518,50	469,70	512,60
Cours de l'action haut	580,50	528,50	527,00	530,60	523,40
Cours de l'action bas	471,10	426,80	429,80	427,00	441,10
Dividende ordinaire par action	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00 ³
Ratio distribution/bénéfice par action	83,75	71,04	72,59	74,63	68,16
Informations Suisse					
Chiffre d'affaires net	9 764	9 665	9 476	9 274	8 969
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	3 461	3 572	3 451	3 419	3 508
Investissements	1 822	1 774	1 678	1 645	1 770
Effectif en équivalents plein-temps	18 965	18 372	17 688	17 147	16 628

1 Depuis le 1^{er} janvier 2018, Swisscom applique la norme IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients». Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés.

2 Depuis le 1^{er} janvier 2019, Swisscom applique la norme IFRS 16 «Contrats de location». Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés.

3 Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Déclarations prospectives

Le présent Rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Dans ce Rapport de gestion, de telles déclarations prospectives incluent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre situation financière, les résultats d'opérations et d'activités et certains de nos plans et objectifs stratégiques.

Ces déclarations prospectives étant exposées à des risques et à des incertitudes, les résultats futurs réels peuvent être sensiblement différents de ceux ressortant expressément ou implicitement de ces déclarations. Nombre de ces risques et incertitudes concernent des facteurs que Swisscom n'a pas la capacité de contrôler ou d'estimer précisément, tels que les futures conditions du marché, les fluctuations monétaires, le comportement des autres participants au marché, les interventions des régulateurs de l'Etat et d'autres facteurs de risque détaillés dans les dossiers et rapports passés et futurs de Swisscom et Fastweb, y compris ceux déposés auprès de la Securities and Exchange Commission américaine et dans les dossiers, communiqués de presse, rapports et autres informations passés et futurs placés sur les sites internet des sociétés du groupe Swisscom.

Les lecteurs sont invités à ne pas s'appuyer à l'excès sur les déclarations prospectives, qui ne valent qu'à la date de la présente communication.

Swisscom écarte toute intention ou obligation de mettre à jour et revoir ses déclarations prospectives, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement.

Impressum

Dates importantes

- **6. février 2020**
Publication du résultat annuel et du rapport de gestion 2019
- **6. avril 2020**
Assemblée générale à Zurich
- **8. avril 2020**
Détachement du dividende
- **14. avril 2020**
Paiement du dividende
- **30. avril 2020**
Résultat intermédiaire du 1^{er} trimestre 2020
- **13. août 2020**
Résultat intermédiaire du 2^e trimestre 2020
- **29. octobre 2020**
Résultat intermédiaire du 3^e trimestre 2020
- **Février 2021**
Publication du résultat annuel et du rapport de gestion 2020

Edition et réalisation

Swisscom SA, Berne

Traduction

Lionbridge Switzerland AG, Bâle

Production

MDD Management Digital Data AG, Lenzbourg

Impression

Stämpfli SA, Berne

Photographes

Franz Rindlisbacher, Zurich

Gerry Amstutz, Zurich

Lukas Lienhard, Zurich

Imprimé sur papier blanchi sans chlore

© Swisscom SA, Berne



Le rapport de gestion est publié en allemand, en anglais et en français.

Le rapport de gestion est publié en ligne

Allemand: www.swisscom.ch/bericht2019

Anglais: www.swisscom.ch/report2019

Français: www.swisscom.ch/rapport2019

2019 en bref offre une synthèse du rapport de gestion. Elle est également disponible en allemand, en anglais, en français et en italien. www.swisscom.ch/enbref2019

Le rapport de développement durable 2019 est publié sur www.swisscom.ch/cr-report2019.

Informations générales

Swisscom SA

Siège principal

CH-3050 Berne

Téléphone: + 41 58 221 99 11

Informations financières

Swisscom SA

Investor Relations

CH-3050 Berne

Téléphone: + 41 58 221 99 11

E-mail: investor.relations@swisscom.com

Internet: www.swisscom.ch/investor

Informations sociales et environnementales

Swisscom SA

Group Communications & Responsibility

CH-3050 Berne

E-mail: corporate.responsibility@swisscom.com

Internet: www.swisscom.ch/durabilite

Des informations actualisées sont également disponibles sur notre site Internet

www.swisscom.ch



No. 01-20-890848 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership

